

5711
PUISSANCE DU CANADA

TREIZIÈME

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(SOIXANTE-SEIZIÈME RAPPORT ANNUEL
SUR LES PÊCHERIES DU CANADA)

ANNÉE

1942-43



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1944

Prix, 50 cents

PUISSANCE DU CANADA

TREIZIÈME
RAPPORT ANNUEL
DU
MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(SOIXANTE-SEIZIÈME RAPPORT ANNUEL
SUR LES PÊCHERIES DU CANADA)

ANNÉE

1942-43



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1944

Prix, 50 cents

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE:	PAGES
Sommaire des exploitations de pêche marchande en l'année civile 1942.....	5
Négoce exportateur du poisson.....	9
Production du poisson séché.....	10
Prime à la pêche.....	11
Recettes en provenance de la chasse des phoques à fourrure.....	13
Pisciculture.....	14
Commission internationale des pêcheries (Flétan).....	14
Commission des Pêcheries de Saumon du Pacifique.....	17

ANNEXES

1. Rapport du surintendant-chef de pêche, Division de l'Est.....	21
2. Rapport du surintendant-chef de pêche, Division de l'Ouest.....	28
3. Rapport du directeur de pisciculture.....	58
4. Rapport sur l'ostréculture.....	116
5. Rapport de l'ingénieur-chef de pêche.....	128
6. Rapport du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des conserves de poisson, Pacifique.....	136
7. Rapport du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des conserves de poisson, Atlantique.....	139
8. Relevé financier du ministère propre à l'année 1942-43.....	141

*A Son Excellence le Très honorable Comte d'Athlone, Major général, K.G., P.C.,
G.C.B., G.M.M.G., G.C.V.O., D.S.O., A.D.C., Gouverneur Général et Com-
mandant en Chef du Dominion du Canada.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Que j'aie l'honneur de présenter, pour la gouverne de Votre Excellence et celle du Parlement du Canada, le Treizième Rapport Annuel des Pêcheries du Canada, soit le soixante-seizième rapport annuel sur les pêcheries du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

le très obéissant serviteur,

ERNEST BERTRAND,

Ministre des Pêcheries.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES,

Ottawa, le 31 mai 1943.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'Hon. ERNEST BERTRAND, M.P.,
Ministre des Pêcheries.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous présenter le Soixante-Seizième Rapport Annuel sur les Pêcheries du Canada, soit le Treizième Rapport Annuel du Ministère des Pêcheries, pour l'année financière 1942-43.

Le rapport de l'année antérieure fut sensiblement réduit de volume pour des raisons d'économie. Pour les mêmes raisons, le présent rapport a été rédigé sous une forme aussi comprimée que possible. Le rapport a trait aux résultats des exploitations de pêche marchande, conduites au Canada pendant l'année civile 1942 ainsi qu'à diverses questions s'y rattachant. Les annexes au rapport exposent avec certains détails les travaux accomplis par les divers services du ministère. Ces annexes sont les suivantes:

- Rapports des surintendants-chefs de pêche
- Rapport sur l'ostréiculture
- Rapport sur la pisciculture
- Rapport sur les travaux de génie
- Rapports sur les travaux conduits par les laboratoires d'inspection de contrôle alimentaire des conserves de poissons, mollusques et crustacés
- Relevé financier annuel

* RÉSULTATS DES EXPLOITATIONS DE PÊCHE EN L'ANNÉE CIVILE 1942

La production des pêcheries du Canada en 1942 a surpassé celle de 1941 d'un peu plus de 20 pour cent en valeur globale marchande pour se porter à \$75,041,000, à peu de chose près, ce qui constitue le degré le plus élevé qui ait jamais été atteint dans l'historique de la pêche au Canada. En ce qui concerne la valeur au débarquement, on constate une augmentation de plus de \$7,000,000 en 1942, ce qui a porté à \$41,709,000 le total de cette valeur pour l'année sous revue. Au Canada, la totalité des déchargements de poissons, mollusques et crustacés marins, fluviaux et lacustres fut quelque peu plus considérable qu'en 1941, soit 12,062,700 quintaux contre 11,918,100 mais ce fut le raffermissement des cours pratiqués généralement pour les produits de la pêche qui a rendu compte des forts accroissements constatés dans la valeur au débarquement et la valeur marchande.

Sur l'ensemble de la valeur marchande, environ \$65,933,000 provinrent de la mise en valeur des pêcheries maritimes et \$9,107,700, de la mise en valeur des pêcheries fluviales et lacustres. Pour ce qui est des pêcheries marines, le gain a surpassé \$11,607,000 et pour ce qui est des pêcheries fluviales et lacustres, le gain fut d'environ \$1,175,000. La valeur marchande s'est accrue en chacune des neuf provinces mais dans le territoire du Yukon où la production est toujours très faible, on signale une diminution. Par province, le gain le plus

* D'une façon générale, les données statistiques de cet exposé sommaire sont fournies en chiffres bruts.

fort, soit \$6,300,000, a été réalisé en Colombie-Britannique où le rendement annuel s'est monté à \$38,059,000. En Nouvelle-Ecosse, province qui occupe le deuxième rang en production, la valeur marchande s'est chiffrée à \$15,297,500, soit \$2,600,000 et plus au-dessus des chiffres de 1941. Au Nouveau-Brunswick, l'augmentation fut d'environ \$1,600,000; en Québec, de \$1,350,000; en l'Île du Prince-Edouard, de \$687,500; en Ontario, de \$584,900; au Manitoba, de \$340,000; en Saskatchewan, de \$170,000; en Alberta, de \$51,000. La province d'Ontario a continué à tenir le premier rang dans la production des poissons fluviaux et lacustres, à raison d'un rendement pécuniaire de \$4,103,000 et le Manitoba vint en deuxième lieu, avec un rendement pécuniaire de \$3,577,000.

Le tableau suivant donne, par province, les chiffres relatifs à la valeur marchande de 1942 sous les rubriques distinctes de "pêcheries maritimes" et "pêcheries fluviales et lacustres":

	Pêcheries marines	Pêcheries fluviales et lacustres	Totaux
	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	15,297,446		15,297,446
Nouveau-Brunswick.....	7,059,718	28,584	7,088,302
Île du Prince-Edouard.....	1,639,539		1,639,539
Québec.....	3,876,905	317,187	4,194,092
Ontario.....		4,103,345	4,103,345
Manitoba.....		3,577,616	3,577,616
Saskatchewan.....		585,782	585,782
Alberta.....		492,182	492,182
Colombie Britannique.....	38,059,559		38,059,559
Youkon.....		3,056	3,056
Totaux.....	65,933,167	9,107,752	75,040,919

Les Annexes 1 et 2 portent avec plus ou moins de détails sur les résultats de la mise en valeur des diverses pêcheries marines mais on trouvera des données statistiques complètes dans le Rapport statistique des Pêches du Canada de 1942, qui est rédigé conjointement par le ministère et l'Office fédéral de la Statistique avec la collaboration des services de pêche provinciaux. Cet exposé-ci ne porte donc que sur les résultats de la mise en valeur de nombre de pêcheries de première importance.

Du point de vue de la valeur marchande, la pêcherie du saumon s'est classée bien en tête de toute autre pêcherie quelconque pendant l'année dernière, ce qui est dans l'ordre des choses et tient à la productivité en saumon des eaux de la côte occidentale. En fait, l'ensemble des prises de saumon sur les deux côtes, à raison de 1,645,000 quintaux, s'est révélée sensiblement plus faible qu'en 1941 mais, malgré cela, on signale une augmentation en valeur de \$1,450,000, ce qui en a porté le total à \$22,901,000. La valeur du rendement en conserves de saumon en Colombie-Britannique s'est montée à \$20,050,000. Le rendement en conserves de 1,811,000 caisses, à même les poissons capturés en 1942, a accusé une régression de plus de 400,000 caisses par comparaison au rendement de 1941 mais il convient de se rappeler que la production des conserveries en 1941 atteignit un chiffre sans précédent. Tout le rendement en conserves de 1942, sauf une certaine part affectée par le Canada à la création d'approvisionnements de guerre et une autre part destinée à la Croix Rouge en vue de l'alimentation des prisonniers de guerre canadiens, a été mis à la disposition du Ministère britannique de l'Alimentation en vertu d'un accord conclu entre Ottawa et Londres. L'année d'avant, les deux tiers du rendement, soit près de 1,500,000 caisses, avaient été fournis à la Grande-Bretagne mais les expéditions de 1942 sur le Royaume-Uni furent beaucoup au-dessus de ce chiffre. En ces deux années, la mise en application du plan d'approvisionnement en conserves de saumon pour faire face aux besoins alimentaires de la Grande-Bretagne fut exercée par le ministère des Pêcheries.

La pêche du hareng de mer, qui en 1940 avait pris place après la pêche du saumon au point de vue de la valeur marchande mais qui était tombée au troisième rang en 1941, a repris la deuxième place en 1942. Cette condition s'explique presque entièrement par l'effort tenté en vue de faire face aux besoins incessants de la Grande-Bretagne en approvisionnements de conserves de hareng. En 1942, les prises de hareng de mer ont surpassé 3,581,500 quintaux contre un peu moins de 2,739,600 quintaux en 1941 et le rendement en conserves de hareng frais fut de 1,642,400 caisses à peu près contre 1,037,500 caisses. Aux termes d'un accord, conclu entre les gouvernements canadien et britannique, et dont ce ministère-ci a assumé la mise en application sur ce versant de l'Atlantique, le rendement tout entier en conserves de hareng frais, sauf une fraction relativement faible, fut mis à la disposition de la population de la Grande-Bretagne. La valeur marchande du hareng pour l'année sous revue fut de \$10,707,500 contre environ \$6,482,000, l'année d'avant. Les conserves de hareng ont rendu compte de \$7,243,900 de la valeur totale marchande.

En ce qui concerne la pêcherie de morue, presque toute d'exploitation atlantique, les prises, à raison de 1,942,300 quintaux, accusent une régression de quelque 13,000 quintaux. Toutefois, la valeur s'en est accrue de plus de \$2,450,000 pour se monter à \$9,963,800. La pêche du homard, d'exploitation atlantique seulement, s'est rangée après celle de la morue en ce qui concerne la valeur marchande, à raison de \$5,084,500, soit une augmentation de plus de \$1,200,000. Par ordre d'importance en valeur marchande, les autres principales pêches marines furent celles du flétan, de la sardine, du célan et du maquereau. Chacune d'elles fournit un meilleur rendement pécuniaire qu'en 1941, variant de \$2,456,000 dans le cas du flétan à \$1,318,000 dans le cas du maquereau.

En ce qui concerne les pêches fluviales et lacustres, celles du corégone, du sandre doré, du sandre de l'Ouest et de la truite des lacs se classèrent bien en avant de toutes les autres au point de vue de la valeur marchande. Comme d'habitude, le corégone prit le premier rang avec une valeur un peu supérieure à \$3,055,300. Le sandre doré rapporta plus de \$1,440,700 et le sandre de l'Ouest plus de \$1,238,000. La valeur marchande de la truite des lacs accusa une certaine régression.

Placements monétaires et personnels.—La totalité des placements monétaires appliqués aux navires et aux barques, aux engins de pêche, aux usines, fabriques et ateliers, et au matériel, outillage et appareillage de pêche, affectés à la mise en valeur des pêcheries pendant l'année sous revue, s'est chiffrée à \$62,420,000, soit près de \$7,330,000 de plus qu'en 1941. La majeure part de l'augmentation, soit \$5,809,700, porte sur la valeur des usines, fabriques et ateliers et sur l'outillage, le matériel d'exploitation et l'appareillage, bien qu'à raison de \$29,075,400, la valeur des navires, des barques et des engins de pêche soit de \$4,200,000 de moins que le montant placé dans les établissements et les machines d'industrialisation. Pour ce qui est des effectifs, la diminution s'en est continuée comme en 1941 bien qu'à une rapidité moins prononcée. Le nombre des pêcheurs fut de 61,367, à savoir: 47,554 dans les pêcheries marines et 13,813 dans les pêcheries fluviales et lacustres, contre 63,745 en 1941, à savoir: 48,441 dans les pêcheries marines et 15,304 dans les pêcheries fluviales et lacustres. Le personnel travailleur des usines, fabriques et ateliers fut de 15,589 contre 15,842. Dans l'ensemble, à raison de 76,956, le nombre des travailleurs de pêche fut de 2,631 inférieur à celui de l'année antérieure.

PÊCHERIES MARINES

En 1942, les déchargements de poissons, mollusques et crustacés marins se sont totalisés à 11,234,000 quintaux, résultat qui a surpassé de 209,000 quintaux celui de 1941. Ce gain est surtout attribuable à la Colombie-Britannique mais Québec et l'Île du Prince-Edouard y ont aussi contribué. En chacune des deux

autres provinces de pêche maritime, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, les prises ont accusé un déclin. Par province, les prises de produits de pêche marins se décomposent comme suit pour chacune des deux années:

	1942	1941
	Qtx	Qtx
Nouvelle-Ecosse.....	2,551,281	2,678,046
Nouveau-Brunswick.....	1,615,281	1,761,871
Ile du Prince-Edouard.....	292,454	249,776
Québec.....	1,062,644	916,616
Colombie Britannique.....	5,712,725	5,418,891
Totaux.....	11,234,385	11,025,200

Ce sont le hareng et le célan qui rendent compte à peu près du gain net réalisé en Colombie-Britannique. Dans la province, les déchargements du hareng se sont accrus de quelque 630,000 quintaux et ceux du célan de 117,000 quintaux. D'autre part, les prises de saumon du Pacifique ont diminué de 279,000 quintaux à peu près. Les déchargements de flétan en Colombie-Britannique ont aussi décliné et c'est pourquoi la production du flétan s'est révélée plus faible que celle de l'année antérieure attendu que la majeure part du rendement en flétan, et de beaucoup, provient de la côte occidentale.

Sur l'ensemble des prises de morue, 1,942,000 quintaux ont été réalisés par les pêcheurs atlantiques, sauf 6,700 quintaux qui furent pris dans les eaux de la Colombie-Britannique. Les déchargements atlantiques de morue ne furent pas aussi considérables qu'en l'année antérieure mais, en dépit de la diminution en quantité, les recettes dont ont bénéficié les pêcheurs aux lieux de déchargement à raison de \$5,570,400, ont fourni un gain tant soit peu supérieur à \$1,500,000. Les deux tiers des prises furent réalisés par les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse.

Sur la côte atlantique, aussi bien qu'en Colombie Britannique, les prises de hareng de mer se sont accrues pendant l'année sous revue. Dans l'ensemble, les déchargements de hareng atlantique se sont chiffrés à 1,256,700 quintaux soit 200,000 quintaux et plus au-dessus de la production de 1941. Des quatre provinces atlantiques, c'est celle du Nouveau-Brunswick qui s'est montrée la plus importante productrice de hareng, avec Québec, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard par ordre de priorité et avec augmentation partout, sauf en la province insulaire. Toutefois, les déchargements de sardine, presque tous opérés dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, ne se sont chiffrés qu'à 316,500 barils, soit un fléchissement de 116,000. Il ne s'est pas pratiqué de pêche à la sardine dans les eaux de la Colombie britannique bien que les harengs des deux côtes appartiennent à la même espèce.

Il ne se pêche pas de homard en la région du Pacifique mais dans la région de l'Atlantique, la pêcherie de ce crustacé se range après celle de la morue au point de vue monétaire, et, en fait, comporte une importance particulière en ce qu'elle constitue la principale pêcherie de cette sorte sur le globe. Par suite de sa nature et de son importance, les mesures les plus attentives ont été prises par le ministère en vue de la réglementer pour en assurer la pérennité mais en 1942 il s'est produit un modeste accroissement de quelque deux mille quintaux dans la pêche et les déchargements de homard se sont totalisés à 280,250 quintaux. Au point de vue pécuniaire, toutefois, l'augmentation fut relativement bien plus sensible. En effet, la valeur de ce crustacé au débarquement a surpassé \$3,888,000 soit \$975,000 de plus qu'en 1941 et la valeur marchande s'en est chiffrée à \$5,084,500 par comparaison à \$3,858,700. Le tableau suivant donne, par province, les prises propres à 1942, les quantités expédiées en carapace, le rendement en conserves de homard et le rendement en pâte de homard:

	Prises		Expéditions en carapace		En conserve		Pâte de homard	
	Qtx	Valeur marchande	Qtx	Valeur marchande	Caisses	Valeur marchande	Caisses	Valeur marchande
		\$		\$		\$		\$
Nouvelle-Ecosse...	128,471	2,451,849	82,659	1,783,230	21,696	612,250	1,674	19,161
Nouveau-Brunswick.....	69,530	1,565,038	36,986	825,827	17,436	581,894	1,436	17,525
Ile du Prince-Edouard.....	64,454	837,272	10,947	192,085	19,788	596,071	1,679	24,396
Québec y compris les-de-la-Madeleine.....	17,795	230,399	6,119	78,754	4,615	129,374	170	2,521
(Iles-de-la-Madeleine).....	15,808	200,357	5,232	64,116	4,055	113,970	170	2,521
Totaux....	280,250	5,084,558	136,711	2,879,896	63,535	1,919,589	4,959	63,603

A raison de 3,450 quintaux, les expéditions de chair de homard ont été bien au-dessous de celles propres à 1941.

RÉSULTATS DE LA MISE EN VALEUR DES PÊCHERIES FLUVIALES ET LACUSTRES

En 1942, la totalité des prises marchandes, dérivées des pêcheries fluviales et lacustres du Canada, s'est chiffrée à environ 828,400 quintaux, soit un déclin de près de 893,000 quintaux dans les déchargements par rapport à 1941. Toutefois, en ce qui concerne la valeur au débarquement, on signale une augmentation de quelque \$950,000 et, comme on l'a déjà fait observer l'accroissement en valeur marchande fut de \$1,175,000 à peu près. Dans toutes les pêcheries fluviales et lacustres, sauf au Youkon, on constate des augmentations en valeur.

Par province, les déchargements de poissons fluviaux et lacustres se décomposent comme suit:

	Quintaux
Nouveau-Brunswick	8,106
Québec	53,204
Ontario	263,780
Manitoba	359,353
Saskatchewan	81,802
Alberta	61,850
Youkon	283
Total	828,378

EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PÊCHE

Les produits de la pêche, expédiés du pays, pendant 1942, ont été évalués à un peu plus de \$51,907,000, soit \$8,943,800 en augmentation sur 1941 ou 21 pour cent à peu près. Par comparaison à 1939, année de paix en majeure partie, on constate un accroissement en valeur de plus de \$22,200,000 pour l'année dernière. Le gain de 1942 sur 1941 s'est fait sentir dans la valeur des expéditions sur les Etats-Unis et le Royaume-Uni, les exportations sur d'autres pays ayant accusé une diminution nette.

En ce qui concerne les exportations sur les Etats-Unis, la plus-value de l'année sous revue sur celle de 1941 s'est chiffrée à près de \$6,150,000 et, dans le cas du Royaume-Uni, à \$4,506,000. Les expéditions, effectuées ailleurs, ont accusé une régression de \$1,712,000.

Les trois principales catégories d'exportations de produits de la pêche sont: le poisson frais et frigorifié, le poisson en conserve et le poisson dans les états séché, saumuré et fumé. Dans chaque cas, les chiffres se sont révélés beaucoup plus importants que ceux propres à l'année antérieure: c'est ainsi que le poisson

frais et frigorifié a rapporté \$18,858,250, soit une plus-value de \$3,673,500; que le poisson en conserve a rapporté \$21,770,700, soit une augmentation de \$3,328,300; que le poisson dans les états séché, saumuré et fumé a rapporté \$7,299,900, soit une plus-value de \$1,414,700. Il va sans dire que les Etats-Unis achètent au Canada une quantité de poisson frais et frigorifié plusieurs fois supérieure à celle acquise par les autres pays importateurs ensemble. Tout le négoce exportateur de 1942 en ce produit, sauf un demi-million de dollars, a été effectué avec les Etats-Unis et les expéditions sur d'autres pays, surtout sur la Grande-Bretagne, ont accusé une régression. Ce sont le homard, le saumon, le flétan, le corégone, la morue et l'aiglefin qui ont surtout constitué le négoce en produits frais et congelés de la pêche.

Le gain, réalisé dans la valeur globale des produits séchés, saumurés et fumés de la pêche est de même attribuable au chiffre accru des affaires avec les Etats-Unis. Comme la chose se produit invariablement, les exportations de ces produits sur le Royaume-Uni se sont montrées relativement peu importantes, tout en rapportant, toutefois, un faible gain pécuniaire tandis que la valeur des expéditions sur les pays autres que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis a déchu d'environ \$500,000. D'autre part, les achats de produits de cette catégorie par les Etats-Unis ont surpassé ceux de 1941 de \$2,000,000 près.

En ce qui a trait aux conserves de poissons, mollusques et crustacés, l'augmentation, signalée cette année dans la valeur totale des exportations, est attribuable aux expéditions sur le Royaume-Uni. L'accroissement modéré, constaté dans les ventes aux Etats-Unis, fut plus que nullifié par la régression des ventes en divers autres pays mais le Canada a envoyé à la population britannique des quantités énormes de conserves de saumon et de hareng pendant l'année, à titre de mesure tendant à la poursuite de l'effort national de guerre. Les expéditions de conserves de poisson sur la Grande-Bretagne ont comporté une valeur de \$18,277,300 par comparaison à un peu moins de \$14,160,000 en 1941.

En sus des produits de ces trois principales catégories, il s'est aussi exporté l'année dernière d'autres denrées, dérivées de la pêche telles que la farine de poisson, l'huile de poisson, de baleine et de phoque et autres produits. A raison de \$1,084,400, la valeur des expéditions d'huile sur le Royaume-Uni a fourni une augmentation de plus de 100 pour cent mais, au chiffre de \$820,000, la valeur des expéditions sur les Etats-Unis a déchu de quelque 25 pour cent. Presque toutes les expéditions de farine furent acheminées sur les Etats-Unis.

PRODUCTION DU POISSON SÉCHÉ

Nombre de facteurs, nés de la guerre, se sont ligués en 1942 pour ralentir le processus d'accroissement du rendement de l'industrie du poisson séché, processus dont l'effet avait été si manifeste dans le cours des deux années antérieures. La production du poisson séché s'est chiffrée à 201,900 quintaux et celle du poisson séché sans arêtes, à 39,300 quintaux, en chiffres bruts en chaque cas, soit 241,300 quintaux en tout par comparaison à 282,500 quintaux, en chiffres bruts, en 1941. Le décroissement net est imputable à une réduction dans le rendement en poisson séché. La production du poisson sans arêtes a manifesté une augmentation de beaucoup plus d'un tiers, une condition qui peut être considérée comme résultant, dans une large mesure, des démarches entreprises par le ministère il y a déjà nombre d'années en vue de mettre à la portée des pêcheurs des diverses régions de la côte atlantique la connaissance des procédés d'industrialisation les mieux appropriés. Il convient de signaler ici que la côte atlantique est la seule région du Canada où se pratique l'industrie du poisson séché. Toutefois, s'il est vrai que le rendement global de l'industrie a accusé un déclin en 1942, il n'en reste pas moins qu'on constate une augmentation substantielle dans la valeur de ce rendement. En effet, dans l'ensemble, la valeur du rendement s'est chiffrée à \$2,944,460 à peu près, soit une augmentation de

plus de \$409,400. La moyenne de la valeur du poisson séché a été de \$11 le quintal, contre \$8.40 en 1941 et dans le cas du poisson sans arêtes la moyenne de la valeur est passée de \$14.10 le quintal en 1941, à \$18.40.

Les tableaux suivants donnent, par province, la production et la valeur marchande du poisson séché et du poisson sans arêtes, respectivement, dans le cours des deux dernières années civiles ainsi que le rendement et la valeur des deux produits combinés:

PRODUCTION DU POISSON SÉCHÉ

	1942		1941	
	Qtx	Valeur mar- chande	Qtx	Valeur mar- chande
		\$		\$
Nouvelle-Ecosse.....	109,699	1,181,425	163,570	1,359,888
Nouveau-Brunswick.....	22,094	253,120	23,957	197,427
Ile du Prince-Edouard.....	6,293	55,032	1,868	13,991
Québec.....	63,887	730,878	64,685	566,311
	201,973	2,220,455	254,080	2,137,617

PRODUCTION DU POISSON SANS ARÊTES

	1942		1941	
	Qtx	Valeur mar- chande	Qtx	Valeur mar- chande
		\$		\$
Nouvelle-Ecosse.....	30,096	577,299	26,131	371,512
Nouveau-Brunswick.....	3,775	70,351	1,393	18,307
Ile du Prince-Edouard.....	715	14,310	92	1,100
Québec.....	4,789	62,044	849	10,443
	39,365	724,004	28,464	401,362

PRODUCTION GLOBALE DU POISSON SÉCHÉ ET SANS ARÊTES

	1942		1941	
	Qtx	Valeur mar- chande	Qtx	Valeur mar- chande
		\$		\$
	241,338	2,944,459	282,544	2,538,979

PRIME À LA PÊCHE

Les montants de prime à la pêche, appliqués à la côte atlantique pendant la campagne de pêche de 1942, se sont totalisés à \$159,930.60 et les bénéficiaires de cette prime furent les propriétaires et les équipages de 668 navires et de 8,859 barques. Les propriétaires de navires et les 3,216 pêcheurs sur navire se sont partagés la somme de \$37,854.90 et les propriétaires de barques et les pêcheurs en barque, ces derniers au nombre de 15,102, la somme de \$122,075.70. En Nouvelle-Ecosse, la totalité des primes versées s'est montée à \$75,249; au Nouveau-Brunswick, à \$21,220; dans l'Ile du Prince-Edouard, à \$9,596.80 et en Québec, à \$53,864.80.

Le versement de la prime à la pêche s'opère par application de la "Loi portant Encouragement à la Mise en Valeur des Pêcheries Maritimes et à la Construction des Navires de Pêche". La prime est versée chaque année en vertu de cette loi opérante mais d'année en année il se produit de légères variations dans le régime de distribution du montant affecté à cette fin, selon le nombre de pêcheurs et d'unités admissibles à la prime. En ce qui concerne la campagne de pêche de 1942, la répartition de cette somme s'est effectuée sur la base suivante: (1) aux propriétaires de navires admissibles à la prime: \$1.00 par tonneau de registre, le versement au propriétaire d'un navire quelconque ne devant pas excéder \$80.00; (2) aux pêcheurs sur navire admissibles à la prime: \$8.00 chacun; (3) aux propriétaires de barques d'une mensuration inférieure à 12 pieds de quille: \$1.00 par barque; (4) aux pêcheurs en barque, admissibles à la prime: \$7.50 chacun.

Le tableau suivant donne les particularités relatives à la distribution de la prime l'année dernière:

1942-43

Provinces et comtés	Nom- bre de bar- ques	Nom- bre de pê- cheurs	Montants	Nom- bre de na- vires	Ton- nes	Ton- nage moyen	Nom- bre de pê- cheurs	Montants	Montants totaux
<i>Nouvelle-Écosse—</i>									
Annapolis.....	150	242	1,965 00						1,965 00
Antigonish.....	107	160	1,307 00						1,307 00
Cap Breton.....	200	326	2,645 00	43	642	15	166	1,969 60	4,614 60
Cumberland.....	3	3	25 50						25 50
Digby.....	273	467	3,775 50	38	512	14	82	1,168 00	4,943 50
Guysborough.....	441	680	5,541 00	36	461	12	102	1,277 00	6,818 00
Halifax.....	623	802	6,636 30	25	483	20	179	1,910 80	8,547 10
Inverness.....	207	527	4,159 30	8	87	11	46	454 40	4,613 70
Kings.....	56	65	543 50						543 50
Lunenburg.....	574	687	5,727 60	53	3,014	57	947	10,586 70	16,313 30
Pictou.....	22	35	284 50						284 50
Queens.....	135	204	1,664 90	10	109	11	31	357 00	2,021 90
Richmond.....	322	594	4,776 20	10	125	12	34	396 40	5,172 60
Shelburne.....	526	823	6,698 30	95	1,467	16	329	4,098 60	10,796 90
Victoria.....	229	343	2,801 40	15	195	13	60	674 50	3,475 90
Yarmouth.....	83	157	1,260 50	68	923	14	203	2,546 50	3,806 00
Totaux.....	3,591	6,115	49,811 50	401	8,013	20	2,179	24,437 50	75,249 00
<i>Nouveau-Brunswick—</i>									
Charlotte.....	176	330	2,642 40	18	234	13	53	657 90	3,300 30
Gloucester.....	473	862	6,933 70	123	2,333	19	526	6,538 70	13,472 40
Kent.....	160	265	2,147 00	16	178	11	31	426 00	2,573 00
Northumberland.....	30	70	554 70	21	227	11	50	626 70	1,181 40
Restigouche.....	5	8	65 00						65 00
St Jean.....	11	16	131 00						131 00
Westmoreland.....	32	62	496 90						496 90
Totaux.....	887	1,613	12,970 70	178	2,972	17	660	8,249 30	21,220 00
<i>Ile-du-Prince-Edouard—</i>									
Kings.....	246	352	2,885 50						2,885 50
Prince.....	346	594	4,797 20	1	12	12	2	28 00	4,825 20
Queens.....	132	234	1,886 10						1,886 10
Totaux.....	724	1,180	9,568 80	1	12	12	2	28 00	9,596 80
<i>Québec—</i>									
Bonaventure.....	377	707	5,672 90	19	232	13	72	807 90	6,480 80
Gaspé.....	2,055	4,029	32,263 00	69	909	13	303	3,332 20	35,595 20
Matane.....	89	146	1,183 70						1,183 70
Saguenay.....	776	1,313	10,605 10						10,605 10
Totaux.....	3,297	6,195	49,724 60	88	1,141	13	375	4,140 10	53,864 80
Total général.....	8,859	15,103	122,075 70	668	12,143	19	3,216	37,854 90	159,930 60

NOTE.—Un certain nombre de réclamations tardives au montant de \$5,264.20, figurant au relevé ci-dessus, se rapportent à la campagne de pêche de 1941. Comme la base de liquidation pour 1941 différerait de celle de 1942, un certain nombre des chiffres apparaissant dans les colonnes "Montants", ci-dessus, ne concordent pas avec le nombre des réclamations liquidées.

RECETTES EN PROVENANCE DE LA CHASSE DES PHOQUES À FOURRURE

Les recettes nettes dont le Canada a bénéficié à même la fourrure de phoque en l'année financière 1942-43 se sont chiffrées à \$212,131.35, montant qui a représenté quinze pour cent, à l'actif du Canada, sur la valeur des peaux de phoque à fourrure réalisées par le gouvernement des Etats-Unis à l'archipel de Pribiloff. Il n'y a pas eu d'opérations de chasse de phoques à fourrure en 1942-43, de sorte que les peaux, dont une part de la valeur a été portée au crédit du Canada pour l'année sous revue, proviennent toutes ou presque toutes des opérations de chasse de 1941. Par application du Traité relatif à la Chasse Pélagique des Phoques à Fourrure, traité qui devint inopérant en la dernière moitié de 1941 et qui a été remplacé par un accord provisoire de même portée entre le Canada et les Etats-Unis, le Canada avait droit à quinze pour cent en nombre et en valeur de la production annuelle en peaux de phoque à fourrure réalisées à l'archipel Pribiloff et aux environs, là où aux termes du traité la chasse des phoques ne pouvait être pratiquée que par les Etats-Unis. Pendant la majeure partie de la durée du traité (1911-1941) le Canada revendiqua en espèces sa part aux Etats-Unis mais, dans les derniers temps, il l'avait réclamé en nature. Pendant quelques années à la suite de ce mode de partage, les peaux, attribuées au Canada, furent industrialisées, teintées et vendues en Grande-Bretagne mais subséquemment, tout en continuant de faire traiter les peaux à Londres, le Canada en avait effectué les ventes aux enchères à Montréal. Les recettes, propres à 1941-42, ont consisté en partie en versements pécuniaires provenant des Etats-Unis mais, dans une bien plus large part, soit \$202,700, en espèces, dérivées de la vente de 5,247 peaux aux enchères de Montréal. Les versements, en provenance de Washington, à raison d'un peu plus de \$9,000, constituèrent le pourcentage revenant au Canada sur le produit net de la vente par les Etats-Unis de 8,080 peaux aux enchères de Saint-Louis, Mo., un important centre de négoce en fourrures.

Par comparaison aux recettes de l'année antérieure, on constate un décroissement de \$113,000 sur celles de 1942-43. Cette diminution s'explique par le fait que le nombre de fourrures manutentionnées fut moindre qu'en cette année-là. Le prix moyen à la peau s'est accru. Le prix moyen aux enchères de Montréal en 1942-43, appliqué aux peaux vendues pour le compte du gouvernement, fut de \$37.35, ce qui fut légèrement plus de \$7.00 au-dessus de la moyenne en cours l'année d'avant.

Comme on l'a déjà signalé, le Traité relatif à la Chasse Pélagique des Phoques à Fourrure, qui avait été conclu quarante ans auparavant par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie et le Japon, a cessé d'être opérant à la fin de 1941. Le gouvernement du Japon avait manifesté en 1940 son intention d'y renoncer. Aux termes de ce traité, toutes les opérations de chasse au phoque à fourrure furent interdites dans les eaux américaines du Pacifique septentrional, sauf à l'égard de certains autochtones et les autorités des Etats-Unis furent déclarées les seules à pouvoir pratiquer la chasse des phoques à fourrure, sur les îlots rocheux fréquentés par ces mammifères pennipèdes marins. Aux termes du traité en question, le Canada se vit attribuer quinze pour cent des prises annuelles réalisées par les Etats-Unis aussi bien qu'un droit de partage à même les peaux recueillies sur le versant oriental du Pacifique septentrional par le Japon et la Russie. Les recettes, réalisées par le Canada en 1941-42 à même la fourrure de phoque, comportèrent certains versements en provenance du Japon mais, en ce qui concerne la Russie, le traité était inopérant depuis déjà quelques années avant son abrogation formelle.

L'accord provisoire, conclu entre le Canada et les Etats-Unis en vue de réglementer la chasse des phoques à fourrure en l'archipel Pribiloff et en d'autres régions nord-américaines, est devenu exécutoire à partir de juin 1942. La seule différence importante entre les termes que comporte ce dernier accord et

ceux de l'ancien traité, en ce qui concerne le Canada, consiste en ce que le Canada a maintenant droit à vingt pour cent des prises annuelles en peaux au lieu de quinze pour cent. Les opérations de chasse continueront à être exclusivement exercées par le gouvernement des Etats-Unis et la chasse des phoques sera interdite, sauf aux Indiens et autres autochtones, vivant sur les côtes contiguës aux eaux ressortissant au traité.

PISCICULTURE

Pendant 1942, le ministère a poursuivi ses opérations piscicoles en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en l'Île-du-Prince-Edouard où l'administration des pêcheries ressortit aux autorités fédérales ou, dans une large mesure, à la compétence de ces dernières. Le ministère ne s'est livré qu'à la propagation des plus importants poissons comestibles et sportifs fluviaux, lacustres et anadromes. Treize écloseries de poisson ont été mises en exploitation en sus de 6 stations d'incubation et d'élevage, 6 étangs-viviers à saumon et plusieurs stations de cueillette d'œufs. Le rendement global de ces établissements s'est chiffré pour l'année sous revue à 32,523,000 produits. On trouvera à l'Annexe N° 3 d'autres données sur le rendement ainsi que diverses particularités sur les travaux de pisciculture.

COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES — 1942

Tel qu'arrêté au traité en date du 29 janvier 1937 entre le Canada et les Etats-Unis, la Commission Internationale des Pêcheries a poursuivi en 1942 la réglementation de la pêche de flétan du Pacifique et les recherches sur cette pêche et les peuplements de flétan, recherches dont les conclusions servent à l'établissement de cette réglementation.

La commission a tenu des réunions à Vancouver le 14 avril et à Seattle, les 10, 11 et 12 décembre. Dans le cours de ces réunions les résultats des recherches ont été compulsés et les questions ayant trait à la réglementation ont été étudiées.

Comme par le passé, la commission s'est tenue en contact étroit avec l'industrie des pêches. Le 11 décembre, la commission se joignit à Seattle avec l'Office de la Conférence, composé de représentants des flotilles de pêche au flétan de l'Alaska, de la Colombie canadienne et de Washington. L'effet de la réglementation sur la condition des peuplements de flétan a été l'objet d'une étude approfondie et des propositions en vue de la réglementation de la pêche en 1943 ont été formulées.

De nouveaux règlements de pêche au flétan ont été édictés le 25 mars. Ces règlements diffèrent sous certains aspects de ceux de l'année antérieure. C'est ainsi qu'ils mirent fin à la saison prohibée hivernale et fixèrent l'ouverture de la saison de pêche à minuit le 15 avril, soit quinze jours plus tard qu'en 1941, tout en prolongeant la limite de pêche de 22,700,000 livres, établie pour la Zone N° 2, mais en portant de 26,300,000 à 26,800,000 livres la limite de capture dans la Zone N° 3, où la population de flétan continuait à manifester un accroissement incontestable. Au surplus, à la lumière des cartes de pêche les plus récemment dressées et imprimées, il fut procédé par ces mêmes règlements à un nouveau tracé de plusieurs des lignes de démarcation de pêche mais sans changement bien marqué en localisation. Enfin, en vue de faciliter la pratique de la police de pêche en mer sur les lieux, sis à proximité des fonds recherchés par les flétans, ils rendirent la patente de pêche d'un navire quelconque non-valable pour la possession de flétan dans toute région autre que celle pour laquelle la patente était validée, si le navire avait des engins amorcés à bord, sauf dans les environs immédiats de la ligne de démarcation entre les Zones N° 2 et 3.

La campagne de pêche commença dans toutes les régions le 16 avril, soit quinze jours plus tard qu'en 1941. La limite de capture de la Zone N° 2 fut

atteinte et les Zones 1 et 2 comportant tous les fonds, sis au sud du Cap Spencer, Alaska, furent fermées à la pêche du flétan à minuit, le 29 juin, soit un jour plus tôt qu'en l'année antérieure. La limite de capture de la Zone 3 fut aussi atteinte et les Zones 3 et 4, y compris tous les fonds, sis au nord et à l'ouest du cap Spencer, furent fermées à la pêche à minuit le 25 septembre, soit onze jours plus tard qu'en 1941. Les permis relatifs à la possession du flétan capturé fortuitement dans le cours de la pêche d'autres espèces dans les Zones 1 et 2, après la clôture de la pêche du flétan, devinrent non-valables à minuit le 15 octobre, soit vingt jours après la fermeture des Zones 3 et 4.

Le délaissement du régime des restrictions volontairement apportées à la pratique de la pêche et grâce auquel les flottilles de pêche répartissaient depuis plusieurs années déjà leurs déchargements sur une période plus étendue de l'année, a eu pour effet d'abréger la campagne de pêche dans les Zones 2 et 3. La cessation de ce régime fut dans une certaine mesure contre-balancée par la compression des armements à la pêche, par les restrictions navales appliquées à la conduite de la pêche dans la Zone 3 et par une suspension provisoire de capture du flétan sur certains des bancs les plus productifs de la Zone 2.

Les prises constatées de flétan sur la côte du Pacifique se sont totalisées en 1942 à 50,386,000 livres. Sur cette quantité, 286,000 livres furent réalisées en la Zone 1, sise au sud du port Willapa, Washington; 23,228,000 livres en la Zone 2, sise entre le port Willapa et le cap Spencer, Alaska, et 26,872,200 livres en la Zone 3, comprise entre le cap Spencer et les îles Aléoutiennes. Aucune exploitation de pêche n'a été effectuée dans la Zone 4, qui embrasse la région des îles Aléoutiennes et la mer de Béring. Dans la Zone 2, les prises comportèrent 527,000 livres déchargées par des bateaux porteurs de lignes stationnaires et autorisés à garder les flétans capturés fortuitement dans la pratique de la pêche d'autres espèces après la fermeture de l'aire à la pêche du flétan.

La conduite de recherches scientifiques, nécessaires à l'accomplissement de l'accord, a été poursuivie par le personnel de la Commission autant que les conditions de guerre l'ont permis. Des données courantes en biologie et en statistique, servant à faire ressortir les changements qui se produisent dans les peuplements de flétan par suite de la réglementation et à constituer une base solide pour la mise en valeur rationnelle de la pêcherie, ont été recueillies et analysées. La recherche de données biologiques en mer a nécessité la mise en service de navires propres à ce travail.

L'abondance du flétan, telle qu'indiquée par le rendement par unité de travail de pêche, s'est caractérisée par une augmentation pendant l'année. L'analyse des données statistiques de pêche témoigne que la production par unité d'engin dans la Zone 3 a été de 131 livres, soit 8 pour cent plus considérable qu'en l'année antérieure et de 103 pour cent de plus qu'en 1930. Dans la Zone 2, le rendement par unité d'engin a été de 64 livres, soit 5 pour cent de plus qu'en 1941 et 83 pour cent au-dessus du niveau de 1930 mais encore inférieur à 1938.

Les changements marqués, qui se sont produits dans la confection des engins de pêche, par suite de la carence en fibres végétales à cordage utilisées avant la guerre, a nécessité la conduite de recherches sur l'efficacité des unités d'engin actuelles par rapport à celles d'avant guerre. Les résultats préliminaires de ces recherches ont été utilisés pour la normalisation de l'unité d'engin de 1942. Toutefois, jusqu'au parachèvement de ces recherches, les valeurs de 1942 relatives au rendement par unité d'engin ne pourront pas être considérées comme définitives.

Aucune nouvelle expérience de marquage n'a été entreprise mais nombre de flétans marqués ont été recapturés à même les opérations pratiquées dans les années antécédentes. Les migrations de ces poissons concordaient avec celles des poissons repêchés à même les opérations de marquage antérieurement conduites.

L'étude des changements, qui ont lieu dans la composition des peuplements de flétans adultes par suite de la réglementation, a été poursuivie par la pratique

de mensurations de poissons faisant partie des prises marchandes. Environ 24,000 flétans, provenant de sorties de pêche caractéristiques dans la Zone 2, ont été mesurés et 8,000, en provenance de sorties en la Zone 3. Toutes ces mensurations ont été opérées à même des déchargements effectués à Seattle. Des données pour l'étude des changements, se produisant dans la composition des âges des poissons des divers peuplements, ont été obtenues à même ces sorties de pêche.

L'analyse des mensurations de poissons marchands a servi à confirmer les constatations antérieures, à savoir que les flétans, parvenus à la taille de poissons en maturité, sont aujourd'hui très abondants dans la Zone 3 mais seulement encore en quantités modérées dans la Zone 2. Les mensurations des poissons, originaires de la Zone 2, se sont pour la cinquième année consécutive révélées insusceptibles d'apporter un témoignage concluant d'un accroissement sensible quelconque dans le nombre de poissons parvenus à la taille de maturité. Elles ont, toutefois, servi à démontrer que les poissons de petite taille, non encore parvenus à maturité, s'engageaient dans la pêcherie en plus grand nombre que dans le cours des dernières années. Une pareille augmentation dans le nombre de poissons de petite taille avait été du reste escomptée attendu que la production du frai avait été exceptionnellement abondante en l'hiver de 1936-37 et que les jeunes, originaires de chaque ponte, apparaissent pour la première fois dans la pêcherie en quantités appréciables dans la sixième année de leur vie.

On a poursuivi, autant que l'a permis la conduite d'autres travaux, les recherches relatives aux transformations, se produisant dans la composition des âges des poissons de peuplements marchands, et qui avaient été entreprises en 1941 en vue de déterminer l'époque exacte où surviennent ces changements dans les populations de flétans et de cette manière les causes qui les amènent. Par suite de l'exiguité de la base actuelle de travail, il faudra plusieurs années d'observations pour assembler assez de données en vue de l'élucidation de ce problème. Il a été de nouveau procédé à des recherches quantitatives sur la production du frai dans la Zone 2, ce qui constitue le procédé le mieux approprié en vue de la détermination des changements qui se produisent dans les conditions de la fraie au fur et à mesure où ils surviennent.

Un navire a été affrété et mis en service dans ce but, depuis le 2 décembre 1941 jusqu'au 28 février 1942 et les recherches ont été conduites à travers toute l'importante région de ponte, sise dans les environs du cap Saint-Jacques, en Colombie canadienne. Dans le cours de la période des opérations, 344 traits quantitatifs de filet ont été effectués en 131 stations en vue d'y déterminer l'abondance en œufs et en larves. Des prélèvements d'eau ont aussi été pratiqués en quinze stations en vue de se rendre compte des conditions hydrologiques et biologiques des eaux d'où furent extraits les œufs et les larves. Des travaux de même ordre furent aussi entrepris en décembre avancé de 1942.

Les données, recueillies pendant l'hiver de 1941-42 en vue de la détermination de la production du frai, se sont révélées moins probantes que d'habitude par suite d'une période de température défavorable qui a eu pour effet d'empêcher la pratique de traits de filet pendant une durée de deux semaines au plus fort de la saison de la fraie. Cet état de choses a rendu plus ardue et moins susceptible de confiance la comparaison des résultats avec ceux des années antérieures. Il ressort des résultats acquis de bonne heure et tard dans la saison de la fraie que la production des œufs a été à peu près la même que celle de l'hiver antérieur.

Les recherches biologiques et statistiques de la commission ont servi à démontrer l'existence de relations définies et compréhensives entre l'intensité de la pêche, l'abondance du flétan et l'importance des prises. Elles servent à rendre compte de la nature et de l'ampleur des changements qui se produisent dans ces facteurs. Elles témoignent que les prises actuelles sont quantitativement aussi massives qu'il est possible d'en permettre l'effectuation sans porter atteinte aux peuplements en partie reconstitués et sans compromettre le rendement de la

pêche à venir. Enfin, elles démontrent que la continuation de la réglementation sur la base rationnelle établie est essentielle pour assurer le maximum de rendement en flétan pendant les quelques années prochaines et pour permettre la réalisation de ce rendement avec le minimum de dépenses, de main-d'œuvre et de matériel de pêche.

Les membres de la commission furent: MM. L. W. Patmore, de Victoria, C.-B., et A. J. Whitmore, du ministère des Pêcheries, à Ottawa, Ont., pour le Canada; et E. W. Allen, de Seattle, Washington, et C. E. Jackson, du Service des Poissons et des Animaux Sauvages des Etats-Unis, de Washington, D.C., pour les Etats-Unis. En 1942, les attributions de président furent exercées par M. Allen et celles de secrétaire, par M. Patmore.

COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES DE SAUMON DU PACIFIQUE

La campagne de 1942 a été la cinquième depuis le début des travaux de la commission en l'automne de 1937. Jusqu'à la clôture de la huitième année, la commission se livrera à des recherches, à l'enlèvement ou démolition des obstructions et à la mise au point de procédés de nature à favoriser la multiplication des saumons.

En 1942, la commission s'est réunie, du 14 au 16 avril, à Vancouver; du 31 août au 2 septembre, à Vancouver; le 7 décembre, à Victoria. Pendant l'année, il ne s'est produit aucun changement dans le personnel de direction ou d'administration de la commission. Le président en fut Tom Reid, M.P., de New-Westminster, C.B.; les membres en furent: Charles E. Jackson, du Service des Poissons et des Animaux Sauvages des Etats-Unis; A. J. Whitmore, du ministère des Pêcheries, à Ottawa; B. M. Brennan, de Seattle, Washington; A. L. Hager, de Vancouver; et Edward W. Allen, de Seattle, secrétaire.

Pendant 1942, la commission a ressenti la nécessité de consacrer une attention accrue à trois des catégories de travaux qu'elle a entreprises. Il faudra recueillir plus de données statistiques complètes en vue de répartir les prises et de formuler des règlements appropriés. Après la réglementation, la reconstitution des secteurs dépeuplés du bassin du fleuve Fraser, tel le secteur Quesnel, sera pour la commission le problème à aborder. Une troisième question dont la solution a été provisoirement différée par suite de la nécessité qui s'impose de résoudre le problème que suscite l'obstruction de Hell's Gate, consiste dans une mise au point plus compréhensive et plus scientifique des populations de géniteurs. Ce travail devra être exécuté au premier moment favorable afin de pouvoir avoir à sa portée un registre normalisé et exact des effets de la réglementation.

Pendant 1942, l'attention s'est de nouveau orientée sur l'obstruction de Hell's Gate. On se rappellera qu'il s'est produit en 1941 une forte mortalité en certaines périodes où le débit de l'eau était insuffisant pour permettre aux poissons de franchir cet obstacle; ces périodes d'étiage furent signalées par intervalles depuis les derniers jours de juillet jusque vers la fin de la migration du saumon rouge. La survenance d'une crue de brève durée vers le 1er septembre permit à la majeure part des géniteurs de la remontée saisonnière migratrice d'atteindre les frayères du cours supérieur du fleuve; les contingents de cette migration ascendante se sont révélés d'une grande importance numérique en certaines régions.

On savait depuis longtemps que la remontée des saumons géniteurs était retardée en divers endroits du fleuve, surtout à Hell's Gate. En 1938, 1939 et 1940, la commission s'est par elle-même rendu compte de l'existence de ces retards sans, toutefois pouvoir s'assurer si les migrants poursuivaient ou non leur route à une date ultérieure. Il manquait les données nécessaires pour témoigner de la mortalité qui en résultait. En 1941, ce fait fut établi d'une

façon concluante par la commission qui orienta ses travaux sur la pratique d'un plan approprié de marquage avec application d'une nouvelle technique à l'interprétation des résultats. C'est ainsi que la commission parvint à constater la très haute mortalité qui se produisait chez les poissons dont l'ascension se trouvait différée et à exposer comment ces retards influaient sur les saumons de races diverses qui avaient à franchir Hell's Gate aux époques d'étiage.

Il fut immédiatement procédé à l'adoption de mesures remédiatrices. En fait, avant l'achèvement des recherches, des moyens d'action avaient été mis en œuvre. Dans l'accomplissement de cette tâche, il fallait nécessairement escompter des délais par suite de l'importance des travaux de génie qui ont amené la transformation durable des abords ou des conditions de la gorge. Pour obvier d'une façon immédiate et aussi efficacement que possible aux inconvénients résultant de ces délais dans la remontée, il fut résolu de pratiquer une échelle à poissons de petites dimensions à travers l'assise rocheuse bordant l'obstruction sur la berge orientale. Les embouchures de cette échelle ne purent pas être disposées de façon à répondre à l'infranchissabilité de toutes les parties du fleuve à cet endroit ni être confectionnées de façon à répondre à tous les degrés d'étiage ou à toutes quantités escomptées de saumons migrateurs. Ce dispositif de franchissement ne constitue donc tout au plus qu'une solution provisoire.

Quoiqu'il en soit, il a été présenté aux deux gouvernements un rapport préconisant sa construction. Mais même avec cette recommandation, les crédits voulus n'ont pas pu être mis à la disposition de la commission assez tôt pour permettre la construction du dispositif pendant la période d'étiage qui suivit la remontée de 1941. Ce travail fut, toutefois, entrepris au début de la période d'étiage de l'automne de 1942 et il fut parachevé en cette année-là pour la remontée de 1943.

La majeure part des migrants de 1942 s'orientèrent en direction des eaux du bassin de la Shuswap et leur remontée s'est montrée la plus abondante qui ait été signalée en ces dernières années, ayant été une recurrence de l'année dominante du cycle biologique de quatre ans qui s'y est reconstitué peu à peu depuis la décade 1930. Il a été jugé impérieux d'appliquer des moyens d'action propres à assurer le cours de cette remontée migratrice pour le cas où la rivière deviendrait impassable pendant sa progression au delà de Hell's Gate. La tranchée provisoire pratiquée dans le roc ne put être achevée en temps. Comme au cas d'un arrêt prolongé, une forte mortalité aurait pu s'ensuivre, la commission a avisé aux moyens d'assurer la survie des œufs de poissons retenus au pied de l'obstacle et de transporter les poissons au delà de l'obstacle. On décida en fin de compte de capturer les poissons dans le tourbillon qui se forme au pied de l'obstruction sur la berge orientale. Un filet de grande dimensions à fermeture fut donc mis en service à l'aide d'une grue. Les poissons ainsi capturés furent déversés dans un réservoir et acheminés par un conduit jusqu'à un endroit sis à 750 pieds en aval. C'est un procédé, susceptible d'une grande efficacité dans la manutention de contingents massifs de saumons rouges mais qui ne saurait l'être autant lorsque les poissons sont peu agroupés. Assurément, seule une faible fraction de la migration totale put être ainsi manutentionnée. L'appareillage était prêt à fonctionner avant que la remontée fût à son maximum.

En même temps, fut conduite une autre opération importante de marquage, plus de 8,000 marques ayant été appliquées. Cette opération fut effectuée en vue d'une nouvelle épreuve des limites supérieures de l'obstruction et afin de déterminer s'il existait ou non des différences possibles entre deux rives opposées du fleuve, susceptibles de nécessiter l'application de mesure remédiatrices sur les deux rives.

Le marquage fut aussi pratiqué en vue d'établir un registre des mortalités provoquées, surtout dans le cas d'une brève période d'arrêt. Il est manifeste qu'en 1941 la période de retardement fut exceptionnellement prolongée de sorte

qu'on est en droit de se demander si en cela l'année ne s'est pas révélée tout à fait exceptionnelle. La nécessité se fit donc vivement sentir d'une épreuve en vue de s'assurer si les mortalités étaient ou non provoquées par une période moyenne ou une brève période de plans d'eau impraticables. Grâce à la technique mise au point, cette donnée a pu être acquise.

Par bonheur, tant pour la remontée des poissons que pour la pratique de l'épreuve voulue, le fleuve en vint rapidement aux plans d'eau auxquels se produit le retardement. Selon l'indicateur du niveau d'eau, il n'est resté que 28 jours entre 40 et 25 pieds et il était au 1er septembre au-dessous des plans d'eau périlleux. La grande remontée migratrice des poissons à destination de Shuswap est passée sans encombres, mais la majeure part subséquemment au 15 septembre, et une migration ascendante en direction du bassin de Stellako s'est produite de bonne heure en septembre. Les appareils de pêche et le conduit, tout en étant prêts à être utilisés avant le maximum de la remontée, ne le furent que très peu de sorte que leur efficacité reste à être déterminée par l'usage.

En conséquence, en 1942, les mortalités dans le cours d'une brève période de retardement, ont été déterminées, une importante remontée migratrice ininterrompue en direction d'une localité de premier ordre, a été l'objet d'observations et les conditions à améliorer ont donné lieu à une étude plus approfondie.

Les données aujourd'hui disponibles peuvent être analysées en détail mais jusqu'ici elles ont servi à indiquer un pourcentage élevé de mortalité chez les poissons de la faible remontée qui est survenue à l'époque du retardement. Ce pourcentage s'est accru avec la prolongation du retardement. Le retardement a commencé considérablement avant le niveau de 40 pieds et le pourcentage de mortalité s'accrut graduellement mais sans brusquerie après douze jours, ou à peu près, de retardement. Il faudra qu'il soit procédé à une analyse minutieuse de ces données avant qu'on puisse en tirer partie sans réserve.

Les poissons, marqués sur les rivières Adams et Little, servirent à témoigner que les poissons précoces d'une remontée quelconque mettent moins de temps à remonter et passent une plus longue période de temps dans les frayères avant leur mort que les poissons de migration tardive. En fait, à la fin de la remontée, il était difficile de comprendre comment un retardement quelconque pouvait être supporté sans entraîner la mort avant l'arrivée aux frayères ou avant la fraie. Dans l'affirmative, on peut escompter que les résultats du retardement varieront non seulement avec l'époque de l'année où l'arrêt se produit mais aussi avec la race migrante, voire même avec les poissons précoces ou tardifs de la même race. Il peut, en fait, valoir la peine d'entreprendre des recherches pour s'assurer si les races de migration ascendante précoce ne sont pas plus gravement éprouvées que celles de migration tardive parce que l'obstacle survient généralement vers la mi-saison et ainsi influerait sur les tout derniers contingents d'une part et sur les tout premiers contingents d'autre part, avec divergences correspondantes dans les résultats. Pendant l'année, des observations minutieuses furent faites des approches de Hell's Gate et un modèle d'échelle de un à cinquante fut mis au point à l'université de Washington où furent localisés les moyens disponibles les plus à la portée pour l'exécution de ce travail. Le modèle fut construit et mis à l'épreuve sous la surveillance de M. Milo C. Bell, ingénieur-chef de la commission, par les professeurs E. S. Pretious, de l'université de la Colombie Britannique et par Walter Hiltner, de l'université de Washington avec les directives et l'aide du professeur C. W. Harris, de cette dernière institution.

Comme suite aux épreuves conduites à l'aide de ce modèle et des études approfondies faites autrement, on escompte pouvoir formuler des propositions aux deux gouvernements canadien étasunien en vue de la mise en application de mesures remédiatrices complètes et durables.

Les opérations de marquage furent aussi poursuivies à Sooke, à l'extrémité méridionale de l'île Vancouver. Un total de 1,802 saumons rouges furent marqués avec un retour de 41 pour 100 des individus marqués. Pour les cinq dernières années, les résultats se sont décomposés comme suit:

Années	Nombre de poissons marqués	Nombre de poissons repêchés	Pourcen- tage des poissons repêchés
1938.....	980	431	44
1939.....	1,051	547	51
1940.....	930	417	45
1941.....	849	485	58
1942.....	1,802	735	41

Il est intéressant d'observer l'alternance des faibles retours dans les années paires avec les retours élevés propres aux années impaires. Les années impaires sont celles pendant lesquelles les saumons roses sont abondants.

Le plan des travaux de la commission fut conduit comme d'habitude. La numération des migrants, tant adultes que jeunes, a été poursuivie au lac Cultus. Les données statistiques relatives aux prises commerciales, furent recueillies par des observateurs en service dans les conserveries qui rassemblèrent des données biologiques. Les approximations relatives aux échappées de géniteurs furent établies par des observateurs en service sur les cours d'eau concurremment avec le travail de recouvrement des marques, etc. Les études dans l'arrondissement de Quesnel furent entreprises en vue de déterminer les procédés de reconstitution à appliquer le plus tôt possible.

La commission se trouve maintenant en face de la tâche qui s'impose de rédiger des comptes rendus scientifiques à même la grande masse de données déjà disponibles. Il va falloir se consacrer particulièrement à cette entreprise au premier moment, à titre de travail adjonctif au plan actuel de travail du personnel scientifique.

D. B. FINN,
Sous-ministre des Pêcheries.

ANNEXE N° 1

**RAPPORT DU COLONEL A. L. BARRY, SURINTENDANT-CHEF DE
PÊCHE, DIVISION DE L'EST, POUR L'ANNÉE
CIVILE 1942***

La totalité des déchargements de poissons, mollusques et crustacés, opérés dans la Division pendant 1942, accuse une diminution de plus de 20,000,000 de livres par rapport à 1941 mais on signale une augmentation de plus de \$3,000,000 dans la valeur globale au débarquement. Les prises, propres à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, décreurent tandis que celles de l'Ile du Prince-Edouard et des Iles-de-la-Madeleine se sont accrues.

La quantité totale de poissons, mollusques et crustacés déchargée s'est chiffrée à environ 475,022,000 livres d'une valeur de \$14,134,000 au débarquement contre environ 496,000,000 de livres, d'une valeur de \$10,935,000 au débarquement en 1941.

PÊCHE DE LA MORUE

Les déchargements de morue ont décréu de plus de 9,000,000 de livres par rapport à l'année antérieure. Une régression de plus de 10,000,000 de livres s'est produite en Nouvelle-Ecosse avec une autre diminution de plus de 700,000 de livres en l'Ile du Prince-Edouard. Ces régressions furent compensées dans une certaine mesure mais non très sensiblement, par des accroissements au Nouveau-Brunswick et aux Iles-de-la-Madeleine.

La quantité globale de morue déchargée s'est chiffrée à 147,415,000 livres d'une valeur de \$4,190,000 au débarquement contre 157,215,000 livres et \$3,115,000 en 1941.

PÊCHE DU HOMARD

On signale une augmentation de 119,000 livres dans les prises de homard avec accroissement de \$966,000 dans la valeur au débarquement. Les prises de la Nouvelle-Ecosse ont décréu de 1,226,000 livres mais cette régression a été largement compensée par un accroissement de 1,068,000 livres au Nouveau-Brunswick. En l'Ile du Prince-Edouard, on signale une augmentation de 450,000 livres mais les prises décreurent de 173,000 livres aux Iles-de-la-Madeleine. (Figurent par province dans le rapport du sous-ministre qui précède les chiffres relatifs aux prises de homard, au rendement en conserves du homard et aux expéditions de homard en carapace pour 1942.)

PÊCHE DE L'AIGLEFIN

Un fléchissement d'environ 2,000,000 de livres s'est fait sentir dans les prises d'aiglefin. En Nouvelle-Ecosse, où fut opérée la majeure part des déchargements, la diminution fut de plus de 2,490,000 livres. Au Cap-Breton, les déchargements furent à peu près de la même importance qu'en l'année dernière. Dans la région continentale et orientale, les déchargements ont accusé une régression à Halifax mais se sont très sensiblement accrues dans l'ouest des comtés de Guysboro et de Halifax. Dans la région continentale et occidentale, les prises ont décréu d'un peu plus de 2,000,000 de livres.

* Les chiffres, relatifs aux prises et à leur valeur pour 1942 et qui figurent dans ce rapport, ne sont pour la plupart qu'approximatifs. Ils ont été compilés avant que la vérification des données statistiques pour l'année eut été achevée. On trouvera dans la Statistique des Pêches du Canada 1942 les chiffres officiels ajustés.

PÊCHE DE LA SARDINE

La pêche de la sardine, qui est presque restreinte au secteur de la baie de Fundy, propre au Nouveau-Brunswick, accuse une régression d'environ 22,000,-000 de livres dans les prises mais se caractérise par une augmentation d'environ \$35,000 en valeur au débarquement. Dans l'ensemble, il a été réalisé 68,089,000 livres de poisson d'une valeur de \$959,700 au débarquement, contre 86,673,000 livres d'une valeur de \$924,600 au débarquement en 1941. Le rendement en conserves de sardine s'est chiffré pendant l'année à 453,243 caisses.

Nouvelle-Ecosse

La totalité des prises en Nouvelle-Ecosse accuse une régression de 11,000,000 de livres à peu près. Toutefois, la valeur au débarquement s'est accrue de \$2,000,000 à peu près. Les déchargements de morue ont décliné de plus de 10,000,000 de livres. Dans l'île du Cap-Breton, les déchargements furent de 8,000,000 de livres au-dessus de ceux de 1941. Cet accroissement est attribuable en partie au fait que vingt-cinq petits navires de Terre-neuve se sont livrés pendant toute la campagne à des exploitations au large de Glace Bay, North Sydney et Ingonish. Dans la région continentale et orientale, les prises ont déchu d'environ 2,000,000 de livres et dans la région continentale et occidentale, de plus de 17,000,000 de livres. Le décroissement le plus sensible a été signalé dans la pêcherie de morue où les déchargements furent de 10,000,000 de livres à peu près au-dessous de ceux de l'année antérieure. La régression s'est fait sentir dans les pêches du homard, de l'aiglefin, du maquereau, du pétoncle, de la merluche, du flétan, et du colin. Les déchargements d'espadon et de hareng se sont accrus.

Le tableau suivant, presque tout entier en chiffres bruts, donne la totalité des prises, avec valeur au débarquement et valeur marchande pour la province, ainsi que des données du même ordre concernant les principales espèces:

1942

Quantité totale de tous les poissons déchargés.....	255,128,100 livres
Valeur globale au débarquement.....	\$ 8,874,850
Valeur globale marchande.....	15,297,000

	Lvs.	Valeur au débar- quement	Valeur mar- chande
		\$	\$
Morue.....	121,739,800	3,552,000	6,711,300
Homard.....	12,847,100	2,039,950	2,451,850
Aiglefin.....	25,285,500	912,200	1,625,000
Maquereau.....	19,714,600	501,400	864,600
Espadon.....	1,933,500	445,900	519,800
Hareng.....	36,682,400	341,540	984,150
Pétoncles (gallons).....	63,570	214,910	232,700
Merluche.....	10,127,500	172,400	253,800
Flétan.....	1,055,400	149,500	214,700
Colin.....	7,820,000	132,710	253,300

Nouveau-Brunswick

La totalité des déchargements au Nouveau-Brunswick, y compris ceux en provenance des eaux fluviales et lacustres, a déchu d'environ 15,500,000 livres par comparaison à la production de 1941 par suite, en grande partie, d'une régression d'environ 23,000,000 livres dans les prises de sardine. Le plus fort accroissement s'est produit dans la pêcherie de hareng, soit 4,300,000 livres de plus qu'en 1941.

Les prises marchandes de poissons d'eau douce se sont chiffrées à environ 1,273,000 livres d'une valeur de \$28,600.

Le tableau suivant donne la totalité des prises, de leur valeur au débarquement et de leur valeur marchande du poisson pêché au Nouveau-Brunswick pendant l'année, et fournit aussi des données similaires quant à la production des principales espèces, en chiffres bruts dans presque tous les cas:

1942

Quantité totale de tout le poisson déchargé.....	161,307,300 livres
Valeur totale au débarquement.....	\$ 3,649,300
Valeur totale marchande.....	7,088,300

—	Lvs.	Valeur au débar- quement	Valeur mar- chande
		\$	\$
Sardine.....	63,313,600	955,300	2,138,800
Homard.....	6,953,000	978,200	1,565,000
Hareng.....	46,052,500	351,800	1,095,300
Morue.....	13,782,400	348,300	574,600
Eperlan.....	5,184,600	339,300	524,200
Saumon.....	997,400	191,000	200,900
Coquillages.....	7,043,300	70,400	182,250
Merluche.....	5,006,800	94,400	141,000
Huitres.....	2,786,200	79,250	120,200
Gasparot.....	3,410,200	29,300	85,700
Aiglefin.....	908,000	48,500	54,300
Alose.....	1,454,200	39,400	49,500

Ile du Prince-Edouard

On signale une augmentation d'à peu près 4,300,000 livres dans la quantité totale de poissons, mollusques et crustacés pêchés en l'Ile du Prince-Edouard avec un accroissement d'environ \$390,000 dans la valeur au débarquement. Les prises de homard se sont accrues de 450,000 livres d'une valeur de \$225,000 au débarquement. On signale un fort accroissement dans les prises de merluche. La totalité des déchargements de ce poisson s'est accrue de 4,600,000 livres avec une augmentation de \$130,900 en valeur au débarquement. Les prises de morue, de maquereau, de hareng et d'éperlan ont accusé une régression tandis que les prises d'huitres ont augmenté par comparaison à 1941.

Le tableau suivant donne, en chiffres bruts, la totalité des prises, de la valeur au débarquement et de la valeur marchande de tous les poissons, mollusques et crustacés pêchés pendant l'année aussi bien que des données de nature similaire concernant les principales espèces:

1942

Quantité totale de tout le poisson déchargé.....	29,245,400 livres
Valeur globale au débarquement.....	\$ 1,148,400
Valeur globale marchande.....	1,639,500

—	Lvs.	Valeur au débar- quement	Valeur mar- chande
		\$	\$
Homard.....	6,445,400	694,800	837,300
Merluche.....	8,615,000	167,800	291,500
Morue.....	4,057,200	94,100	146,400
Huitres.....	1,471,800	52,500	68,300
Maquereau.....	1,638,900	44,000	81,400
Hareng.....	4,492,500	38,300	61,100
Eperlan.....	558,400	25,900	42,300

Iles-de-la-Madeleine

Par comparaison à 1941, les pêcheries des Iles-de-la-Madeleine ont fourni un accroissement de plus de 3,000,000 de livres en quantité. Les prises de morue et de hareng se sont montées à plus de 1,000,000 de livres, respectivement, au-dessus des chiffres propres à l'année antérieure. Les prises de maquereau se sont accrues de 420,000 livres à peu près. La pêche du homard et de l'éperlan a accusé un fléchissement.

Le tableau suivant donne la totalité des prises, de la valeur au débarquement et de la valeur marchande de tous les poissons, mollusques et crustacés pêchés pendant l'année aussi bien que des données de nature similaire concersimilaire concernant les principales espèces:

1942

Quantité totale de tout le poisson déchargé.....	29,341,300 livrse
Valeur globale au débarquement..... \$	540,875
Valeur globale marchande.....	978,494

	Lvs.	Valeur au débar- quement	Valeur mar- chande
		\$	\$
Maquereau.....	7,271,500	155,462	296,593
Morue.....	7,836,100	196,142	241,452
Homard.....	1,580,800	155,573	200,357
Hareng.....	11,990,500	22,595	189,625
Eperlan.....	15,500	1,385	1,570

PÊCHE SPORTIVE

Nouvelle-Écosse

Au Cap-Breton, la pêche du saumon à la ligne n'a pas été aussi fructueuse qu'en 1941 mais dans la région continentale orientale, le nombre de poissons capturés a égalé celui de l'année dernière. Dans la région continentale et occidentale, la pêche du saumon à la ligne s'est montrée médiocre d'une façon générale, bien que la pêche ait été déclarée fructueuse dans les rivières Medway et Mersey. La diminution des prises a été due en partie au fait que le nombre des pêcheurs sportifs a été moindre que d'habitude. La pêche de la truite s'est révélée assez fructueuse pendant toute la saison dont la production fut celle d'une année moyenne.

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, les conditions de la pêche du saumon à la ligne ne se sont pas montrées satisfaites par comparaison à celles de l'année dernière. En juillet, août et septembre, l'eau fut peu abondante dans les rivières, d'où diminution des prises. Dans la dernière moitié d'octobre, les conditions hydrographiques s'améliorèrent dans les rivières. Aussi un grand nombre de saumons furent-ils à même d'atteindre les frayères. La pêche de la truite a décliné dans la province par suite de la diminution du nombre des pêcheurs à la ligne, de l'insuffisance du débit de l'eau dans les rivières et du manque de pneus et d'essence.

Ile du Prince-Edouard

D'une façon générale, la pêche de la truite s'est révélée fructueuse, surtout en la première moitié de la saison. Dans le comté de Prince, la pêche a été plus productive qu'en l'année antérieure et de bonnes prises furent effectuées dans les cours d'eau, les ruisseaux et les étangs. La même remarque s'applique

aussi au comté de King. Dans le comté de Queen, la pêche s'est montrée fructueuse pendant la première moitié de la saison mais très médiocre par la suite. Dans chacun des trois comtés, les conditions de la fraie se sont montrées satisfaisantes et un grand nombre de truites furent perçues dans les frayères.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Nouvelle-Ecosse.—Dans l'île du Cap-Breton, la surveillance fut exercée comme à l'ordinaire et avec des résultats satisfaisants dans l'arrondissement de pêche du homard 6A. Le long de la région continentale orientale, la surveillance fut pratiquée par le navire du ministère le *A. Halkett* aidé du navire de surveillance N° 666. Dans les secteurs occidentaux, la police fut exercée par les navires du ministère le *Capelin* et le *Gilbert*, aidés d'un bateau affrété en la région de Yarmouth.

Nouveau-Brunswick.—Dans la baie de Fundy, les navires du ministère le *Thresher* et le *Gannett Rock II* furent de nouveau en service toute l'année. Dans la région du détroit de Northumberland, une flottille de quatre bateaux affrétés fut affectée à la surveillance. Ces bateaux furent en service depuis la dernière semaine d'avril jusqu'à la fin de novembre.

Ile du Prince-Edouard.—Dans l'île du Prince-Edouard, six navires furent affectés à la surveillance des pêcheries. Un de ces derniers fut le *Capitol*, dont le ministère est le propriétaire. Les autres furent affrétés en vue de la conduite de travaux en divers secteurs de l'île.

D'une façon générale, le service de surveillance a assuré aux pêcheries de la province une sauvegarde efficace pendant toute la campagne de pêche. Les bateaux furent en tout premier lieu affectés à la police de la pêche de homard avec mission de se consacrer au besoin à la surveillance des pêcheries du saumon, de l'huître, de l'éperlan et d'autres espèces.

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DU POISSON

Il a été procédé à l'inspection de contrôle alimentaire de ceux des poissons industrialisés dont l'examen ressortit à la Loi d'inspection des poissons et des règlements adoptés par application de cette loi.

L'examen du poisson sans arêtes, qui n'est pas obligatoire, a été pratiquée pour la deuxième année et on constate que cette opération s'est révélée presque deux fois plus importante qu'en l'année antérieure. Il est parvenu de la part de sociétés corporatives de pêche des demandes à l'effet que cette inspection de contrôle soit rendue obligatoire, de sorte qu'on projette d'en rendre la pratique obligatoire en 1943.

Le classement et l'inspection de contrôle des huîtres en coquille sont obligatoires depuis trois ans et il convient de signaler ici qu'en 1942 une seule réclamation a été formulée contre la qualité des huîtres et cela en provenance du marché de Montréal. Le classement et l'inspection de contrôle ont contribué très sensiblement à accroître les profits des pêcheurs et des négociants et à assurer plus de satisfaction aux consommateurs.

Le classement et l'inspection de contrôle des éperlans frigorifiés, devenu aujourd'hui d'une pratique générale dans les provinces maritimes, se sont traduits par la stabilité des prix sur les marchés des Etats-Unis de sorte que tous les négociants, même ceux qui à l'origine s'opposaient à leur mise en application, s'en montrent aujourd'hui de très zélés adhérents.

Pendant toute la campagne de mise en conserve, les inspecteurs de pêche furent chargés de recueillir des échantillons à même les divers rendements en conserves de poisson et d'expédier ces échantillons au Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserves de Produits de la Pêche, à Halifax, pour

qu'il en soit fait examen. Dans chaque cas où les procédés furent trouvés défectueux, la chose fut signalée à l'attention des fabricants en cause de sorte que ces derniers sont aujourd'hui en mesure de préparer des produits d'une qualité meilleure et plus uniforme. On escompte en 1943 la production de fortes quantités de conserves de divers produits de pêche. Un peu plus de 211,200 caisses de sardine et de hareng en sauce tomate furent examinées par le Ministère britannique de l'Alimentation et presque toutes furent déclarées de qualité "A"

TRAVAUX ÉDUCATIFS

On a poursuivi la mise en application du plan d'enseignements techniques et professionnels chez les pêcheurs adultes constitués en sociétés corporatives. Ce plan fut mis en œuvre comme d'habitude par le personnel de l'université Saint-François-Xavier, travaillant pour le compte du ministère. En sus, sept moniteurs, spécialistes dans l'industrialisation du poisson et la salubrité publique, ont parcouru la Division pendant l'été et l'automne, en enseignant surtout bien que non uniquement, il va sans dire, les procédés relatifs à la préparation du poisson sans arêtes. Ce service fut mis à la portée et des négociants et des sociétés corporatives de pêche.

PÊCHE ILLICITE

Pendant l'année, la pêche illicite s'est pratiquée au minimum. On a constaté une coopération étroite entre les inspecteurs, les équipages des bateaux de surveillance et les gardes-pêche adjoints mais par suite de plusieurs facteurs, issus de la guerre, peu de personnes furent portées à s'adonner au braconnage.

UTILISATION DES ISSUES DE POISSON ET DES POISSONS COMMUNS

Pendant l'année, dix-sept sociétés se sont livrées dans la Division à la production de la farine et de l'huile de poisson. Sur ce nombre, douze ont conduit leurs exploitations en Nouvelle-Ecosse, quatre sur le rivage de la baie de Fundy, propre au Nouveau-Brunswick et un sur le rivage septentrional du Nouveau-Brunswick.

PERTES DE VIES ET DE MATÉRIEL DE PÊCHE

Pendant l'année, on a eu à déplorer la mort de sept pêcheurs marchands: quatre en Nouvelle-Ecosse et trois au Nouveau-Brunswick. En sus, trois personnes perdirent la vie par noyade en pêchant sportivement du poisson à la ligne au Nouveau-Brunswick. On évalue à \$165,000 à peu près les pertes et les dégâts subis en matériel de pêche pendant l'année.

FLOTILLES DE PÊCHE

En l'île du Cap-Breton, la flotille de pêche a continué à décroître en importance. Au registre d'inscription maritime, on constate bien une augmentation dans le nombre des navires de pêche, mais d'autre part le nombre des barques a déchu de 328 par rapport à 1941. Pendant l'année, un moins grand nombre de navires opérèrent des déchargements à Halifax et à Canseau. Les navires de la flotille de Lunenburg entreprirent leurs expéditions ordinaires en direction des bancs mais leurs déchargements de poisson fut de beaucoup inférieurs à ceux de 1941.

Au Nouveau-Brunswick, le nombre des bateaux de la flotille de pêche à la morue a peu varié par rapport à l'année dernière mais la flotille de pêche du saumon au filet dérivant est tombée de 146 unités à 124.

CONCLUSION

Pour la première fois depuis la dernière guerre, les prix du poisson se montrent proportionnés au coût de la production et à la pratique d'un régime d'existence raisonnable pour les exploitants. Les pêcheurs sont satisfaits mais il s'en faut qu'il en soit de même pour les négociants qui, en sus des embarras que leur causent les règlements sur l'expédition en temps de guerre, doivent faire face au problème de l'insuffisance de la main-d'œuvre et des matériaux, surtout en ce qui concerne les barils et les douves. Le problème de la main-d'œuvre aux usines, fabriques et ateliers de pêche s'est révélé d'une gravité exceptionnelle et s'est traduit par l'abaissement de la qualité du poisson frais en raison du fait que les cargaisons des navires devaient séjourner à quai trop longtemps avant d'être déchargées et traitées industriellement.

Le surintendant-chef a le devoir de faire mention ici de la collaboration amicale dont il a été l'objet de la part des pêcheurs, des négociants et de ses collègues dans la Division, y compris les membres de l'Office des Recherches sur les Pêcheries, et de signaler aussi l'appui empressé que lui ont fourni les fonctionnaires du ministère à Ottawa, dans l'étude et la solution des nombreux problèmes particuliers à l'état de guerre et tout à fait étrangers à l'Administration en temps de paix.

ANNEXE N° 2

**RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT-CHEF DE PÊCHE, LE
MAJOR J. A. MOTHERWELL — DIVISION DE L'OUEST,
COLOMBIE-BRITANNIQUE — ANNÉE 1942**

Par suite des conditions anormales en ces temps troublés, dont le résultat s'est traduit par une élévation exceptionnellement haute des prix, presque toutes les branches de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique ont bénéficié d'une année profitable en 1942.

SAUMON

Le facteur marquant de la production du saumon en 1942 a consisté dans le rendement exceptionnellement élevé en conserves de saumon rouge, comme suite aux remontées migratrices si abondantes qui se sont produites dans la rivière Adams, en Shuswap et en Chilco, bassin du fleuve Fraser.

Le rendement en conserves de toutes les espèces de saumon pendant l'année atteignit un total de 1,811,560½ caisses, par comparaison à 1,764,221 caisses qui constitue la moyenne de production des années 1938 à 1942. Les moyennes de rendement en conserves depuis 1923 se décomposent comme suit:

1923-1927.....	1,647,090 caisses
1928-1932.....	1,484,861 "
1933-1937.....	1,553,444 "
1938-1942.....	1,764,221 "

SAUMON ROUGE

Les conserves de saumon rouge se sont totalisées à 666,571 caisses et demie, ce qui constitue le plus fort rendement depuis 1913, année qui s'est caractérisée par la dernière grande remontée migratrice de poissons de quatre ans dans le fleuve Fraser. Le rendement en conserves de 1942 a donc surpassé de 225,419 caisses, et demie, soit de 51%, la moyenne de production des cinq dernières années. Depuis 1923, les moyennes de rendements en conserves de saumon rouge se sont décomposées comme suit:

1923-1927.....	348,383 caisses
1928-1932.....	307,669 "
1933-1937.....	345,446 "
1938-1942.....	441,122 "

Naas.—La totalité de 24,461 caisses figure en regard d'une production globale de 21,746 caisses en 1938 et de 24,425 caisses en 1939, deux années dominantes du cycle migratoire.

Skeena.—On n'escomptait aucun rendement important en cette région pendant l'année sous revue parce que les années 1937 et 1938 avaient été deux périodes de remontée migratrice médiocre. La totalité de 29,976 caisses figure en regard de 41,023 caisses en 1937 et de 46,988 en 1938. Le rendement global de 1942 est, il va sans dire, très déconcertant surtout en raison du fait que la limite supérieure de pêche dans la rivière Skeena, telle qu'établie aujourd'hui, se trouve très en aval en direction de l'embouchure de ce cours d'eau. Il n'est, toutefois, pas sans intérêt de signaler ici qu'en 1937 il y avait 850 bateaux, porteurs de filets flottants à saumon en service dans la Skeena et, pendant les années suivantes, 1,049, par comparaison à 775 seulement en 1942, soit une diminution de 175 bateaux, ou un pourcentage de 18.42, par comparaison au nombre moyen pendant les deux années dominantes du cycle migratoire du saumon rouge.

Un nombre plus considérable que d'habitude de saumons rouges sont apparus dans les frayères du lac Lakelse mais les mêmes conditions ne se sont pas fait sentir dans le bassin du lac Lakelse. Le rendement en conserves de l'année a été le plus faible depuis 1933, année où la production globale n'atteignit que 27,693 caisses.

Rivers and Smiths Inlet.—Dans ces deux régions, le rendement en conserves s'est totalisé à 95,062 caisses et demie par comparaison à 108,170 caisses en 1937 et à 122,093 caisses en 1938. En 1937, toutefois, le nombre de permis de pêche avait été de 1,875 et, en 1938, de 2,261 par comparaison à 1,505 en 1942. L'échappée des saumons reproducteurs fut considérable.

Fleuve Fraser.—Le total de 418,491 caisses a été le plus considérable depuis 1913, année de la dernière grande remontée migratrice des saumons rouges de quatre ans et où la production des conserves s'était chiffrée à 684,596 caisses. Par comparaison à 1938 dont la production fut de 169,430 caisses, le rendement de 1942 fournit un accroissement de 147%. Le Relevé N° 12 indique que le rendement en conserves de saumon rouge capturé sur le côté étasunien de la ligne-frontière internationale s'est chiffrée à 263,458 caisses, soit le plus important depuis 1934. Presque tous les saumons rouges, ainsi pêchés, faisaient route pour le fleuve Fraser. En dépit de prises marchandes exceptionnellement considérables, l'échappée des reproducteurs s'est révélé abondante.

On constatera aussi, en consultant le Relevé N° 12, que le rendement en conserves, à même la remontée migratrice, en direction du fleuve Fraser, et objet d'une exploitation de pêche à la madrague et à la bordigue dans le détroit de Juan-de-Fuca, dans les eaux du goulet Puget, dans le golfe de Georgia et dans le fleuve Fraser, s'est chiffré à 690,437 caisses par comparaison à un total de 312,387 caisses en l'année dominante du cycle migratoire, soit une augmentation de 112%. Ce résultat constitue aussi, depuis 1913, le plus fort rendement en conserves réalisé à même les remontées migratrices de saumons rouges en direction du fleuve Fraser et dont la pêche s'est effectuée dans les diverses régions ci-dessus désignées.

SAUMON COHO

Le nombre total de 187,873 caisses et demi a été plus faible qu'on ne l'escomptait, bien qu'il soutienne avantageusement la comparaison avec le rendement de 1939, année où furent produites 196,887 caisses de conserves. Tout comme en 1941, l'exportation des conserves de coho a été interdite. Depuis 1928, par période triennale, le rendement en conserves se décompose comme suit:

1928-1930.....	157,814 caisses
1931-1933.....	124,878 "
1934-1936.....	208,130 "
1937-1939.....	194,855 "
1940-1942.....	263,274 "

SAUMON ROSE

Le rendement en conserves de cette année, à raison de 270,622 caisses et demie, tout en manifestant une augmentation de 56,711 caisses et demie, soit 27% sur 1940, année dominante du cycle, n'est cependant pas jugé satisfaisant. Des prises importantes ont été réalisées en Massette mais en Lowe Inlet, Butedale et Bella Bella, on a constaté des indices de migration ascendante insuffisante par suite, dans une large mesure, de la sécheresse de la température qui, en provoquant le tarissement du débit de nombreux petits cours d'eau a rendu ces derniers inaccessibles aux saumons à l'époque de leur arrivée. A partir d'aujourd'hui, ces régions seront l'objet d'une attention particulière. Par période de deux ans, le rendement en conserves de saumon rose se décompose comme suit:

1929-1930.....	794,953 caisses
1931-1932.....	215,355 "
1933-1934.....	483,961 "
1935-1936.....	553,249 "
1937-1938.....	493,226 "
1939-1940.....	417,253 "
1941-1942.....	349,194 "

SAUMON CHUM

S'il est vrai que le total de 633,834 caisses ne soutient pas avantageusement la comparaison avec la production de l'année antérieure, au chiffre de 920,470 caisses, il n'en reste pas moins que le rendement de cette année a été celui d'une bonne moyenne. Dans le cours des quatre dernières années, la moyenne a été de 646,083 caisses. Depuis 1923, par période quadriennale, le rendement en conserves s'est décomposé comme suit:

1923-1926.....	574,604 caisses
1927-1930.....	562,865 "
1931-1934.....	292,393 "
1935-1938.....	499,126 "
1939-1942.....	646,083 "

SAUMON — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le nombre de saumons rouges, nécessaires pour constituer une caisse de quarante-huit boîtes hautes d'une livre, dans les diverses régions de pêche au filet flottant, dans le cours de la campagne industrielle de 1942, a été comme suit:

Fleuve Fraser.....	12.00
Rivière Skeena.....	12.60
Rivière Naas.....	11.25
Rivers Inlet.....	11.90
Bella Coola.....	15.50
Butedale.....	13.40

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE SAUMON

Les données suivantes constituent les résultats circonstanciés des opérations d'inspection de contrôle alimentaire des conserves de saumon au laboratoire conduit par le ministère à Vancouver:

Nombre d'inspections de contrôle alimentaire effectuées.....	2,282
Nombre total de caisses examinées.....	1,791,444½
Nombre total de caisses susceptibles de certification.....	1,718,571½
Nombre total de caisses insusceptibles de certification.....	72,873

PARTICULARITÉS RELATIVES À L'INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE SAUMON PAR ESPÈCE

Espèces	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses insusceptibles de certification	Nombre de caisses susceptibles de certification
Saumon rouge.....	659,520	44,633	614,887
Saumon de printemps.....	26,776	259	26,517
Steelhead.....	3,819		3,819
Saumon à dos bleuté.....	23,249½	156	23,093½
Saumon coho.....	185,097	1,156	183,941
Saumon rose.....	266,712	6,118½	260,593½
Saumon chum.....	626,271	20,550½	605,720½
	1,791,444½	72,873	1,718,571½

PARTICULARITÉS RELATIVES AU SAUMON INSUSCEPTIBLE DE CERTIFICATION

Espèces	Au-dessous de la Catégorie B	Catégorie B	Collets et queues	Saumon pâteux, effeuillé, etc.	Totaux
Saumon rouge.....	126	41,045½	2,702½	759	44,633
Saumon de printemps.....		256		3	259
Steelhead.....					
Saumon à dos bleuté.....		87	69		156
Saumon coho.....	337	430	378	11	1,156
Saumon rose.....		5,841½	277		6,118½
Saumon chum.....	840	19,375	303	32½	20,550½
	1,303	67,035	3,729½	805½	72,873

On trouvera à l'Annexe n° 6 le rapport de F. Charnley, chimiste-chef, sur les opérations conduites pendant l'année au laboratoire.

À raison de un demi-sou la caisse, les droits d'inspection de contrôle alimentaire, perçus par le laboratoire, se sont chiffrés:

Pour les conserves de saumon à.....	\$ 9,493 56
Pour les conserves de hareng à.....	6,030 95
	\$15,524 51

SAUMON À DESTINATION DU ROYAUME-UNI

Cette année le rendement tout entier en conserves de saumon de la Colombie-Britannique a été mis à la disposition du gouvernement britannique sauf 75,000 caisses à peu près qui ont été affectées à l'usage de la Croix Rouge Canadienne et des divers Corps d'Armée du Canada. Comme ce fut le cas en l'année antérieure, les négociations nécessaires furent conduites par le ministère fédéral des Pêcheries avec les dirigeants de l'industrie du saumon dans la province et la mise en application des mesures nécessaires à l'expédition outre-mer des conserves de saumon fut réalisée avec l'aide de deux agents de liaison en exercice à Vancouver pour le compte du Ministère britannique de l'Alimentation.

Les prix en cours pour les conserves du rendement de 1942 se sont décomposés comme suit:

	Boîtes hautes d'une livre. 48 boîtes à la caisse	Boîtes plates d'une demi- livre. 96 boîtes à la caisse	Boîtes plates d'un quart de livre. 96 boîtes à la caisse
	\$ cts	\$ cts	\$ cts
<i>Saumon de Catégorie A—</i>			
Catégorie I (saumon rouge).....	16 25	17 50	10 50
Catégorie II (coho, rouge de printemps, à dos bleuté et steel-head).....	11 50	12 75	8 12½
Catégorie III (rose et chum).....	6 25	7 50	5 00
<i>Saumon de Catégorie B, Collets et Queues, Saumon pâteux ou effeuillé—</i>			
Catégorie I (saumon rouge).....	12 75	14 00	8 75
Catégorie II (coho, rouge de printemps, à dos bleuté et steel-head).....	10 00	11 25	7 37½
Catégorie III (rose et chum).....	5 50	6 75	4 62½

SAUMONS CAPTURÉS PAR LES INDIENS DE LA PROVINCE POUR LEUR PROPRE ALIMENTATION EN VERTU DE PERMIS GRATUITS

Les Indiens, en vue de leur propre alimentation et en vertu de permis spéciaux délivrés par le ministère, ont capturé les quantités suivantes de saumons de diverses espèces:

	Saumons rouges	Saumons de prin- temps	Saumons cohos	Saumons roses	Saumons chums	Steel- heads	Totaux
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Arrondissement N° 1.....	43, 130	10, 853	8, 491		6, 650	2, 845	71, 969
Arrondissement N° 2.....	100, 280	6, 193	24, 075	8, 220	25, 579	2, 661	167, 008
Arrondissement N° 3.....	13, 530	3, 280	12, 330	2, 500	98, 800		130, 440
Totaux.....	156, 940	20, 326	44, 896	10, 720	131, 029	5, 506	369, 417

SAUVETAGE D'ALEVINS DE SAUMON

Une des attributions des surveillants de pêche en exercice consiste à surveiller avec vigilance tous les cours d'eau fréquentés par les saumons pendant la période d'étiage afin de pratiquer le sauvetage de tous les alevins de saumon susceptibles de se trouver dans l'embarras ou en péril dans les fosses, bassins ou autres eaux stagnantes. Pendant l'année, en transférant ces jeunes poissons à partir d'étendues d'eau peu profondes en des étendues d'eau profondes, on a réussi à en sauver les quantités suivantes:

	Procédés de sauvetage	Saumons de prin- temps	Steel- head	Saumons cohos	Saumons chums	Totaux
<i>Arrondissement N° 1—</i>						
Squamish.....	Par usage de filet.....	4, 400		4, 850		9, 250
	Par creusage de rigole.....	1, 300		3, 150		4, 450
Chilliwack.....	Par usage de filet.....			1, 250	3, 000	4, 250
	Par creusage de rigole.....			4, 950		4, 950
Total pour l'Arrondisse- ment N° 1.....		5, 700		14, 200	3, 000	22, 900
<i>Arrondissement N° 3—</i>						
Victoria.....	Par usage de filet.....		2, 475	6, 050	13, 000	21, 525
	Par creusage de rigole.....				22, 000	22, 000
Cowichan.....	Par usage de filet.....			206, 250	36, 400	242, 650
	Par creusage de rigole.....			945, 000	42, 000	987, 000
Ladysmith.....	Par creusage de rigole.....			15, 000		15, 000
Alberni.....	Par usage de filet.....		1, 100	67, 000		68, 100
Total—Arrondissement N° 3.....			3, 575	1, 239, 300	113, 400	1, 356, 275
Total pour la province.....		5, 700	3, 575	1, 253, 500	116, 400	1, 379, 175

FLÉTAN

La totalité des déchargements de flétan, y compris ceux effectués par les navires des Etats-Unis, s'est chiffrée à 243,915 quintaux par comparaison à 229,658 quintaux en l'année antérieure. Un certain nombre des mieux aménagés et armés des navires de pêche au flétan avaient étéquisitionnés pour l'accomplissement de certains travaux relatifs à la défense nationale mais les prix attrayants en cours pour le flétan ont eu pour effet d'activer l'effort de production.

Le tableau suivant comporte les chiffres relatifs aux déchargements opérés dans les divers centres de la province en ces dernières années:

Années	Vancouver et New West- minster	Prince- Rupert	Butedale- Namu	Arrondis- sement N° 3	Totaux
	Qtx	Qtx	Qtx	Qtx	Qtx
1930.....	11,387	293,617	978	2,814	308,796
1931.....	8,498	167,757	3,627	2,123	182,005
1932.....	11,883	148,615	6,677	1,672	168,847
1933.....	13,436	144,065	10,431	2,440	170,372
1934.....	16,113	150,476	13,297	2,716	182,602
1935.....	22,351	129,586	15,713	3,493	171,143
1936.....	20,777	131,830	11,522	3,992	168,121
1937.....	23,334	147,638	12,676	3,777	187,425
1938.....	28,155	141,691	17,776	5,866	193,488
1939.....	30,225	173,857	18,651	4,455	227,188
1940.....	26,010	185,921	23,157	3,955	239,043
1941.....	22,057	166,513	30,946	10,142	229,658
1942.....	30,547	180,789	21,638	10,941	243,915

Un des traits caractéristiques de la mise en valeur de la pêcherie du flétan comme conséquence de la conduite des hostilités a consisté dans le fait que le port d'attache ou d'armement de nombre de bateaux a été transféré de Prince-Rupert à Vancouver. Il avait été, en effet, constaté que la congestion sur le rivage de cette première ville était devenue si grande que la manœuvre des navires de pêche au flétan s'en trouvait contrariée.

FOIES DE POISSON

Au Relevé N° 17, on constatera que les pêcheurs ont réalisé un total de \$1,958,745 à même la vente des foies de poisson déchargés pendant l'année.

COQUILLAGES

Dans l'industrie des coquillages, la production de 17,808 caisses de conserves pendant l'année sous revue en élève le rendement bien au-dessus de la moyenne. Ce résultat est particulièrement encourageant en raison du fait que les opérations de pêche ont été entravées par suite de la défense de vendre des coquillages en certaines régions de la province sur la demande des autorités de l'hygiène publique qui avaient constaté que les produits de certains des gisements de coquillages étaient impropres à l'alimentation. En attendant les conclusions des recherches conduites par le ministère fédéral des Pensions et de l'Hygiène publique, il a été jugé recommandable de restreindre la pratique de cette pêche.

Les quantités de coquillages mises sur le marché pendant les années 1934 à 1942 se décomposent comme suit:

Années	À l'état frais	En conserves
	qtx	caisses
1934.....	6,332	5,815
1935.....	15,716	10,209
1936.....	26,530	12,579
1937.....	27,018	12,587
1938.....	42,169	22,155
1939.....	21,601	5,431
1940.....	20,785	7,151
1941.....	25,402	12,783
1942.....	8,278	17,808

HARENG À DESTINATION DU ROYAUME-UNI

Cette année, les conserves de hareng en boîtes ovales du rendement de 1942-43 de la province, sauf celles de la Catégorie B et sauf un maximum de 100,000 caisses de conserves en boîtes hautes d'une livre, ont été réservées pour l'usage du Royaume-Uni, dans des conditions presque assimilables à celles de l'année antérieure, excepté en ce qui concerne les prix qui, d'après le dernier marché passé, sont les suivants:

Catégorie A. Boîtes ovales d'une livre.....	\$4 80
Boîtes ovales d'une demi-livre.....	\$3 95
Boîtes hautes d'une livre.....	\$4 22

Il y a, toutefois, des indices que le rendement en conserves à destination du Royaume-Uni, à même les opérations industrielles de 1942-43 sera quelque peu moindre qu'en la campagne antérieure.

A la fin de l'année, un total de 1,540,918 caisses avait été produit, tel qu'il ressort du tableau suivant:

—	Arrondis- sement N° 1	Arrondis- sement N° 2	Arrondis- sement N° 3	Totaux	Tonnes de pêche fraîche
Prises de hareng.....qtx	4,698	658,035	1,662,094	2,324,827	116,242
Production:					
Vendu à l'état frais.....qtx	7,975	7	6,774	14,756	737
Mis en conserve.....caisses	1,193,694	211,410	135,814	1,540,918	61,636
Mi-saur.....qtx	2,591	16	42	2,577	258
Extra-saur.....qtx	2	5		7	1
Saumuré.....brls	105		2,256	2,361	590
Pour boîte.....brls	15,998	33,782	6,609	56,389	6,539
Farine.....tonnes	2,643	4,513	3,742	10,898	
Huile.....gals imp.	194,011	224,806	224,760	643,577	46,481

CÉLAN

Le rendement en conserves de célan s'est chiffré à 46,451 caisses contre 58,038 caisses en l'année antérieure. La teneur en huile de la substance des célan capturés en 1942 s'est montrée sensiblement inférieure à celle des prises de 1941.

CONTRAVENTIONS

Les particularités relatives aux 171 poursuites judiciaires intentées contre des contraventions à la réglementation de pêche et dont le produit fut de \$23,727.63, se décomposent comme suit:

—	Arrondis- sement N° 1	Arrondis- sement N° 2	Arrondis- sement N° 3	Totaux
Actions en justice.....	52	44	75	171
Amendes.....	\$ 7,282 00	1,505 00	3,115 00	11,902 00
Ventes.....	\$ 8,993 16	2,428 64	403 83	11,825 63
Total: amendes et ventes.....	\$16,275 16	3,933 64	3,518 83	23,727 63

BATEAUX DE PÊCHE JAPONAIS

Lors de la déclaration de guerre avec le Japon, des mesures furent immédiatement prises par les autorités exécutives fédérales en vue de mettre sous

séquestre tous les navires de pêche qui, sur la côte de la Colombie britannique, se trouvaient en possession de personnes de nationalité japonaise ou d'origine japonaise. Le nombre de ces navires fut de 1,337 des types suivants:

<i>Navires classifiés selon le type</i>	<i>Pourcentages du total</i>
68 bateaux porteurs de sennes.....	5
120 bateaux porteurs de lignes trainantes.....	9
860 bateaux porteurs de filets flottants.....	64
148 bateaux transporteurs de poisson.....	11
141 bateaux de pêche à la morue, etc.....	11
1,337	100

PATENTES OU PERMIS DE PÊCHE

Pêcheurs d'origine japonaise.—Sur les 1,337 bateaux, mis sous séquestre par les autorités, 887 furent mis par le Comité de Déclassement des Navires de Pêche japonais à la disposition de personnes se livrant à l'industrie de la pêche et furent utilisés à la pêche pendant l'année sous revue. Il va sans dire que les acquéreurs furent mis à même de choisir ceux des bateaux qu'ils jugèrent les plus propres à la conduite de leurs exploitations. On peut donc affirmer sans crainte que la production du poisson n'a pas été sensiblement contrecarrée par la mise sous séquestre des bateaux en possession des pêcheurs d'origine japonaise.

En 1941, la dernière année où les pêcheurs d'origine japonaise furent autorisés à se livrer à des exploitations dans les eaux de la Colombie Britannique, ils étaient détenteurs de 15.4% des permis ou patentes de pêche marchande. En cette année-là, le nombre total des permis ou patentes délivrés fut de 13,602. En l'année 1942, le total en fut de 15,379 de sorte qu'on constate un accroissement de 1,700 permis ou patentes en dépit de l'élimination des pêcheurs d'origine japonaise.

SUBVENTION À L'ARMEMENT À LA PÊCHE

De bonne heure dans l'année, il devint manifeste qu'il faudrait en venir à aider financièrement l'industrie de la pêche à se procurer de nouveaux bateaux attendu que quelque quatre-vingt-dix unités de pêche, dont un fort pourcentage d'une grande production, avaient été réquisitionnées par le Canada pour certaines fins d'utilité publique.

Par application de l'Arrêté en Conseil 2798, en date du 10 avril 1942, l'autorisation a été conférée aux pouvoirs publics de verser une subvention de \$165 par tonne brute en vue d'activer la construction privée de bateaux, porteurs de sennes, d'une mensuration de 70 pieds à 78 pieds de longueur et d'un coût variant de \$48,000 à \$53,000, chacun.

Pendant l'année, par application de ce plan de subvention, la construction privée de 11 bateaux de ce type fut entreprise mais il a été constaté que par suite de la difficulté à se procurer certains des matériaux nécessaires, tous n'ont pas pu être achevés pour la fin de l'année.

CHANGEMENTS APPORTÉS À L'EXPLOITATION DE L'INDUSTRIE PAR SUITE DE LA GUERRE

Au nombre des changements et des contretemps provoqués dans l'industrie par les conditions engendrées par la guerre, il convient de faire ici mention des faits suivants:

- (1) La main-mise par les services de la défense nationale sur environ quatre-vingt-dix bateaux de pêche, dont plusieurs du type le plus efficace au point de vue de la production du poisson.
- (2) La rareté de la main-d'œuvre tout le long de la côte a nécessité la fermeture d'un certain nombre de conserveries, en exploitation en des localités écartées, et la centralisation des opérations industrielles en des

localités d'importance telles que Vancouver, ce qui donne lieu à l'effectuation de longs transports depuis les lieux de pêche jusqu'aux usines d'industrialisation.

- (3) La nécessité d'utiliser de la main-d'œuvre inexpérimentée dans les usines côtières dans bien des cas.
- (4) La rareté de matériaux essentiels tels que le bois de construction, les clous, les moteurs, etc., et la difficulté de bénéficier de priorités pour les matériaux disponibles ont eu pour effet de retarder l'exécution des nouvelles opérations de construction et des travaux de réparation.

LICENCES D'EXPORTATION

L'aide, rendue par les surveillants de pêche en Colombie-Britannique au ministère du Commerce et de l'Industrie, dans la délivrance des licences d'exportation n'a pas cessé de se faire sentir pendant l'année, le nombre des permis d'exportation délivrés s'étant décomposé comme suit:

	Bureau de Vancouver	Victoria	Bureau de Prince- Rupert	Totaux
E.-U. A.....	596	38	232	866
Empire britannique.....	41			41
Amérique centrale.....	2			2
Amérique méridionale.....	4			4
	643	38	232	913

RATIONNEMENT DE L'ESSENCE

Sur la demande du Régisseur de l'Huile, les services des surveillants de pêche, en exercice le long de la côte, ont été utilisés pour la réception, de la part des pêcheurs marchands, des demandes relatives aux cartes de permis d'essence et pour la délivrance de ces cartes aux postulants jugés y avoir droit. Le nombre de cartes ainsi délivrés a été de 6,631, réparties comme suit en ce qui concerne le lieu de leur délivrance:

Bureau-chef à Vancouver.....	1,370
Bureau de New-Westminster.....	782
Bureau de Prince-Rupert.....	1,180
Inspecteurs de Prince-Rupert en campagne.....	992
Bureau de Nanaimo.....	449
Inspecteurs de Nanaimo en campagne.....	1,858

VISITE DU MINISTRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

A la grande satisfaction des exploitants de l'industrie des pêches de la province, l'hon. Ernest Bertrand, M.P., est venu en Colombie-Britannique presque immédiatement après sa nomination au poste de ministre des Pêcheries et y a conduit une expertise aussi compréhensive que possible dans la période de temps limitée qu'il avait à sa disposition. Les régions de la province qu'il a parcourues furent le fleuve Fraser et Vancouver, Victoria, Port-Alberni et d'autres secteurs méridionaux de l'île Vancouver. Nombre des dirigeants de l'industrie ont profité de sa visite pour discuter avec lui diverses questions de pêche.

SERVICE DE POLICE DE PÊCHE

Le nombre de bateaux, affectés à la police des pêcheries pendant l'année, s'est chiffré à 111 dont 22, en possession du ministère. Par suite des conditions, engendrées par la guerre, de grandes difficultés furent de nouveau éprouvées pour s'assurer les services de navires et d'hommes.

Chaque année apporte de nouveaux témoignages des avantages résultant de la pratique de la surveillance par avions, pratique qui n'a pas pu être suivie dans les dernières années. Par suite de l'intensification de la pêche à cause de

la pratique de cours exceptionnellement élevés, les pêcheurs ont assumé des risques plus grands dans la pratique de la pêche illicite et la sauvegarde des pêcheries devient plus difficile à assurer. Cette condition fut particulièrement vraie en 1942, année où un été exceptionnellement sec a provoqué le tarissement du débit de nombreux cours d'eau à saumon pendant une grande partie de l'année, de sorte que les saumons migrateurs séjournèrent aux embouchures de ces cours d'eau en attendant l'occasion de les remonter. En l'absence d'un service aérien, il faudrait un garde-pêche pour la surveillance de chaque cours d'eau pendant tout le cours de la remontée migratrice des saumons géniteurs. Mais en raison du grand nombre de cours d'eau dans la province et des difficultés en existence dans une partie du pays inorganisée et à l'état sauvage où ces gardes-pêche devraient être postés, ce genre de protection n'est pas possible dans une mesure qui serait appropriée.

DESTRUCTION DES OTARIES

Dans un effort, tenté en vue de réfréner les déprédations, commises par les otaries, et dont l'effet est si nuisible aux engins de pêche, les agents du service de surveillance de la pêche ont détruit dans l'exercice de leurs travaux de police le nombre suivant de ces mammifères pennipèdes marins:

Lieux de chasse	Nombre détruit
Seymour Narrows	4
Nanaimo à baie Nanoose	119
Baie Nanoose	75
Passage Barkley	10
	208

PÊCHE SPORTIVE

Par suite du rationnement de l'essence, la pêche sportive dans les eaux de marée, surtout, a été sensiblement réduite. Les bateaux de plaisance particuliers n'ont pas pu se procurer suffisamment d'essence pour pouvoir exercer leurs exploitations normales de pêche, et, dans le cas de bateaux à moteurs pour la mise en location aux divers centres de pêche, la ration d'essence était si faible que la pratique de la pêche sportive s'en est trouvée sensiblement amoindrie.

Dans les eaux de marée du fleuve Fraser, un grand nombre de gens prennent des truites coupe-gorge, des truites Dolly Varden, des saumoneaux, des truites rivulaires et parfois des esturgeons par pêche sédentaire. Ces poissons servent ainsi à assurer une diversité dans les aliments qui ne sont pas aussi abondants qu'antérieurement attendu que toutes les conserves de saumon et la majeure partie des conserves de hareng ont été réquisitionnées pour le compte du Royaume-Uni.

Dans les aires de pêche les plus fréquentées telles que Cowichan, Qualicum, Comox, Campbell, Yuclataw and Howe, les saumons de printemps et les saumons cohos ont assuré, comme d'habitude, une pêche sportive fructueuse à ceux qui se sont trouvés en mesure d'en tirer profit.

PERSONNEL

Les changements suivants se sont produits pendant l'année dans le personnel des employés inamovibles:

M. Murdo MacLeod, inspecteur de pêche dans la région de Clayoquot, depuis vingt ans, est décédé en décembre.

L'inspecteur de pêche A. F. Lloyd, de la région de Cowichan, a été mis à la retraite après trente ans de service.

L'inspecteur de pêche R. Pilling, de la région de havre Pender, s'est retiré après douze ans de service.

A l'Annexe N° 5 on trouvera au rapport de l'ingénieur du ministère, un état des travaux, accomplis pendant 1942, en ce qui concerne l'enlèvement des obstructions dans les cours d'eau de la Colombie-Britannique.

RELEVÉ N° 1—RENDEMENT ANNUEL EN CONSERVES DE SAUMON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1942

Années	Nomb- bre de con- serve- ries en ex- ploi- tation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933.....	49	6,113	2,880	238	31	8	258,107	12,464	1,849	5,953	21,763	1,459	137,289	532,538	293,630	1,265,072
1934.....	49	6,826	3,099	296	9	8	377,882	15,281	1,644	12,859	29,556	1,282	195,874	435,364	513,184	1,582,926
1935.....	43	6,216	3,107	293	9	8	350,444	10,187	3,114	8,619	15,319	596	216,173	514,966	409,604	1,529,022
1936.....	46	6,620	3,511	287	9	7	415,024	16,493	2,527	10,834	33,718	1,068	212,343	591,532	597,487	1,881,026
1937.....	37	6,095	3,162	291	9	5	325,774	10,963	1,788	3,420	19,236	844	113,972	585,576	447,602	1,509,175
1938.....	38	7,125	3,453	300	9	5	447,453	10,276	2,322	2,933	27,417	1,035	273,706	400,876	541,812	1,707,830
1939.....	35	6,502	3,947	339	9	5	269,888	10,302	2,848	2,947	48,209	797	196,887	620,595	386,584	1,539,057
1940.....	38	6,392	3,222	350	9	5	366,403	11,868	2,856	3,017	23,277	1,205	201,467	213,911	643,443	1,467,227
*1941.....	36	5,502	3,080	333	9	5	455,297	17,794	3,911	28,771	30,027	3,454	361,380	427,766	920,470	2,248,870
1942.....	30	6,382	3,878	312	9	5	666,591½	11,197½	3,826	9,721	23,265½	4,649	187,873½	270,622½	633,834	1,811,560½

* Ne comporte pas le saumon mis en conserve en 1941 à même les quantités de saumon en entrepôt frigorifique réalisées en 1940 et dont les particularités sont exposées ci-dessous.

.....	8	31	1,079			39,104		6,339	46,561
-------	---	----	-------	-------	-------	--------	-------	-------	--------

NOTE.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre, à l'exception des sennes à poche.

RELEVÉ N° 2—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS SUR LA RIVIÈRE NAAS—1933-1942

Années	Nombre de conserveries en exploitation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
*1933.....	3	297					10,173	1,014	227	214		114	19,016	57,406	2,778	90,942
†1933.....							9,757	885	227	184		49	3,251	44,306	1,775	60,434
*1934.....	3	335					36,242	533	126	145		311	26,698	37,698	5,558	107,311
†1934.....							28,701	383	126	145		311	9,935	32,965	2,648	75,214
*1935.....	3	310					12,712	94	298	168		143	21,810	25,508	17,481	78,214
†1935.....							12,245	86	298	168		143	5,125	21,443	12,681	52,189
*1936.....	3	349					28,562	1,622	229	316		496	11,842	72,022	20,196	135,285
†1936.....							24,137	520	188	237		496	8,439	60,582	16,504	111,103
*1937.....	2	321					17,590	773	245	232		46	12,336	7,876	10,530	49,628
†1937.....							11,630	773	245	232		46	316	5,688	6,009	24,939
*1938.....	2	309					21,746	458	189	125		188	20,485	61,660	15,135	119,986
†1938.....							14,795	13	165	125		188	3,986	29,843	6,804	55,919
*1939.....	2	289					24,425	170	389	149		15	3,209	29,819	2,615	60,791
†1939.....							18,834	17	297	137		15	1,667	19,479	1,784	42,230
*1940.....	2	254					13,810	1,258	181	275		120	11,447	29,893	5,461	62,445
†1940.....							8,056	118	95	99		117	1,975	12,151	2,149	24,750
*1941.....	2	281					24,876	133	187	207		377	14,430	23,274	5,971	69,455
†1941.....							14,221	16	125	147		147	6,711	12,570	1,757	35,694
*1942.....	2	328					24,461	496	366	255		619	21,008	54,038½	12,691	113,934½
†1942.....							11,415	46	202	159		155	9,804	24,693½	5,794	52,268½

* Rendement en conserves des poissons capturés dans la rivière Naas, sans mention du lieu de mise en conserve. † Mise en conserve à la rivière Naas, sans mention du lieu de capture.

NOTE.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

RELEVÉ N° 3—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS SUR LA RIVIÈRE SKEENA—1933-1942

Années	Nomb- bre de con- serve- ries en ex- ploi- tation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
†1933.....	10	1,218					30,506	2,626	444	227		267	39,896	95,783	15,714	185,463
†1933.....							27,693	6,805	444	828		201	21,366	79,932	10,970	148,239
†1934.....	9	1,164					70,654	6,844	592	860		114	54,470	125,163	24,388	283,085
†1934.....							54,558	6,809	592	860		131	21,298	27,628	6,242	118,118
†1935.....	9	1,053					64,140	3,443	429	188		12	45,512	99,412	31,807	244,943
†1935.....							52,879	3,422	429	188		14	23,498	81,868	8,122	170,420
†1936.....	8	970					97,823	4,883	455	435		33	55,198	178,299	36,892	374,018
†1936.....							81,960	3,781	414	356		33	32,142	92,997	15,343	227,026
†1937.....	7	850					55,811	3,788	382	315		21	34,502	72,455	37,431	204,705
†1937.....							41,023	3,704	382	315		21	14,573	57,623	10,027	127,668
†1938.....	6	1,049					73,508	3,361	1,165	259		42	100,658	146,676	34,785	360,454
†1938.....							46,988	2,916	1,141	259		42	38,542	69,299	14,668	173,855
†1939.....	6	844					96,358	3,277	1,488	348		55	48,973	127,521	15,666	293,686
†1939.....							68,388	3,124	1,396	336		55	27,115	91,559	6,360	198,333
†1940.....	7	926					133,854	5,884	1,113	571		133	62,516	91,612	62,114	359,797
†1940.....							116,505	4,708	1,017	396		130	19,196	46,687	4,684	193,323
†1941.....	7	981					110,544	4,695	703	448		2,261	126,557	73,896	54,357	373,461
†1941.....							81,183	3,929	641	368		1,890	45,891	51,389	12,138	197,429
†1942.....	6	775					57,539	5,850	874	832		3,670	70,384	146,322	31,481	316,952
†1942.....							29,976	5,305	699	617		3,117	36,395	47,819	10,611	134,539

† Rendement en conserves des poissons capturés à la rivière Skeena, sans mention du lieu de mise en conserve. ‡ Mise en conserve à la rivière Skeena sans mention du lieu de capture.

NOTE.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

RELEVÉ N° 4—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS CAPTURÉS À RIVERS-INLET ET À SMITHS-INLET—1933-1942

Années	Nombre de conserve-ries en ex-ploi-tation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de prin-temps	Rose de prin-temps	Blanc de prin-temps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933	11	1,962					119,548	606	108	243		153	9,078	11,658	8,932	150,226
1933							114,045	454	108	241		169	8,514	25,064	9,518	158,103
1934	11	2,318					89,575	532	82	129		121	11,862	2,928	14,375	119,604
1934							82,828	390	82	128		122	8,793	9,769	16,444	118,556
1935	8	2,023					166,686	138	352	155		63	9,576	8,966	19,563	205,499
1935							129,531	94	306	146		49	917	6,046	7,128	144,216
1936	8	2,210					59,138	317	132	162		60	7,432	6,497	13,158	86,896
1936							42,803	315	131	148		54	7,683	17,254	10,921	79,309
1937	6	1,875					108,170	377	396	235		75	6,374	7,973	18,894	142,494
1937							91,399	335	452	253		76	5,331	18,873	21,931	138,631
1938	6	2,261					122,093	744	181	359		169	17,527	10,827	15,832	167,732
1938							86,490	716	136	351		99	14,284	12,447	17,102	131,625
1939	4	1,817					17,068	412	206	329		133	16,125	14,580	7,437	110,290
1939							36,937	235	32	306		82	6,302	19,256	4,903	68,103
1940	4	1,896					89,142	810	238	320	21	91	12,744	4,085	15,167	122,618
1940							48,535	494	101	294		40	7,452	4,315	3,369	63,600
1941	2	1,355					115,342	1,006	148	667		179	25,165	5,558	23,203	171,268
1941							50,238	624	78	593		104	16,067	6,193	6,236	80,133
1942	1	1,505					95,062	745	104	144		60	10,280	1,481	21,364	129,240
1942							24,623	577	82	129		19	6,189	1,446	10,295	43,360

NOTE.—Les chiffres en caractères romains donnent les rendements en conserves de poissons capturés à Rivers-Inlet ou à Smiths-Inlet. Les chiffres en italiques donnent les rendements réels sans tenir compte des lieux de capture des poissons et à l'exclusion des poissons expédiés en d'autres arrondissements pour la mise en conserve. Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

RELEVÉ N° 5—MISE EN CONSERVE DE SAUMON EN LA RÉGION DU FLEUVE FRASER—1933-1942

Années	Nombre de conserveries en exploitation	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					Rendements en conserves									
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	M.	Saumon rouge	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933.....	10	1,685	110	64			53,481	5,701	426	4,554	13,299		25,715	143,058	77,330	323,564
1934*.....	11	1,803	98	105			145,579	5,495	263	11,072	22,566		30,751	35,847	219,331	470,904
1934†.....							133,159	4,713	173	10,760	1,607		10,991	342	103,081	264,826
1935*.....	10	1,663	124	108			76,415	5,181	326	6,783	7,701		63,933	182,528	72,353	415,220
1935†.....							57,212	4,205	212	4,984	350		24,600	111,328	8,227	211,118
1936*.....	11	1,784	118				165,651	7,128	461	8,426	20,647	6	51,243	23,842	188,538	465,942
1936†.....							164,408	6,680	310	8,142			22,572	2	30,663	232,777
1937*.....	10	2,082	190	58			103,137	3,877	226	1,940	19,065	15	25,618	252,416	119,254	525,548
1937†.....							66,583	3,622	84	1,738	1,354	15	11,242	87,897	20,934	193,469
1938*.....		2,319	190	112			217,882	4,592	413	1,532	21,923	72	54,314	29,862	181,444	512,034
1938†.....							169,430	3,754	32	508		13	28,687	63	49,835	252,322
1939*.....	10	2,161	210				73,216	5,092	475	1,511	32,833	86	48,120	204,681	143,020	509,034
1939†.....							43,294	4,466	448	1,094	8,428	69	17,144	108,608	42,480	225,986
1940*.....	10	2,237	212				121,080	4,036	311	1,042	13,627	178	47,397	13,243	178,860	379,774
1940†.....							86,215	3,411	279	770		144	12,369	12	40,056	143,256
1941†.....	11	2,025	195				149,716	7,132	1,285	25,507		248	28,260	102,799	90,274	405,221
1941*.....							196,871	8,290	1,425	26,396	18,466	315	91,571	179,071	360,623	883,028
1942†.....	1	2,754	406				418,491	2,396	324	6,982		314	10,559	136	82,586	521,788
1942*.....							474,035	2,856	688	7,552	22,999	314	34,004	9,075	264,736	816,260

Représente la mise en conserve réelle, sans mention des lieux de capture. † Représente le rendement en conserves des poissons du Fraser, sans mention des lieux de mise en conserve.

NOTE.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre. 1936†, au chiffre de 164,408 caisses, la mise en conserve du saumon rouge sur le Fraser ne comporte pas les 16,611 caisses de saumons rouges capturés sur le Fraser et exportés et mis en boîte dans les conserveries du Puget-Sound.

1940†, au chiffre de 86,215 caisses, la mise en conserve du saumon rouge sur le Fraser ne comporte pas les 4,536 caisses de saumons rouges capturés sur le Fraser et exportés et mis en boîte dans les conserveries du Puget-Sound.

1941* Les chiffres ci-dessus ne comportent pas les rendements de saumon en conserve, réalisés en 1941 à même les quantités de saumon en entrepôt frigorifique réalisées en 1940 et dont les particularités sont exposées ci-dessous.

Rendement en conserves de 1941 à même les prises de 1940.....	Rouge de printemps 8	Rose de printemps 21	Blanc de printemps 1,079	Coho 39,104	Chum 6,339	Totaux 46,561
---	-------------------------	-------------------------	-----------------------------	----------------	---------------	------------------

RELEVÉ N° 6—MISE EN CONSERVE DES SAUMONS DU PASSAGE DE PUGET,
E.-U.A., DE 1933 À 1942

Années	Nombre de conser- veries en exploi- tation	Saumon de prin- temps	Saumon rouge	Coho	Chum	Rose	Steel- head	Totaux
		caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933.....	19	20,869	125,738	44,568	37,039	543,340	222	771,776
1934.....	20	14,398	352,579	69,254	73,337	3,606		513,174
1935.....	14	9,737	54,677	71,985	15,604	377,445		529,448
1936.....	9	6,328	59,505	29,119½	80,831½	1,345		177,201
1937.....	14	8,968	60,259	32,559	17,417	327,833		447,036
1938.....	13	2,787½	134,651	9,820½	7,852½	193		155,304½
1939.....	14	2,439	43,511	54,773	14,505	275,485		390,713
1940.....	9	1,991	63,890	30,478½	21,618	2,732		120,718½
1941.....	9	4,706	110,605	45,968	21,170	153,686		336,135
1942.....	10	1,460	263,458	6,582	3,896	710		276,106

RELEVÉ N° 7—ÉTAT RELATIF AUX DÉCHARGEMENTS DE FLÉTAN—
COLOMBIE-BRITANNIQUE—1930-1942*

(Y compris les déchargements des navires des États-Unis)

	Qtz.
1930.....	254,796
1931.....	182,005
1932.....	168,847
1933.....	170,372
1934.....	182,602
1935.....	171,143
1936.....	168,121
1937.....	187,425
1938.....	193,488
1939.....	227,188
1940.....	239,043
1941.....	229,658
1942.....	243,915

* Les chiffres relatifs aux années antérieures figurent au rapport annuel de 1940-41.

RELEVÉ N° 8.—RENDEMENT EN CONSERVES DE CÉLAN—COLOMBIE-
BRITANNIQUE—1933-1942

	caisses		caisses
1933.....	2,946	1938.....	69,374
1934.....	35,437	1939.....	7,300
1935.....	27,184	1940.....	59,166
1936.....	35,007	1941.....	58,038
1937.....	40,975	1942.....	46,451

NOTE.—Pour les chiffres antérieurs, voir le rapport du ministère—année 1940-41.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

RELEVÉ N° 9.—PRODUCTION D'HUILES ET DE FARINES DE POISSON—
COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1942

Années	Célan		Hareng		Baleine			Autres animaux marins*	
	Farines et engrais	Huiles	Farines	Huiles	Fanons et farines de baleine	Engrais	Huiles	Farines et engrais	Huiles
	tonnes	gals	tonnes	gals	tonnes	tonnes	gals	tonnes	gals
1933....	1,108	275,879	4,078	316,213	249	223	509,310	1,596	187,560
1934....	7,626	1,635,123	2,570	104,710	340	631	813,724	2,458	337,025
1935....	8,681	1,649,392	5,262	306,767	211	354	426,772	2,147	247,437
1936....	8,715	1,217,097	10,985	782,499	332	687	763,740	3,148	335,969
1937....	8,483	1,707,276	14,427	1,283,658	268	527	662,355	2,720	294,546
1938....	8,891	2,195,850	9,624	929,158	273	490	543,378	2,491	228,157
1939....	906	178,305	16,462	1,366,607				3,004	283,504
1940....	4,853	877,556	24,264	1,700,819	181	434	361,620	3,526	285,314
1941....	10,473.2	1,789,708	8,757.5	584,157	271	577	566,505	5,081.6	390,939
1942....	11,550	1,622,840	10,898	643,577	130	205	255,556	4,837	263,481

* Issues de saumon, de flétan, de roussette et d'anchois.

RELEVÉ N° 10.—NOMBRE DE BALEINES CAPTURÉES—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1942*

Espèces	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1940	1941	1942
Cachalots.....	190	265	175	311	265	252	126	233	130
Rorquals.....	1		6	3	1	4	2	1	1
Baleinoptères.....	17	71	20	48	44	50	90	67	25
Mégaptères.....		14	1	14	7	4	2	27	7
Boréales.....	1			2					
Baleinoptères à bec.....									
Totaux.....	209	350	202	378	317	310	220	328	163

* Aucune exploitation baleinière en 1939.

RELEVÉ N° 11.—RELEVÉ DONNANT LE NOMBRE DE PATENTES DÉLIVRÉES À DES CONSERVIERES DE SAUMON ET DE PERMIS DE PÊCHE DU SAUMON (NON COMPRIS LES PERMIS DÉLIVRÉS AUX CAPITAINES ET AUX AIDES-OPÉRATEURS EN EXERCICE SUR LES BATEAUX PORTEURS DE FILETS FLOTTANTS À SAUMON ET SENNES À SAUMON)—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1942.

Désignation des patentes ou permis	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942
Arrondissement n° 1—										
Conserverie de saumon.....	10	11	10	11	10	10	10	10	11	12
Seine traînante à saumon.....	110	98	124	118	190	190	210	212	195	400
Filet flottant à saumon.....	1,685	1,803	1,663	1,784	2,082	2,319	2,161	2,237	2,025	2,670
Arrondissement n° 2—										
Conserverie de saumon.....	29	31	26	27	20	22	18	20	17	14
Senne à poche à saumon.....	55	109	102	99	82	100	98	131	95	105
Senne traînante à saumon.....	11	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ligne traînante à saumon.....	882	937	930	964	916	958	863	737	791	706
Filet flottant à saumon—										
Low-Inlet.....	59	67	58	74	76	80	135	106	61	25
Riv. Naas.....	297	335	310	349	321	309	289	254	281	170
Riv. Skeena.....	1,218	1,164	1,653	970	856	1,049	844	926	981	765
Rivers-Inlet.....	1,603	1,899	1,699	1,802	1,490	1,796	1,550	1,518	1,070	640
Smiths-Inlet.....	359	39	324	408	385	465	267	378	285	167
Bella-Coola.....	228	285	268	265	261	242	216	192	161	155
Kimsquit.....	43	48	41	57	18	80	102	148	78	3
Butedale.....	43	48	41	7	18	80	102	148	78	3
Namu.....	107	141	129	146	137	159	148	134	93	109
Archipel de Charlotte.....	2	19		24	4	53	9	14	8	42
Total, filet flottant à saumon, arrondissement n° 2.	3,916	4,377	3,882	4,095	3,548	4,233	3,560	3,670	3,018	2,016
Arrondissement n° 3—										
Conserverie de saumon.....	10	7	7	8	7	6	7	8	8	4
Madrague à saumon.....	8	8	8	7	4	5	5	5	5	5
Senne à poche à saumon.....	183	187	191	188	209	200	231	219	238	207
Senne traînante à saumon.....	20									
Ligne traînante à saumon.....	1,888	2,064	2,053	2,429	2,056	2,305	2,874	2,273	2,039	2,737
Filet flottant à saumon.....	512	646	673	741	466	573	781	485	459	567
Ensemble de la province—										
Conserverie de saumon.....	49	49	43	46	37	38	35	38	36	30
Madrague à saumon.....	8	8	8	7	5	5	5	5	5	5
Senne à poche à saumon.....	236	296	293	287	291	300	339	350	333	312
Senne traînante à saumon.....	31	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ligne traînante à saumon.....	2,880	3,099	3,107	3,511	3,162	3,453	3,947	3,222	3,080	3,843
Filet flottant à saumon.....	6,113	6,826	6,218	6,620	6,096	7,125	6,502	6,392	5,502	5,253

NOTE.—Les patentes de conserveries de saumon ci-dessus sont délivrées par le ministère Provincial des Pêches.

RELEVÉ N° 12.—MISE EN CONSERVE DU SAUMON ROUGE EN PROVENANCE DE REMONTÉES MIGRATRICES DANS LE FLEUVE FRASER, 1933-1941

Années	Conser- veries du fleuve Fraser	Madragues cana- diennes dans le détroit de Juan de Fuca	Conser- veries du passage Puget	Totaux, caisses*
1933.....	43,745	8,721	125,738	178,204
1934.....	133,159	6,117	352,579	491,855
1935.....	57,212	5,610	54,677	117,499
1936.....	164,408	3,837	59,505	227,750
1937.....	66,583	6,152	60,259	132,994
1938.....	169,430	3,784	139,173	312,387
1939.....	43,249	4,290	43,511	91,050
1940.....	86,215	2,247	63,890	152,352
1941.....	149,715½	9,563	110,605	269,883½
1942.....	418,491	8,488	263,458	690,432

* Les chiffres représentent la mise en conserve du saumon rouge du fleuve Fraser, sans mention des lieux de mise en conserve.

RELEVÉ N° 13—NOMBRE DE PERMIS OU PATENTES DE PÊCHE DÉLIVRÉS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1941-43

Désignations des permis ou patentes	Délivrés à des			Transferts				En exploitation par des			
	Blancs	Indiens	Annulés	Totaux	Blancs	Indiens	Totaux	Blancs	Indiens	Annulés	Totaux
Madrague à saumon.....	5			5				5			5
Senne trainante à saumon.....		9		9					9		9
Senne à poche à saumon.....	271	40	1	312				271	40	1	312
Filet flottant à saumon.....	3,694	1,557	2	5,253	742	387	1,129	4,436	1,944	2	6,382
Ligne trainante à saumon.....	3,303	539	1	3,843	32	3	35	3,335	542	1	3,878
Aide-opérateur de filet flottant à saumon.....	243	210		453	12	1	13	255	211		466
Capitaine de bateau porteur de senne à poche à saumon.....	131	114	1	246				131	114	1	246
Aide-opérateur de senne à poche à saumon.....	1,029	793		1,822				1,029	793		1,822
Morue.....	717	62		779	4		4	721	62		783
Crabe.....	59	9		68				59	9		68
Roussette.....	1,025	207	1	1,233	1	1	2	1,026	208	1	1,235
Pêche diverse.....	103	7	1	111				103	7	1	111
Ormier.....		13		13					13		13
Chalutage.....	43			43				43			43
Eperlan.....	51			51				51			51
Senne à poche à célan.....	31			31				31			31
Capitaine de bateau porteur de senne à célan.....	25	3		28				25	3		28
Aide-opérateur de senne à célan.....	166	7		173				166	7		173
Filet flottant à hareng.....	18			18				18			18
Parcage du hareng.....	13	1		14				13	1		14
Senne trainante à hareng.....	1			1				1			1
Senne à poche à hareng.....	66	2		68				66	2		68
Capitaine de bateau porteur de senne à hareng.....	47	5		52				47	5		52
Aide-opérateur de senne à poche à hareng.....	342	56		398				342	56		398
Capitaine de bateau de pêche de boîte pour flétan.....	11			11				11			11
Capitaine de bateau de pêche au flétan ou à la morue charbonnière.....	204	137		341				204	137		341
Chasse de la baleine.....	3			3				3			3
Totaux.....	11,601	3,771	7	15,379	791	392	1,183	12,392	4,163	7	16,562

RELEVÉ N° 14.—ÉTAT DU NOMBRE DES SAUMONS DE DIVERSES ESPÈCES ET DES PROCÉDÉS DE LEUR CAPTURE, TEL QUE DÉCLARÉS PAR LES EXPLOITANTS DE SENNES À POCHE, DE SENNES TRAÎNANTES ET DE MADRAGUES ET PAR LES EXPLOITANTS DE CONSERVERIES, D'USINES, D'ATELIERS ET D'ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES, AINSI QUE DU NOMBRE DES SAUMONS PRIS AU FILET FLOTTANT ET À LA LIGNE TRAÎNANTE EN COLOMBIE BRITANNIQUE PENDANT 1942.

Procédés de capture	Saumon rouge	Saumon de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Saumon Coho	Saumon rose	Saumon Chum	Totaux
Ligne traînante....	5,883	216,073	274,286	743	1,430,794	47,626	49,459	2,024,864
Filet flottant.....	5,082,679	167,817		54,899	1,304,625	1,390,917	1,060,392	9,061,329
Senne à poche.....	2,697,808	14,413	9	826	272,867	2,470,922	3,302,345	8,759,190
Senne traînante....	23,046				7,926	2,951	1,229	35,152
Madrague.....	100,432	17,402		1,560	30,523	116	2,844	152,877
Totaux.....	7,909,848	415,705	274,295	58,028	3,046,735	3,912,532	4,416,269	20,033,412

RELEVÉ N° 15.—ÉTAT DU NOMBRE DES SAUMONS PRIS À LA SENNE À POCHE, PAR ARRONDISSEMENT DE PÊCHE À LA SENNE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, CAMPAGNE DE 1942

Arrondissements de pêche	Saumon rouge	Saumon de printemps	Saumon à dos bleuté	Steel-head	Saumon Coho	Saumon rose	Saumon Chum	Totaux
1.....	22,239	316		3	638	992,119	47,244	1,062,559
2.....	2,623	106		7	18,943	394,653	313,098	729,430
3.....	7,530	644		47	4,321	456,295	87,071	555,908
4.....	350	8		10	1,021	19,844	759	21,992
5.....	36,474	13		18	34,191	167,619	10,069	248,384
6.....	30,853	142		43	35,679	118,279	108,897	293,893
7.....	3,409	105		17	9,337	67,628	130,456	210,952
8.....	235	24		73	2,467	96,472	18,203	117,474
9.....	357	34		23	5,947	20,675	20,479	47,515
10.....	750	22		4	4,061	7,191	30,099	42,127
11.....					874			874
12.....	474,842	7,232	8	336	63,107	96,710	292,249	934,484
13.....	239,365	1,938	1	199	29,183	26,206	748,519	1,045,411
14.....		72		3	223		84,555	84,853
15.....		1			89		28,377	28,467
16.....	352	12		4	2,754	6,469	20,486	30,077
17.....	1,860,379	1,178		10	1,535	299	1,157	1,864,558
18.....	4,886	732		21	3	274	21,814	27,730
19.....	11,889							11,889
20.....								
21.....		31			19,127		196,837	215,995
22.....		1			13,190		124,625	137,816
23.....	469	1,802		6	4,819		401,894	408,990
24.....	786				5,548		87,864	94,198
25.....	20			2	6,493	131	340,059	346,705
26.....					2,765		137,274	140,039
27.....					6,552	58	50,260	56,870
Total.....	2,697,808	14,413	9	826	272,867	2,470,922	3,302,345	8,759,190

RELEVÉ N° 16.—ÉTAT DONNANT LES RENDEMENTS EN CONSERVES DE SAUMON, 1932-1942, AVEC LES QUANTITÉS ET POURCENTAGES DE SAUMON EN CONSERVE CLASSE "DEUXIÈME QUALITÉ"

	Saumon rouge	Saumon de printemps	Steel-head	Saumon à dos bleuté	Coho	Saumon rose	Chum	Totaux
Production 1932, caisses	284,355	76,060	1,168	28,505	160,466	223,716	306,761	1,081,031
Catégorie B, caisses	3,355	1,234		164	333	119	3,083	8,288
Pourcentage	1.179	1.622		.575	.207	.053	1.005	.766
Production 1933, caisses	258,107	20,266	1,459	21,763	137,289	532,558	293,630	1,265,072
Catégorie B, caisses	494			10	873	15,149	887	17,413
Pourcentage	.191			.045	.635	2.844	.302	1.376
Production 1934, caisses	377,882	29,784	1,282	29,556	195,874	435,364	513,184	1,582,926
Catégorie B, caisses	21,620	139	5		962	4,085	1,127	27,938
Pourcentage	5.721	.466	.390		.491	.938	.219	1.764
Production 1935, caisses	350,444	21,920	596	15,319	216,173	514,966	409,604	1,529,022
Catégorie B, caisses	3,435	659			3,840	20,528	5,601	34,063
Pourcentage	.980	3.006			1.776	3.986	1.367	2.227
Production 1936, caisses	415,024	29,854	1,068	33,718	212,343	591,532	597,487	1,881,026
Catégorie B, caisses	13,725				483	29	5,265	19,502
Pourcentage	3.307				.227	.005	.881	1.036
Production 1937, caisses	325,774	16,171	844	19,236	113,972	585,576	447,602	1,509,175
Catégorie B, caisses	65				68	27,282	3,212	30,627
Pourcentage	.019				.059	4.659	.717	2.029
Production 1938, caisses	447,453	15,531	1,035	27,417	273,906	400,876	541,812	1,707,830
Catégorie B, caisses	16,361			564	1,111	1,413	1,583	20,524½
Pourcentage	3.656			.206	.405	.352	.292	1.201
Production 1939, caisses	269,888	16,097	797	48,209	196,887	620,595	386,584	1,539,057
Catégorie B, caisses	3,444½	11	20	17	142½	45,667	1,065	50,370
Pourcentage	1.276	.068	2.509	.035	.072	7.358	.276	3.272
Production 1940, caisses	366,403	17,741	1,205	23,277	201,467	213,911	643,443	1,467,227
Catégorie B, caisses	1,773½	57		13	461	2,530	3,298½	8,138
Pourcentage	.485	.321		.054	.228	1.182	.512	.554
Production 1941, caisses	445,297	50,476	3,454	30,027	361,380	427,766	920,470	2,248,870
Catégorie B, caisses	1,186½	152½	2	33	539½	64,866	25,161½	91,941
Pourcentage	0.260	0.301	0.057	0.109	0.149	15.163	2.733	4.088
Production 1942, caisses	666,046	24,703	4,649	23,265	187,873	270,663	634,781	1,811,983
Catégorie B, caisses	41,045	256		87	430	5,841	19,375	67,034
Pourcentage	6.162	1.036		0.373	0.228	2.158	3.052	3.699

RELEVÉ N° 17.—RÉCAPITULATION DES CHIFFRES RELATIFS À LA PRODUCTION DES FOIES ET DES VISCÈRES DE POISSON 1942

Espèces	Achats		Expéditions originaires de la •C.B. sur autres march. canad.		Exportations sur les États-Unis		En entrepôt frigorifique		Huiles de foies		Valeurs totales des produits vendus ou préparés pour la vente
	Lvs	Valeur au débarque- ment	Lvs	Valeur	Lvs	Valeur	Lvs	Valeur	Lvs	Valeur	
		\$		\$		\$		\$		\$	\$
Foies de morue grise.....	29,979	2,005			3,660	223	687	33	11,837	5,232	5,488
Foies de flétan.....	171,609	91,618					820	812	44,136	150,955	151,767
Viscères de flétan.....	251,913	44,655	1,587	95			6,972	1,065	9,044	72,544	73,704
Foies de morue charbonnière.....	39,165	32,150	443	354	217	173	375	223	7,144	52,478	53,228
Viscères de morue charbonnière.....	5,302	647					1,511	174	1,167	11,355	11,529
Foies de morue-langue.....	125,423	115,949	3,650	3,885	3,002	2,747	17,282	10,114	12,206	155,537	172,283
Viscères de morue-langue.....	66,622	5,170					3,628	374	7,731	1,474	1,848
Foies de morue rouge.....	19,994	10,596	1,505	1,354	447	151	2,513	1,173	2,116	18,351	21,029
Viscères de morue rouge.....	40	4					297	16			16
Foies de roussette.....	4,241,256	688,040	49,240	18,670			23,746	4,580	2,851,624	1,189,941	1,213,191
Foies de milandre.....	48,768	136,137			7,449	40,712	1,010	1,423	18,375	126,461	168,596
Foies de saumon.....							6,426	321			321
Foies de requin bourbeux.....	216,305	27,042					1,788	59	124,219	39,505	39,564
Foies de chimère.....	117,219	6,125	16,695	1,637			4,064	157	69,290	6,276	8,070
Mélange d'huile de faible valeur vitaminique.....									219,283	15,350	15,350
Mélange de viscères.....							13,688	1,369	1,586	22,150	23,519
Foies de raie.....	24,151	679					1,465	44	7,379	835	879
Totaux, valeurs.....		\$1,160,817		\$ 25,995		\$ 44,006		\$ 21,937		\$1,868,444	\$ 1,960,382

RAPPORT SUR LA FRAIE DES SAUMONS, 1942

Voici un exposé des faits et des traits saillants constatés pendant l'année en procédant à des observations sur les frayères de saumon de la province:

- (1) Il s'est produit une formidable remontée migratrice de saumons rouges à destination de la rivière Adams, de la rivière Little et d'autres aires de Shuswap, fréquentées par cette espèce en dépit du fait qu'un rendement exceptionnellement abondant de conserves eut été produit à même cette migration pour le compte de l'Arrondissement N° 1.
- (2) La remontée migratrice des saumons rouges à destination du régime hydrographique Chilco a surpassé celle de l'année dominante du cycle biologique de cette espèce en 1938, et cela, de 400 pour cent. Ce cycle migratoire, de commun avec d'autres propres à la région de Chilco, s'améliore d'une façon très satisfaisante.
- (3) Une fraie, en provenance de 3,000 saumons rouges à peu près, ayant remonté la rivière Stellaco, dans le bassin du lac François, a produit cette année un rendement juste un peu inférieur à 40,000 poissons, ce qui constitue un résultat tout à fait remarquable.
(Toutes les régions ci-dessus font partie du bassin du fleuve Fraser.)
- (4) Les importants contingents de saumons reproducteurs dont la présence a été constatée dans les divers bassins ci-dessus témoignent d'une façon incontestable de l'absence de toute obstruction grave à Hell's Gate cette année. Les conditions hydrographiques et biogéniques de l'eau se sont montrées des plus favorables, surtout pendant la remontée migratrice des saumons rouges de sorte que les saumons ont pu franchir facilement cet obstacle sans aucune aide.
- (5) Dans l'aire de ponte très étendue de la rivière Yakoun, de la baie Massette, en l'archipel de Charlotte, la remontée migratrice des saumons roses à destination des frayères cette année s'est révélée la plus importante depuis l'abondante migration de 1930, en dépit de prises marchandes des plus fructueuses.

Les particularités relatives aux conditions en existence dans les diverses frayères sont les suivantes:

Archipel de Charlotte.—L'échappée des saumons de printemps à destination de la rivière Yakoun s'est montrée plus abondante que d'habitude. Les saumons cohos se sont révélés très nombreux dans la Yakoun, et, en fait, dans tous les cours d'eau ordinairement fréquentés par cette espèce. L'inspecteur de pêche déclare que ce fut l'échappée la plus forte depuis ses quatorze ans d'expérience. Cette année fut ce qui est généralement connu comme la période dominante du cycle migratoire du saumon rose dans l'aire de Massette. Depuis 1930, les remontées migratrices avaient été plus ou moins déficitaires dans cette région. Toutefois, en l'année sous revue, on a constaté que les frayères foisonnaient de saumons roses. La ponte de cette espèce dans le régime de la Yakoun et dans les deux autres plus grands cours d'eau, est déclarée avoir été très abondante et satisfaisante à l'extrême. Dans les cours d'eau, qui coulent le long de la côte orientale de l'archipel, on a constaté que Skeedans avait été la seule aire abondamment fertilisée de frai. L'échappée des saumons chums dans la baie de Massette a été des plus médiocres. Dans le havre de Naden, toutefois, la ponte s'est révélée suffisante. Dans les cours d'eau le long de la côte orientale, l'échappée est déclarée avoir été plus abondante que d'habitude. Cette remarque s'applique même avec plus de raison aux cours d'eau de la côte occidentale.

Naas.—Dans le bassin du lac Méziaden, il s'est produit une très abondante remontée migratrice de saumons rouges précoces et la ponte y fut abondante et s'est produite dans des conditions idéales. Les mêmes conditions ont été signa-

lées en ce qui concerne la migration tardive. Partout on a constaté une grande abondance de frai. L'échelle à poissons, sise au débouché du lac Méziaden, a été endommagée dans une certaine mesure. Ce qui a été jugé possible en vue d'améliorer les conditions à cet endroit a été accompli par l'inspecteur et il y a tout lieu de penser que le dispositif de franchissement va fonctionner efficacement pendant au moins une autre année. Dans le cours inférieur de la Naas, l'échappée des saumons de diverses espèces est déclarée avoir fait montre d'une amélioration marquée. L'échappée des saumons de printemps s'est révélée très abondante, ce qui est la deuxième année où surviennent de pareilles conditions satisfaisantes. La ponte des saumons cohos s'est montrée de même très abondante bien que ces poissons soient apparus tardivement. Dans les rivières Quinnimaas, Khutzymateen et Ikginik ainsi que dans plusieurs autres cours d'eau de moins faible importance, la ponte des saumons roses s'est montrée des plus abondantes. La fraie des saumons chums a aussi manifesté une amélioration marquée, leur migration ascendante ayant été déclarée une des plus fortes depuis nombre d'années.

Skeena.—La fraie des saumons rouges dans la crique Williams, qui est une des principales aires fréquentées par ces salmonidés, a été signalée comme abondante voire même plus abondante que celle de l'année dominante du cycle en 1938. Les autres lieux de ponte de saumon rouge dans le bassin du lac Lakelse ont été suffisamment fertilisés de frai. Une forte ponte de saumon coho s'est produite dans la crique Williams et la ponte du saumon rose sur les frayères est dite avoir été abondante et susceptible de soutenir favorablement la comparaison avec celle de l'année dominante du cycle en 1940. Dans le bassin de la rivière Oestahl, la ponte des saumons rouges est dite avoir été d'importance moyenne bien que cette aire ne soit pas une des plus fréquentées par ces poissons. La fraie des saumons de printemps s'est montrée forte dans la crique Johnson. La fraie du coho a été abondante voire même plus abondante qu'en l'année dominante du cycle migratoire de 1938. On a constaté la présence de fortes quantités de saumon rose, plus importantes même qu'en l'année dominante du cycle migratoire. Dans l'important bassin du lac Babine de cette région, les quantités de saumon rouge, perçues dans les frayères, se sont révélées à peine égales à celles de l'année 1938, par exemple, bien qu'assez satisfaisantes. On y escomptait une plus forte remontée migratrice. En plusieurs cours d'eau, tributaires du lac, les conditions ont été trouvées très encourageantes. C'est ainsi que dans la crique Pierre, les quantités constatées se sont révélées trois fois supérieures à celles de l'année dominante du cycle migratoire de 1938. On signale aussi une amélioration dans la crique Twin. Toutefois, la fraie n'a pas répondu à l'expectative dans la rivière Fulton non plus que dans la crique Fifteen-Mile. La fraie des saumons de printemps s'est révélée tout à fait satisfaisante. La ponte du coho s'est montrée assez forte. Toutefois, la fraie du saumon rose s'est révélée plus faible que celle de 1940, l'année dominante du cycle migratoire de cette espèce.

Lowe-Inlet.—On a jugé impossible de procéder à l'examen de nombre de frayères de cette région par suite de la survenance de fortes précipitations pluviales dans le cours de la remontée migratrice. Tous les lacs et cours d'eau débordaient à l'époque de la fraie. Les conclusions auxquelles on est arrivé en ce qui concerne les conditions de la fraie sont donc le résultat des observations dont la conduite a été possible sur les frayères, et d'une approximation de la remontée migratrice, faite d'après les chiffres du rendement de la pêche marchande. L'échappée des saumons rouges est déclarée avoir été satisfaisante. Pendant la première partie de la saison, il n'y eut que peu de pluie de sorte que le débit des cours d'eau a diminué au point de rendre ces derniers impropres aux saumons. Cet état de choses a nécessité l'établissement de saisons prohibées en vue de sauvegarder une portion suffisante des saumons migrants

à destination des frayères. L'échappée des saumons cohos a été déclarée abondante dans tous les cours d'eau. La fraie des saumons roses a manifesté une amélioration marquée sur celle de l'année dominante du cycle migratoire de ces poissons en 1940. Cette condition a été grandement favorisée par l'établissement de périodes prohibées hebdomadaires. Toutes les frayères de saumon chum ont été abondamment fertilisées de frai. En fait l'échappée des géniteurs s'est révélée plus considérable que d'habitude.

Butedale.—Cette région a été le théâtre de la plus forte sécheresse qui se soit produite depuis nombre d'années. Le débit de nombre de petits cours d'eau a complètement tari. Seuls de faibles contingents de saumons rouges ont été observés dans les frayères, d'une façon générale, bien que certains des cours d'eau de plus grande importance, qui ne furent pas aussi défavorablement affectés par la sécheresse, aient donné lieu à une fraie assez abondante. La ponte des saumons cohos s'est révélée la plus abondante qui se soit produite dans les dernières années. Le nombre des saumons roses s'est accru sur celui de 1940 bien que certains des cours d'eau de plus faible débit se soient révélés en carence de frai par suite de la sécheresse de la température. L'échappée des géniteurs dans les rivières Quaal et Kainet s'est montrée exceptionnellement abondante. D'une façon générale, l'échappée des reproducteurs de l'espèce du saumon rose a été déclarée beaucoup plus forte que celle de 1940. Toutefois, les saumons chums se sont montrés plus rares que d'habitude.

Bella Bella.—La prolongation de la sécheresse en cette région aussi a provoqué une mortalité considérable chez les saumons roses qui furent incapables d'atteindre les frayères par suite de l'abaissement du niveau de l'eau dans les cours d'eau. Toutefois, la fraie est déclarée avoir été celle d'une année moyenne, généralement parlant. Les quantités de saumon coho et chum se sont révélées beaucoup plus satisfaisantes. Par suite de l'absence de l'inspecteur régulier en service militaire et de la maladie de son remplaçant, l'inspection fut exécutée par un agent qui, par défaut d'expérience antérieure dans l'arrondissement, s'est trouvé incapable d'établir aucune comparaison avec les autres années.

Bella Coola.—En dépit d'une période exceptionnellement prolongée de très forte sécheresse, la plupart des cours en cette région contenaient une quantité suffisante d'eau à l'arrivée des saumons pour permettre à ces poissons de se rendre aux frayères. Il n'y eut d'exceptions que pour plusieurs des plus petites criques se déchargeant dans le chenal Dean. La saison s'est passée sans la survenance d'aucune crue de sorte que les conditions de la fraie ont été considérées comme très favorables. Un nombre très satisfaisant de saumons rouges atteignirent les frayères des régimes hydrographiques de Bella Coola et d'Atnarko, un nombre qui soutint avec avantage la comparaison avec celui de l'année dominante du cycle mais, d'autre part, une quantité exceptionnellement forte de petits saumons fut constatée. La fraie des saumons de printemps est déclarée avoir été excellente pour la cinquième année successive, l'inspecteur ayant déclaré que cette remontée migratrice s'était révélée au delà de toutes expectatives. La ponte des saumons cohos s'est révélée satisfaisante. On a constaté la présence d'une quantité exceptionnellement forte de saumons roses, ce qui constitue un fait remarquable par suite de l'insuccès de la remontée migratrice en l'année dominante du cycle. On a de même constaté une bonne quantité de saumons chums sur les frayères.

Rivers-Inlet.—En cette aire, l'échappée des saumons rouges reproducteurs est déclarée avoir été très abondante. On dit que les frayères de la rivière Quap ont été exceptionnellement bien fertilisées de frai. Dans la rivière Génési, la fraie est dite avoir été abondante et égale à celle de 1938 et plus abondante que celle de 1937. Le lit de la Rivière Shumahault a été comme

d'habitude assez abondamment fertilisé de frai. Dans la rivière Indian, la fraie s'est révélée assez abondante, plus abondante qu'en 1938 et beaucoup plus abondante qu'en 1937. Les mêmes remarques s'appliquent à la rivière Waukwahs. On a constaté une ponte suffisante dans les rivières Chéo, Nookins, Markwell et Dallec ainsi que dans la crique de la station piscicole. Dans la rivière Whonnoek, qui sert de débouché vers l'océan au bassin du lac Owekano, la ponte s'est révélée très abondante. Les saumons de printemps furent observés en grandes quantités dans les rivières Indian et Waukwash. Dans son sommaire des conditions en existence dans le bassin du lac Owekano, l'inspecteur estime que l'échappée des reproducteurs y fut en 1942 au moins égale à celle de 1938 et beaucoup plus abondante qu'en 1937. Dans les régions hydrographiques, dont l'écoulement des eaux s'opère directement en direction de l'océan, tels que le goulet Moses, la baie Kildala, Hole-in-the-Wall et le goulet Draney, la ponte des saumons cohos n'a été que passable. Toutefois, la fraie des saumons chums y fut assez abondante.

Smiths-Inlet.—La fraie des saumons rouges est déclarée avoir été suffisamment bonne en cette aire, voire même très bonne par rapport aux prises marchandes. Les deux seuls importants cours d'eau à saumon rouge sont les rivières Geluck et Delabah. Ces deux rivières ont servi de voies d'ascension à d'importants contingents de reproducteurs. La ponte des cohos n'a été que celle d'une année moyenne mais celle des chums a été assez abondante.

BASSIN DU FLEUVE FRASER

Prince-George.—Dans le régime du lac Stuart, la ponte du saumon rouge est dite avoir été de deux tiers plus considérable que celle de l'année dominante du cycle migratoire. On a signalé d'importantes remontées migratrices, relativement parlant, à destination des criques Forfar et Kynoch, tributaires de la rivière Middle. Des fraies plus abondantes furent constatées dans les criques Rossette et Gluske. Cette dernière remontée à destination du bassin Fraser-François a manifesté une augmentation marquée sur celle de l'année dominante du cycle migratoire. En 1938, environ 3,000 saumons rouges ont été observés dans la rivière Stellaco et 35,000 ou 40,000 saumons rouges, issus de cette fraie, apparurent dans la rivière cet automne. La condition physique de ces poissons est déclarée avoir été excellente, des milliers d'entre eux n'ayant montré aucune marque extérieure de cicatrices ni d'écorchures et, au surplus, la taille de ces poissons était d'une bonne moyenne. Il y en avait même parmi eux qui étaient de fort beaux spécimens. Les conditions de la fraie se sont révélées excellentes. La ponte des saumons de printemps dans les frayères de la région de Prince-George n'a pas tout à fait répondu à l'expectative.

Quesnel.—Le fort accroissement dans le nombre de saumons rouges reproducteurs dont la présence a été constatée dans la rivière Chilco et dans le régime lacustre de ce nom, constitue le trait marquant des observations faites dans cet arrondissement particulier. L'augmentation du nombre des géniteurs sur l'année dominante du cycle migratoire de 1938 est estimée à plus de 400 pour cent. Les conditions, en existence en ce régime particulier dans le cours des dernières années, se sont montrées extrêmement encourageantes. Le bassin de la Bowron a été fréquenté par un petit nombre de saumons rouges tout comme en 1938. Aucun saumon rouge n'a été perçu dans la rivière Horsefly qui fait partie des régimes lacustres de Quesnel. Les saumons de printemps reproducteurs furent perçus, en quantités, généralement parlant, comparables à celles des dernières années.

Kamloops.—Cette année, la remontée migratrice des saumons rouges a été le résultat de la fraie très abondante de 1938 et a répondu à l'expectative. Les principales frayères à saumon rouge sont la rivière Adams et le régime

lacustre de ce nom, la rivière Little et plusieurs des cours d'eau tributaires du lac Shuswap. Le cours tout entier des rivières Little et Adams foisonnait de saumons rouges reproducteurs et d'autres passèrent en un flot continu à travers l'échelle à poissons construite sur la rive gauche de la rivière Adams, dans la digue sise à environ un demi-mille en aval du débouché du lac. Cette étendue d'un demi-mille en amont de la ligue pullulait aussi de saumons rouges reproducteurs de sorte qu'il y a tout lieu de penser que nombre de ces géniteurs se sont engagés dans le lac bien que, d'après les renseignements disponibles, il semble n'exister que peu de cours d'eau, propres aux saumons rouges, qui soient tributaires du lac Adams. Toutefois, il y a des indices qu'un certain nombre de saumons rouges frayerent le long des rives du lac. La crique Scotch, la rivière Seymour et la rivière Shuswap furent fréquentées par un bon nombre de reproducteurs bien que ces frayères ne soient pas comparables en étendue à celles de l'arrondissement ci-dessus. Les niveaux de l'eau à Hell's Gate dans le cours de la remontée des migrants à destination du régime Adams-Shuswap se sont montrés suffisamment élevés pour en permettre le franchissement aux saumons sans qu'il soit nécessaire de leur venir en aide. Il semble y avoir lieu de penser, en conséquence, que tous les saumons migrants à destination du régime soient parvenus aux frayères sains et saufs. La ponte des saumons de printemps s'est révélée tout à fait satisfaisante par comparaison à celle de certaines autres années. Les poissons étaient de taille exceptionnellement forte et arrivèrent en excellente condition. La fraie des cohos fut aussi celle d'une année moyenne bien que les poissons étaient individuellement de plus petite taille que d'habitude.

Pemberton.—Il s'est produit une remontée migratrice notoire de saumons rouges à destination des frayères du régime fluvial Birkenhead, le nombre des reproducteurs y ayant été estimé à 83,000 contre 30,000 en 1938, année dominante du cycle migratoire, soit un accroissement de 180% environ. Les cours d'eau tributaires du bassin du lac Lillooet ont été fréquentés par un nombre exceptionnellement considérable de saumons rouges reproducteurs. Il s'est aussi produit une ponte de saumon rouge dans le régime lacustre Anderson-Seton, quelque 1,000 saumons y ayant été dénombrés contre environ 450 en l'année dominante du cycle migratoire. On a constaté que, lorsque les conditions hydrographiques rendent exceptionnellement difficiles à franchir les rapides qui, dans le cours du fleuve Fraser, se trouvent au débouché de la rivière Bridge, un nombre plus grand de saumons rouges font leur apparition dans le régime Anderson-Seton. Dans le régime Birkenhead, on a dénombré à peu près le même nombre de saumons de printemps qu'en 1939. Ce nombre a été estimé à 45,000 à peu près. La fraie du coho a été jugée suffisante dans toute la région Pemberton-Squamish. Cette année-ci a constitué une période de migration recessive en ce qui concerne le saumon rose. La fraie des saumons chums a été jugée tout à fait suffisante dans le régime Squamish.

Chilliwack.—La remontée migratrice des saumons rouges à destination du régime Chilliwack, qui n'est jamais considérable, est déclarée avoir été celle d'une année moyenne. La migration en direction du lac Cultus, toutefois, avait, le 23 novembre, date de l'inspection, atteint le chiffre de 18,620 individus sur la foi d'une opération réglée de dénombrement et l'on s'attendait à la voir surpasser le chiffre de 20,000. Quelques migrants ont fait leur apparition dans le lac Kawkawa. Aucun saumon rouge n'a été trouvé dans l'embaras ni en perdition dans la rivière Coquihalla ou aux débouchés d'autres cours d'eau, ce qui arrive lorsque Hell's Gate constitue un obstacle presque infranchissable. La ponte des saumons de printemps a été jugée médiocre. Dans la rivière Chilliwack, la fraie des saumons cohos a été déclarée abondante mais moins fructueuse dans la rivière Vedder bien que les conditions se soient révélées plus favorables en plusieurs petits tributaires. Dans les régimes Chilliwack et

Vedder, la fraie des saumons chums a été déclarée tout à fait fructueuse. La crique Sweltzer a été exceptionnellement bien fertilisée de frai. La ponte du steelhead a été jugée suffisante.

Harrison.—Dans le bassin du lac Harrison, la fraie du saumon rouge dans la crique piscicole, dans la crique Silver et dans la crique Douglas, tributaire du lac Harrison, a été presque assimilable à celle de l'année de migration dominante du cycle. On a constaté le nombre ordinaire de reproducteurs dans la rivière Harrison à l'endroit dénommé Les Rapides. A la crique Morris, il s'est produit une fraie abondante, en augmentation sur celle de 1938. Dans les rapides Harrison, la fraie du printemps a été plus abondante que d'habitude, voire même la plus abondante depuis des années. La ponte des cohos ne peut être considérée que médiocre. D'autre part, les saumons chums sont apparus en plus grandes quantités que jamais depuis des années. La fraie est déclarée avoir été abondante dans les rivières Stave et Harrison.

Pitt.—Dans le bassin de la rivière Pitt, la ponte du saumon rouge a été quelque peu plus abondante que celle de l'année dominante du cycle migratoire. On a signalé une fraie moyenne pour le coho mais une ponte abondante de chum.

Fraser inférieur.—Dans les rivières Serpentine et Nicomekl, la ponte des saumons cohos dans les frayères a soutenu très favorablement la comparaison avec celle de 1939, l'année dominante du cycle migratoire. La fraie fut tardive par suite du manque de pluie. Dans les rivières Alouette, Coquitlan, Bear et Salmon, la ponte des cohos s'est révélée médiocre tandis que celle des saumons chums fut excellente.

Vancouver-Nord.—La fraie du coho a été abondante et les quantités de saumons chums reproducteurs se sont montrées suffisantes.

AUTRES RÉGIONS

Baie Alert.—Des contingents très satisfaisants de saumons rouges furent perçus dans les frayères principales de la rivière Nimpkish. L'importance de ces contingents fut même estimée à vingt-cinq pour cent plus considérable qu'en l'année dominante du cycle migratoire. Des quantités suffisantes furent aussi constatées dans les rivières Fulmore, Port-Neville et Keough et autres cours d'eau. La fraie des saumons de printemps a été déclarée assez satisfaisante, avec ponte abondante dans la rivière Nimpkish. La fraie du coho a été médiocre, sauf dans le goulet Viner, la rivière Salmon et la rivière Seymour où elle est déclarée avoir été abondante. La ponte du saumon rose a été déconcertante d'une façon générale bien qu'une ponte satisfaisante se soit produite dans la rivière Embley, dans la rivière Wakeman, dans les rivières Keough et Kingcome. La ponte du saumon chum a été suffisante dans la rivière Salmon et dans les cours d'eau se déchargeant dans la Seymour. De forts contingents de saumon chum ont été perçus dans la rivière Viner, les rivières Adams et Nimpkish. D'une façon générale, la fraie des saumons chums s'est révélée satisfaisante.

Quathiaski.—La fraie du saumon rouge dans la baie Hayden, le goulet Loughborough et le bras de mer Phillips s'est révélée très suffisante, celle dans la baie Hayden particulièrement ayant été déclarée comme excellente et en augmentation de trente pour cent au moins sur celle de l'année dominante du cycle migratoire. La fraie des saumons de printemps a été jugée médiocre bien que les conditions se soient révélées quelque peu plus favorables dans la rivière Campbell. La ponte des cohos a été médiocre sauf dans les cours d'eau se déchargeant dans le goulet Loughborough, dans le bras de mer Phillips

et dans le goulet de Bute où l'échappée des reproducteurs fut quelque peu plus grande. L'échappée des saumons roses s'est révélée médiocre dans la rivière Bear bien que les cours d'eau, se déchargeant dans le goulet de Loughborough, aient été fréquentés par de plus importants contingents. La ponte des saumons chums n'a été que médiocre.

Comox.—Cette région n'est pas fréquentée par le saumon rouge. Le nombre des saumons de printemps y a été déclaré peu important par comparaison aux années 1936 à 1939 mais en augmentation sur 1940 et 1941. D'une façon générale, la ponte du saumon coho a été jugée suffisante. La fraie des saumons chums s'est révélée tout à fait médiocre. L'échappée des saumons chums est déclarée avoir été abondante, surtout dans la rivière Little-Qualicum, où il s'est produit une ponte abondante. Dans la rivière Big-Qualicum, toutefois, la remontée migratrice n'a pas répondu à l'expectative. A Courtenay, les conditions ont été jugées satisfaisantes.

Pender-Harbour.—Dans le régime Saginaw, la ponte du saumon rouge s'est révélée quelque peu plus fructueuse que celle de l'année dominante du cycle migratoire, qui, toutefois, avait été jugée comme la plus faible jamais enregistrée. La ponte des saumons de printemps et des saumons cohos a été considérée comme normale. Cette remarque s'applique aussi à la ponte des saumons roses dans les cours d'eau se déchargeant dans le goulet Toba et dans le bras de mer Narrows. Dans tous les autres secteurs, cependant, la fraie s'est révélée insuffisante. Les saumons chums ont été trouvés en quantités satisfaisantes dans la plupart des cours d'eau de la région.

Ladysmith.—Les quantités de saumons de printemps et de cohos ont été celles d'une bonne moyenne. Cette région-ci ne constitue pas une aire importante de reproduction pour le saumon rose mais on en a trouvé le nombre ordinaire sur les frayères. On signale une amélioration dans la ponte des saumons chums sur 1938 et 1939 mais elle n'a pas atteint le rendement exceptionnellement abondant de 1941.

Cowichan.—On estime qu'entre 30,000 et 40,000 saumons de printemps atteignirent les frayères de la Cowichan, en amont des chutes Skutz. En sus, il s'est produit une fraie abondante dans le cours inférieur de la rivière. On a estimé à 40,000 ou 60,000 le nombre de cohos au delà de l'échelle à poissons en amont des chutes Skutz avec ponte abondante dans l'aire sise en aval des chutes. La fraie des cohos s'est aussi montrée très suffisante dans la rivière Koksilah aussi bien que dans les criques Kelvin, Glenora et Norie. On a constaté la présence d'une quantité satisfaisante de saumons chums.

Victoria.—Ceci constitue une région fréquentée par les saumons en automne mais sans cours d'eau de grandes dimensions, susceptibles d'être utilisés pour des fins de propagation. La ponte des cohos et des chums a été jugée y avoir été assez satisfaisante en moyenne.

Alberni.—Dans les principales rivières, fréquentées par le saumon rouge, dans le régime fluvial Somass-Stamp, les géniteurs de cette espèce y ont été dénombrés en grandes quantités. Le dénombrement, effectué à l'aide de l'échelle à poissons des chutes Stamp fut le plus considérable jamais enregistré. Dans la rivière Anderson, l'échappée des reproducteurs ne fut que passable mais les frayères ont été suffisamment fertilisées de frai. La ponte dans les frayères de la rivière Hobarton a été plus considérable que d'habitude. La ponte des saumons de printemps dans les cours d'eau tels que les rivières Somass, Nahmint, Sarita, Toquart et Nitinat a été déclarée abondante. L'échappée des saumons cohos en direction des principales aires de ponte du régime a été jugée comme très satisfaisante. La ponte des saumons chum a de même été abondante.

Clayoquot.—La ponte des saumons rouges dans les frayères de cette aire a été déclarée être beaucoup plus abondante qu'en 1938, année dominante du cycle migratoire et au moins égale à l'abondante fraie de 1941 qui s'est révélée la plus fructueuse des quinze dernières années. La ponte des saumons roses et cohos a été celle d'une année moyenne. La fraie des saumons chums est jugée avoir été abondante dans presque tous les cours d'eau. Du reste les conditions de la fraie ont été excellente.

Nootka.—La ponte des saumons de printemps et des cohos dans les frayères a été jugée normale. Cette aire se caractérise surtout par son importance pour la propagation des saumons chums. La ponte de ces poissons a été déclarée comme très abondante, voire même plus abondante que dans les années 1938, 1939 et 1940 bien qu'elle ne l'ait pas été autant qu'en 1941, qui fut une année exceptionnellement fructueuse.

Kyuquot.—La fraie des saumons de printemps est déclarée avoir été très abondante et être susceptible de soutenir avantageusement la comparaison avec celle des années antérieures. La ponte des saumons cohos fut celle d'une année moyenne et à peu près égale à celle de 1939, année dominante du cycle migratoire. La fraie des saumons chums s'est révélée excellente et ces poissons furent de grande taille.

Quatsino.—On a constaté la faible ponte ordinaire de saumons rouges dans les quelques cours d'eau fréquentés par ces poissons mais la pêche de saumon rouge n'est pas d'une grande importance en Quatsino. Dans la crique Marble, fréquentée par près de soixante-quinze pour cent des saumons de printemps qui recherchent la région de Quatsino pour frayer, la ponte de ces poissons a été celle d'une année moyenne. Le nombre des reproducteurs de cette espèce dans les autres criques a été en augmentation sur les dernières années. Dans tout l'arrondissement, la ponte des saumons cohos a été abondante, les plus fortes quantités de coho ayant été observées dans la crique Marble, la crique Rupert et la rivière Spruce. La fraie des saumons roses s'est révélée plus abondante que d'habitude dans la rivière Rupert et la crique de l'Est. Les autres petits cours d'eau furent fréquentés comme à l'ordinaire. L'échappée des saumons chums s'est révélée satisfaisante en proportion de l'importance de la remontée migratrice et elle est considérée comme satisfaisante.

ANNEXE N° 3

RAPPORT ANNUEL SUR LA PISCICULTURE

Par J. A. RODD, *Directeur de la pisciculture*

En 1942, des opérations piscicoles ont été conduites par le ministère des Pêcheries en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en l'Île du Prince-Edouard où l'administration des pêcheries ressortit entièrement ou dans une large mesure au gouvernement fédéral. Il y a eu en exploitation dans ces provinces treize écloséries principales, six stations d'élevage, six étangs-viviers à saumons et plusieurs campements de cueillette d'œufs dont le rendement en produits piscicoles s'est chiffré à 32,522,957. Plus de 77 pour cent de ces produits ont été expédiés à l'état de digitales ou comme poissons à des stades de croissance plus avancée. Par espèce, éclosérie et province, le rendement s'est décomposé comme suit:

RELEVÉ, PAR ESPECE, DES POISSONS EXPÉDIÉS PENDANT L'ANNÉE CLOSE LE
31 DÉCEMBRE 1942

Espèces	Alevins	Fretins	Digitales	Poissons d'un an et plus	Total des expé- ditions
Salmo salar—Saumon atlantique.....	325,000	3,035,000	11,359,607	69,834	14,789,341
Salmo irideus—Truite arc-en-ciel.....			78,688	5,933	84,621
Salmo salar sebago—Saumon sebago.....			62,023	36,665	98,688
Salvelinus fontinalis—Truite mouchetée.	631,000	3,242,702	13,369,086	307,319	17,550,307
	956,000	6,277,702	25,069,304	219,951	32,522,957

TABEAU INDIQUANT LES ÉCLOSERIES ET LES STATIONNÉS D'ÉLEVAGE EN EXPLOITATION, LA DATE DE LEUR CONSTRUCTION ET LE NOMBRE DE PRODUITS PISCICOLES DE CHACUNE DES ESPÈCES EXPÉDIÉS DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT PENDANT 1942

Établissements en	Écloseries	Emplacements	Espèces	Alevins	Fretins	Digitales					Poissons d'un an et plus	Total des expéditions par espèces	Total des expéditions par écloserie
						N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5			
1929	Antigonish.....	St-André, N.-E.	Saumon atlantique.			615.000	109.000		1.800			725.600	
			Traite mouchetée.		824.000	2.629.000	420.000	53.000	55.885		6.511	3.988.396	4.713.996
1876	Bedford.....	Bedford, N.-E.	Saumon atlantique.				81.764					81.764	81.764
1937	Cobequid.....	Jackson, N.-E.	Saumon atlantique.			131.400	314.500	285.338			6	731.244	
			Traite mouchetée.	581.500	143.000			164			9.817	734.481	1.465.725
1938	Coldbrook (ff)	Coldbrook, N.-E.	Traite mouchetée.				643	29.500	202.500			232.643	232.643
1936	Grand Lake (f)	Wellington Station, N.-E.	Saumon atlantique.				223.000	17.200			69.828	310.028	
			Saumon sébago.					14.273			20.366	34.629	
			Traite mouchetée.								39.735	39.735	384.402
1937	Kejimikujik (f)...	New Grafton, N.-E.	Saumon atlantique.			100.000			46.000			146.000	
			Traite mouchetée.						41.00			41.000	187.000
1912	Lindloff.....	St. Peters, N.-E.	Saumon atlantique.			260.000	578.000	1.817				839.817	
			Traite mouchetée.		200.000	1.103.281	582.151		9.661		13.436	1.908.529	2.748.346
1902	Margaree.....	N.E. Margaree, N.-E.	Saumon atlantique.		450.000	1.200.000	140.000	249.800	395			2.040.195	
			Traite mouchetée.			1.499.500	168.000	85.000	92.500	39.700	5.572	1.890.272	3.930.467
1935	Mersey River (f)	Liverpool, N.-E.	Saumon atlantique.			278.000						278.000	
			Traite mouchetée.				4.195					4.195	282.195
1913	Middleton.....	Middleton, Annapolis, N.-E.	Saumon atlantique.					150.000				150.000	
			Traite mouchetée.	65.000	21.000	317.000	295.600	146.500	15.000			860.200	1.010.200
1929	Yarmouth.....	South Ohio, N.-E.	Saumon atlantique.			106.800	110.000	93.547	26.360			336.707	
			Traite-arc-en-ciel.								12	12	
			Traite mouchetée.		110.000	663.000	201.512	15.000	56.500	1.000	4.026	1.051.038	1.387.757
1939	Charlo.....	Riv. Charlo, N.-B.	Saumon atlantique.			582.710	665.000	50.444				1.298.154	
			Traite mouchetée.	20.000							5.097	25.097	1.323.251
1928	Florenceville.....	Florenceville, N.-B.	Saumon atlantique.			1.200.000	160.000	10.000				1.370.000	
			Saumon sébago.								11.870	11.870	
			Traite mouchetée.		434.000	1.339.000	70.000	8.533	15.444		8.006	1.874.983	3.256.853
1880	Grand Falls.....	Grand Falls, N.-B.	Saumon atlantique.			650.000	1.140.000	218.900	98.094			2.106.994	
			Traite mouchetée.	480.000	148.842	583.540	330.471	27.989				1.570.842	3.677.836
1874	Miramichi.....	South Esk, N.-B.	Saumon atlantique.		140.000	1.785.000	1.199.100	18.200	309.428			3.451.728	
			Traite mouchetée.			125.500	127.500	14.501				267.501	3.719.229
1914	Saint-Jean.....	Saint-Jean, N.-B.	Saumon atlantique.		185.000			180.000	5.400			370.400	
			Traite-arc-en-ciel.			58.400		20.288			5.921	84.609	
			Saumon sébago.			40.000			7.750		4.429	52.179	
			Traite mouchetée.	66.000	587.860	793.140	303.000	1.000	33.603	3.683	15.319	1.803.605	2.310.793
1938	Cardigan (f).....	Cardigan, I.P.-E.	Saumon atlantique.			16.000		15.000	11.400			42.400	
			Traite mouchetée.					393.000	162.700			555.700	598.100
1906	Kelly's Pond.....	Southport, I.P.-E.	Saumon atlantique.		150.000	360.310						510.310	
			Traite mouchetée.		210.000	447.230	44.860					702.090	1.212.400
				956.000	6.277.702	16.932.911	5.218.796	2.004.916	778.298	44.383	219.951	32.522.957	32.522.957

(f) Station d'élevage.

Les alevins et digitales que comportent ces expéditions proviennent de cueillettes effectuées en l'automne de 1941 et au printemps de 1942.

RENDEMENT PISCICOLE, PAR PROVINCE, D'ALEVINS, DE DIGITALES, DE POISSONS D'UN AN ET PLUS ÂGÉS, PENDANT 1942

[illegible]

EXPÉRIENCES SUR LA NUTRITION

On a poursuivi les expériences sur la nutrition; les rations, qui se sont révélées inefficaces l'année dernière, furent écartées et plusieurs nouvelles furent mises à l'épreuve. L'importance de ces travaux sur la nutrition a été de nouveau mise en évidence par la diminution, et en certains cas, par l'insuffisance des quantités disponibles de produits carnés, particulièrement utilisés dans l'alimentation des poissons en éclosérie et par l'accroissement du prix de ces produits. Des progrès marquants furent, toutefois, réalisés en 1940 pour le compte du ministère en vue de la solution de ce problème d'alimentation attendu que M. W. D. McFarlane, professeur et président de la Faculté de Chimie au collège Macdonald, université McGill, entreprit des recherches sur la composition de certains aliments naturels des alevins de saumon atlantique et de truite mouchetée dans les provinces maritimes. A même les résultats de ses analyses, il mit au point des rations se rapprochant aussi étroitement que possible de la composition de la nourriture naturelle et ces rations furent essayées aux diverses écloséries pendant 1941. Dans l'ensemble, vingt-trois ingrédients divers furent utilisés dans la mise au point de la formule des rations et quatre-vingt-seize épreuves furent effectuées pendant l'année.

Certaines des rations éprouvées ont fourni des résultats prometteurs attendu que le pourcentage en mortalité et le coût des mélanges alimentaires, producteurs d'une livre de poisson, se sont révélés inférieurs à ceux dérivés de l'alimentation à l'aide des seuls produits carnés normalisés. Après avoir passé en revue avec M. McFarlane les conclusions, tirées des observations de 1940 et les résultats des épreuves d'alimentation de 1941, il fut convenu que les expériences sur l'alimentation seraient poursuivies pendant l'été de 1942 à l'une des plus importantes écloséries sous la direction d'un spécialiste en biochimie et en études sur la nutrition. Par bonheur, Mlle Enid P. Knight, B.Sc., M.Sc., du service de chimie, qui conduisait alors des recherches sur les principes fondamentaux présidant à la nutrition des poissons, se trouva à même d'entreprendre cette étude. Après s'être mise en rapport à cet égard avec M. McFarlane, le directeur de la pisciculture, MM. Needler, Leim et Smith, de la station atlantique de biologie et les surintendants de pisciculture des provinces maritimes, elle passa près de trois mois à l'éclosérie d'Antigonish, N.-E. Les résultats de ses expériences sont présentement l'objet d'une analyse et les recherches se continuent au collège Macdonald. Ses constatations et ses conclusions définitives seront révélées à l'heure voulue mais, entre-temps, on est présentement à aviser aux moyens de mettre en application à plusieurs des écloséries des provinces maritimes l'année prochaine les recommandations qu'elle a formulées d'après les connaissances et l'expérience qu'elle a acquises pendant la dernière campagne piscicole.

En sus des recherches de Mlle Knight à Antigonish, il été procédé en d'autres écloséries des provinces maritimes à des essais avec des rations consistant en quinze ingrédients de mélanges différents. Dans l'ensemble, soixante-neuf épreuves, à l'exclusion de celles effectuées à Antigonish, ont été pratiquées à ces écloséries pendant la campagne piscicole. Comme ce fut le cas en 1941, nombre des rations utilisées ont fourni des résultats prometteurs au point de vue de la diminution de la mortalité, de la croissance et du coût de la ration nécessaire pour la production d'une livre de substance vivante de poisson. Le presse-purée remanié, qui était en usage à l'éclosérie de Cortland (Tunison et McCay) a été l'objet de nombreux essais en plusieurs écloséries, comme moyen d'obtenir les meilleurs résultats de la nourriture utilisée par comparaison au procédé consistant à épandre la nourriture à la surface de l'eau dans les baes et les réservoirs d'alimentation et à la semer à la volée au moyen d'une louche sur la surface des bassins de stabulation. Grâce à l'usage du presse-purée remanié, la ration était servie aux poissons sous forme de vermicelles comportant tous les ingrédients—mélanges secs de nourriture et produits carnés—combinés et

sans désagrégation en tombant dans l'eau. Par contre, il faut exercer beaucoup de soin dans la préparation d'une nourriture d'une consistance appropriée, susceptible de passer par les perforations du presse-purée avec facilité, et il faut plus de soin pour tenir le presse-purée propre et stérile qu'il n'en est exigé pour les louches et seaux ordinaires d'alimentation. Presque tous les essais furent appliqués aux truites mouchetées et les expériences, faites avec des mélanges secs de nourriture, ne furent entreprises que lorsque les poissons eurent atteint une taille de 1 pouce et demi.

AMÉNAGEMENT DES LACS

On a poursuivi l'aménagement des lacs du comté de Charlotte, un travail qui a été conjointement entrepris par le service de la pisciculture et la station atlantique de biologie de l'Office des Recherches sur les Pêcheries. Cette opération porte sur huit lacs, sis en deçà d'un rayon de quinze milles environ et suffisamment à la commodité de la station. Les études biologiques ont été conduites par le personnel, la superficie des lacs a été déterminée et le plan d'empoissonnement a été formulé par M. M. W. Smith, un des membres du personnel. C'est le service de la Pisciculture qui fournit les poissons et qui fait face aux dépenses afférentes au dénombrement par numération des prises individuelles et au gardiennage.

Le plan comporte:

1. L'introduction dans les lacs, par roulement, de truites mouchetées de trois différentes tailles, à savoir: des digitales N° 2, des digitales N° 5 et des individus d'un an;
2. La clôture des lacs à la pêche, au fur et à mesure de leur empoissonnement, jusqu'à ce que les truites y introduites aient atteint l'âge de trois ans, puis l'ouverture de ces lacs à la pêche à la ligne de façon que quatre des lacs soient ouverts et quatre d'entre eux fermés à la pêche à la ligne chaque année;
3. La création d'un service de surveillance approprié pour prévenir l'exercice illicite de la pêche à la ligne, et
4. La pratique du dénombrement par numération des poissons, en fonction des prises individuelles, en vue de s'assurer s'il vaut ou non la peine d'empoissonner des lacs de cette sorte avec des poissons, élevés en écloserie, et de trois tailles différentes.

La clôture a été levée et la pêche à la ligne permise avec l'ouverture de la saison de pêche de truite mouchetée à la ligne, le 1er avril, dans les lacs Bonaparte et Limeburner, et il y a été procédé à un dénombrement par numération des prises individuelles ainsi que dans les lacs Johnson et Kerr. Le rendement s'est révélé faible, n'ayant été que de .2 à 1.1 livre, à l'arpent. Le nombre signalé de poissons marqués s'est révélé faible, soit moins de 16 pour cent des poissons pêchés dans le lac Limeburner et aucun dans les lacs Kerr et Johnson. Les digitales, qui avaient été introduits dans le lac Bonaparte, n'avaient pas été marqués mais une approximation de l'âge à même les fréquences de tailles servit à permettre de ranger environ 25 pour cent des poissons capturés dans ce groupe auquel les poissons introduits auraient pu avoir contribué. Un certain nombre des poissons, capturés dans le débouché du lac Bonaparte, peuvent aussi être provenus du lot des poissons introduits. Les résultats du dénombrement par numération des prises individuelles pour ces quatre lacs se sont décomposés comme suit en 1942:

	Lac Limeburner	Lac Kerr et cours d'eau	Lac Bonaparte et débouché	Lac Johnson
Nombre de pêcheurs.....	148	107	238	9
Poissons capturés.....	57	63	320	6
Poissons marqués.....	9	0	0	0
Poissons non marqués.....	48	63	320	6
Heures de pêche.....	646	235.5	628	19
Poissons à l'heure.....	.09	.27	.51	.31
Heures par poisson.....	11.3	3.7	2.0	3.2
Poids moyen (onces).....	14.84	7.85	5.53	
Livres de poisson pris par acre.....	.4	.2	1.1	
Taille moyenne (pouces).....	12.5	10.5	10	10.5

Cette année, le lac Johnson a été empoissonné au moyen de 4,602 digitales N° 4, originaires de l'écloserie de Saint-Jean, et, le lac Kerr, au moyen de 23,977 digitales N° 3 et 4, originaires de Florenceville et tous les premiers et 5,025 des derniers furent marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et de l'une des nageoires latérales.

TRUITE ARC-EN-CIEL

Tel qu'il ressort du rapport ci-joint, émané du surintendant Catt, on effectue d'excellente pêche de truite arc-en-ciel à la ligne en certaines des eaux où des truites de cette espèce ont été introduites dans les provinces maritimes.

S'il est vrai qu'en bien des cas, une fructueuse pêche à la ligne soit résultée de l'introduction de cette truite en certaines des eaux de ces provinces, cette opération ne s'est néanmoins que rarement traduite par la création d'une population se suffisant à elle-même, non migratrice. Sous ce rapport, les résultats signalés dans les Provinces maritimes, sont assimilables à ceux constatés en d'autres pays où il a été procédé à des essais d'acclimatation dans des eaux sises à des distances considérables de leur habitat naturel.

Les premiers déversements consignés de truites arc-en-ciel dans les Provinces maritimes ont été effectués en 1899 et 1900 en sept lacs et deux cours d'eau de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Ces poissons sont déclarés avoir généralement donné lieu à une pêche à la ligne satisfaisante dans leur troisième année mais dans le cours des quelques années qui suivirent, ils disparurent de toutes ces eaux à l'exception de la crique Crooked qui se décharge dans l'estuaire de la rivière Shepody, au Nouveau-Brunswick, à proximité du fond de la baie de Fundy où une population non-migratrice s'est établie sans autre opération d'empoissonnement. Ces truites se sont propagées non seulement dans la crique Crooked mais se sont aussi répandues jusque dans le cours de la rivière West qui se décharge dans la rivière Shepody à environ dix milles en amont de l'embouchure de la crique Crooked.

Comme la pêche à la ligne de la truite indigène prend fin en septembre, la présence de truites arc-en-ciel en des eaux sélectionnées et peu nombreuses des Provinces maritimes servirait à assurer une diversité de pêche à la ligne mais aussi une sorte de pêche à la ligne d'excellente qualité pendant l'automne, époque où les truites indigènes sont dans un état de dépérissement ou encore se trouvent sauvegardées par l'application de saisons prohibées. En conséquence, dix-huit ans après la première immersion, en 1917, il fut procédé de nouveau à des déversements de truite arc-en-ciel. En 1917 et en 1918, des immersions furent effectuées dans le bassin du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et, de 1919 à 1924, dans le régime de la rivière Bear, en Nouvelle-Ecosse. Des résultats marquants furent signalés dans le bassin du fleuve Saint-Jean où fut constatée la présence de poissons reproducteurs et d'individus de

plus de six livres. Cette condition ne s'est pas perpétuée et dans le cours de quelques années l'espèce disparut de ces eaux sous réserve d'un certain nombre d'individus à demeure. La truite arc-en-ciel s'est bien comportée aussi dans le régime de la rivière Bear dans ses premiers stades d'habitat et il en fut perçu des quantités considérables de temps à autre mais elle finit aussi par en disparaître quelques années à la suite des dernières immersions et depuis on n'y en trouve plus. En ce dernier cas, il ne fut capturé qu'un très petit nombre de ces truites et on est d'avis que les autres prirent le chemin de l'océan, parce qu'il n'y avait rien pour les empêcher de le faire, et qu'elles ne revinrent pas dans les eaux où elles avaient été introduites.

Les immersions, opérées dans le lac Pisquid, en l'île du Prince-Edouard, à partir de 1925, ont donné lieu à d'excellente pêche sportive. Cette nappe d'eau se trouve dans une large mesure enserrée par la terre parce qu'au niveau normal de l'eau en été et dans les périodes d'étiage, l'écoulement se fait par infiltration, et, aux époques de crues, par une petite coulée garnie d'un grillage. Se sont aussi révélés satisfaisants les résultats constatés au lac Glenfinnan, dans la même province, lac où des truites arc-en-ciel furent introduites pour la première fois en 1929. Nombre de grosses truites y ont été capturées et des truites de petite taille et de taille moyenne y ont été perçues en grand nombre. Le lac Glenfinnan est aussi une nappe d'eau enserrée par la terre sauf en des périodes de crues exceptionnellement anormales.

Les résultats, constatés en l'île du Prince-Edouard, ont conduit à la pratique d'autres immersions de truite arc-en-ciel dans les lacs de la Nouvelle-Ecosse où, par suite de l'expérience acquise et des habitudes migratoires de l'espèce, les Sociétés Protectrices des Pêches et des Chasses et certains organismes locaux ont posé et se sont engagés à entretenir des grillages dans les débouchés en vue d'empêcher les truites de s'échapper des lacs. Il s'est effectué d'excellente pêche à la ligne pendant quelques années en maints des ces lacs mais par malheur ces grillages y furent rarement maintenus. Les poissons, qui ne furent pas capturés, en ont probablement émigré ou s'il en est qui s'y sont reproduits, leur propagation a été insuffisante pour y assurer la pérennité du peuplement. En ce dernier groupe de lacs de la Nouvelle-Ecosse, on constate la pratique d'une fructueuse pêche sportive, surtout en la dernière campagne, dans le lac Sunken, comté de Kings et des truites arc-en-ciel d'un poids de sept livres même ont été capturées dans le lac Pugg, comté de Shelburne, où il y a des indices nombreux de survie. Le lac Pugg est une nappe d'eau enserrée par la terre et des grillages ont été posés par des organisations locales dans le débouché du lac Sunken.

S'il est vrai que des truites arc-en-ciel ont frayé et ont donné lieu à de fructueuses pêches à la ligne en plusieurs eaux d'où elles sont depuis disparues, seule la crique Crooked a constitué cependant l'habitat d'une population non migrante à demeure qui s'y est maintenue par reproduction naturelle et cela en l'absence de tout barrage naturel ou artificiel pour faire obstacle à sa migration.

Les eaux de la crique Crooked sont alcalines mais les truites arc-en-ciel croissent aussi rapidement, si non plus rapidement dans les lacs d'eau acide qu'ils se trouvent dans l'impossibilité de quitter.

La source et la nature des eaux dans lesquelles les truites arc-en-ciel se développent bien actuellement en toute vraisemblance comportent les particularités suivantes:

Eaux	Provenances	pH	Débouchés
Crique Crooked, N.-B.....	Sources, courant rapide, longs méandres, fosses rocheuses profondes.....	8.0	Décharge à la mer.
Lac Pisquid, I.P.-E.....	Sources.....	5.8	Infiltration sauf en période de crue. Débouché grillagé.
Lac Glenfinnan, I.P.-E.....	Sources.....	6.0 à 6.4	Infiltration, sauf en période de crue.
Lac Sunken, N.-E.....	Sources.....	7.1 à 7.5	Grillagé.
Lac Pugg, N.-E.....	Sources.....	5.5 à 5.8	Infiltration.

Il peut y avoir aussi des truites non-migrantes dans la rivière Little, sur laquelle se trouve sise l'écloserie de Saint-Jean, N.-B., attendu que des poissons de cette espèce, d'un poids variant de quelques onces à deux livres, y ont été perçus. Des truites arc-en-ciel, originaires de la crique Crooked et mises en liberté à partir de l'écloserie de Saint-Jean, y ont frayé mais il est aussi possible que la présence de truites de diverses tailles soit attribuable en partie au fait que des poissons se sont échappés des lacs et bassins piscicoles. La rivière Little se décharge dans le port de Saint-Jean et son pH varie de 7.2 à 7.5.

ACHIGANS NOIRS

Des achigans noirs à petite bouche ont été transférés du lac Wheaton, N.-B., au lac Bunker, à proximité de Yarmouth, N.-E., et dans l'étang de Big-Meadow, île Deer, N.-B.

Le lac Bunker et les eaux de liaison comportent une si forte population de perches jaunes et blanches qu'il n'est pas jugé possible d'y reconstituer le peuplement de truites mouchetées et l'étang Big-Meadow n'est pas propice à la multiplication des truites. Comme l'étang et le lac s'écoulent directement en eau salée, les achigans, s'ils s'y acclimatent, seront incapables de s'engager par leurs propres moyens dans les cours d'eau à saumon et à truite avoisinants mais ils donneront lieu à la pratique de la pêche à la ligne dans ces nappes d'eau qui d'improductives qu'elles sont aujourd'hui deviendront productives de poissons sportifs.

MARQUAGE DE SAUMONS ATLANTIQUES

Le marquage des saumons atlantiques par le service de Pisciculture a été discontinué en 1941, année où 39 individus furent marqués et remis en liberté en septembre en amont du filet mouillé dans le havre de Margaree, N.-E. Quatorze saumons furent marqués et remis à l'eau dans le cours supérieur de la rivière Miramichi N.O., N.-B., par MM. L. C. Kingston et Carl Avery, de Barrie, Vermont, en septembre de cette année-là. Les recaptures de saumons marqués, déclarées depuis 1941, se sont décomposées comme suit:

RECAPTURES, 1941—SAUMON ATLANTIQUE

RIVIÈRE MARGAREE, N.-É.

Numéros	Poids (livres)	Tailles (pouces)	Condition	Sexes	Dates	1. Lieux de mise en liberté 2. Lieux de capture
K1754.....	(d) 20	39	Laité..... Laité.....	M. M.	28 sept. 1939.. 30 juill. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E. Mabou Harbour, comté d'Inverness, N.-E.
K1810.....	(d) 17	35	Laité..... Laité.....	M. M.	2 oct. 1939.. 12 août 1941..	Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E. Vers un mille à l'ouest de Margaree Harbour, N.-E.
K2968.....	11	32	Non laité..... Non laité.....	M. M.	4 déc. 1940.. 17 juin 1941..	Margaree, étang, N.-E. La Pointe, comté d'Inverness, N.-E.
K3015.....	12	36	Non laité..... Non laité.....	M. M.	4 déc. 1940.. 5 juin 1941..	Margaree, étang, N.-E. Margaree Harbour, N.-E.
K3073.....	11	32	Non laité.....	F.	19 nov. 1940..	Margaree, étang, N.-E.
K3089.....	(u) 16 9	35 31	Œuvée..... Non œuvée..... Non œuvée.....	F. F. F.	1941.. 19 nov. 1940.. 4 juin 1941..	(a) Margaree, étang, N.-E. Margaree, étang, N.-E. Eaux de marée, Margaree Harbour, N.-E.
K3103.....	14	39	Non œuvée..... Non œuvée.....	F. F.	22 nov. 1940.. 14 juin 1941..	Margaree Pond, N.-E. St-Joseph-du-Moine, comté d'Inverness, N.-E.
K3115.....	13	36	Non œuvée..... Non œuvée.....	F. F.	22 nov. 1940.. 19 juin 1941..	Margaree Pond, N.-E. Terre Noire, vers deux milles nord-est de Margaree Harbour, N.-E.
K3116.....	12	34 34	Non œuvée..... Non œuvée.....	F. F.	22 nov. 1940.. 15 juin 1941..	Margaree Pond, N.-E. Boat Harbour (près Friar Head), comté d'Inverness, N.-E.
K3133.....	12	34	Non œuvée.....	F.	22 nov. 1940..	Margaree Pond, N.-E.
K3152.....	14	35	Non œuvée..... Non œuvée.....	F. F.	Vers 23 juill. 1941.. 22 nov. 1940.. 20 juin 1941..	Cap Rouge, comté d'Inverness, N.-E. Margaree, étang, N.-E. Un demi mille nord-est de Margaree Harbour, N.-E.
K3171.....	16	38	Non œuvée.....	F.	22 nov. 1940..	Margaree, étang, N.-E.
K3183.....	(u) 21	42	Œuvée..... Non œuvée.....	F. F.	1941.. 29 nov. 1940.. Vers 23 juill. 1941..	(a) Margaree, étang, N.-E. Margaree, étang, N.-E. Cap Rouge, comté d'Inverness, N.-E.
K3201.....	10	31	Non œuvée..... Non œuvée.....	F. F.	29 nov. 1940.. 18 juin 1941..	Margaree, étang, N.-E. La Pointe, comté d'Inverness, N.-E.
K3211.....	18	38	Non œuvée..... Non œuvée.....	F. F.	29 nov. 1940.. 18 juin 1941..	Margaree, étang, N.-E. St-Joseph-du-Moine, comté d'Inverness, N.-E.
K3224.....	8	31	Non laité..... Non laité.....	M. M.	5 déc. 1940.. 1er juin 1941..	Margaree, étang, N.-E. Eaux de marée de Margaree Harbour, N.-E.
(f) K3272.....	(d) 18½	37	Œuvée..... Œuvée.....	F. F.	24 sept. 1941.. 8 oct. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E. Plaster Pool, Margaree, rivière, N.-E.
(f) K3285.....	(d) (z) (u) 7	30	Œuvée.....	F.	25 sept. 1941.. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E. (e) Margaree, étang, N.-E.
(f) K3293.....	(d) 12½	32	Œuvée..... Œuvée.....	F. F.	27 sept. 1941.. 13 oct. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E. Brook Pool, Margaree, rivière, N.-E.
(f) K3294.....	(d) 8½	30	Laité..... Laité.....	M. M.	27 sept. 1941.. 6 oct. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E. McDaniel Pool, Margaree, riv., N.-E.

RECAPTURES, 1941—SAUMON ATLANTIQUE—Suite

RIVIÈRE PHILIP, N.-É.

Numéros	Poids (livres)	Tailles (pouces)	Condition	Sexes	Dates	1. Lieux de mise en liberté. 2. Lieux de capture
K1049.....	6½	29	Non œuvée..	F.	13 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
K1128.....	12	34	Œuvée.....	F.	28 oct. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 13	36	Non œuvée..	F.	13 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 16		Œuvée.....	F.	22 oct. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K1145.....	13½	35½	Non œuvée..	F.	14 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 19	39	Œuvée.....	F.	4 nov. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 23					
K1180.....	15	37	Non œuvée..	F.	15 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 18	39	Œuvée.....	F.	7 nov. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 21					
K1975.....	15	36	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	Vers 5 août 1941.	Antigonish Harbour, N.-E.
K2052.....	15	38	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 14	39	Œuvée.....	F.	1941	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 17					
K2057.....	6	27	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
		27½	Non œuvée..	F.	19 mai 1941..	Riv. Philip, N.-E.
K2092.....	6½	30	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Non œuvée..	F.	13 mai 1941..	Riv. Philip, N.-E.
K2107.....	7½	31	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	8	31	Non œuvée..	F.	14 mai 1941..	Riv. Philip, N.-E.
K2115.....	20	39	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.E.
			Non œuvée..	F.	17 avril 1941..	Riv. Philip, N.-E.
K2117.....	12½	36	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
		36	Non œuvée..	F.	4 mai 1941..	Riv. Philip, N.-E.
K2172.....	14	37	Non œuvée..	F.	11 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Non œuvée..	F.	26 avril 1941..	Riv. Philip, N.-E.
K2265.....	15	36	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	24	40	Œuvée.....	F.	10 juill. 1941..	Monk Head, comté d'Antigonish, N.-E.
K2299.....	12	34½	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 16	38	Œuvée.....	F.	8 nov. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 21					
K2314.....	12	35	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	20		Œuvée.....	F.	juin 1941..	Tors, anse, Terreneuve.
K2324.....	6	28	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 11	34	Œuvée.....	F.	6 nov. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 14					
K2339.....	12	35	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 18	40	Œuvée.....	F.	7 nov. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 21					
K2344.....	15	35	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 20	40	Œuvée.....	F.	3 nov. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 23					
K2362.....	6	28	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	14	34	Œuvée.....	F.	24 juill. 1941..	George, baie, comté d'Antigonish N.-E.
K2364.....	11½	33	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 14	38	Œuvée.....	F.	3 nov. 1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 18					
K2365.....	8	29½	Non œuvée..	F.	16 nov. 1939..	Riv. Philips, étang, N.-E.
	(z) (u) 14	38	Œuvée.....	F.	3 nov. 1941..	Riv. Philips, étang, N.-E.
	(o) 17					
K2406.....	10	31½	Non œuvée..	M.	16 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 14	36	Non laitée..	M.	1941..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K2526.....	8	29½	Non laitée..	M.	17 nov. 1939..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(y)				1941..	Trinity, baie, Great Harbour
K2531.....	3½	21½	Non laitée..	M.	17 nov. 1939..	Heart Point, Terreneuve.
	10		Laitée.....	M.	7 juill. 1941..	Riv. Philip, étang, N.-E.
						Head of Chedabucto, baie, comté de Guysborough, N.-E.
K2830.....	13	36	Non œuvée..	F.	14 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Non œuvée..	F.	8 mai 1941..	Riv. Philip, N.-E.
K2837.....	11	34	Non œuvée..	F.	14 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
		34	Non œuvée..	F.	2 mai 1941..	Riv. Philip, mi-chemin entre Collingwood et Oxford Junction, N.-E.

RECAPTURES, 1941—SAUMON ATLANTIQUE—Suite

RIVIÈRE PHILIP, N.-E.

Numéros	Poids (livres)	Tailles (pouces)	Condition	Sexes	Dates	1. Lieux de mise en liberté. 2. Lieux de capture
K2895.....	14	36	Non œuvée.. Non œuvée..	F. F.	14 nov. 1940.. 10 juin 1941..	Riv. Philip, étang, N.-E. Détroit Northumberland, au large Arisaig (un demi mille ouest du brise-lames Arisaig), N.-E.
K2949.....	9	31	Non laitée.... Non laitée....	M. M.	14 nov. 1940.. 21 avril 1941..	Riv. Philip, étang, N.-E. Riv. Philip, N.-E.

NEW MILLS, ÉTANG, N.-B.

K2651.....	5½ (z) (u) 16	29 38½	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	1er nov. 1939.. 9 oct. 1941..	New Mills, étang, N.-B. (b) Jacquet, riv., N.-B.
------------	------------------	-----------	---------------------------	----------	----------------------------------	---

RIVIÈRE SAINT-JEAN, N.-B.

K788.....	11 20	33	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	12 nov. 1938.. 22 juill. 1941..	Saint-Jean, étang, N.-B. Quatre milles sud de Negro Head, Lorneville, N.-B.
-----------	----------	----	---------------------------	----------	------------------------------------	--

LÉGENDE 1941

- (a) Capturé pour la deuxième fois pour fins de pisciculture, sept. 23—11 nov. 1941.
 (b) Capturé pour la deuxième fois pour fins de pisciculture, 9 oct. 1941.
 (c) Capturé pour la deuxième fois pour fins de pisciculture, 5 oct—8 nov. 1941.
 (d) Marqué et mis en liberté sans pesage ni mensuration.
 (e) Saumon capturé, marqué et mis en liberté en amont du filet de la Margaree Salmon Fisheries Association, 25 septembre; recapturé dans le filet de la société en question et déposé dans l'étang-vivier à saumon de Margaree le 11 octobre 1941.
 (f) Saumon marqué et mis en liberté dans la rivière Margaree immédiatement en amont du filet de la Margaree Salmon Fisheries Association, 1941.
 (u) Mis en liberté avec la même marque appliquée.
 (v) Marque recouvrée dans la pratique de la pêche de la morue.
 (z) Poids après frayage.
 (o) Poids avant frayage.

RECAPTURES, 1942—SAUMON ATLANTIQUE

RIVIÈRE MARGEREE, N.-É.

Numéros	Poids (livres)	Tailles (pouces)	Condition	Sexes	Dates	1. Lieux de mise en liberté 2. Lieux de capture
K205.....	(d)		Œuvée.....		3 oct. 1938..	Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E.
K1843.....	24 (d)	38	Œuvée..... Œuvée.....	F.	15 août 1942.. 8 oct. 1939..	Antigonish Harbour, N.-E. Margaree Salmon Fisheries Association, Margaree Harbour, N.-E.
K3033.....	10 (z) (u) 15	33 37	Non laitée.... Laitée.....	M. M.	4 déc. 1940.. 1942	Frès Clarendville, Terrebonne. Margaree, étang, N.-E.
K3041.....	7 16	31 36-6	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	19 nov. 1940.. 16 juill. 1942..	(a) Margaree, étang, N.-E. Margaree, étang, N.-E. Grand-Étang, comté d'Inverness, N.-E.
K3063.....	17 27	40 40-9	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	19 nov. 1940.. 11 août 1942..	Margaree, étang, N.-E. Belle-Côte, vers un mille et demi nord-est de Margaree Harbour, N.-E.
K3125.....	9 20	31 36-2	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	22 nov. 1940.. 4 juill. 1942..	Margaree, étang, N.-E. Pointe Cross, comté d'Inverness, N.-E.

RECAPTURES, 1942—SAUMON ATLANTIQUE—Fin

RIVIÈRE MARGAREE, N.-É.—Fin

Números	Poids (livres)	Tailles (pouces)	Condition	Sexes	Dates	1. Lieux de mise en liberté. 2. Lieux de capture
K3140.....	8 20	30 36-6	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	22 nov. 1940.. 20 juill. 1942..	Margaree, étang, N.-E. Terre Noire, comté d'Inverness, N.-E.
K3158.....	7 20	29 36	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	22 nov. 1940.. 18 juin 1942..	Margaree, étang, N.-E. St-John's, baie, près Boxey, Terreneuve.
K3193.....	12 (z) (u) 16	34 40	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	29 nov. 1940.. 1942..	Margaree, étang, N.-E. (a) Margaree, étang, N.-E.
K3204.....	17	38	Non œuvée.. Non œuvée..	F. F.	29 nov. 1940.. 10 mai 1942..	Margaree, étang, N.-E. Long Marsh Pool, Margaree, riv., N.-E.
K3206.....	12 23	35 39	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	29 nov. 1940.. 4 août 1942..	Margaree, étang, N.-E. Beaton, Pointe, comté d'Inver- ness, N.-E.
K3216.....	6 17½	27 34½	Non laité... Laité.....	M. M.	4 déc. 1940.. 14 août 1942..	Margaree, étang, N.-E. George, baie, entre Ogden et Morristown, comté d'Antigo- nish, N.-E.
K3220.....	7 (z) (u) 14	29 36	Non laité... Laité.....	M. M.	5 déc. 1940.. 1942..	Margaree, étang, N.-E. (a) Margaree, étang, N.-E.
K3222.....	8 16	30 35-4	Non laité... Laité.....	M. M.	5 déc. 1940.. 15 août 1942..	Margaree, étang, N.-E. Vers un demi mille nord-est de Margaree Harbour, N.-E.
K3223.....	7 22	31 35-8	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	5 déc. 1940.. 3 août 1942..	Margaree, étang, N.-E. Black Rock, un mille ouest de Chimney Corner Point, comté d'Inverness, N.-E.
K3242.....	7 17½	28 35-4	Non laité... Laité.....	M. M.	5 déc. 1940.. 15 août 1942..	Margaree, étang, N.-E. Terre Noire, comté d'Inverness N.-E.
K3246.....	7 (z) (u) 13	30 37	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	5 déc. 1940.. 1942..	Margaree, étang, N.-E. (a) Margaree, étang, N.-E.
K3248.....	6 24	31 37½	Non laité... Laité.....	M. M.	5 déc. 1940.. 9 juin 1942..	Margaree, étang, N.-E. LaPointe, comté d'Inverness, N.-E.
K3255.....	14 20	39	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	5 déc. 1940.. 15 juill. 1942..	Margaree, étang, N.-E. St-André, Terreneuve.
K3269.....	(d)	38	Œuvée.....	F.	24 sept. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Asso- ciation, Margaree Harbour, N.-E.
	14	37	Non œuvée..	F.	25 juin 1942..	LaPointe, comté d'Inverness, N.-E.
K3286.....	(d)	28	Laité.....	M.	25 sept. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Asso- ciation, Margaree Harbour, N.-B.
	8		Non laité...	M.	4 juill. 1942..	Second Forks Pool, Margaree, riv., N.-E.
K3290.....	(d)	37	Œuvée.....	F.	26 sept. 1941..	Margaree Salmon Fisheries Asso- ciation, Margaree Harbour, N.-E.
	12½		Non œuvée..	F.	18 juin 1942..	Grand-Etang, comté d'Inverness, N.-E.

RIVIÈRE PHILIP, N.-É.

K1930.....	17	38	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	6 nov. 1940.. 23 oct. 1942..	Riv. Philip, étang, N.-E. (c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K1940.....	15 (z) (u) 19 (o) 27	37 39	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	6 nov. 1940.. 1942..	Riv. Philip, étang, N.-E. (c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K1941.....	13 (z) (u) 15 (o) 19	37 40	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	6 nov. 1940.. 1942..	Riv. Philip, étang, N.-E. (c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K1943.....	17 (z) (u) 22 (o) 30	37 39	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	6 nov. 1940.. 1942..	Riv. Philip, étang, N.-E. (c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K1956.....	13 (z) (u) 16½ (o) 23	36 38	Non œuvée.. Œuvée.....	F. F.	6 nov. 1940.. 1942..	Riv. Philip, étang, N.-E. (c) Riv. Philip, étang, N.-E.

RECAPTURES, 1942—SAUMON ATLANTIQUE—Fin

RIVIÈRE PHILIP, N.-É.—Fin

Numéros	Poids (livres)	Tailles (pouces)	Condition	Sexes	Dates	1. Lieux de mise en liberté 2. Lieux de capture
K1964.....	16	37	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 20	38	Œuvée.....	F.	1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 29					
K1968.....	12	35	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	29 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K1980.....	12	34	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 16	36	Œuvée.....	F.	29 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 20					
K2007.....	11	34	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 15	36	Œuvée.....	F.	22 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 20					
K2018.....	14	36	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	26 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K2026.....	17	38	Non œuvée..	F.	6 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	22 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K2112.....	11½	36	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 22	40	Œuvée.....	F.	1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 30					
K2118.....	14½	38	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 18	39	Œuvée.....	F.	25 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 24					
K2150.....	13	37	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	26 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K2155.....	12	36	Non œuvée..	F.	10 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	26 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K2184.....	14	36	Non œuvée..	F.	11 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	21½	37	Œuvée.....	F.	1942..	Pomquet Island, phare, George, baie, N.-E.
K2208.....	7	30	Non œuvée..	F.	11 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 14	36	Œuvée.....	F.	1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 17					
K2769.....	13	36	Non œuvée..	F.	11 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(z) (u) 19	38	Œuvée.....	F.	1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 25					
K2827.....	15	37	Non œuvée..	F.	14 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	24 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K2841.....	13	36	Non œuvée..	F.	14 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	1942..	Little Harbour, comté de Pictou, N.-E.
K2848.....	12	34	Non œuvée..	F.	14 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
			Œuvée.....	F.	22 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.
K2903.....	15	37	Non œuvée..	F.	14 nov. 1940..	Riv. Philip, étang, N.-E.
	(o) 23	37	Œuvée.....	F.	31 oct. 1942..	(c) Riv. Philip, étang, N.-E.

LÉGENDE 1942

(a) Capturé pour la deuxième fois pour fins de pisciculture, 29 sept.—17 oct. 1942.

(c) Capturé pour la deuxième fois pour fins de pisciculture, 25 sept.—7 nov. 1942.

(d) Marqué et mis en liberté sans pesage ni mensuration, etc.

(u) Mis en liberté avec même marque appliquée.

(z) Poids après frayage.

(o) Poids avant frayage.

MARQUAGE ET RECAPTURE DE SAUMONS ATLANTIQUES, 1913-1942

Un certain nombre de saumons atlantiques, après avoir été frayés, ont été marqués et mis en liberté en diverses localités du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard où ils furent manutentionnés pour des fins piscicoles de 1913 à 1941. Un petit nombre de saumons furent aussi marqués et remis en liberté sans être frayés. Quelques saumons de printemps sans laitance ou sans œufs subirent de même l'opération du marquage.

Il a été fait usage de marques en métal ou en celluloïde numérotées successivement, d'alènes à double pointe pour la pratique de cavités convenablement espacées dans les nageoires et de cadres droits en bois pour enserrer les plus gros poissons. Les marques en celluloïde sont les plus visibles mais les

marques en métal furent les plus en usage en pisciculture parce qu'elles sont plus résistantes et qu'on n'espérait pas que les poissons marqués allaient revenir de la mer avant un an ou deux. Tout d'abord les marques furent appliquées en entourant de fils de fer souples les deuxième et troisième rayons de la nageoire dorsale au ras du dos du poisson, en tordant les fils les uns autour des autres et en assujettissant le tout de façon que marques et fils adhèrent étroitement à la nageoire, sans jeu. On a éprouvé certaines difficultés à procéder ainsi sans pincer les rayons de la nageoire. On a aussi constaté des cas où les nageoires se trouvaient entamées par la marque. Dans les dernières années, on s'est servi de marques doubles comportant l'application d'une plaque sur l'un et l'autre côté de la nageoire, les fils traversant la peau du dos du poisson aussi bien que contournant les rayons de la nageoire. Avec deux marques ou lames des mêmes dimensions, les fils percent la peau en droite ligne et de la sorte le pincement des rayons se trouve facilement évité. Le marquage fut effectué par les agents du ministère qui consignèrent le poids, la taille, le sexe, la condition, la date et le lieu de mise en liberté et qui détachèrent un certain nombre d'écaillés du milieu du flanc droit du poisson pour la détermination de l'âge. À l'exception de ceux qui furent capturés une deuxième fois par les agents du ministère pour des fins de frayage, les recaptures furent toutes opérées et signalées par des pêcheurs marchands, des négociants et des pêcheurs sportifs qui, à titre d'encouragement, reçurent un dollar chacun, pour le retour des marques avec un certain nombre d'écaillés, détachées du flanc droit du poisson, en sus de données quant à son poids, sa taille, sa condition, la date, le lieu et le procédé de capture.

Les saumons font l'ascension des rivières des Provinces maritimes en deux remontées migratrices dite remontée précoce de printemps et remontée tardive d'automne. Certaines rivières se caractérisent par la prédominance des migrations précoces, quelques-unes par la prédominance des remontées tardives et d'autres par des remontées tant précoces que tardives. Le marquage a été en tout premier lieu entrepris dans le but d'acquiescer des données dignes de confiance en ce qui concerne la conjecture avancée par certains pêcheurs à l'effet que ces remontées comportaient des races différentes et que les saumons de migration précoce d'une année quelconque et leurs descendants étaient toujours de migration précoce et que les saumons de remontée tardive étaient toujours de migration tardive. Les opérations de marquage ont aussi été entreprises en vue de se renseigner sur les migrations des saumons en mer et sur la fréquence de la fraie des saumons de diverses rivières, après leur frayage et leur mise en liberté ici et là.

Aucun changement dans l'ensemble de la période pendant laquelle les saumons font leur apparition dans les rivières à migration tardive n'a suivi l'introduction dans ces rivières de saumons, originaires de rivières à migration précoce, ce qui sert à indiquer que les conditions hydrologiques et biogéniques de l'eau (température, crues, etc.) constituent les facteurs prédominants qui influencent l'ascension du saumon atlantique dans les rivières canadiennes. Le nombre des saumons marqués et le nombre des saumons repêchés et signalés figurent dans les rapports annuels sur la pisciculture. Ces données ont été mises à la disposition de M. A. H. Huntsman et utilisées par lui en ce qui a trait à ses recherches sur le saumon atlantique:

Le Saumon maritime du Canada, Huntsman, 1931.

Le Retour des Saumons de l'Océan, Huntsman, 1936.

Les Migrations en Mer des Saumons atlantiques du Canada, sans laitance ni œufs, vides de produits sexuels, Huntsman, 1938.

Comme l'indiquent les titres de ses ouvrages, M. Huntsman s'est surtout occupé des migrations en mer des saumons atlantiques du Canada et a tenu compte de toutes les recaptures, indépendamment de la condition des poissons repêchés, vides ou non de produits sexuels.

Comme le service de pisciculture s'intéresse en tout premier lieu à la question des races tardives et précoces, seuls les poissons recapturés qui, selon les données disponibles, s'étaient remis de la fraie ou s'étaient rendus en mer après avoir été frayés et marqués, sont mis en ligne de compte dans le sommaire suivant:

ÉTANG DE TADOUSSAC, RIVIÈRE SAGUENAY, P.Q.*

Des saumons pour fins de pisciculture furent capturés en des filets mouillés à Pointe-Rouge et dans l'Anse-à-la-Barque en deçà de l'estuaire de la rivière Saguenay, surtout en juin et juillet (quelques-uns furent capturés quelque temps en la dernière moitié de mai ou pendant la première moitié d'août) et furent gardés dans l'étang de stabulation à Tadoussac jusqu'à l'époque de la fraie l'automne suivant, alors qu'ils furent frayés et remis en liberté en octobre avancé et de bonne heure en novembre à proximité du lieu de leur capture.

De 1913 à 1921 inclusivement, à l'exception de 1918, 641 saumons frayés furent remis en liberté. On a signalé la recapture de six de ces saumons frayés, revenus à maturité, soit 0.9 pour cent du nombre marqué. Tous, en premier lieu, avaient été capturés et mis en bassin de stabulation avant le 1er août et toutes les recaptures signalées furent de même opérées avant cette date, à l'exception d'un seul pris dans le havre Henley, au Labrador, à environ 700 milles d'éloignement, le 5 août. Les dates exactes de capture des saumons et de leur mise en stabulation, à l'origine, ne sont pas connues mais cinq des six furent repêchés entre le 2 juin et le 5 juillet. Cinq d'entre eux furent repêchés pendant la deuxième année et un pendant la première année après leur frayage. Des cinq poissons de deuxième année, un fut recapturé en deçà de soixante-dix milles, trois, de cent-vingt à cent-trente milles et un à Beresford, N.-B., sur le rivage méridional de la Baie-des-Chaleurs, à environ quatre cent milles de la rivière Saguenay. Le seul poisson de première année fut recapturé dans le havre Henley, au Labrador, à environ sept cent milles de distance du lieu de sa remise en liberté. Le poids de ces poissons varia de huit à quinze livres, avec moyenne de douze livres et un tiers. Ceux repêchés le plus à l'écart, c'est-à-dire à Beresford et dans le havre Henley, pesaient treize livres chacun après leur frayage.

Le poisson, qui s'éloigna le plus, fut repêché dans le cours de la première année après son frayage et sa mise en liberté.

RIVIÈRE YORK, BASSIN DE GASPÉ, P.Q.

La majorité des saumons furent capturés de juin à octobre à proximité de l'embouchure de la rivière York et furent remis en liberté à environ trois milles en amont de la rivière après leur frayage et marquage. Les poissons marqués, 325 en tout, furent remis en liberté, par groupe d'importance diverse, depuis 1917 jusqu'à 1921, à l'exception de 1920. La recapture de deux poissons, revenus à maturité, soit 0.6 pour cent du nombre marqué, a été signalée pendant la deuxième année après leur frayage et remise en liberté, l'un le 19 juillet et l'autre, le 10 septembre. Les dates exactes de capture et de mise en stabulation, à l'origine, ne sont pas connues mais tous deux furent recapturés en parfaite condition physique et l'un d'entre eux fut même frayé de nouveau. L'un, d'un poids de huit livres après le frayage, repêché le 10 septembre, avait doublé son poids et l'autre, recapturé le 19 juillet, avait accru son poids de sept à treize livres entre sa remise en liberté et sa recapture.

ÉTANG DE NEW-MILLS ET RIVIÈRE RISTIGOUCHE, N.-B.

Deux mille cent trente-quatre saumons atlantiques furent marqués et remis en liberté, après frayage, dans la rivière Ristigouche et ses affluents et dans l'étang-vivier à saumon de New-Mills, Baie-des-Chaleurs, par groupe d'importance diverse depuis 1913 jusqu'à 1939.

* En exploitation depuis le 30 juin 1922 par la province de Québec.

L'étang de New-Mills est sis à New-Mills, sur la Baie-des-Chaleurs, à environ trente milles de la ligne de démarcation des marées, dans la rivière Ristigouche. Les saumons marqués et remis en liberté dans la rivière Ristigouche et ses affluents, sauf ceux libérés à la ligne de marée, avait été capturés en l'été avancé et de bonne heure en automne. Les saumons de New-Mills furent achetés aux pêcheurs marchands de la région, surtout pendant le mois de juin. En 1939, les achats à New-Mills furent complétés de saumons capturés dans les rivières Jacquet et Benjamin en septembre et octobre. Soixante-treize furent marqués et mis en liberté à la ligne de démarcation des marées dans la rivière Ristigouche, 172 dans la Kedgwick, 300 dans la Matapédia, 19 dans la Little Main (Ristigouche) et 1,570 dans la Baie-des-Chaleurs, à New-Mills, soit un total de 2,134 saumons. A même ces groupes, la recapture de 28 saumons, revenus à maturité, soit 1.3 pour cent du nombre marqué, a été signalée, à savoir 25 en la deuxième année et 3 en la première année après leur frayage. Vingt-quatre furent repêchés dans la rivière et la baie, dont 22 en deuxième année et 2 en première année. Un seul poisson en deuxième année fut recapturé dans la rivière Miramichi, à 200 milles de distance, un (marqué dans la rivière Kedgwick) dans la baie Placentia, à Terre-Neuve, à 600 milles de distance, et un dans la rivière Jacquet, à 10 milles de distance. L'individu de troisième année d'élargissement fut recapturé dans le havre Tub, au Labrador, à 700 milles de distance. Tel que constaté pour le groupe du Saguenay, le saumon, qui fut repêché le plus loin du lieu de sa remise en liberté, était un poisson d'un an d'élargissement. Un individu de deux ans d'élargissement fut repêché presque aussi loin, dans la baie de Placentia, à Terre-Neuve.

Deux cent vingt-huit saumons, vides de produits sexuels et capturés dans la Ristigouche et son affluent la rivière Upsalquitch au printemps de 1921, furent marqués et remis en liberté. Durant l'année suivante, deux poissons, 0.86 pour cent de ce groupe, furent signalés dans la rivière Ristigouche. En tout, trente recaptures ont été signalées à même ces divers groupes dont 25 ou 83.3 pour cent étaient des individus de deux ans d'élargissement et cinq ou 16.7 pour cent des individus d'un an d'élargissement. Les saumons de la ligne de démarcation des marées et de New Mills furent capturés de bonne heure dans la saison. Sur les dix-sept recaptures, opérées à même ces groupes, seize (94.1 pour cent) étaient des individus de deux ans d'élargissement et un (5.9 pour cent) un poisson d'un an d'élargissement. Tous étaient des poissons de migration précoce au moment de leur marquage et de leur recapture. La période pendant laquelle les poissons, marqués et remis en liberté en des localités autres que la ligne de démarcation des marées dans la rivière Ristigouche et ses affluents, se sont engagés dans la rivière, n'est pas connue attendu que certains d'entre eux furent pêchés bien en amont de la rivière peu de temps avant la période de la fraie et que certains autres étaient des saumons de printemps vides de produits sexuels. Deux poissons de la rivière Jacquet, qui furent, à l'origine, capturés tard dans la saison, ont été recapturés. L'un d'un poids de 6 livres et demie après le frayage fut capturé dans le havre de Tub, au Labrador, le 22 juillet de l'année suivante et l'autre dans la rivière Jacquet, deux ans plus tard.

La rivière Jacquet est d'une étendue de dix milles et la rivière Benjamin, d'un mille, en direction de la mer, à partir de New-Mills.

RIVIÈRE NIPISIGUIT, N.-B.

Cinq cent quatre-vingt-deux saumons atlantiques furent marqués et remis en liberté en aval de Grand Falls, dans la rivière Nipisiguit, au Nouveau-Brunswick, par groupe d'importance diverse, de 1924 à 1927, inclusivement. La recapture de huit de ces poissons (1.37 pour cent du nombre marqué) a été signalée, à savoir: deux dans la première année et six dans la deuxième année après leur remise en liberté. La Nipisiguit, qui se décharge dans la Baie-des-

Chaleurs, comporte un parcours de quarante milles en direction de la mer, à partir de New-Mills et constitue une rivière à saumons à migration précoce assez prononcée mais les poissons sus-mentionnés furent pêchés en vue de la pratique d'opérations piscicoles pendant l'été avancé et de bonne heure en automne. Les dates auxquelles ils se sont engagés dans la rivière dans les années de leur marquage ne sont pas connues. Les deux poissons en première année d'élargissement, de cinq et seize livres et demie respectivement, furent repêchés dans la Baie-des-Chaleurs à environ six milles de l'embouchure de la Nipissiguit, les 1er et 3 août.

Deux des six poissons en deuxième année d'élargissement furent repêchés en deçà de six milles de l'embouchure et quatre dans la rivière Nipissiguit: cinq en juillet et en août et un en octobre dans le cours des opérations de cueillette d'œufs, au lieu où il avait été auparavant capturé, marqué et remis en liberté. Les huit individus repêchés variaient en poids, de trois à seize livres et demie, soit huit livres en moyenne, au moment de leur remise en liberté. Tous les individus recapturés le furent dans la rivière ou dans la Baie-des-Chaleurs en deçà de six milles de l'embouchure de la rivière.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MIRAMICHI, N.-B.

Des groupes d'importance diverse de saumons atlantiques furent marqués et remis en liberté à South-Esk dans la rivière Miramichi à environ vingt milles en amont de l'estuaire après avoir été frayés chaque année de 1913 à 1924 et en 1928 et 1937. Deux mille sept cent vingt et un saumons furent marqués et on a signalé la recapture de 48 poissons qui étaient allés en mer, soit 1.76 pour cent du nombre marqué, à savoir: 8 dans la première année, 35 dans la deuxième année, 2 dans la troisième année et 3 dans la quatrième année de leur élargissement, après leur frayage et remise en liberté. Sur les 8 individus en première année, d'un poids variant de 6 livres et demie à 17 livres, deux, pesant 10 et 6 livres et demie, respectivement, furent recapturés à Bonne-Espérance, en Québec et à l'anse Black Duck, région de Sainte-Barbe, à Terre-Neuve, à 500 milles de distance, le 25 juillet et le 24 juin, respectivement, et 5 en juillet, trois en août et un après le 8 septembre dans la rivière Miramichi, et un en octobre dans la rivière Cains, affluent de la Miramichi.

Sur les 35 poissons en deuxième année d'élargissement, 2, d'un poids de 9 livres chacun, furent recapturés dans la baie Trinity, à Terre-Neuve, à 800 milles de distance, le 8 juin; 1, de 12 livres dans le havre de Richibouctou, N.-B., à environ soixante-quinze milles de distance, le 16 juin; deux, de 12 et 11 livres à la pointe Escuminac, à quarante-cinq milles de distance, le 16 juin et le 8 juillet; 16 d'un poids variant de 6 à 19 livres, poids moyen 11.4 livres, furent repêchés dans la Miramichi: 2 en juin, 2 en juillet, 8 en août; 1, de 19 livres, (d'une récupération physique notoire) dans la rivière Cains, affluent de la Miramichi, en mai; 1 de 16 livres, en septembre; 1, de 8 livres, en l'automne et 1, de 16 livres (vide de produits sexuels), en mai et 13 d'un poids variant de 7 à 14 livres et demie, poids moyen 10.1 livres, après le 1er septembre de l'année où il avaient été frayés, marqués et remis en liberté. Le lieu de recapture d'un des poissons précoces de deuxième année est inconnu. Il fut expédié par W. S. Loggie, de Chatham, N.-B., à MM. Baxter & Fils, de Gillingsgate, à Londres, Angleterre et signalé au ministère par le président de l'Office britannique de l'Agriculture et des Pêcheries par l'agence du secrétaire d'Etat pour les Colonies.

Deux furent signalés dans la troisième année et 3 dans la quatrième année après le frayage. Les deux poissons en troisième année furent marqués et remis en liberté en l'automne de 1937 et furent recapturés dans la rivière Miramichi les 22 et 27 mai 1940. Les 3 poissons en quatrième année furent marqués et remis en liberté en l'automne de 1913 et furent signalés: l'un en juin et 2 en juillet 1917.

Comme ce fut le cas en certaines autres rivières, les recaptures en Miramichi, opérées le plus loin du lieu de leur remise en liberté, ne furent pas les plus gros poissons. Ils furent, au surplus, pêchés de bonne heure dans la saison, à savoir: baie Trinité, Terre-Neuve, 2 poissons, de 9 livres chacun, pris le 8 juin, à une distance de 800 milles; Sainte-Barbe, Terre-Neuve, un poisson, de 6 livres et demie, le 24 juin, à 500 milles de distance et Bonne-Espérance, en Québec, un poisson, de 10 livres, le 25 juillet, à 500 milles de distance. D'autres recaptures furent opérées à Richibouctou en juin; à la pointe Escuminac, 1 en juin et l'autre en juillet; 19 poissons en première et deuxième année d'élargissement, dans la Miramichi, 1 poisson en deuxième année vide de produits sexuels, en mai, 2 en juillet, 3 en juillet, 11 en août, 1 en septembre et 1 en l'automne. En fait 24 saumons, y compris les deux poissons en troisième et quatrième années, ont été signalés comme provenant de la Miramichi. Les 2 poissons en troisième année étaient des poissons ayant frayé en mai et les 3 poissons en quatrième année sont douteux. Sur les deux saumons de la rivière Cains, un était un poisson en deuxième année, ayant frayé en mai et l'autre, un poisson en première année, fut recapturé en octobre, à quelque distance en amont du lieu où dans la Miramichi, il avait été marqué et remis en liberté. Quatorze furent pris pour la deuxième fois dans les filets mis en service pour la pisciculture après le 1er septembre.

Si l'on met à l'écart les deux poissons en troisième année, les 3 en quatrième année les 2 de la rivière Cains et celui en deuxième année, ayant frayé en mai, les 40 autres furent recapturés: 7 en juin, 5 en juillet, 11 en août, 1 signalé de Londres, Angleterre (un poisson précoce) et 16 après le 1er septembre, presque tous au lieu où ils avaient été pris à l'origine.

Tous ces saumons avaient à l'origine été capturés comme poissons tardifs mais 60 pour cent d'entre eux furent recapturés en juin, juillet et août. Le pourcentage est 64 si l'on tient compte des deux poissons en troisième année et des 3 en quatrième année et si les deux individus, ayant frayé en mai, sont mis à l'écart.

La recapture, comme poissons précoces, de 60 pour cent ou plus des saumons n'est pas suffisante pour corroborer la théorie que les saumons précoces et les saumons tardifs de la Miramichi constituent des races distinctes mais enseigne plutôt que les conditions et le milieu, à la différence de l'hérédité, constituent les facteurs prédominants, qui conditionnent la précocité ou la tardiveté des saisons au cours desquelles les saumons remontent de la mer. Le fait que les migrations les plus précoces sont composées surtout de femelles et que les mâles apparaissent plus tard dans la saison vient aussi à l'appui de la théorie d'une race unique attendu que, par suite de la répartition des sexes dans la Miramichi, les œufs des femelles de migration précoce doivent être fécondés par des mâles de migration tardive.

Pendant les mois de mai et de juin 1921, tous les saumons, pêchés à l'aide d'un des filets marchands ordinaires à proximité de South Esk, dans la rivière Miramichi, furent pesés et mesurés et les écailles en furent étudiées par M. A. G. Huntsman, de l'Office des Recherches sur les Pêcheries. Cent soixante-neuf poissons furent capturés à l'aide de ce filet en mai et juin. Par poids, les groupes se sont répartis comme suit:

5 à 6 livres, inclusivement	5 poissons
6½ à 8 " "	29 "
8½ à 10 " "	98 "
10½ à 12 " "	33 "
12½ à 14 " "	3 "
15½ livres	1 "

M. Huntsman a constaté que sur un total de 169 saumons, deux seulement, soit moins de 1.2 pour cent, avaient frayé antérieurement; que 167 ne fournissaient aucun indice de fraie antérieure, étant apparues dans les eaux douces

pour la première fois. Ces 167 individus n'avaient passé que deux hivers en mer. Ils firent preuve d'un degré variable de croissance en la saison de 1921, environ un tiers d'entre eux n'ayant opéré aucune croissance. Chez aucun, la croissance ne s'est révélée très importante comme on aurait pu s'y attendre de poissons capturés si tôt dans la saison. Les deux autres poissons avaient frayé, ayant passé deux hivers en mer avant le frayage et une durée incertaine de temps après le frayage. Sur les 169 individus, 128 avaient passé trois ans en eau douce; 35, deux ans; 5, quatre ans et 1, un an avant de descendre en mer.

De nouveau en 1922, tous les saumons, capturés à l'aide d'un filet marchand dans l'arrondissement de South-Esk, furent mesurés, et pesés, le sexe en fut déterminé et une certaine quantité de leurs écailles enlevées. La pêche commença le 29 mai et se termina le 15 août. Un total de 261 saumons furent capturés. Depuis le 29 mai jusqu'au 15 juin inclusivement, 76 saumons furent capturés, toutes des femelles. Le premier saumon mâle fut capturé le 16 juin et pesait 13 livres. Deux autres mâles furent capturés le 20 juin, chacun d'un poids de 3 livres et quart. Le 20 juin, 104 saumons avaient été pris, à savoir: 101 femelles et 3 mâles, ces derniers d'un poids de 13, $3\frac{1}{4}$ et $3\frac{1}{4}$ livres, respectivement. Du 16 au 30 juin, 82 saumons furent capturés; 62 femelles et 20 mâles. Sur les 20 mâles, un comportait un poids de 13 livres; 2, un poids de 4 livres; 2, un poids de 4 livres et demie et 15 un poids inférieur à 4 livres. Si les saumons, d'un poids de 4 livres et demie et moins sont considérés comme saumoneaux, les prises globales à la date du 30 juin, opérées par ce filet marchand et qui peuvent être regardées comme caractéristiques de la région, se composèrent de 138 femelles, de 1 mâle et de 19 saumoneaux.

Depuis le 1er jusqu'au 31 juillet, 87 saumons furent capturés; 63 femelles et 24 mâles. Onze des mâles comportaient un poids de 4 livres et demie et moins: 1- $5\frac{1}{2}$, 1-6, 2-8, 2-9, 1- $9\frac{1}{2}$, 2-10, 2-11, 1-12 et 1-13 livres. De nouveau, en considérant les saumons de 4 livres et demie comme des saumoneaux, les prises en cette période se composèrent de 63 femelles et de 13 mâles d'un poids variant de $5\frac{1}{2}$ à 13 livres et de 11 saumoneaux. Du 1er au 15 août, 16 saumons furent capturés: 11 femelles et 5 mâles, ces derniers d'un poids de 8, 12, 15, 16 et $17\frac{1}{2}$ livres. La saison de pêche du saumon au filet dans le bassin de Miramichi, est comprise entre le 15 mai et le 31 août inclusivement. Pendant cette période, les prises, opérées à l'aide de ce filet, se sont composées de 81.2 pour cent de femelles, de 7.3 pour cent de mâles de plus de 4 livres et demie et de 11.5 pour cent de saumoneaux ou jeunes mâles de 4 livres et demie et moins.

En 1934, des saumons furent achetés aux pêcheurs marchands des environs et gardés en madragues à l'embouchure de la rivière Bartibog au fond de la baie de Miramichi. Ces engins sont des filets d'estuaires et l'achat fut limité à des saumons d'un poids approximatif de 9 livres ou plus. Les premiers saumons furent mis en parc le 14 juin et à partir de cette date jusqu'au 30 juin, 111 furent capturés, avec 6 en juillet, soit un total de 117. Le 4 septembre, 97 des 117 furent transférés à l'étang-vivier à saumon de South Esk. Sur ce nombre 81, soit 83.5 pour cent, étaient des femelles et 16, soit 16.5 pour cent, étaient des mâles. En 1935, des saumons furent de nouveau achetés aux pêcheurs marchands de la région de Bartibog, 262 ayant été capturés entre le 24 mai et le 14 juin, inclusivement. Le 31 août, cent soixante dix-sept de ces saumons furent transférés à l'étang de stabulation de South Esk et de ce nombre, 146, soit 82.5 pour cent étaient des femelles et 31, soit 17.5 pour cent, étaient des mâles. Une certaine mesure de sélectionnement se trouvait appliquée par suite du poids-limite approximatif de neuf livres mais la proportion des sexes varie peu de celle propre à la totalité des prises, opérées par le filet en 1922.

Les migrants de la remontée précoce ont été dans toutes les rivières, surtout dans la Miramichi, l'objet d'une pêche intensive mais ceux de la remontée tardive ont été sauvegardés. Il ne s'est, en toute vraisemblance, produit aucun changement sensible en dehors des fluctuations périodiques dans l'une ou l'autre des remontées migratrices, la remontée précoce, qui a été exploitée, ayant continué,

par comparaison à la remontée tardive, à se montrer aussi abondante qu'elle ne l'avait jamais été. Si les remontées précoces et tardives étaient constituées de races différentes, l'exploitation de la remontée précoce et la sauvegarde de la migration tardive n'aurait pas manquer d'influer sur l'importance actuelle de ces remontées.

RIVIÈRES CAINS ET TABUSINTAC, N.-B.

Vingt des saumons vides de produits sexuels mais en bonne voie de récupération de la rivière Cains, tributaire de la Miramichi, furent marqués et remis en liberté en 1927. La recapture d'un seul a été signalée. Ce poisson avait été marqué et remis en liberté dans la rivière Cains, le 1er mai, et il fut signalé un mois plus tard le 3 juin, à proximité de Derby-Jonction, Miramichi Sud-Ouest, à trente milles plus près de la mer.

Trente-deux saumons vides de produits sexuels, vingt-quatre marqués en mai et huit, ayant été frayés en octobre, furent remis en liberté dans la rivière Tabusintac qui se décharge dans le golfe Saint-Laurent, à proximité de l'entrée septentrionale de la baie Miramichi. Aucun de ces individus n'a été signalé.

FLEUVE SAINT-JEAN, N.-B.

Des saumons sont achetés depuis plusieurs années aux pêcheurs à la bordigue du port de Saint-Jean où la saison ordinaire de pêche au filet s'étend du 1er mai au 15 août, et ils furent gardés en stabulation depuis le jour de leur capture jusqu'en l'automne suivant dans un étang de marée, sis dans la rivière Little qui se décharge dans la baie de Courtenay.

De 1913 à 1924, 1,215 saumons, vides de produits sexuels, par groupes variant de 50 à 196 annuellement, furent marqués et remis en liberté dans la rivière Little en aval de l'étang-vivier. Vingt recaptures, soit 1.64 pour cent de ce nombre, ont été signalées, à savoir: 5 dans la première, 14 dans la deuxième et 1 dans la troisième année après leur mise en liberté. Un individu de trois d'élargissement fut recapturé en avril, 12 en juin, 1 en août, et 1 fut acheté aux pêcheurs à la bordigue du port de Saint-Jean, avant le 15 août comme il en avait été lors du marquage de ce poisson une année auparavant.

Après un intervalle de six ans, 806 furent marqués en 1930. La recapture de 18 d'entre eux, soit 2.35 pour cent, a été signalée à savoir 5 en la première année et 13 en la deuxième année après leur remise en liberté. Six furent recapturés en mai, 4 en juin, 6 en juillet, 1 en août et 1 en septembre au bassin ou à la fosse de l'île Hartt, à environ 85 milles en amont du fleuve à partir du port de Saint-Jean.

Après un deuxième intervalle de sept ans, 677 poissons furent marqués en 1937 et en 1938. La recapture de 24 d'entre eux, soit 3.54 pour cent de ce nombre, a été signalée, à savoir: 18 dans la première, 5 dans la deuxième et 1 dans la troisième année après leur frayage et remise en liberté. Un poisson fut recapturé en avril, 4 en juin, 13 en juillet, 1 avant le 12 juillet, 4 en août et 1 en octobre à Crow-Head, Twillingate, Terre-Neuve. La date exacte de capture d'un saumon est inconnue mais il fut signalé par lettre en date du 12 juillet. Le pourcentage des recaptures signalées s'est accru progressivement du premier au troisième groupe. S'il est vrai que les poissons de deuxième année d'élargissement ont constitué 70 pour cent et 72 pour cent du premier et deuxième groupe, respectivement, il n'en reste pas moins qu'ils n'ont représenté que 21 pour cent du troisième lot. Les poissons du premier lot ont fourni une moyenne de poids de 7.4 livres; ceux du deuxième, 8.5 livres et ceux du troisième, 10.4 livres après leur frayage lors des années de remise en liberté.

Dans l'ensemble, 2,698 saumons, vides de produits sexuels, ont été remis à l'eau et 62 d'entre eux, soit 2.29 pour cent, ont été signalés. Les retours, en provenance du fleuve Saint-Jean, sont notoirement différents des retours, en provenance de toutes les autres rivières où il s'est pratiqué des opérations de

marquage, d'autant plus qu'à une seule exception tous les saumons furent recapturés en deça d'une région de faible étendue de la baie de Fundy entre l'embouchure du fleuve Saint-Jean et la pointe Lépreau (une distance d'environ trente milles), dans le port de Saint-Jean, dans le fleuve Saint-Jean et ses affluents, y compris la Tobique, à 200 milles de l'océan. Le poisson d'exception, d'un poids de 10 livres et demie, fut recapturé à Crow-Head, Twillingate, Terre-Neuve, à environ 1,100 milles d'éloignement, le 31 octobre 1939, près d'une année après son frayage, son marquage et sa remise à l'eau dans le port de Saint-Jean. Seul un des nombreux saumons marqués et remis à l'eau en d'autres localités a été recapturé dans le bassin du fleuve Saint-Jean, à savoir: un saumon marqué et remis en liberté dans la rivière Nictaux, N.-E., sur le rivage méridional de la baie de Fundy, a été recapturé à la pointe Lépreau, N.-B., sur le rivage septentrional de la baie.

Ces retours dénotent que le peuplement de saumons atlantiques du bassin du fleuve Saint-Jean pourrait être regardé comme une collectivité en propre dont l'habitat marin se trouve en deça d'une étendue relativement restreinte de la baie de Fundy, à une courte distance du fleuve d'origine.

Presque tous ces saumons avaient été pour la première fois capturés avant le 15 août à l'aide de bordigues en exploitation dans le port de Saint-Jean et avaient été remis en liberté dans la rivière Little, à environ 200 verges de la baie Courtenay qui est presque de l'eau de mer normale. Sur les 62 recaptures signalées, 60, soit plus 96.7 pour cent, furent repêchés pendant la même période. Des deux autres, un fut repêché en septembre au bassin de l'île Hartt, dans le fleuve Saint-Jean, à environ quatre-vingt-cinq milles en amont du lieu où il avait été remis en liberté et l'autre, le plus nomade du groupe du fleuve Saint-Jean, fut repêché, après un an d'aventure, dans les eaux de Terre-Neuve en octobre, soit à environ 1,100 milles d'éloignement.

Comme suite à certaines demandes de la part de pêcheurs sportifs locaux, qui étaient fortement d'avis que la pêche à la ligne dans le cours supérieur du fleuve Saint-Jean et dans plusieurs de ses affluents en juin avancé et de bonne heure en juillet, était susceptible d'être améliorée de la façon suivante, une moyenne de plus de deux cent trente mille digitales de saumon atlantique, issus de migrants précoces dans la Ristigouche, furent déversés dans le bassin du fleuve Saint-Jean pendant cinq années successives. Environ vingt-quatre pour cent de ces digitales furent marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une des nageoires latérales. Les pêcheurs marchands, les pêcheurs sportifs, les agents provinciaux, et les sociétés protectrices des pêches et des chasses furent priés avec instance de signaler le retour de la mer de l'un quelconque de ces poissons marqués. A titre d'encouragement, une récompense fut offerte pour les cicatrices causées par l'amputation des nageoires, une certaine quantité d'écailles et pour des données quant au poids, à la taille, la date, le lieu et le mode de capture.

A ce jour, seuls 38 saumons marqués ont été signalés avec les données identificatrices, à savoir: 1, en provenance de la région de pêche au filet dérivant, sis à hauteur du havre Dipper, le 1er juillet; 22, en provenance du port de Saint-Jean, depuis le 17 juin jusqu'au 31 juillet; 7 en provenance du cours inférieur du fleuve en deça de dix milles du port de Saint-Jean, depuis le 26 mai jusqu'au 8 août; 6, en provenance du fleuve Saint-Jean, en amont de Fredericton: 4, du 19 au 22 juin; 1, le 25 juillet et le 9 septembre, respectivement; 1, le 2 août, en provenance de la Tobique et 1, le 5 juillet, en provenance de la rivière Salmon. S'il est vrai que le nombre de saumons marqués signalés est faible, il n'en reste pas moins que ce chiffre ne témoigne en rien que la pêche du saumon à la ligne dans le cours supérieur du fleuve en amont de Fredericton se soit améliorée en juin avancé et de bonne heure en juillet par suite du déversement de saumons, issus de progéniteurs de la Ristigouche, attendu que 79 pour cent d'entre eux furent capturés dans le port de Saint-

Jean ou en deça d'une courte distance du port pendant que la pêche marchande en cette région est ordinairement à son maximum de productivité.

RIVIÈRE NICTAUX, N.-É.

Un certain nombre de saumons atlantiques ont été capturés de mai à novembre à l'amont de l'échelle à poissons de la rivière Nictaux et ont été mis en stabulation dans le conduit hydro-électrique ou dans le bassin hydro-électrique, sis à cet endroit, jusqu'à l'époque de la fraie, chaque année, depuis 1931 jusqu'à 1938, inclusivement. Chaque automne, pendant cette période, à l'exception de 1935, des saumons, vides de produits sexuels, ont été marqués et remis en liberté en aval des chutes. En tout, 895 saumons, vides de produits sexuels, furent marqués et la recapture de 37, soit 4.13 pour cent de ce nombre, ont été signalés, à savoir: 15 en la première, 21 en la deuxième et 1 en la troisième année après leur marquage et leur remise en liberté. Les dates exactes auxquelles les saumons s'engagèrent dans la madrague mouillée à l'amont de l'échelle à poissons ne sont pas connues mais la majorité d'entre eux étaient des poissons de migration précoce. Les 37 recaptures ont été signalées comme suit: 19, en provenance des rivières Nictaux et Annapolis; 3, en provenance des madragues à maquereau mouillées à hauteur du comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; 1, en provenance de la pointe Lepreau, Nouveau-Brunswick, sur le rivage septentrional de la baie de Fundy; 12 en provenance de Terre-Neuve et 2 en provenance des eaux du Labrador. Toutes les recaptures de Nictaux et d'Annapolis, à savoir: 18, soit 51.3 pour cent du total déclaré, furent opérées pendant la deuxième année après le marquage. Ces poissons comportaient un poids variant de $4\frac{1}{2}$ à $8\frac{1}{2}$ livres et leur moyenne de poids fut de 6.4 livres après le frayage. Les poissons de Port Maitland, au nombre de trois, soit 8.1 pour cent de la totalité des recaptures, comportèrent, respectivement, un poids de 5, 5 et 10 livres ou une moyenne de 6.7 livres. Ils furent capturés pendant la première année après leur remise en liberté tout comme le poisson de la pointe Lepreau qui pesait sept livres. Le poisson de la pointe Lepreau est le seul saumon, marqué par le service de pisciculture ailleurs qu'à l'étang-vivier à saumon de Saint-Jean, qui ait été repêché dans les eaux du Nouveau-Brunswick sur le rivage méridional de la baie de Fundy.

Quatorze, soit près de 38 pour cent du total, furent recapturés: 12 à Terre-Neuve et 2 dans les eaux du Labrador. Onze des quatorze pendant la première, 2 pendant la deuxième et un pendant la troisième année de leur élargissement, à la suite de leur frayage et remise en liberté. Ces quatorze poissons comportaient un poids variant de 3 à 9 livres et une moyenne de 5.6 livres. Comme groupe, ces poissons se sont révélés au-dessous du poids moyen des saumons recapturés dans le régime de la rivière Annapolis, à Port-Maitland et à la pointe Lepreau, dans la proportion de 5.6 à 6.4, 6.7 et 7 livres et, en ce qui concerne ces groupes, ce ne furent pas les plus gros poissons qui s'éloignèrent le plus de leurs eaux d'origine ou de la rivière où ils ont été marqués.

Les 19 saumons, recapturés dans les rivières Nictaux et Annapolis (non à une grande distance du lieu où ils avaient été marqués et remis en liberté) furent pêchés dans la deuxième année tandis que 15, soit légèrement plus de 83 pour cent des 18 autres recaptures, furent repêchés pendant la première année, à 100 ou 1,100 milles du lieu où ils avaient été marqués et remis en liberté. Sur ce groupe de 18 individus, 2 furent recapturés pendant la deuxième année et 1 pendant la troisième année après leur remise à l'eau. Un individu de deuxième année, d'un poids de 6 livres, fut recapturé sur la côte du Labrador, à 1,900 milles environ de la rivière Nictaux.

LAC ALLEN, POINTE BURNS, PORT-MAITLAND, N.-É.

Vingt-cinq saumons, capturés à l'aide de madragues à maquereau mouillées au large de la pointe Burn, Port-Maitland, comté de Yarmouth, N.-E., furent

marqués et remis en liberté en juin 1925. La recapture de 3, soit 12 pour cent, a été signalée, un au même endroit dix jours plus tard, un autre à Musquodoboit, à deux cents milles vers l'Est le long de la rive méridionale de la Nouvelle-Ecosse, après vingt-cinq jours et un troisième dans la rivière Moisie, Québec, sur le rivage septentrional du golfe Saint-Laurent, à environ huit cents milles de distance par la voie la plus directe, après quarante-deux jours.

Deux cent trente-neuf saumons, capturés à l'aide de madragues dans Port-Maitland, surtout en juin 1929 et 1930, ont été gardés dans le lac Allen, puis ont été frayés et marqués et enfin remis en liberté comme poissons, vides de produits sexuels, en octobre, novembre et décembre de ces années. La recapture une année plus tard d'un seul de ces poissons, soit .4 pour cent a été signalée de la rivière Mersey, à environ cent milles vers l'Est le long du rivage méridional de la province.

On ne sait de quelles rivières provenaient ces saumons parce qu'ils furent capturés à quelque distance au large du rivage mais les localités où les recaptures furent effectuées, témoignent d'une migration à partir de Port-Maitland en direction de l'Est le long du rivage méridional de la province. Trois des quatre poissons en maturité signalés dont deux avaient été marqués comme poissons de printemps en maturité et un comme poisson d'automne vide de produits sexuels, furent recapturés de cent à huit cents milles en cette direction. Le quatrième en maturité fut repêché dix jours plus tard à l'aide d'une des madragues, mouillées dans Port-Maitland, à proximité du lieu où il avait été remis en liberté.

Le saumon, vide de produits sexuels du lac Allen, comportait un poids de deux livres et les saumons en maturité, marqués au lieu de mouillage des filets de bonne heure en juin, comportèrent des poids de huit, onze et vingt livres, le plus gros ayant été recapturé dans la rivière Moisie, Québec. Tous étaient des poissons précoces dans les années où ils furent marqués. C'est le plus gros poisson de Port-Maitland qui fut repêché le plus loin du lieu où il avait été remis à l'eau. Trois saumons, vides de produits sexuels, de poids de 10, 5 et 5 livres, respectivement, qui avaient été marqués et remis en liberté dans la rivière Nictaux, un affluent de la rivière Annapolis, N.-E., un par un en 1934, 1936 et 1938, furent recapturés une année plus tard à l'aide des madragues à maquereau ci-dessus, le 8 juillet 1936, le 15 juin 1937 et le 26 mai 1939.

RIVIÈRE SACKVILLE, N.-É.

Les saumons sont capturés en été avancé et en automne à l'embouchure de la rivière Sackville et sont gardés dans les environs immédiats jusqu'à l'époque de la fraie. Un nombre variable de ces saumons furent marqués et remis en liberté après avoir été frayés en 1932, 1933, 1934, 1936 et 1937. Six cent trente-sept saumons en tout furent marqués et remis à l'eau et la recapture de 4.2 pour cent de ce nombre ou 27 saumons en maturité a été signalée, à savoir 15 ou 55.5 pour cent pendant la première, 11 ou 40.7 pour cent pendant la deuxième et 1 pendant la quatrième année après le frayage et la remise en liberté. Sur les 15 poissons de première année, 9, variant en poids de $2\frac{3}{4}$ à $11\frac{1}{2}$ livres et comportant en moyenne 6.4 livres, ont été recapturés à l'embouchure de la rivière Sackville où ils avaient été marqués et remis à l'eau; 4 variant en poids de 2 à $8\frac{1}{2}$ livres et d'une moyenne de 6.6 livres furent recapturés dans le bassin de Bedford; 1 d'un poids de $5\frac{1}{2}$ livres fut recapturé à Terre Noire à proximité de l'embouchure de la rivière Margaree; et 1 d'un poids de $5\frac{1}{2}$ livres à Lawn, Terre-Neuve. Ces deux derniers furent repêchés à environ 250 et 500 milles de distance, respectivement, du lieu de leur remise à l'eau. Sur les 11 poissons de deux ans d'élargissement, 5 variant de 2 à $14\frac{1}{4}$ livres et d'un poids moyen de 7.1, furent repêchés à l'embouchure de la rivière Sackville; 3 dans le bassin et 1 dans

l'anse Herring, port de Halifax, d'un poids variant de 3 à 6 livres et d'un poids moyen de 4.4 livres; 1 d'un poids de 5 livres à Drumhead, comté de Halifax, à 100 milles de distance et 1 à proximité du havre de Margaree, d'un poids de 10½ livres, à 250 milles de distance. Un saumon de quatre année d'élargissement, d'un poids de 9 livres et quart, marqué et remis en liberté en 1933, a été signalé de Petit-de-Grat, comté de Richmond, à 150 milles de distance en 1937. Dans l'ensemble des opérations de marquage, effectuées par le ministère, les poissons en quatrième année n'ont été signalés qu'en cinq occasions à savoir: un marqué sur la rivière Sackville, N.-E., un marqué au havre Margaree, N.-E., et trois marqués à l'étang de Miramichi, N.-B.

En général, les recaptures furent effectuées à des dates d'autant plus tardives progressivement que les poissons repêchés se trouvaient plus proches de la rivière Sackville où ils avaient été frayés et remis en liberté. La date exacte à laquelle la recapture fut opérée à Lawn, Terre-Neuve, n'est pas connue mais elle a été signalée par une lettre en date du 25 août. Les poissons recapturés à même le groupe Margaree, Terre-Noire, Petit-de-Grat et Drumhead, le furent comme suit: un en mai, deux en juin et un en juillet. Les poissons du groupe du bassin de Bedford dans lequel se décharge la rivière Sackville, furent recapturés comme suit: 3 en juillet, trois en août et un en septembre. Les poissons du groupe de l'anse Herring, port de Halifax, furent repêchés en juin. Les 14 poissons du lot de la rivière Sackville furent repêchés depuis août avancé jusqu'en la première partie de novembre. Tous furent remis en liberté comme poissons tardifs; douze, soit 44.4 pour cent, furent repêchés comme poissons précoces. La Sackville est un cours d'eau à saumons de migration tardive. Les saumons étaient des migrants tardifs lorsqu'ils furent marqués et le furent aussi lorsqu'ils y furent repêchés. Les poissons, repêchés à une certaine distance de la Sackville le furent, toutefois, en mai, juin et juillet et contribuèrent conséquemment à la pratique de la pêche la plus précoce.

La recapture d'un individu de 5½ livres, opérée le plus loin du lieu de remise en liberté, consiste en un poisson de première année d'élargissement.

RIVIÈRE PHILIPPE, N.-É.

Dans la rivière Philippe, les saumons sont pêchés à l'ancienne digue d'énergie électrique, à proximité d'Oxford, pendant l'été avancé et en automne. La madrague barre la rivière et empêche l'ascension des poissons.

Un nombre variable de saumons furent marqués et remis en liberté en amont de la digue après avoir été frayés en 1924, 1929, 1939 et, chaque année, de 1936 à 1940 inclusivement. En tout, 2,472 saumons, vides de produits sexuels, furent marqués et la recapture de 56 poissons en maturité, soit 2.26 pour cent du nombre marqué, a été signalé à savoir six pendant la première et 50, soit 89.3 pour cent, pendant la deuxième année après leur frayage. Sur les 6 poissons première année, 1 d'un poids de 7 livres fut repêché à Fishing Ship's Harbour, au Labrador; 1 d'un poids de 11½ livres à la baie Placentia, Terre-Neuve; 1 d'un poids de 13 livres à Friar Head, à proximité du port Margaree; 1 d'un poids de 15 livres au port d'Antigonish; 1 d'un poids de 14 livres à Arisaig, comté de Pictou, et 1 d'un poids de 15 livres dans la rivière Philippe à la digue, où il avait été marqué et remis à l'eau. Sur les 50 poissons de deuxième année d'élargissement, 5 d'un poids variant de 6 à 17 livres et d'un poids moyen de 10.8 livres furent repêchés dans les eaux de Terre-Neuve; 1 d'un poids de 3½ livres dans la baie de Chédabouctou, comté de Guysboro; 4 d'un poids de 6 à 16½ livres et d'un poids moyen de 12.9 livres furent recapturés dans la baie George, comté d'Antigonish; 1 d'un poids de 7 livres à Big Island et 1 d'un poids de 13 livres à Little Harbour, comté de Pictou et 38 d'un poids de 5 à 17 livres et d'un poids moyen de 12.3 livres à la digue sise dans la rivière Philippe où ils avaient été marqués et remis en liberté.

La rivière Philippe est un cours d'eau à saumons de migration tardive. La madrague piscicole n'est mouillée que tard en septembre et elle est généralement mise en service au milieu de novembre. La plupart des saumons sont capturés en octobre. Dans le cours des trois dernières années, les plus fortes prises ont été effectuées entre le 20 octobre et le 13 novembre. Les opérations de marquage se pratiquent surtout en novembre après que les saumons ont été frayés. Les dates exactes auxquelles quatre des saumons ont été recapturés ne sont pas connues. La marque de l'un d'eux fut recouverte pendant la pêche de la morue à Trinity Bay, Terre-Neuve, et a été signalée par une lettre en date du 31 août. Un des poissons, signalés par une lettre en date du 6 août et deux autres, capturés respectivement à Little Harbour et à George Bay, N.-E., ont été signalés par une lettre en date du 7 juillet. Des 52 autres, 2 furent repêchés dans la baie Bonavista, Terre-Neuve, d'un poids de 6 et 11 livres, à environ 800 milles d'éloignement en juin, 1 à Fishing Ship's Harbour, au Labrador, d'un poids de 7 livres, à environ 1,000 milles d'éloignement en juillet; 1 à l'anse Tors, Terre-Neuve, d'un poids de 12 livres, à 600 milles d'éloignement, en juin aussi; 1 à la baie Placentia, Terre-Neuve, d'un poids de 11½ livres, à 500 milles de distance en juillet; 1 à Friar Head, à proximité du havre de Margaree, d'un poids de 13 livres en juin; 1 à Chédabouctou, comté de Guysborough, d'un poids de 3½ livres en juillet; 3 dans la baie George, d'un poids de 16½, 6 et 15 livres, en juin et deux en juillet; 1 dans le havre d'Antigonish, d'un poids de 15 livres en août; 1 à Big-Island, d'un poids de 7 livres en juillet; 1 à Arisaig, comté de Pictou, d'un poids de 14 livres en juin et 39 dans la rivière Philippe, d'un poids variant de 5 à 17 livres, depuis septembre avancé jusqu'en la première décade de novembre.

Les sept saumons recapturés à Terre-Neuve et au Labrador, à une distance de 500 à 1,000 du lieu de leur remise en liberté, furent pêchés: 3 en juin, 2 en juillet et 2 en août en toute vraisemblance. Neuf des 10 recaptures, opérées le long des rivages des comtés d'Inverness, Guysboro, Antigonish et Pictou le furent en juin et juillet et la dixième en août. En toute vraisemblance, le poids des poissons au moment de leur remise en liberté n'a pas conditionné leur mouvement migratoire à partir du lieu de leur remise en liberté parce que certains d'entre eux, d'un poids variant de 6 à 17 livres, furent recapturés dans les eaux de Terre-Neuve et du Labrador.

S'il est vrai que la rivière Philippe est définitivement considérée comme un cours d'eau à saumons de migration tardive et que les géniteurs arrivent à une époque tardive à la madrague mouillée à Oxford, à 12 milles de l'embouchure de la rivière, il n'en reste pas moins que 30 pour cent des recaptures signalées de poissons en maturité furent opérées surtout en juin et juillet et que ces poissons avaient contribué à la pratique précoce de la pêche marchande le long des côtes de la Nouvelle-Ecosse, du cap Breton, de Terre-Neuve et du Labrador sur des distances variables s'étendant jusqu'à 1,000 milles de la localité où ils avaient été marqués et remis à l'eau.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MARGAREE, HAVRE DE MARGAREE, N.-É

De 1913 à 1924, un total de 1,431 saumons qui avaient été frayés, soit une moyenne de 119 chaque année, furent marqués et remis en liberté dans le havre de Margaree. A même ce groupe, on a signalé la recapture de 55 poissons en maturité, soit 3.8 pour cent. En 1928, 1930 et de 1933 à 1941, un autre total de 2,909 poissons ont été marqués, soit une moyenne de 264 annuellement pendant ces périodes.

Les 3 et 4 octobre 1938, 200 saumons furent marqués et remis en liberté en amont du filet à l'aide duquel ils furent capturés avant d'être frayés. La recapture de 11 d'entre eux, soit 5½ pour cent, a été signalée; 3 à l'aide du filet utilisé à leur première capture et 8, soit 4 pour cent, par des pêcheurs à la ligne dans les bassins ou fosses de la rivière, à six ou sept milles et demi en amont du filet

et en deçà de deux à dix jours après leur remise en liberté. Du 19 septembre au 9 octobre 1939, 216 furent de même marqués. Trente-huit d'entre eux, soit 17.6 pour cent, furent recapturés: 27 à l'aide du filet pour la deuxième fois et 11, soit 5.1 pour cent, par des pêcheurs à la ligne, de six à vingt milles en amont de la rivière, en deçà de trois à seize jours. Du 23 septembre au 28 1941, 39 furent marqués et remis en liberté. Quatre, soit 10.2 pour cent, ont été recapturés: 1 une deuxième fois à l'aide du filet et 3, soit 7.7 pour cent, de six à douze milles en amont de la rivière en deçà de neuf à seize jours plus tard.

La manutention que ces poissons ont subie en étant retirés du filet, transférés sur les radeaux-pontons, et marqués ne semblent pas avoir dans une large mesure atténué leurs qualités sportives car ils se sont laissés attirés par la mouche comparativement peu de temps après.

A l'exclusion de ces trois groupes de 1938, 1939 et 1941, 3,885 saumons furent marqués et remis en liberté. Sur ce nombre, 178 poissons en maturité, soit 4.58 pour cent du nombre marqué, ont été signalés: 29 ou 16 pour cent dans la première, 146 ou 82 pour cent, dans la deuxième, 3 dans la troisième année après leur marquage et remise en liberté. On a aussi signalé la recapture de neuf d'entre eux: 2 dans la première année, 5 dans la deuxième, 1 dans la troisième et 1 dans la quatrième année après leur remise à l'eau sans frayage, en sus de ceux qui furent repêchés dans le havre et les rivières en deçà de quelques jours. Le seul individu de quatre ans fut remis en liberté le 3 octobre 1938 et recapturé dans le havre d'Antigonish, le 15 août 1942. Sur le nombre de poissons en troisième année, un fut remis en liberté dans le havre de Margaree le 21 novembre 1919 et fut recapturé à Twillingate, Terre-Neuve, le 12 juin 1922. Un autre fut remis en liberté dans le havre de Margaree, le 8 octobre 1939, et fut signalé à Clarenville, Terre-Neuve en 1942.

Vingt-cinq, soit 13.4 pour cent des recaptures, ont été signalées: 24 en provenance de Terre-Neuve et 1, en provenance des eaux du Labrador, 6 dans la première, 17 dans la deuxième et 2 dans la troisième année après le frayage: 1 en mai, 12 en juin, 8 en juillet et 2 en août. Les dates auxquelles 2 furent capturés ne sont pas connues mais ces poissons furent déclarés par lettres du 13 juin et du 24 septembre.

A l'exception des saumons, qui furent recapturés en amont de la rivière peu de temps après avoir été marqués en 1938, 1939 et 1941, et y compris 9 de ces poissons qui étaient retournés à la mer après avoir été marqués, un total de 187 recaptures ont été signalées: 31 en la première année, 151 en la deuxième, 4 en la troisième et 1 dans la quatrième année après leur remise en liberté.

Un saumon marqué et remis en liberté sans avoir été frayé le 4 octobre 1938, fut recapturé l'été suivant à la pointe Charge-du-Lac, La Tabatière, en Québec, sur le rivage septentrional du golfe Saint-Laurent, à environ cent milles de l'entrée du détroit de Belle-Isle.

Un d'entre eux fut repêché en août dans la baie Sainte-Anne, un en juin à Ingonish, un à la baie Aspy en juin aussi, tous sur le littoral atlantique de l'île du Cap-Breton et à un South Manchester, comté de Guysborough, en juillet. Les autres recaptures furent opérées le long de la côte du golfe Saint-Laurent, depuis la baie Pleasant, comté d'Inverness, jusqu'à la pointe Ferguson, comté de Pictou. La majorité des poissons furent capturés en juillet et août avec la concentration de beaucoup la plus forte dans le havre de Margaree et les environs. Les dates exactes auxquelles cinq des sujets furent recapturés ne sont pas connues mais un fut signalé en juin, 2 en août, un en septembre et un pendant l'été, tous de migration précoce en toute vraisemblance. Sur les 182 autres, deux furent capturés en mai, 25 en juin, 81 en juillet, 41 en août, 2 en septembre, et 31 dans le havre de Margaree où ils avaient été marqués et remis à l'eau la première fois. Deux de ceux repêchés dans le havre en 1935 et trouvés dans l'étang à l'époque du frayage sont supposés être de migration tardive et les 29 autres furent pris: 4 avant le 28 juillet et 25 après le 24 août.

S'il est vrai que tous ces saumons étaient sans conteste des poissons de migration tardive à l'époque où ils furent capturés la première fois, il n'en reste pas moins que 84 pour cent ont été recapturés comme sujets de migration précoce et 16 pour cent comme sujets de migration tardive. Si ces 27 poissons tardifs n'avaient pas été captés par la madrague, en exploitation pour la pratique de la pisciculture dans le havre de margaree, ils auraient pu contribuer à la pêche à la ligne dans la rivière Margaree dans la même mesure que ceux qui furent marqués et remis en liberté au mouillage du même filet en 1938, 1939 et 1941.

Les mois pendant lesquels ces saumons furent capturés, les années où ils furent marqués et les mois pendant lesquels plus de 84 pour cent furent recapturés, tous ces faits ne sont pas de nature à confirmer la conjecture tendant à accréditer l'idée que plus d'une race de saumon atlantique fréquente les eaux canadiennes et que les poissons de migration tardive d'une année quelconque ainsi que leurs descendants sont toujours des poissons tardifs.

RIVIÈRE MOREL, I. P.-É.

Les saumons, destinés à la pratique de la pisciculture, sont capturés en été avancé et en automne, à l'embouchure de la rivière Morel et sont gardés dans les environs immédiats jusqu'à l'époque de la fraie. Un nombre variable de ces poissons furent marqués et remis en liberté au fur et à mesure de leur frayage chaque année depuis 1918 jusqu'à 1924, à l'exception de 1920 et de nouveau en 1929, 1930 et 1937. Un total de 750 furent marqués et près de 2.7 pour cent d'entre eux, ou vingt poissons en maturité ont été signalés: sept pendant la première et treize pendant la deuxième année après leur marquage et remise en liberté. Sur les sept poissons de première année, de 3½ à 15 livres, poids moyen 8.5 livres, trois furent recapturés à l'embouchure de la rivière Morel où ils avaient été pris et remis en liberté l'année d'avant, un dans la rivière Morel, un dans la Cardigan, un à l'embouchure de la Margaree et un dans l'anse Friday, détroit de Belle-Isle, au Labrador, les deux derniers à environ cent mille et cinq cents milles, respectivement, de distance en travers du golfe Saint-Laurent.

Sur les treize poissons de deuxième année, de 6 à 10½ livres et d'un poids moyen de 7.6 livres, trois furent recapturés dans la Morel: un à l'embouchure où il avait été pour la première fois pris et remis en liberté; un dans la baie Saint-Pierre où se décharge la Morel; deux à hauteur du havre Saint-Pierre; un dans la rivière Midgell qui se décharge dans la baie Saint-Pierre, à une brève distance de l'embouchure de la Morel et six dans les eaux de Terre-Neuve, sur le littoral oriental, à environ six cents à neuf cents milles du lieu où ils avaient été remis en liberté.

Onze des vingt, soit 55 pour cent, furent recapturés dans les environs de la localité de leur remise en liberté: un dans la Cardigan, sur le rivage méridional de l'île et huit, soit 40 pour cent, de cent à neuf cents milles de distance.

Sept des onze recaptures signalées des localités près desquelles les saumons avaient été marqués et remis en liberté, à savoir: les rivières Morel et Midgell et la baie Saint-Pierre, furent pêchés en septembre, octobre et novembre. Sur les quatre autres, trois, en provenance du bassin de la baie Saint-Pierre et un, de la rivière Morel, furent pêchés en août. Ils varièrent en poids après leur marquage et remise en liberté, de trois livres et trois quarts à quinze livres, soit en moyenne un poids de huit livres et quart. Le poisson, recapturé dans la Margaree, comportait un poids de neuf livres et fut repêché à l'aide du filet mis en exploitation pour la pratique de la pisciculture à l'embouchure de cette rivière. Ce filet a été mouillé cette année du 24 août au 1er octobre.

Les sept poissons recapturés, un de première année et six de deuxième année, et signalés des eaux de Terre-Neuve et du Labrador, varièrent en poids de six à dix livres et quart et comportèrent un poids moyen de sept livres et demie chacun. Tous furent recapturés comme poissons précoces pendant le

mois de juin bien qu'ils aient été marqués et remis en liberté comme poissons tardifs. La Morel, tout comme la Sackville et la Philippe, est sans conteste une rivière à remontée tardive mais des poissons tardifs, marqués en ce cours d'eau, contribuèrent à la pêche de saumons précoces en d'autres localités. Les poids des saumons au moment du marquage et de la remise en liberté ne semblent avoir influé en rien sur la distance qu'ils parcoururent et des saumons, variant en poids de $3\frac{1}{2}$ à 15 livres, furent recapturés dans la rivière de leur origine ou dans les environs et ceux repêchés à Terre-Neuve et au Labrador varièrent en poids de 6 à $10\frac{1}{2}$ livres.

SOMMAIRE

1. Les saumons atlantiques, vides de produits sexuels, de certaines des rivières canadiennes se dispersent sur une vaste étendue en mer; surtout ceux de la rivière Nictaux, N.-E., tandis que ceux d'autres rivières, notamment du fleuve Saint-Jean, N.-B., ne s'éloignent jamais beaucoup du cours d'eau de leur origine.

2. Les poids des saumons, au moment de leur remise en liberté, ne semblent qu'influer faiblement sur la distance qu'ils parcourent en mer à partir de leurs cours d'eau de naissance parce que des poissons de grande et de petite taille furent recapturés tant à de faibles distances qu'à de grandes distances des localités où ils avaient été marqués.

3. Les recaptures servent à démontrer l'existence d'un mouvement migratoire bien défini des saumons de la Nictaux, de Port-Maitland et de la Sackville en direction orientale le long du rivage méridional de la Nouvelle-Ecosse vers Terre-Neuve et le Labrador. On constate un mouvement similaire des saumons, vides de produits sexuels, originaires de la Philippe, N.-E., et de la Morel, I.P.-E., en direction de Terre-Neuve.

4. Les saumons, vides de produits sexuels, de certaines rivières, notamment de la Restigouche et de la Philippe, sont en grande majorité des poissons de deuxième année, seule une faible proportion d'entre eux étant recapturés, surtout dans le cours d'eau de leur origine, l'année suivant celle de leur marquage et remise en liberté.

5. Une forte proportion des poissons recapturés aux plus grandes distances de leur cours d'eau de naissance, furent repêchés la première année et la majorité de ceux recapturés dans le cours d'eau d'origine ou ses environs, furent repêchés dans la deuxième année à la suite de celle de leur marquage et remise en liberté. Les 19 saumons de Nictaux recapturés, en provenance de ce dernier cours d'eau et de la rivière Annapolis dans laquelle se décharge la Nictaux, étaient des poissons précoces de deuxième année. Quinze des individus recapturés à une distance comportant les eaux de Terre-Neuve et du Labrador, furent repêchés, la plupart en novembre et en décembre, pendant la première année à la suite de leur remise en liberté.

6. Les recaptures servent à démontrer que les saumons qui fraient tardivement dans l'année dans des rivières à remontée tardive telles la Sackville, la Philippe et la Morel contribuent sensiblement à la pêche précoce des saumons à la ligne en d'autres eaux.

7. Les remontées migratrices précoces dans la rivière Miramichi, N.-B., se composent presque entièrement de saumons femelles. Leurs œufs sont conséquemment fécondés par des saumons tardifs ou des saumoneaux tardifs ce qui indique un lien de parenté entre poissons précoces et tardifs, contrairement à une différence de race, chez les saumons de cette rivière.

8. Un fort pourcentage des saumons, vides de produits sexuels, qui ont été capturés, marqués et remis en liberté comme poissons tardifs ont été repêchés comme poissons précoces, ce qui sert à confirmer l'existence d'un lien de parentage par opposition à la différence de race. Ces pourcentages furent de 60 dans la Miramichi et de 84 dans la Margaree.

TRANSPORT

Les chemins de fer de l'Etat, le chemin de fer du Pacifique-Canadien et les compagnies de chemin de fer Dominion-Atlantic ont continué à prêter un généreux concours en assurant le transport gratuit d'expéditions de poissons sportifs et d'œufs de poissons sportifs, ainsi que le passage gratuit des surveillants chargés de convoier ces produits. La portée de cette opération est exposée dans le tableau suivant:

Chemins de fer	Itinéraires aux livrets de passages	Nombre de passages	Itinéraires. Permis de fourgon à bagages			Nombre de caisses ou de bidons			Nombre de permis
			Pleins	Vides	Total	Pleins	Vides	Total	
C.N.R.....	4,899	28	3,628	4,177	7,805	145	142	287	40
C.P.R.....	1,724	15	1,205	788	1,993	159	144	330	19
D.A.R.....	1,437	7	889	754	1,643	36	29	65	9
	8,060	50	5,722	5,719	11,441	340	315	655	68

NOTA.—Le nombre des passages comporte le transport en une direction. Un voyage aller-retour comporte deux passages. Le nombre de permis de circulation comporte le transport en une direction pour les caisses et les bidons.

Dans leurs rapports respectifs, les surintendants traitent des procédés prophylactiques et curatifs appliqués contre les maladies, des essais et expériences entrepris, des opérations de marquage des produits piscicoles, des principales réparations et améliorations apportées aux divers établissements de pisciculture et des opérations d'ordre général qui y ont été conduites.

Par suite des conditions, engendrées par la guerre, et de la compression des crédits, il n'a pas été procédé à de nouvelles entreprises en bâtiment et les réparations et remplacements ont été réduits à l'essentiel. Il a été aussi procédé d'une façon restreinte à l'exploration des eaux susceptibles de convenir à la cueillette des œufs et des emplacements offrant des possibilités à la création de bassins de stabulation et d'élevage.

Dans les relevés des opérations piscicoles aux divers établissements, les cueillettes, transfèrements et expéditions de produits sont fournis au chiffre de cent près.

PROVINCES MARITIMES

Premier surintendant régional de pisciculture, James Catt

Une opération très fructueuse d'incubation d'œufs de saumon atlantique et de truite mouchetée, cueillis en l'automne de 1941, fut achevée de bonne heure au printemps. Les alevins et digitales, issus de ces œufs, ont constitué la masse des expéditions de la campagne piscicole qui comportèrent aussi un petit nombre de truites arc-en-ciel, issus de progéniteurs en stabulation dans l'écloserie de Saint-Jean. A cette production doivent être incorporés les poissons suivants d'un an et plus: 107,519 truites mouchetées, 5,933 truites arc-en-ciel, 69,834 saumons atlantiques et 36,665 saumons sébago.

L'extrême sécheresse a causé une certaine mortalité au sein des jeunes saumons et truites. Toutefois, l'excellence de la taille et la qualité physique des poissons expédiés à l'automne ont servi à compenser dans une certaine mesure du moins les effets nocifs de cette sécheresse.

En sus d'expéditions de produits piscicoles, les surintendants F. A. Tingley, A. P. Hills et l'auteur lui-même ont opéré la capture et le transfèrement d'un certain nombre d'achigans noirs à petite bouche. Ces poissons provenaient du lac Bocabec, N.-E., qui a été empoissonné en 1925 à même le lac Spendie, sis sur la

ligne-frontière internationale. Quelque 122 achigans furent capturés en la dernière moitié de mai et de bonne heure en juin. Sur ce nombre, 107 furent remis en liberté dans le lac Bunker, comté de Yarmouth, N.-E. La première expédition de 52 sujets fut effectuée par camion, puis par le navire de police *Thresher* et encore par camion, les 12-13 juin. Le transport fut accompli en 17 heures 50 minutes avec perte de trois poissons. Le 17 juin, les autres 59 individus furent transportés avec perte d'un seul spécimen dans le cours des 12 heures que dura le voyage.

Une autre cueillette d'achigans à même le lac Bocabec fut opérée de bonne heure en septembre. Vingt-sept de ces achigans furent remis en liberté, 25 en bon état physique et 2 en une condition passable, dans l'étang Big-Meadow, île Deer, N.-B., sans déperdition, après un voyage de 5 heures par camion et bateau de surveillance. Neuf mille cyprinidés assortis furent extraits du lac Gibson pour être introduits dans l'étang et servir de nourriture aux achigans.

Les poissons, remis à l'eau dans le lac Bunker, variaient en poids de $\frac{1}{4}$ à $2\frac{1}{2}$ livres tandis que ceux, introduits dans l'étang Big-Meadow, comportèrent une taille moyenne quelque peu plus élevée, à savoir: de $\frac{3}{4}$ à 2 livres. Dans le cours des deux cueillettes, plusieurs poissons d'un poids approximatif de plus de 4 livres en poids furent perçus et des spécimens de plus de 6 livres furent même capturés en cette nappe d'eau.

Par suite de la multiplication rapide des achigans noirs, originaires du lac Bocabec, il a été jugé recommandable d'y accroître la quantité des poissons d'alimentation. En conséquence, une pinte et demie d'œufs d'éperlan, en provenance du lac Mill, comté de Charlotte, N.-B., furent immergés à l'état non-embryonné dans une source alimentant le lac Bocabec. Des échantillons de ces œufs, mis en incubation dans l'écloserie de Saint-Jean, ont fait montre d'un pourcentage élevé de fécondation. Cette constatation jointe à des observations ultérieures sur cette opération d'empoissonnement ont servi à démontrer qu'elle avait été fructueuse.

Une abondante cueillette d'œufs d'automne, 59,000,000 au total, a été réalisée. Cette récolte s'est décomposée en 23,000,000 d'œufs de saumon atlantique, en 36,000,000 d'œufs de truite mouchetée, en 189,000 œufs de saumon lacustre et en 145,000 œufs de truite arc-en-ciel.

Les pêcheurs marchands et les négociants de poisson en gros se sont toujours montrés empressés à recueillir les données voulues concernant les poissons marqués qu'il leur arriva de capturer ou de manutentionner et à communiquer ces particularités au service de pisciculture.

Toutefois, d'une façon générale, le public des provinces maritimes s'est abstenu, comme par le passé, de fournir des renseignements sur la capture des poissons marqués, sauf en ce qui concerne quelques particuliers qui se sont fait un devoir de le faire. Les recaptures de saumons lacustres marqués, opérées par les agents du ministère aux lacs Chamcook, servent à démontrer que 34 pour cent des poissons en maturité étaient originaires de progéniteurs élevés en écloserie. Plusieurs saumons lacustres, porteurs de marques en cellulose rouge, ont été signalés comme frayant dans l'émissaire du lac Gibson. Ces poissons avaient été marqués par le personnel de l'Office des Recherches sur les Pêcheries à Saint-André en 1937 et remis en liberté dans le lac Chamcook supérieur. Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que 8 des 49 grosses truites mouchetées, remises en liberté par le personnel de l'Office des Recherches sur les Pêcheries, dans les environs du débouché du lac Chamcook supérieur, avaient traversé cette nappe d'eau et furent recapturées dans la madrague à saumon mouillée dans la coulée reliant les lacs supérieur et inférieur en deçà de quarante-huit heures à partir de leur remise en liberté.

Les épreuves d'alimentation de l'année dernière, pour aussi loin qu'elles ont été portées, ont servi à révéler que le régime alimentaire Cortland N° 353, avec variations et additions, comporte les nourritures les moins coûteuses pour les

digitales. D'excellents résultats ont été aussi réalisés avec des mélanges de fressure et de farine de poisson "Fasterfat" (Lindloff) et des mélanges de foie et de farine "Fasterfat" (Margaree). Ces régimes alimentaires peuvent être appliqués dès le commencement de l'alimentation. Les petits harengs (sardines) constituent un aliment satisfaisant pour les poissons plus âgés. Un groupe de digitales de truite mouchetée ainsi nourris de jeunes harengs avec une ration de fressure et 25 pour cent de germe de blé par semaine fournirent un poids moyen de $\frac{3}{4}$ de livre à l'écloserie de Saint-Jean. Les femelles du même groupe comportèrent un poids moyen de 10.6 onces.

Les expériences d'élevage par sélectionnement ont été poursuivies et il fut procédé à l'écloserie de Saint-Jean à la conduite d'une épreuve en vue de s'assurer si les digitales, issus de petits œufs, atteignent la taille de ceux issus de gros œufs. Un nombre égal de gros et de petits œufs furent extraits de chacune des nombreuses femelles manutentionnées. Au moment de leur extraction les petits œufs n'étaient que de 70.6 pour cent de la taille des gros. Lorsqu'ils furent pesés le 17 octobre, les digitales, issus des petits œufs, étaient de 89.2 pour cent de ceux issus de gros œufs, ce qui sert à indiquer que les premiers avaient opéré leur croissance plus rapidement que les derniers en donnant lieu de penser qu'ils allaient à brève échéance égaler les derniers en taille.

Les données, recueillies à même les épreuves de survie pratiquées par le surintendant F. A. Tingley, aux lacs Porter et Mulgrave, semblent jusqu'ici insuffisantes pour permettre de tirer aucune conclusion décisive, mais à même celles pratiquées au ruisseau Halfway, dans le comté de Lunenburg, on a acquis des données d'un caractère incontestable sans prédétermination. En ce ruisseau, les conditions semblent être impropres à la survie des truites mouchetées. Le pH y varia de 5.4 à 4.8, les concentrations en oxygène, de 63.5% à 62.8% de saturation à des températures de 14.9 C. à 20.2 C. En dépit de ces conditions contraires, la déperdition en digitales dans le parc après 72 heures ne fut que de 1 poisson sur 25 en 1941 et de 1 sur 75 après 24 heures en 1942. Dans chacun de ces cas, les poissons peuvent fort bien avoir succombé à des suites de blessures en cours de transport.

En sus des inspections d'écloseries, d'étangs et de bassins exécutées par les surintendants F. A. Tingley et A. P. Hills, les eaux suivantes dont il n'est pas fait mention dans leurs rapports, ont été aussi examinées par eux, à savoir: le lac Dalhousie, comté d'Annapolis, N.-E., et le ruisseau Little Burpee, comté de Sunbury, N.-B. En outre, l'étang Big-Meadow, île Deer, N.-B., a été l'objet de recherches avant l'introduction dans cette nappe d'eau d'achigans noirs à petite bouche. L'étang Seal-Cove, Grand-Manan, a été examiné en vue de la recherche des possibilités qu'il peut offrir à la création d'une remontée migratrice de gasparots en vue d'amplifier la provision de boîte au bénéfice des pêcheurs locaux.

Les succès, remportés par l'introduction de la truite arc-en-ciel dans le lac O'Keefe et dans le lac Glenfinnan, I. P.-E., sont déjà connus. Les recherches et les observations ont servi à démontrer qu'il y a déjà un grand nombre de truites mouchetées dans les lacs Sunken et Pugg, N.-E., ainsi que dans la crique Crooked et la rivière Little, N.-B. Trois spécimens de cette espèce, capturés dans le lac Pugg, comportaient un poids de 5 $\frac{1}{4}$, 6 $\frac{1}{2}$ et 7 livres, respectivement. D'autres individus de grande taille y furent aussi perçus. Des pêcheurs à la ligne de Middleton et d'autres localités de la région se déclarent très satisfaits des captures de truites mouchetées qu'ils opèrent dans le lac Sunken.

La truite brune, la truite lochleven et la truite hybride (saumon atlantique et truite brune) se sont multipliées dans les bassins de Loch Lomond et de la rivière Little, comtés de Saint-Jean et de Kings, N.-B., et elles se sont acclimatées dans les eaux du lac Treadwell dans le comté de Saint-Jean. Cette

dernière nappe d'eau ne comporte aucun émissaire et leur introduction y fut opérée il y a déjà nombre d'années.

En dépit d'une pêche intensive, la rivière Little continue toujours à servir d'habitat à des truites brunes, mouchetées et arc-en-ciel de toutes tailles depuis celle de digitales jusqu'à celle de poissons en maturité de plusieurs livres.

D'abondantes prises de truite mouchetée ont été opérées dans le lac McFadden, comté d'Albert, N.-B., comme suite à des opérations de réempoissonnement après l'extermination de toute la population de ce lac il y a trois ans. Le nombre croissant de demandes d'empoissonnement de la part de sportifs d'esprit observateur et sans idées préconçues, jointes à leurs avancées, témoignent nettement qu'à leur avis le plan d'empoissonnement du ministère s'applique avec succès en bien des cas.

Le concours, apporté par le service administratif du ministère est digne de mention. On a aussi apprécié à leur juste valeur la coopération et l'aide fournies par le surintendant de pêche de la région méridionale du Nouveau-Brunswick (baie de Fundy) ainsi que par le capitaine et les membres d'équipage du navire de surveillance le "Thresher" en ce qui concerne le transport en Nouvelle-Ecosse, à Grand-Manan et en l'île Deer de truites mouchetées et d'achigans noirs à petite bouche.

Par suite de la compression nécessaire des crédits affectés à la pisciculture en l'année financière ainsi que du coût de certaines réparations d'ordre majeur imprévues à cause de dégâts provoqués par les crues, il ne s'est pas trouvé d'argent disponible pour la conduite d'entreprises en bâtiment de grande envergure. Toutefois, les surintendants de pisciculture ont vu à l'exécution de toutes les améliorations possibles et ont effectué les réparations aux dégâts de la manière la plus efficace et la plus prompte.

Surintendant régional de pisciculture, F. A. Tingley

En juin et de bonne heure en juillet, il a été procédé à une expertise des pêcheurs permissionnaires du bassin du fleuve Saint-Jean et du golfe de Fundy en vue de se procurer des relevés des saumons capturés, ayant été marqués au stade de digitale par l'amputation de nageoires.

Des cicatrices de nageoires, en provenance de 22 saumons, furent fournies pendant la campagne piscicole mais, dans la plupart des cas, des cicatrices de nageoires adipeuses seulement, les nageoires latérales amputées s'étant en toute vraisemblance régénérées.

Cinq épreuves de survie avec des digitales de truite mouchetée furent conduites dans les lacs Porter et Mulgrave et dans le ruisseau Halfway. S'il est vrai que les résultats de ces épreuves se soient révélés contradictoires et non concluantes, il n'en reste pas moins que les épreuves en cours d'eau en deux années consécutives ont témoigné d'une survie de cent pour cent à peu près. En septembre, le surintendant Catt fut secondé dans la conduite d'un examen des ruisseaux Back et Front-Meadow, comté de Charlotte, en vue de s'assurer des possibilités qu'offraient ces nappes d'eau au marquage d'un nombre suffisant de truites natives pour permettre d'en déterminer les mouvements migratoires. Trente-trois achigans noirs à petite bouche furent capturés dans le lac Wheaton en vue de l'empoissonnement de l'étang Big-Meadow, en l'île Deer. Sur ce nombre, 27 furent transférés dans l'étang en question: 25 en bon état physique et 2 dans un état laissant à désirer.

Dans le ruisseau Spear, les barrages et la madrague à truites furent en opération du 24 septembre au 16 novembre et il y fut capturé quarante-neuf truites qui fournirent un rendement de 53,450 œufs à destination de l'écloserie de Saint-Jean. Il est reconnu qu'un certain nombre de truites sont disparues de cet étang cette année autrement que par échappée; on soupçonne qu'elles l'ont été par maraudage. En octobre et novembre, il a été prêté main-forte à

la cueillette d'œufs de saumon lacustre dans les lacs Chamcook. De 92 saumons furent extraits 121,430 œufs pour la mise en incubation en l'écloserie de Saint-Jean.

L'écloserie de Florenceville a été inspectée en janvier à l'occasion de la mise en fonctions du nouveau surintendant. Les écloseries de la région occidentale de la Nouvelle-Ecosse ont été inspectées deux fois. Un certain nombre de lacs et un cours d'eau ont été explorés et les matériaux biologiques, recueillis en diverses étendues d'eau, ont été examinés, classés et étudiés.

Surintendant régional de pisciculture, A. P. Hills

Pendant l'année, il a été procédé à l'inspection des stations piscicoles de Grand Lac, Middleton, Florenceville, Grandes-Chutes, Charleau, New-Mills, Miramichi, Kelly, Cardigan, Morel, Antigonish, Lindloff, Margaree, Cobequid et Philip, huit d'entre elles à deux reprises. Les frayères du ruisseau Clinch, tributaire du lac Magaguadavic, ont aussi été explorées. A l'occasion de la visite à l'écloserie de Grand Lake, il a été procédé à la mise en fonctions du nouveau dirigeant, l'adjoint W. H. Cameron. Pendant qu'on se trouvait dans les environs de l'écloserie de Cobequid, on a effectué une cueillette de plancton qui fut introduit dans l'étang piscicole, qui avait été fertilisé au préalable en vue d'y créer une culture de cladocères, etc., pour la conduite d'expériences sur l'alimentation. Pendant la campagne, il a été procédé à l'exploration des eaux suivantes concernant lesquelles des comptes rendus ont été fournis: au Nouveau-Brunswick, le lac Wheaton, comté de Charlotte, et la rivière Kénnébécasis, comté de Kings; en Nouvelle-Ecosse, le lac Smelt, comté de Guysboro, les lacs Lindloff et Shaw, comté de Richmond, le lac Kilkenny, comté de Cap-Breton, le ruisseau Flat, comté d'Inverness et le lac Trout, le lac Twin et le lac Deyarmand, comté de Colchester.

On a assisté à la réunion annuelle de la Société des Guides du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, le 31 mars, ainsi qu'aux réunions des surveillants de pêches et des membres des Sociétés Protectrices des Chasses et des Pêches, qui eurent lieu à Saint-Etienne et Saint-Jean, les 5 et 11 mai, respectivement. En mai et en juin, un certain nombre d'achigans noirs à petite bouche furent capturés dans le lac Wheaton, comté de Charlotte et transférés dans le lac Bunker, qui fait partie du régime lacustre Milo, dans les environs de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse. Plus tard dans la campagne, il fut prêté main-forte à la capture d'achigans noirs et de poissons d'alimentation, tous destinés à être introduits dans l'étang Big-Meadow, en l'île Deer. Pendant l'automne, de l'aide fut aussi fournie pour l'installation de barrages dans le ruisseau Spear et pour la cueillette d'œufs de truite à cet endroit et d'œufs de saumons lacustres dans les lacs Chamcook. Les matériaux, recueillis dans le cours de l'exploration des eaux, ont été examinés et identifiés, au fur et à mesure où les circonstances l'ont permis.

ÉCLOSERIE D'ANTIGONISH

W. D. Turnbull, surintendant

Une cueillette de 21,445,100 œufs de truite mouchetée fut opérée à même les géniteurs en stabulation dans les bassins de l'écloserie. Ce chiffre est de cinq millions inférieur à la cueillette maximale de l'année dernière. La diminution est imputable au fait que 12,500 poissons seulement furent frayés contre 16,900 l'année dernière. Cette cueillette fut amplifiée par l'arrivée de 750,000 œufs de saumon atlantique en provenance de l'écloserie de Margaree, le 1er avril. Les expéditions d'œufs de truite mouchetée en février et en mars se sont décomposées comme suit: à destination de Lindloff, 505,000; de Saint-Jean, 1,005,000; de Middleton, 2,000,000; de Kelly, 2,000,000, de Grandes-Chutes, 2,000,000; de

Charleau, 200,000, de Miramichi, 300,000, de Cobequid, 505,000; de Florenceville, 1,505,000; de Bedford, 1,000,000 et de Yarmouth, 3,000,000; et, en novembre, à destination de Bedford, 1,001,000; de Middleton, 1,500,000 et de Yarmouth, 1,001,600. En novembre, 30,000 digitales de truite mouchetée N° 5 furent transférés à la station d'élevage de Grand Lake. Les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit: 725,000 saumons atlantiques et 3,988,400 truites mouchetées dont 6,511 d'un an et plus furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale droite.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, des truites mouchetées femelles de choix furent accouplées à des mâles de choix et les œufs furent isolément mis en incubation en vue d'améliorer la race. Le sélectionnement fut effectué selon la taille des progéniteurs, leur coloration, leur conformation physique, leur rendement en œufs, la précocité de leur fraie, leur résistance aux maladies et leur comportement général. Trente-trois couples de poissons de deux ans sélectionnés furent appariés et produisirent une moyenne de 3,895 œufs par femelle avec maximum de rendement de 5,136 et un minimum de 3,272. Trente et un couples de progéniteurs de trois ans produisirent une moyenne de 4,123 œufs par femelle avec rendement maximal de 5,130 et minimal de 3,600. Pour l'ensemble des progéniteurs, la moyenne de rendement par femelle se décomposa comme suit: poissons d'un an, 869; poissons de deux ans, 2,315 et poissons de trois ans, 2,718. Les femelles de ce groupe de trois ans se sont caractérisées par une augmentation progressive en rendement pour les quatre dernières années: en 1939, 1,190; en 1940, 1,971; en 1941, 2,332; et en 1942, 2,718.

Il n'a été signalé aucune apparition grave de maladie dans le cours des mois d'été en dépit d'un faible approvisionnement en eau et de températures élevées. Les alevins et les digitales furent maintenus en un bon état de santé par des immersions hebdomadaires et bi-hebdomadaires dans une solution d'acide acétique, de sulfate de cuivre et de sel. La sécheresse prolongée, qui s'est fait sentir en Nouvelle-Ecosse pendant la plus grande partie de l'été, a provoqué une carence grave d'eau. Pendant une brève durée, on parvint à parer à cette insuffisance d'eau par la pratique de travaux de creusage dans la rivière South à partir du lac South River jusqu'à l'écloserie. Pendant la sécheresse sept seulement des dix-neuf bassins allongés purent être utilisés. Pendant longtemps, les tuyaux d'alimentation ne fonctionnèrent qu'aux quatre cinquièmes de leur capacité. La carence d'eau devint si grave à un moment que tous les progéniteurs de trois ans durent être transférés dans une fosse ou bassin grillagé sis dans la rivière South à l'arrière de l'écloserie. Pendant qu'ils s'ils trouvaient en stabulation, il se produisit une forte précipitation pluviale suivi d'une crue qui emporta l'enclos mais tous les poissons purent être recapturés à la senne après le retrait de l'eau.

Des essais particuliers de nutrition furent conduits sous la direction de Mlle Enid P. Knight, B.Sc., M.Sc., du personnel de l'institut agricole McDonald. Le domaine piscicole fut amélioré et de nouveaux madriers furent posés au-dessous de l'ancienne conduite de distribution d'eau sur des supports en béton en travers du ruisseau.

ÉCLOSERIE DE BEDFORD ET ÉTANG-VIVIER À SAUMONS DE SACKVILLE

Georges Heatley, surintendant

Le 18 mars, un arrivage de 1,000,000 œufs embryonnés de truite mouchetée et en novembre un autre de 1,001,900 œufs non embryonnés parvinrent de l'écloserie d'Antigonish, de même que 57,000 œufs non embryonnés de saumon atlantique, de l'étang de Sackville et 1,623,600, de l'étang Philip. Les expéditions entre mars et juin consistèrent en 500,000 œufs embryonnés de saumon atlantique à destination de Nictaux en 28,000 digitales de la même espèce à destination de Grand-Lake et en 420,000 alevins et digitales de truite mouchetée à destination de

Coldbrook, et le 8 novembre, en huit mille œufs de saumon atlantique à destination de l'université de Dalhousie, Halifax. Quelque 81,800 saumons atlantiques furent directement expédiés de Bedford.

La caisse expérimentale d'incubation d'œufs à température constante avec appareil régulateur automatique de température, dont il a été fait mention au rapport de l'année dernière, n'a pas répondu à l'expectative. Les œufs dans la caisse devinrent enrobés d'une substance gélatineuse qui fit périr tous les œufs de truite et provoqua la mort d'un très grand nombre d'œufs de saumon. L'éclosion des œufs se produisit, toutefois, un mois plus tôt que d'habitude et le pourcentage des pertes en alevins et en digitales chez le groupe à température réglée fut moindre que chez les autres groupes.

La sécheresse sans précédent, qui survint pendant la dernière moitié de l'été, eut pour effet de faire tomber l'eau à un degré d'étiage encore jamais enregistré et de mettre presque à sec et l'écloserie et la conduite de distribution d'eau. Le personnel de l'écloserie fut affecté à la conduite des opérations de déversement des produits piscicoles de la station de Grand-Lake et aida aussi à y transférer des truites en provenance d'Antigonish. Le camion de l'écloserie fut en outre mis à la disposition de la station de Grand-Lake en vue de la pratique de réparations à la digue qui s'y trouve. Pendant la campagne piscicole, des réparations furent effectuées à la maison d'habitation de Bedford, au raccordement de la conduite d'alimentation en eau, à l'encoffrement en pierres de la digue de la rivière Sackville et au système de vidange de l'écloserie.

Cette année, entre le 25 septembre et le 22 octobre, il fut capturé dans la rivière Sackville vingt-neuf saumons atlantiques dont 11 femelles furent frayées le 7 novembre avec un rendement de 57,000 œufs pour l'écloserie de Bedford. Le poids moyen des poissons fut de 5 livres contre 6 en 1941 et 5.4 en 1940. Une crue exceptionnelle emporta une partie des barrages et submergea la vallée tout entière de la rivière, ce qui permit aux migrants de la remonter jusqu'à sa source, sauf les tout derniers de la remontée qui furent capturés après la remise à neuf des barrages. Antérieurement à cette crue, le nombre de saumons, perçus dans le bassin de Bedford, avait été le plus grand constaté depuis plusieurs années.

ÉCLOSERIE DE COBEQUID ET ÉTANG-VIVIER À SAUMONS DE PHILIP

P. B. Stratton, surintendant

En mars, 505,000 œufs embryonnés de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish et en novembre 3,783,700 œufs non embryonnés de saumon atlantique, de l'étang de Philip. Les expéditions de produits piscicoles pendant la campagne ont consisté en 734,500 truites mouchetées et en 731,200 saumons atlantiques. Quatre mille trois cent quarante-huit saumons et 3,095 truites furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite.

Le 23 septembre, survint une abondante crue dont l'effet fut de faire monter le niveau de l'eau trois ou quatre pieds au-dessus de la digue et d'affouiller la berge sur une largeur de 60 pieds à main droite de la digue et sur une distance de 100 pieds en aval. Sur la rive gauche, la berge de la rivière fut affouillée sur environ 12 pieds. Un segment d'environ 87 pieds de la conduite principale d'alimentation de 18 pouces de diamètre fut emporté, ce qui a nécessité la distribution de tous les poissons en stabulation dans les bassins piscicoles. Les truites d'un an et de deux ans furent déposées dans l'affluent occidental de la rivière Wallace et les autres transférées dans la principale tranchée émissaire des bassins puis conduits jusque dans la rivière Second, rivière Philip, au fur et à mesure du retrait de l'eau.

Un apport accru d'eau d'alimentation des bacs et auges extérieures fut réalisé en remplaçant dans la conduite trois coudes à 90° par deux coudes à 45° et en raccordant le tuyau à l'extrémité du réservoir en charge ou d'alimentation. Un bac à sel de trois tonnes fut installé à proximité des autoclaves et

le doublage en glaise de deux bassins circulaires fut remplacé par un revêtement en gravier. Des améliorations furent apportées à la maison d'habitation et au terrain du domaine, un mât de 30 pieds fut érigé et 12 auvents pour bassin du type V furent façonnés et mis en couleur ou teintés.

A l'étang de la rivière Philip, on commença le 19 août à réparer la digue et à apporter des transformations à l'échelle à poissons et au parc. L'habitation du personnel et le hangar de frayage furent reconstruits. L'adjoint C. Sayer est entré en service le 5 octobre et le 26 l'adjoint I. A. Mowat arriva pour conduire les opérations de frayage qui furent entrepris le 30 octobre pour se terminer le 26 novembre. Du 25 septembre au 7 novembre, les prises se sont chiffrées à 1,591 saumons dont 1,363 furent mis en stabulation et 228 remis en liberté en amont de la digue. Les 830 femelles frayées produisirent 7,306,600 œufs qui furent ainsi répartis: 762,400, à destination de Yarmouth; 1,088,900, de Middleton; 1,623,600, à destination de Bedford; 48,000, à destination de M. F. R. Hayes, de l'université de Dalhousie et le reste, 3,783,700, à destination de Cobequid. Le poids moyen des saumons fut de 15.3 livres. Deux crues se sont produites cette année et ont permis à un assez bon nombre de poissons de passer par dessus la digue.

Vingt des saumons, capturés pendant la campagne piscicole, avaient été marqués et remis en liberté dans l'étang de Philip deux ans auparavant.

BASSINS DE STABULATION DE COLDBROOK

E. Barrette, surintendant

Le fond des bassins fut à nouveau doublé de gravier; les bassins eux-mêmes furent désinfectés et mis en état d'exploitation. Entre le 23 mai et le 6 juin, quelque 420,000 truites mouchetées arrivèrent de l'écloserie de Bedford. Elles produisirent 232,600 digitales en été avancé et en automne, digitales dont la distribution fut faite avec l'aide du personnel et du camion de Middleton. Quelques unes des jeunes truites avaient atteint une longueur de 5½ pouces. L'inspecteur de pêche et les membres de la Société des Pêches et des Chasses du comté de Kings nous ont apporté une aide précieuse. Quatre baes ou auges extérieurs, de 14 pieds de longueur sur 15 pouces de largeur et 10 pouces de profondeur et une auge de distribution d'eau ont été construits et mis en utilisation en aval de la digue en vue de la conduite d'essais de nutrition.

BASSINS DE STABULATION OU D'ÉLEVAGE DE GRAND LAKE

J. M. Butler, surintendant

W. H. Cameron, adjoint de pisciculture

Le surintendant J. H. Butler, ayant été transféré à l'écloserie de Florenceville le 15 janvier, l'adjoint W. H. Cameron, de l'écloserie d'Antigonish, prit la direction de la station de Grand Lake, le 16 janvier.

En juin, l'écloserie de Bedford fournit 282,100 digitales de saumon atlantique et, en novembre, la station d'Antigonish fournit à son tour 30,000 digitales de truite mouchetée N° 5. Les conditions hydrographiques se sont montrées très défavorables à la cueillette des œufs de saumon sébago. Deux crues d'une abondance exceptionnelle sont survenues au cours desquelles la rivière Rawdon déborda en submergeant ses berges. Il arriva même un moment où l'eau surmonta de quatre pieds le parc et le barrage de l'écloserie qui furent ainsi rendus inopérants pendant onze jours au moins dans le temps de la remontée migratrice dans la rivière. Les réparations, qui durent être apportées à la digue de l'écloserie, eurent aussi pour effet de retarder le mouillage de la madrague dans le cours d'eau Waverley jusqu'au 7 novembre, date à laquelle la migration ascendante des saumons sébagos était presque achevée. Six mille quatre cents

œufs furent recueillis à ces endroits et 61,000 furent extraits des poissons en stabulation dans les bassins. Un faible pourcentage des œufs de sébago, extraits des progéniteurs en stabulation, parvinrent à éclosion et, selon l'expectative, les alevins, issus de ces œufs, opérèrent leur croissance beaucoup plus rapidement que les alevins, issus de poissons sauvages. C'est la première fois qu'on produit au Canada en écloserie une race domestiquée de saumon sébago. Pendant la campagne piscicole, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit: 39,700 truites mouchetées, 34,600 saumons sébagos et 310,000 saumons atlantiques y compris 3,000 de ces derniers expédiés à l'Office des Recherches sur les Pêcheries à destination de la rivière Moser. Vingt-quatre mille trois cent soixante-dix saumons sébagos furent marqués par l'amputation de leurs nageoires adipeuse et ventrale droite. 89.5% de ceux, capturés dans la rivière Rawdon et dans la coulée Waverley, dans la pratique de la cueillette des œufs, furent de même marqués à titre d'indication qu'ils avaient été produits dans les bassins d'élevage de Grand Lake. En sus de réparations importantes à la digue et à l'échelle à poissons, il a été procédé à la construction d'un conduit en béton s'étendant de la prise d'eau jusqu'aux bassins et le toit de la serre à outils fut recouvert de bardeaux.

BASSINS D'ÉLEVAGE DE KEJIMKUJIK

T. K. Lydon, dirigeant

Deux cent quatre-vingt quinze mille fretins et digitales de truite mouchetée arrivèrent de l'écloserie de Middleton entre le 14 et le 17 mai et 300,000 fretins et digitales de saumon atlantique arrivèrent de Nictaux entre le 20 mai et le 3 juin. Les maladies ont fait éprouver de graves contretemps, les saumons ayant été atteints de la gangrène des nageoires et les truites d'une affection qui se caractérise par l'apparition de taches blanches sur la peau. La mortalité s'est montrée forte en dépit de l'application de traitements curatifs, de sorte qu'il n'est resté pour la pratique des déversements que 41,000 truites et 146,000 saumons. Il a été procédé à la construction de quatre bacs ou auges pour la conduite d'essais d'alimentation, au renouvellement du planchéage de la façade de la digue, au blocage d'une crevasse dans la digue et à la pratique d'améliorations apportées au terrain et aux bâtiments du domaine. On signale une fructueuse pêche au saumon dans la rivière Medway et une pêche de truite exceptionnellement abondante dans le lac Kejimkujik et ses tributaires.

ÉCLOSERIE DE LINDLOFF

Wm. T. Owens, surintendant

Cette année les cueillettes d'œufs dans les bassins de l'écloserie et dans le lac McRae furent plus fructueuses que toutes autres antérieurement effectuées, à raison de 2,760,900 œufs de truite mouchetée à même les premiers et 198,400 à même le dernier. Ces cueillettes furent amplifiées par 505,000 œufs de la même espèce en provenance d'Antigonish, le 21 février, et par 993,600 œufs de saumon atlantique en provenance de l'étang-vivier à saumon de Margaree, le 20 novembre. Pendant la campagne, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit: 1,908,500 truites mouchetées et 839,800 saumons atlantiques dont 13,436 truites mouchetées d'un an et de trois ans furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, les œufs, issus de 24 couples parmi les plus beaux progéniteurs de deux ans, ont été isolés et les alevins qui en proviendront seront encore l'objet d'un sélectionnement en vue de la création d'une race améliorée de progéniteurs. Au surplus les œufs de 10 femelles de deux ans sélectionnées, de Margaree, furent fécondés par de la laitance de

mâles de trois ans du lac McRae et des œufs de femelles du lac Margaree furent fécondés avec de la laitance de mâles de deux ans de Margaree.

Il a été procédé à d'autres travaux de nivellement sur l'emplacement du nouvel étang et on a renouvelé les fondations sur lesquelles repose la conduite. Par suite de l'étiage prononcé qui s'est fait sentir pendant l'été, les géniteurs durent être transférés dans des bassins provisoires sis dans le ruisseau de l'écloserie. Quatorze bacs ou auges supplémentaires furent installés à l'extérieur et le terrain du domaine piscicole fut amélioré par la culture des fleurs et la plantation d'arbustes. On signale une amélioration continue des conditions de la pêche à la ligne dans la région desservie par l'écloserie. On se rend compte de l'intérêt que le public porte aux choses de la pêche par le nombre de recaptures signalées de poissons marqués et aussi par le nombre de comptes rendus reçus sur les conditions générales de la pêche. Chaque fois qu'ils en ont été priés, les surveillants de pêche ont prêté main-forte à la pratique des déversements des produits piscicoles dans leurs arrondissements respectifs.

ÉCLOSERIE DE MARGAREE

J. W. Heatley, surintendant

Les bassins de l'écloserie produisirent 2,224,400 œufs de truite mouchetée, et, 3,484,550 œufs de saumon atlantique furent reçus de l'étang-vivier de Margaree entre le 17 novembre et le 4 décembre. Quelque 750,000 œufs de saumon furent expédiés à Antigonish, le 31 mars. Pendant la campagne, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit: 2,040,200 saumons atlantiques et 1,890,300 truites mouchetées dont 3,424 de cette dernière espèce, de un an à quatre, furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale droite.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, les œufs de 27 couples de truites de trois ans furent cueillis, à raison de 2,325 par femelle contre 1,562 par femelle dans le groupe non sélectionné. Tous les progéniteurs de plus de deux ans de l'ancien lot ont été mis en liberté.

On a éprouvé des pertes par suite de l'entérite et de la présence de parasites mais il ne s'est pas produit d'épidémie. Des traitements prophylactiques furent appliqués. Une forte proportion des reproducteurs devinrent infestés de sangsues mais l'acide acétique s'est révélé efficace à combattre cette engeance. Les effluents des batteries "S" et "A" des bassins d'élevage furent pontés et une route à camion fut pratiquée le long des berges des bassins sur les deux tiers à peu près de leur longueur. Une nouvelle clôture fut érigée sur les limites du domaine le long de la berge nord-est du ruisseau. Le terrain en face de la maison d'habitation fut amélioré et la grange, l'étable et le garage réparés. Dix nouveaux bacs d'incubation furent construits en remplacement de ceux qui étaient devenus hors de tout usage. Un nouvel appareil téléphonique fut installé dans la maison d'habitation.

La pêche de la truite dans la Margaree et le lac O'Law s'est révélée fructueuse. Le surveillant et son personnel ont fait preuve d'un notoire esprit de coopération.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MARGAREE

J. P. Chiasson, surintendant

Conformément à l'usage, les saumons à destination de cet étang ont été achetés à la Société de Pêche du Saumon de Margaree. Le 21 septembre, furent commencés des préparatifs consistant dans le curage de l'étang, la réparation des vannes, le calfatage du bateau et la remise à neuf des pontons de remorque. Le filet de la Société fut mouillé le 28 septembre et exploité sans interruption jusqu'au 17 octobre, date à laquelle 130 saumons avaient été

capturés d'un poids moyen de 9.3 livres. 690 de ces poissons furent mis en stabulation et 40 remis en liberté en amont du filet. Seuls 8 saumons succombèrent pendant la période de stabulation. Du 16 novembre au 4 décembre, 462 femelles produisirent 4,478,200 œufs qui furent répartis comme suit: 3,484,550 à destination de l'écloserie de Margaree et 993,600 à destination de Lindloff. Pendant la conduite des opérations, il fut capturé 4 saumons marqués dont 2 sans nageoire adipeuse.

BASSINS D'ÉLEVAGE DE MERSEY

C. E. Harding, dirigeant

Entre le 25 mai et le 2 juin, trois cent mille fretins et digitales de saumon atlantique furent fournis par la station de Nictaux et, le 2 juin, quatre mille six cents digitales de truite mouchetée, par l'écloserie de Middleton. Cette année, les déversements de produits piscicoles ont été effectués beaucoup plus tôt que d'habitude parce que la Commission d'Énergie électrique de la Nouvelle-Ecosse s'est vu forcée le 12 juin de mettre à sec le bassin alimentant en eau les étangs dans la Mersey afin d'effectuer des réparations à son usine d'énergie de l'Aménagement N° 3. Quelque 278,000 saumons furent expédiés les 25 et 26 juin et 4,195 truites le 25 juillet après que ces dernières eurent été gardées pendant dix jours dans un radeau-ponton mouillé dans la rivière et le reste du temps dans des bacs, l'eau ayant alors été ramenée dans les bassins.

Avec beaucoup d'aide et le concours de la Commission d'Énergie Électrique de la Nouvelle-Ecosse, une passerelle fut jetée sur le canal en direction du campement et des bassins. Des améliorations furent apportées au campement, au terrain du domaine et aux bassins. L'inspecteur de pêche et les gardes-pêche, les dirigeants et les membres du personnel de la Commission d'Énergie électrique de la Nouvelle-Ecosse ainsi que la Société des Pêches et des Chasses du comté de Queens ont rendu une aide précieuse. Un grand nombre de saumons atlantiques et de saumoneaux furent perçus cette année dans la rivière Mersey, voire même en plus grand nombre que depuis nombre d'années. On a aussi constaté la présence de fretins et de tacons dans la rivière et les ruisseaux tributaires en aval de l'Aménagement N° 3.

ÉCLOSERIE DE MIDDLETON, ÉTANGS DE STEVENS ET STATION D'ÉLEVAGE DE NICTAUX

F. M. Millette, surintendant

En février et en mars, 2,000,000 d'œufs embryonnés de truite mouchetée furent reçus de l'écloserie d'Antigonish; en novembre, 1,088,900 œufs non-embryonnés de saumon atlantique arrivèrent de l'étang Philip et 1,500,000 truites mouchetées, d'Antigonish. Les expéditions ont consisté en 772,200 œufs embryonnés de saumon atlantique, le 6 mars, à destination de Nictaux, en 4,600 digitales de truite mouchetée, le 2 juin, à destination de Mersey et en 295,000 alevins et digitales de la même espèce, les 14 et 17 mai, à destination de la station d'élevage de Kejimikujik. Pendant la campagne, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés en 150,000 saumons atlantiques et en 860,200 truites mouchetées.

La pêche de la truite dans l'arrondissement a été déclarée comme très fructueuse cette année. Les sociétés protectrices des pêches, des forêts et des chasses ont continué à prêter leur concours à la pratique des déversements de produits piscicoles et, chaque fois où les inspecteurs en ont été priés, ils se sont toujours montrés empressés à fournir de l'aide.

La station d'élevage de Nictaux fut mise en exploitation le 1er mars et, le six, il lui arriva 772,200 œufs embryonnés de saumon atlantique, en provenance de Middleton, et, le seize, 500,000 œufs de la même espèce en provenance de Bedford. A la suite des périodes d'incubation et d'élevage, la station procéda aux

expéditions suivantes: 300,000 fretins et digitales de saumon atlantique à destination de Kejimikujik, entre le 20 mai et le 3 juin; 300,000 de la même espèce à destination de Mersey, du 25 mai au 2 juin et 386,000 digitales de saumon atlantique à destination des étangs Stevens, le 6 juin.

ÉCLOSERIE DE YARMOUTH

F. F. Annis, surintendant

Les bassins de l'écluserie ont produit 394,300 œufs de truite mouchetée et ce rendement fut amplifié en mars par 3,000,000 d'œufs embryonnés de truite mouchetée en provenance d'Antigonish et, en octobre et novembre, par 762,400 œufs non-embryonnés de saumon atlantique, en provenance de l'étang Philip et 1,001,600 œufs de truite mouchetée, en provenance de l'écluserie d'Antigonish. Les déversements de produits piscicoles se sont décomposés en 336,700 saumons atlantiques et en 1,051,000 truites mouchetées, y compris 2,290 de ces dernières, âgées d'un an, qui furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, 5 couples de truites de cinq ans produisirent 1,947 œufs par femelle et 2 couples de truites de trois ans, 2,300 œufs par femelle. Le rendement par femelle dans le groupe non-sélectionné de trois ans a été de 1,464 par femelle. Quelque 8,457 digitales N° 5, issus des progéniteurs en stabulation, ont été aussi sélectionnés et seront classés par intervalles.

Il ne s'est pas produit de manifestations graves de maladie chez les alevins et digitales de truite mais la gangrène des nageoires, qui est apparue, a été réfrénée avec succès au moyen du traitement au formol. Les inspecteurs de pêche se sont toujours empressés à prêter leur concours aux opérations piscicoles chaque fois où leurs services ont été réclamés. Deux nouveaux bacs d'alimentation et six auges d'incubation ont été construits, la conduite d'adduction d'eau potable fut raccordée au puits et le système d'égouts réparé.

ÉCLOSERIE DE CHARLEAU

R. O. Barrette, surintendant

Cette année, les bassins de l'écluserie ont produit leur premier rendement de 296,800 œufs de truite mouchetée. Deux cent mille œufs embryonnés de truite mouchetée ont été reçus en mars, en provenance d'Antigonish et 2,127,300 œufs non-embryonnés de saumon atlantique en octobre et novembre, en provenance de l'étang de New-Mills. Les déversements de produits piscicoles ont consisté en 1,298,200 saumons atlantiques et en 25,100 truites mouchetées y compris 9,985 de la première espèce et 3,000 de la dernière espèce, tous marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale droite.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, 5 truites mouchetées femelles et 3 mâles, d'un an, furent frayés avec rendement de 437 œufs par femelle contre 293 par femelle dans le groupe commun. On a constaté dans la rivière Ristigouche et ses affluents la présence d'un nombre plus grand de saumons que pendant la saison sans précédent de l'année dernière. On rapporte que le Club de Pêche au Saumon de Ristigouche a capturé environ 3,000 saumons, sans compter les saumoneaux. La plupart des autres cours d'eau de la région de Charleau se sont aussi montrés poissonneux. On a parachevé la construction du bassin de stabulation à doublage en ciment de 65' x 25'.

ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE

T. K. Lydon, adjoint de pisciculture

J. M. Butler, surintendant

L'adjoint T. K. Lydon fut mis en service à la suite de la mise à la retraite de l'ancien surintendant et en attendant l'arrivée du surintendant J. M. Butler de la station d'élevage de Grand Lake, le 18 janvier.

La cueillette d'œufs de truite mouchetée à même les bassins piscicoles en octobre et novembre s'est chiffrée à 2,101,500, ce qui est un peu plus que dans l'une ou l'autre des deux dernières années. En sus de cette cueillette, les quantités d'œufs suivantes ont été reçues: en mars et avril, 1,505,000 œufs de truite mouchetée en provenance d'Antigonish; 600,000 œufs de saumon atlantique, en provenance de Miramichi et en novembre 918,400 œufs de saumon atlantique en provenance de l'étang de Miramichi. Pendant l'année, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit: 1,370,000 saumons atlantiques, 11,900 saumons sébago et 1,875,000 truites mouchetées dont 11,870 saumons sébago et 12,376 truites mouchetées ont été marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une nageoire latérale.

Dans le pratique de l'élevage par sélectivement, les œufs, issus de 25 couples de choix, furent recueillis, à savoir: 6 claies d'œufs, issus de truites de deux ans; 6, de truites de trois ans; 6, de truites de cinq ans et 7, de truites de six et de sept ans.

Des réparations importantes furent effectuées à l'écloserie principale et l'écloserie auxiliaire fut consolidée et réaménagée. Les chemins et les allées furent recouverts de gravier et le terrain du domaine amélioré d'une façon générale. On rapporte que la pêche à la ligne a été très fructueuse dans l'arrondissement desservi par cette écloserie. La société des Pêches et des Chasses de Frédéricton et l'inspecteur local ont prêté leur concours dans la pratique des déversements de produits piscicoles. Le 6 mai 655 truites mouchetées d'un an furent expédiées à la Station Atlantique de Biologie de Saint-André à destination de ses étangs de Birch Cove.

ÉCLOSERIE DE GRANDES-CHUTES

W. A. McCluskey, surintendant

En mars et avril, 2,000,000 d'œufs embryonnés de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish et 600,000 œufs de saumon atlantique de Miramichi et, en octobre et novembre, 1,456,600, de l'étang-vivier à saumon de Miramichi. Pendant la campagne, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés en 1,570,800 truites mouchetées et 2,107,000 saumons atlantiques. Les succursales de Grand Falls, de Madawaska et de Saint-Léonard de la Société Protectrice des Pêches et des Chasses du Nouveau-Brunswick et tous les postulants d'alevins et de digitales ont fourni toute l'aide possible dans la distribution des produits piscicoles.

ÉCLOSERIE DE MIRAMICHI ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON

Frank Burgess, surintendant

Le 7 mars, 300,000 mille œufs embryonnés de truite mouchetée furent reçus d'Antigonish et en octobre et novembre 5,201,700 œufs non-embryonnés de saumon atlantique arrivèrent de l'étang de Miramichi. En mars et en avril, les expéditions d'œufs embryonnés de saumon atlantique ont consisté en 50,000 à destination du ministère de l'Intérieur des États-Unis, pour le compte du Service des Poissons et des Animaux Sauvages, à destination de sa station de East-Orland, Maine; 800,000 à destination de l'écloserie de Saint-Jean et 600,000 à

chacune des écloseries de Grand Falls et de Florenceville. Pendant la campagne, les déversements de produits piscicoles ont consisté en 3,451,700 saumons atlantiques et 267,500 truites mouchetées. On rapporte que les pêcheurs marchands au filet dérivant et au filet stationnaire ont remporté des succès et que la pêche à la mouche s'est révélée fructueuse dans l'arrondissement.

Comme d'habitude, les saumons reproducteurs à destination de l'étang de Miramichi, ont été achetés par adjudication et, depuis le 8 jusqu'au 27 septembre mille huit cents, d'un poids moyen de 9.06 livres, furent mis en stabulation. Entre le 19 octobre et le 9 novembre, neuf cent quarante-huit femelles furent frayées avec rendement de 7,576,700 œufs qui furent répartis comme suit: 5,201,700 à destination de Miramichi, 1,456,600 à destination de Grand Falls et 918,400 à destination de l'écloserie de Florenceville.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE NEW-MILLS

William White, surintendant

Entre le 21 mai et le 16 juillet, cinq cents saumons atlantiques de migration précoce, achetés à 12 stations de pêche marchande de l'arrondissement, furent livrés et mis en stabulation dans l'étang de New-Mills. A l'époque du frayage ces poissons comportaient un poids de 16.5 livres et entre le 22 octobre et le 4 novembre, quelque 274 femelles produisirent 2,127,300 œufs qui furent tous mis en incubation dans l'écloserie de Charleau. Seuls 8 saumons ont succombé pendant la période de stabulation comprise entre mai et novembre.

Par suite de la sécheresse, le ruisseau alimentant l'étang, est devenu à sec dans la dernière moitié de juillet et est resté à sec jusqu'au 20 octobre. Le hangar à l'huile a été transféré à un nouvel emplacement, à cent verges à l'ouest de la maison d'habitation et un toit à deux versants a été construit. Dix-neuf nouveaux montants pour l'étang ont été posés en remplacement des anciens qui n'offraient plus de sécurité.

ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN

K. G. Shillington, surintendant

Une cueillette sans précédent d'œufs de truite mouchetée, au chiffre de 6,641,700, soit deux fois celle de l'année dernière, a été opérée pour le compte de cette écloserie entre le 21 octobre et le 4 décembre à même les bassins et les étangs de l'établissement. Sur cette quantité, 1,355,000 œufs, issus de truites d'un an, furent directement immergés dans le ruisseau Spring et le reste dans les bacs d'incubation de l'écloserie. Les bassins de stabulation et les étangs produisirent aussi 145,200 œufs de truite arc-en-ciel depuis le 14 jusqu'au 24 avril. Les arrivages suivants d'œufs sont parvenus à l'établissement: en février, 1,005,000 truites mouchetées, en provenance d'Antigonish; en avril, 800,000 saumons atlantiques, en provenance de Miramichi; en octobre et en novembre, 121,400 saumons sébagos, en provenance des lacs Chamcook et 53,450 truites mouchetées en provenance du ruisseau Spears. Pendant la campagne les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit: 84,600 truites arc-en-ciel, 52,200 saumons sébagos, 370,400 saumons atlantiques et 1,803,600 truites mouchetées y compris 5,921 truites arc-en-ciel, 4,429 saumons sébagos et 38,523 digitales de truite mouchetée, truites d'un an et poissons plus âgés, qui furent marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une nageoire latérale.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, on a isolé les œufs de 26 couples de truites de choix de deux ans, et 25 couples de truites sélectionnées de trois ans. Le rendement moyen en œufs par femelle chez les truites sélectionnées de deux ans s'est chiffré à 2,779 contre 1,806 chez les truites du groupe

non-sélectionné, et, chez les truites sélectionnées de trois ans, à 3,216 contre 2,254 chez les truites non-sélectionnées.

Un dispositif de triage d'œufs fut mis au point et fut trouvé à peu près trois fois aussi rapide et efficace que l'appareil de triage d'œufs ordinaire en usage pour les œufs de qualité médiocre, surtout lorsqu'il n'y a pas plus d'une couche par claie. Cet appareil consiste en une pince et en deux pièces de tube en caoutchouc d'inégale longueur et joue le rôle d'un siphon dans l'enlèvement des œufs impropres à l'incubation. Le tuyau d'arrivée d'eau de 8 pouces à partir du réservoir jusqu'aux bassins longitudinaux a été remplacé par un tuyau de 14 pouces de diamètre mais par suite de la froidure de la température, l'installation complète de ce dispositif d'adduction accrue d'eau a été différée jusqu'au printemps prochain.

Toutes les succursales de la Société Protectrice des Pêches et des Chasses du Nouveau-Brunswick, en exercice dans les limites de l'aire des déversements piscicoles du fleuve Saint-Jean, n'ont jamais ménagé leur assistance selon la mesure de leurs moyens d'action et, à cet égard, il convient de faire une mention toute particulière des succursales de Moncton, de Sussex, de McAdam et de Fredericton-Jonction. Les lacs McFadden, Dolan et Blackall ont donné lieu à une pratique beaucoup plus fructueuse de la pêche.

Dans les lacs Chamcook, les opérations ont été conduites avec l'aide des surintendants régionaux de pisciculture et sous leur direction générale.

Quelque 92 saumons sébago d'un poids moyen de 4 livres ont été capturés entre le 22 octobre et le 24 novembre. Du 6 au 27 novembre, cent vingt et un mille quatre cents œufs furent recueillis par le frayage de 57 femelles et furent transférés à l'écluserie de Saint-Jean. Trente-quatre pour cent des saumons sébago manutentionnés manquaient de certaines nageoires, ayant été marqués à l'écluserie de Saint-Jean d'où ils avaient été expédiés. Comme l'appareil en fil retors, autrefois en usage, était devenu hors d'usage, il fut remplacé par des barrages à panneaux avec pares, un dispositif qui s'est révélé également sinon plus efficace.

BASSINS D'ÉLEVAGE DE CARDIGAN

C. A. Tait, surintendant adjoint

Le 4 mai, furent commencés des préparatifs en vue de rendre ces bassins propres à la mise en stabulation de 800,000 truites mouchetées et de 60,000 fretins de saumon atlantique dont les arrivages eurent lieu du 11 au 14 mai, en provenance de l'écluserie de Kelly à Southport. Le rendement en la campagne piscicole a consisté en 555,700 truites et en 42,000 saumons y compris 2,000 truites qui furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Toutes les dispositions nécessaires furent prises en vue de tenir les pertes au minimum. On a évité avec soin toute suralimentation, surtout pendant l'élévation des températures ou pendant les hautes températures. Les aménagements piscicoles et les bassins furent régulièrement désinfectés. Les produits piscicoles furent fréquemment l'objet de bains préventifs et les populations de jeunes poissons en stabulation furent éclaircies et uniformisées au fur et à mesure de la pratique des déversements. On a signalé des prises fructueuses de truite arc-en-ciel dans les lacs O'Keefe et Glenfinnan. L'adjoint C. Sayer, de l'écluserie de Cobequid, fut affecté à la surveillance des bassins cette année.

ÉCLOSERIE DE KELLY ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MOREL

C. A. Tait, surintendant

Une cueillette de 50,100 œufs de truite mouchetée fut opérée cette année à même l'étang de l'écluserie et amplifiée de 2,000,000 d'œufs de la même espèce, le 1er mars, à même Antigonish, et de 1,418,300 œufs de saumon atlan-

tique, en provenance de l'étang Morel. Les transfèrements de fretins en mai à destination de la station d'élevage de Cardigan ont consisté en 60,000 saumons atlantiques et en 800,000 truites mouchetées. Pendant la campagne piscicole, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés en 510,300 saumons atlantiques et en 702,100 truites mouchetées.

Les filtres des tuyaux de prise d'eau ont été déplacés de la position verticale à la position horizontale dans le bassin d'alimentation. Il se trouve ainsi que l'eau peut être soutirée à un plus bas niveau et que l'eau à son écoulement dans l'écloserie est légèrement plus fraîche en été et légèrement plus chaude en hiver qu'auparavant. Le bureau de l'écloserie a été renové et une partie du toit de la maison d'habitation a été recouverte d'une nouvelle couche de bardeaux.

A l'étang de stabulation de Morel, l'adjoint R. Macdonald fut mis à la tête des opérations. Entre le 17 octobre et le 19 novembre, quelque 312 saumons d'un poids moyen de 13.1 livres furent capturés et mis en stabulation. Par le frayage de 143 femelles, du 29 octobre au 24 novembre, 1,418,300 œufs furent réalisés pour le compte de l'écloserie de Kelly et 62 poissons, dont on n'avait pas besoin, furent remis en liberté sans avoir été frayés. Le campement de cueillette fut élevé de quinze pouces et le toit en fut couvert d'une nouvelle couche de bardeaux; le hangar à bois et le quai furent remis à neuf et un treuil, manœuvré à partir du chaland, a remplacé l'ancien cabestan autrefois en service.

TABLEAU DONNANT, PAR ESPÈCES, LES CUEILLETES LOCALES D'ŒUFS OPÉRÉS EN 1942 ET LES LIEUX DE LEUR MISE EN INCUBATION

Espèces	Lieux de cueillette	Dates de cueillette	Quantités cueillies	Mis en incubation en	Dates d'arrivage	Quantités reçues	Totaux
Saumon atlantique.....	Margaree, étang, N.-E.....	16 nov. — 4 déc.	4,478,193	Lindloff.....	20 nov.	993,643	
				Margaree.....	17 nov. — 4 déc.	3,484,550	
	Riv. Philip, N.-E.....	30 oct. — 23 nov.	7,306,580	Bedford.....	6, 10 nov.	1,623,600	
				Cobequid.....	12-24 nov.	3,783,700	
				Middleton.....	3, 12 nov.	1,088,906	
				Yarmouth.....	31 oct.	762,374	
				Dalhousie, Université, Halifax, N.-E.....	11 nov.	48 000	
	Sackville, rivière, N.-E.....	7 nov.	57,000	Bedford.....	7 nov.	57 000	
	Miramichi, étang, N.-B.....	19 oct. — 9 nov.	7,576,672	Florenceville.....	5 nov.	918,400	
				Grand Falls.....	30 oct. — 3 nov.	1,456,560	
	New Mills, étang, N.-B.....	22 oct. — 4 nov.	2,127,332	Miramichi.....	20 oct. — 9 nov.	5,201,712	
Truite arc-en-ciel.....	Morell, Rivière, I.P.-E.....	29 oct. — 24 nov.	1,418,300	Charlo.....	24 oct. — 5 nov.	2,127,332	
	Saint-Jean, bassins piscicoles, N.-B.....	14, 24 avril	145,200	Kelly's Pond ..	29 oct. — 24 nov.	1,418,300	22,964,077
Saumon sébago.....	Grand lac, N.-E	9, 17 nov.	6,400	Saint-Jean.....	14, 24 avril	145,200	145,200
	Grand lac, bassins piscicoles, N.-E.....	5 nov. — 12 déc.	61,000	Grand Lac.....	9, 17 nov.	6,400	
Truite mouchetée.....	Chamcook, Lac, N.-B.....	6-27 nov.	121,430	Grand Lac.....	5 nov. — 12 déc.	61,000	
	Antigonish, bassins piscicoles, N.-B.....	31 oct. — 27 nov.	20,059,074	Saint-Jean.....	6-27 nov.	121,430	188,830
			(a) 1,386,000	Antigonish.....	31 oct. — 27 nov.	17,941,554	
				Bedford.....	7 nov.	1,001,900	
				Middleton.....	9, 14 nov.	1,499,980	
				Yarmouth.....	13 nov.	1,001,640	
	Lindloff, bassins piscicoles, N.-E.....	20 oct. — 2 déc.	1,823,875	Lindloff.....	20 oct. — 2 déc.	2,760,886	
			(a) 937,011	Lindloff.....	6-17 oct.	198,376	
	McRae, lac, comté de Richmond, N.-E.....	5-17 oct.	198,376				
	Margaree, bassins piscicoles, N.-E.....	21 oct. — 18 nov.	1,828,727	Margaree.....	21 oct. — 18 nov.	2,224,395	
			(a) 395,668				
	Yarmouth, bassins piscicoles, N.-B.....	28 oct. — 30 nov.	121,789	Yarmouth.....	28 oct. — 30 nov.	394,349	
			(a) 272,560				
	Charlo, bassins piscicoles, N.-B.....	26 oct. — 26 déc.	156,965	Charlo.....	26 oct. — 26 déc.	296,791	
			(a) 139,826				
	Florenceville, bassins piscicoles, N.-B.....	12 oct. — 26 nov.	2,050,510	Florenceville....	12 oct. — 26 nov.	2,101,465	
			(a) 50,955				
	Saint-Jean, bassins piscicoles, N.-B.....	21 oct. — 4 déc.	1,510,307	Saint-Jean.....	21 oct. — 4 déc.	6,641,745	
			(a) 5,131,438	Saint-Jean.....	9-26 oct.	53,450	
	Spear, ruisseau, comté de Charlotte, N.-B. .	9-26 oct.	53,450				
	Southport (Kelly's pond) bassins piscicoles, I.P.-E.....	14 nov. — 19 déc.	50,100	Kelly's Pond ..	14 nov. — 19 déc.	50,100	36,166,641
							59,464,738

(a) Œufs issus de poissons d'un an.

On a expédié au ministère étasunien de l'Intérieur, Service des Poissons et des Animaux Sauvages, à Washington, D.C., 50,000 œufs embryonnés de saumon atlantique, le 2 mars, pour le compte de sa station de pêche de Craig Brook, à East-Orland, Maine.

En vue de rendre moins coûteuse et plus facile l'expédition des produits piscicoles, on a opéré les transfèrements suivants en 1942:

Espèces	Stades	En provenance	A destination de	Quantités	Dates d'arri- vage
Saumon atlantique.....	(e)	Bedford.....	Grand Lake.....	282,092	24-27 juin.
	(e)	Bedford.....	Nictaux.....	500,000	16 mars.
	(c)	Margaree.....	Antigonish.....	750,000	1er avril
	(c)	Middleton.....	Nictaux.....	772,160	6 mars.
	(e)	Nictaux.....	Middleton.....	386,000	6 juin.
	(d)	Nictaux.....	Kejimkujik.....	260,000	20-24 mai.
	(e)	Nictaux.....	Kejimkujik.....	40,000	3 juin.
	(d)	Nictaux.....	Mersey.....	200,000	25-30 mai.
	(e)	Nictaux.....	Mersey.....	100,000	31 mai-2 juin.
	(c)	Miramichi.....	Florenceville.....	60,000	4 avril.
	(c)	Miramichi.....	Grand Falls.....	60,000	4 avril.
	(c)	Miramichi.....	Saint-Jean.....	800,000	3 avril.
	(d)	Kelly's Pond.....	Cardigan.....	60,000	14 mai.
	(c)	Antigonish.....	Bedford.....	1,000,000	16 mars.
	(c)	Antigonish.....	Cobequid.....	505,000	6 mars.
Tuite mouchetée.....	(c)	Antigonish.....	Lindloff.....	505,000	21 février.
	(c)	Antigonish.....	Middleton.....	2,000,000	25 fév.-21 mars.
	(c)	Antigonish.....	Yarmouth.....	3,000,000	19, 26 mars.
	(c)	Antigonish.....	Charlo.....	200,000	7 mars.
	(c)	Antigonish.....	Florenceville.....	1,505,000	13 mars.
	(c)	Antigonish.....	Grand Falls.....	2,000,000	6 mars.
	(c)	Antigonish.....	Miramichi.....	300,000	7 mars.
	(c)	Antigonish.....	Saint-Jean.....	1,005,000	25 février.
	(c)	Antigonish.....	Kelley's Pond.....	2,000,000	1er mars.
	(e)	Antigonish.....	Grand Lake.....	30,000	13-20 nov.
	(d)	Bedford.....	Coldbrook.....	200,000	23, 27 mai.
	(e)	Bedford.....	Coldbrook.....	220,000	25, 26 mai, 6 juin
	(e)	Middleton.....	Mersey.....	4,600	2 juin.
	(d)	Middleton.....	Kejimkujik.....	220,000	14-16 mai.
	(e)	Middleton.....	Kejimkujik.....	75,000	17 mai.
	(d)	Kelly's Pond.....	Cardigan.....	800,000	11-13 mai.

(c) Œufs embryonnés.

(d) Alevins.

(e) Digitales.

QUANTITÉS DISPONIBLES D'ŒUFS, D'ALEVINS, DE DIGITALES ET DE POISSONS PLUS ÂGÉS À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE CIVILE 1942

Etablissements	Espèce	Œufs	Alevins	Digitales	Poissons d'un an	Poissons de deux ans	Poissons de trois ans	Poissons de quatre ans	Poissons de cinq ans et plus	Totaux par espèce	Totaux par écluserie
Antigonish.....	Saumon atlantique.....			100						100	
	Truite mouchetée.....	16,318,479		16,000	10,020	8,270				16,352,769	16,352,869
Bedford.....	Saumon atlantique.....	1,458,022								1,458,022	
	Truite mouchetée.....	775,870								775,870	2,233,892
Cobequid.....	Saumon atlantique.....	3,592,407								3,592,407	3,592,407
Grand Lake.....	Saumon sébago.....	38,565		4,684	1,000	200	206		65	44,720	
	Truite mouchetée.....			30,000						30,000	74,720
Lindloff.....	Saumon atlantique.....	984,343		100						984,443	
	Truite mouchetée.....	2,423,328	141,720		1,451	889				2,567,388	3,551,831
Margaree.....	Saumon atlantique.....	3,440,000		100						3,440,100	
	Truite mouchetée.....	1,712,998		9,050	6,755	1,637				1,730,440	5,170,540
Middleton.....	Saumon atlantique.....	915,350								915,350	
	Truite mouchetée.....	1,058,240								1,058,240	1,973,590
Yarmouth.....	Saumon atlantique.....	488,699		100				24		488,823	
	Truite mouchetée.....	1,278,506		19,357	1,376	324	45		16	1,299,624	1,788,447
Charlo.....	Saumon atlantique.....	2,013,652								2,014,036	
	Truite mouchetée.....	242,184			1,000	1,000				244,184	2,258,220
Florenceville.....	Saumon atlantique.....	873,664		30,765						904,429	
	Saumon sébago.....			14,124		105				14,229	
	Truite mouchetée.....	1,974,466		1,573	2,777	2,955	1,884	789	1,768	1,986,212	2,904,870
Grand Falls.....	Saumon atlantique.....	1,415,510								1,415,510	1,415,510
Miramichi.....	Saumon atlantique.....	5,049,885								5,049,885	
	Truite mouchetée.....			418						418	5,050,303
Saint-Jean.....	Saumon atlantique.....					64				64	
	Truite arc-en-ciel.....				1,179				20	1,199	
	Saumon sébago.....	120,620		8,072	1,548					130,280	
	Truite mouchetée.....	4,670,963		6,641	13,771	602				4,691,877	4,823,520
Kelly's Pond.....	Saumon atlantique.....	1,396,040								1,396,040	
	Truite mouchetée.....	49,315								49,315	1,445,355
		52,291,106	141,720	141,084	41,301	16,046	2,135	813	1,869	52,636,074	52,636,074

EXPÉDITIONS

CLEF DES ABRÉVIATIONS

<i>Espèces</i>	
A	Saumon atlantique
S	Truite mouchetée
R	Truite arc-en-ciel
L	Truite-des-lacs ou Saumon sébago

<i>Stades de croissance</i>	
a	Œufs non embryonnés
b	Œufs embryonnés
c	Alevins
d	Fretins
1	Digitales n° 1
2	Digitales n° 2
3	Digitales n° 3
4	Digitales n° 4
5	Digitales n° 5
f	Poissons d'un an
g	Poissons de deux ans
h	Poissons de trois ans
k	Poissons plus âgés

Classification

Fretins: Alevins alimentés méthodiquement.

Digitales:

N° 1—Alimentés de deux à huit semaines.

N° 2—Alimentés de huit à quatorze semaines.

N° 3—Alimentés de quatorze à vingt semaines.

N° 4—Alimentés de vingt à vingt-six semaines.

N° 5—Alimentés de vingt-six semaines à une année à partir de la date de l'éclosion.

NOUVELLE-ÉCOSSE

ÉCLOSERIE D'ANTIGONISH

Antigonish, comté—

Afton, rivière—50,000 Sd.
 Beaver-Meadow, rivière—60,000 S1, 10,000 S2, 5,000 S4.
 Big Brook—South River—40,000 S1, 2,500 S4, 67 Sf.
 Black, rivière—30,000 Sd, 40,000 S1.
 Brierly, rivière—40,000 Sd.
 Copper, lac—60,000 S1, 600 Sh.
 Delhanty, lac—50,000 Sd.
 Gaspereaux, lac—600 Sh.
 Glenroy, rivière—25,000 Sd, 40,000 S1, 2,500 S4.
 James, rivière—40,000 A1.
 Maryvale or Malignant, ruisseau—20,000 Sd.
 Meadow Green, rivière—35,000 Sd, 40,000 S1, 2,500 S4.
 Middleton, lac—40,000 S1, 10,000 S2.
 Middleton, ruisseau—10,000 S1.
 North Lake, ruisseau—60,000 Sd.
 North River—30,000 S1.
 Pinevale, ruisseau—35,000 S1.
 Pinevale, lac—894 Sh.
 Polson, rivière—South, rivière—40,000 Sd, 10,000 S1, 1,500 S4.
 Rights, rivière—40,000 A1.
 South, rivière—45,000 A1, 1,600 A4.
 South River Lake—60,000 Sd, 50,000 S1, 10,000 S2, 2,000 S4, 600 Sh.
 South, lac et ruisseau—40,000 Sd.
 Springfield, ruisseau—Glenroy, rivière—25,000 Sd.
 West, rivière—60,000 Sd, 61,000 S1, 10,000 S2, 5,000 S4.

Cumberland, comté—

Snare, lac—3,000 S3.

Guysborough, comté—

Canter, lac—40,000 S1, 10,000 S2.
 Cole Harbour, lac—90,000 S1.
 Coocoe Coffre, lac—60,000 S1, 20,000 S2.
 Country Harbour, rivière—50,000 A1.
 Cudahys, lac—50,000 S1, 4,000 S2.
 Dobson, lac—90,000 S1, 750 Sf.
 Donahue, lac—100,000 S1, 20,000 S2, 750 Sf.
 Doyle, lac—40,000 S1, 6,000 S2.
 Ecumsecum, rivière—130,000 S1.
 Eight Island, lac—60,000 S1.
 Fitzgerald, lac—45,000 S1, 5,000 S2.
 Giant, lac—108,000 S1, 1,885 S4.
 Glencove, lac—15,000 S2.
 Goldboro—45,000 S1.
 Guysborough, rivière—60,000 S1.
 Havre aux Bouches, rivière—80,000 S1, 10,000 S2.
 Hazel Hill, lac—105,000 S1.
 Indian Harbour, lac—80,000 S1.
 Jellow, lac—80,000 S1, 10,000 S2, 750 Sf.
 Kennedy, lac—50,000 S1.
 Long, lac—Salmon, rivière—25,000 S2.
 MacDonald, lac—Guysborough, rivière—30,000 S2.
 Mannassette, lac—15,000 S2.
 McInnis (Joe's), lac—69,000 Sd, 1,500 S4.
 McKeen, lac—30,000 S1.
 McPherson, lac (Port Shoreham)—60,000 S1.
 Morrison, lac—40,000 S1.
 Narrow, lac—60,000 S1.
 Nickerson, lac—40,000 S1.
 Porter, rivière—35,000 S1.
 East River St. Mary—115,000 A1, 66,500 A2.
 West River St. Mary—115,000 A1, 42,500 A2.
 Salmon, rivière—40,000 A1, 50,000 S1, 5,000 S2.

Seal Harbour, lac—45,000 S1.
 Sherbrook, lac—90,000 S1, 750 Sf.
 Square, lac—Salmon, rivière—25,000 S2.
 Sullivan, lac—50,000 S1, 1,500 S4.
 Three Mile, lac—15,000 S2.
 Tracadie, rivière—30,000 A1.
 Two Mile, lac—East Aiver St. Mary—
 20,000 S2.

Pictou, comté—

Barney, rivière—40,000 A1.
 Barney, rivière, en amont de la—60,000 Sd.
 Big Brook, en aval de la digue—East
 River—50,000 S1, 2,500 S4.
 Big Brook, en amont de la digue—East
 River—350 Sf.
 Brora, lac—30,000 S2, 10,000 S4.
 Cummings, digue—Brown, ruisseau—30,000
 S2.
 Calder, lac—15,000 S2.
 Campbell, lac—French River—15,000 S2.

East River—50,000 A1, 70,000 S1, 2,500
 S4, 400 Sf.
 East River pond, en amont de la—10,000 S3.
 East River, West branch—30,000 S1, 5,000
 S4.
 Blue Mountain, digue, French, rivière—
 10,000 S2.
 French, rivière—20,000 A1.
 French River, affluent (French River
 Settlement)—60,000 Sd.
 Lansdowne, lac—15,000 S3.
 McLellan, ruisseau—50,000 Sd, 5,000 S3.
 McLellan, lac—15,000 S2.
 McPherson, lac—20,000 S3.
 Middle, rivière—30,000 A1, 10,000 S4.
 Sixmille, ruisseau—30,000 S1.
 Stewart, digue, tributaire de Little Harbour
 —30,000 S2.
 Sutherland, rivière—50,000 Sd.
 West, rivière—120,000 S1.

ÉCLOSERIE DE BEDFORD

Lunenburg, comté—

Gold, rivière—42,148 A2.
 Middle, rivière—39,616 A2.

ÉCLOSERIE DE COBEQUID

Albert, comté—

Pollett, rivière—19,500 A2.

Colchester, comté—

Chiganois, rivière—30,000 Sd.
 Debert, rivière—20,000 A2, 30,000 Sd.
 Economy, lac—10,000 Sd.
 Econmy, rivière—15,000 A2.
 Folly, rivière—15,000 A1.
 Folly, lac—25,000 Sd, 920 Sh.
 French, rivière—30,000 Sd.
 Gamble, lac—10,000 Sd.
 Little Gamble, lac—5,000 Sd.
 Great Village, rivière—20,000 A2.
 Hart, lac—16,000 Sd.
 Newton, lac—10,000 Sd.
 North River, près Truro—20,000 A2.
 Portapique, rivière—15,000 A1.
 Salmon, rivière—45,000 A2.
 Silica, lac—12,000 S1.
 Simpson, lac—271 Sh, 648 Sk.
 Waughs, rivière—20,000 Sd.

Moose, crique—32,000 Sd.
 Mountain, ruisseau—15,000 Sd.
 Newfound, lac—20,000 Sd.
 Riv. Philip—45,000 A1, 85,000 A2.
 Riv. Philip, affluent ouest—10,000 A1, 15,000
 S1.
 Riv. Philip, affluent est—5,000 A1, 285 338
 A3, 6A4, 15,000 S1, 164 S3, 2,795 Sh, 2,774
 Sk.
 Polly, ruisseau—10,000 Sd.
 Pugwash, rivière—12,500 Sd.
 Ramshead, rivière—30,000 Sd.
 Ramshead, lac—10,000 Sd.
 Shinimikas, rivière—15,000 A2.
 Smith, étang (Amherst)—2,500 Sd.
 Sutherland, lac—16,000 Sd, 705 Sh, 195 Sk.
 Tidnish, rivière—15,000 A2.
 Tillies, ruisseau—15,000 Sd.
 Wallace, rivière—26,400 A1, 35,000 A2, 30,-
 000 Sd, 15,000 S1.
 Wallace, rivière, affluent ouest—25,000 Sd,
 359 Sf, 794 Sg.
 Webb, lac—5,000 S1.

Cumberland, comté—

Barbour, lac—5,000 Sd, 356 Sg.
 Biswanger-Philip—12,500 Sd.
 Black River—30,000 Sd.
 Brownell-Shinimikas—10,000 S1.
 Coulter, lac—5,000 Sd.
 Fountain, lac—12,000 S1.
 Gilbert, lac—12,000 S1.
 Isaac, lac—15,000 Sd.
 Little-Newfound—5,000 S1.
 Maccan, rivière—15,000 A1, 30,000 S1.
 McAloney, lac—12,000 S1.

Westmorland, comté—

Carter-Westcock—10,000 Sd.
 Fawcett-Silver—10,000 Sd.
 Gaspereau, rivière—25,000 A2, 18,000 Sd.
 Jenks-Tantramar—20,000 Sd.
 Mates (Shemogue)—6,000 Sd.
 Meadow-Gaspereau—6,000 Sd.
 Mill Brook-C.N.R. Reservoir—10,000 Sd.
 North, ruisseau-Musquash, lac—10,000 Sd.
 Reservoir-Carter—10,000 Sd.
 Little Shemogue, rivière—10,000 Sd.

BASSINS PISCICOLES DE COLDBROOK

Kings, comté—

Annapolis, rivière—17,500 S4.
 Aylesford, lac—27,000 S4.

Burge, lac—10,000 S4.
 Canard, rivière—10,000 S4.
 Cornwallis, rivière—30,000 S4.

Crooked, lac — 5,000 S4.
 Gaspereau, lac — 22,000 S4.
 Lac George — 25,000 S4.
 Habitant, rivière — 5,000 S3.
 Mack, lac — 5,000 S3.
 Murphy, Lac — 22,000 S4.

Lac Paul — 5,000 S3, 14,000 S4.
 Torment, Lac — 9,500 S3, 10,000 S4.
 Trout, rivière — 5,000 S4.
 Turbett, lac — 5,000 S3, 5,000 S4.

Lunenburg, comté —
 Halfway, ruisseau — 643 S2.

BASSINS PISCICOLES DU LAC GRAND

Colchester, comté —

Graham, lac — 1,000 Sf.
 Stewiacke, rivière — 20,000 A2, 5,000 Af.

Halifax, Comté —

Beaver — Musquodoboit — 700 Sf.
 Chezzetcook, rivière — 10,000 A2, 3,000 Af.
 Eagle, lac — Partridge run — 2,000 Sf.
 Five Island, lac — 3,500 Sf.
 Grand (Shubenacadie), lac — 80 Af, 14,273 L3, 14,555 Lf, 5,377 Lg, 324 Lh, 110 Lk, 143 Sf.
 Hatchet, lac — 2,500 Sf.
 Henry, lac — 1,000 Sf.
 Ingram, rivière — 10,000 A2, 4,000 Af.
 Long, lac — Little salmon River — 1,000 Sf.
 Moody, lac — 2,500 Sf.
 Moser, rivière — 3,000 A2.
 Musquodoboit, rivière — 20,000 A2, 5,000 Af.
 Nine mile, rivière — 10,000 A2, 4,000 Af.
 Pace, lac — 1,500 Sf.
 Upper Petpeswick, Long Bridge or Bridge End, Lac — 4,000 Sf.
 Rawdon, rivière — 20,000 A2, 5,008 Af.
 Russell, lac — 2,000 Sf.
 Sackville, rivière — 20,000 A2, 5,000 Af.

Salmon, rivière — Echo, lac — 20,000 A2.
 Little Salmon, rivière — Cole Harbour — 10,000 A2.
 Salmon, rivière (Port Dufferin) — 20,000 A2, 4,000 Af.
 Sheet Harbour Flowage — East River — 2,000 Sf.
 Sheldrake, lac — 1,000 Sf.
 Ship Harbour, rivière — 20,000 A2, 5,000 Af.
 Spider, lac — 1,000 Sf.
 Springfield, lac — 2,500 Sf.
 Tangier, rivière — 5,240 Af.
 Webster, lac — 1,000 Sf.
 West River Sheet Harbour — 20,000 A2, 5,000 Af.
 William or First, lac — 2,392 Sf.

Hants, comté —

Cameron, lac — 1,500 Sf.
 Kennetcook, rivière — 20,000 A2.

Lunenburg, comté —

East River — 17,200 A3, 4,000 Af.
 Gold, rivière — 10,500 Af.
 Hennigar or Stanford, lac — 2,500 Sf.
 Middle, rivière — 5,000 Af.
 Spondo, lac — 4,000 Sf.

BASSINS PISCICOLES DE KEJIMIKUJIK

Kejimakujik, lac — 11,000 S4.
 Fairy, lac — 1,000 S4.
 Little, rivière — 5,000 S4.
 Maitland, rivière — 5,000 S4.
 Mount Tom, ruisseau — 4,000 S4.
 Rodger, ruisseau — 1,000 S4.
 Snake, lac — 4,000 S4.
 Westward or West River — 5,000 S4.

Lahave, rivière — 20,000 A4.
 Medway, rivière et tributaires — 100,000 A1, 26,000 A4.
 Freeman, lac — 500 S4.
 Harmony, lac — 1,500 S4.
 Mill, étang, près Caledonia — 1,000 S4.
 Tupper Long, lac — 2,000 S4.

ÉCLOSERIE DE LINDLOFF

Cap-Breton, comté —

Canoe, lac — 35,000 S1.
 Catalogne, lac — 61,508 S2, 2,008 Sf.
 Chain ou String — Mira — 35,000 S1.
 Cochran, lac — 1,896 Sf.
 Dutch-Brook, lac — 35,000 S1.
 Gaspereaux, rivière — 40,000 A1, 35,000 A2.
 Gillies Lake-East Bay — 3,868 Sf.
 Grand Lac, près Louisbourg — 40,000 S2.
 Hardy, lac — 35,000 S1.
 Kelvin, lac — 50,000 S1.
 Kilkenny, lac — 1,716 Sf.
 Loon-Mira — 1,896 Sf.
 McCormick, lac — 20,000 S1.
 Meadow-Sydney — 60,000 S1.
 Otter, lac — 7,000 S1.
 Salmon, rivière — 40,000 A1, 187,000 A2.
 Stewart, lac — 50,000 S2.

Inverness, comté —

Brawley, lac — 25,000 S2.
 Horton, lac — 30,000 S2.
 McIntyre, lac — Port Richmond — 35,000 S1.
 Pleasant Hill, lac — 30,000 S2.

Richmond, comté —

Lac Abova — 25,000 S1.
 Black River — 100,000 S1.
 Breen, lac — 40,000 S1.
 Buchanan, lac — 40,000 S1.
 Chain Lakes (Madame Ile) — 30,000 S1, 12,000 S2.
 Ferguson, lac — 76,281 S1.
 Ferguson, ruisseau — 20,000 S1.
 Forest, lac (Madame Ile) — 58,000 S2, 2,000 S1.
 Framboise, rivière — 110,000 A2.

Grand lac (Madame, Ile) — 90,000 S1, 30,000 S2.
 Grande Rivière — 50,000 A1, 37,000 A2, 1,817 A3.
 Indian, lac — 40,000 S2.
 Kytes, lac — 25,742 S2, 55 Sh.
 Lindloff — 9,661 S4.
 Loch Lomond — 130,000 A1, 209,000 A2.
 MacLeod, ruisseau — 25,000 S1.
 Marie-Anne, lac — 20,000 S1.
 McIsaac, lac — 50,000 S1.
 McKenzie, lac — 60,000 S2.
 McNab, lac — 50,000 S1.

Mill, lac-East River Tillard — 60,000 S2.
 Potties, lac (Madame, Ile) — 30,000 S1, 10,000 S2.
 Saint-Esprit, lac — 50,000 S1.
 Scott, ruisseau — 100,000 Sd.
 Seaview, lac — 50,000 S1.
 Shaw, lac (Madame, Ile) — 50,000 S2.
 Straughton brook — 25,000 S1.
 Thompson, lac — 20,000 S1.
 Riv. Tillard, Est — 40,000 Sd.
 Riv. Tillard, Ouest — 60,000 Sd.
 Riv. Tom — 50,000 S1.

ÉCLOSERIE DE MARGAREE

Cap-Breton, comté —

Belle, lac — 10,000 S4.
 Black-Mira — 10,000 S2.
 Browns-Indian — 10,000 S3.
 Ferguson, lac (New Boston) — 5,000 S4.
 Forester, lac — 10,444 S3.
 Giovonetti, lac — 10,000 S2.
 Grand Lac-Indian Bay — 10,000 S5, 1,200 Sf.
 Jackson ou Johnson, lac — 8,000 S5, 1,000 Sf.
 Keefe, lac — 10,000 S3.
 McDonald ou Widow, lac (New Boston) — 10,000 S4.
 McInnes, lac — 10,000 S5.
 McIntyre, lac (New Boston) — 10,000 S3.
 McMillan, lac — 10,000 S4.
 McPherson, lac (New Boston) — 10,000 S3.
 Scotch or Scott, lac — 10,000 S4.
 Trout-Mira — 10,000 S2.

Murphy, ruisseau — 35,000 S1.
 Lac O'Law, upper — 20,000 S2.
 Watson, ruisseau — 30,000 S1.
 Margaree, rivière, sud-ouest — 100,000 Ad, 250,000 A1, 20,000 A2.
 Captain Allan, ruisseau — 50,000 S1.
 Matheson Glen, ruisseau — 40,000 S1.
 McDonnell, ruisseau — 30,000 S1.
 McLellan, étang — 8,000 S1.
 McColl, ruisseau — 20,000 S1.
 McPherson Denys — 30,000 S1.
 Mull, rivière — 60,000 A1.
 Pembroke, Lac — 15,000 S2.
 Plaster, étang — 100 Sg, 37 Sh, 72 Sk.
 Plateau, ruisseau — 60,000 S1.
 Skye, ruisseau — 30,000 S2.
 Strathlone, ruisseau — 45,000 S1, 2,148 Sf.

Inverness, comté —

Big brook—Riv. Denys—50,000 S1.
 Captain John's, ruisseau—10,000 S1.
 Chéticamp, rivière—50,000 Ad, 200,000 A1.
 Farm, ruisseau—20,000 S1.
 Galant, rivière—55,000 S1.
 Galant, rivière, mouth of—35,000 A3.
 Gillis, ruisseau—20,000 S1.
 Glen Brook-Riv. Denys—20,000 S1.
 Glenora, ruisseau—10,000 S1.
 Graham, ruisseau—30,000 A1.
 Grand-Etang, ruisseau—20,000 S3.
 Judique, rivière—10,000 S1.
 Mabou, rivière, nord-est—50,000 S1.
 Mabou, rivière, sud-est—50,000 S1.
 Margaree, rivière, nord-est et tributaires—150,000 Ad, 220,000 A1, 120,000 A2, 214,800 A3, 395 A4.
 Big, ruisseau—55,000 S1, 320 Sh.
 Egypt, ruisseau—50,000 S1, 157 Sh.
 Forest Glen, ruisseau—55,000 S1.
 Ingraham or Ingram, ruisseau—20,000 S1, 238 Sf.
 Levis, ruisseau—45,000 S1.
 McDonald, ruisseau—20,000 S1.
 McLeod, ruisseau—20,000 S1.
 Murray, ruisseau—10,000 S1.
 Lake O'Law brook—50,000 S1, 6,300 S5, 300 Sh.
 Lac O'Law—25,000 S4, 5,400 S5.
 Fortune, ruisseau—20,000 S1.
 McKinnon, ruisseau—30,000 S1.

Victoria, comté —

Aspy, rivière, nord—40,000 A1.
 Aspy, rivière, middle—40,000 A1.
 Baddeck Bay brook—30,000 S1.
 Baddeck, rivière—50,000 Ad, 50,000 A1.
 Farquar Angus or McDonald, ruisseau—40,000 S1.
 Gillis, ruisseau—55,000 S1.
 Peter, ruisseau—40,000 S1.
 Barasois, ruisseau—50,000 S1.
 Big Harbour, ruisseau—10,000 S1.
 Campbell, ruisseau (Estmere)—10,000 S4.
 Carey, lac—5,000 S4.
 Dalem, lac (Boularderie, Ile)—20,000 S2.
 Giffin, lac—7,500 S3.
 Ingonish, rivière—30,000 A1.
 McKinnon Harbour, ruisseau—10,000 S1.
 McLean, ruisseau (Ottawa Brook)—7,500 S4.
 McNeil, ruisseau (Gillie Point)—10,000 S1.
 McPhie, ruisseau (Southside Boularderie)—10,000 S2.
 Middle, rivière—50,000 Ad, 50,000 A1.
 Beaver, ruisseau—35,000 S1.
 Black, ruisseau—34,000 S2.
 Cold, ruisseau—20,000 S1.
 Indian, ruisseau—71,500 S1.
 McDonald, ruisseau—40,000 S1.
 Morrison, lac—7,500 S3.*
 North River—50,000 Ad, 200,000 A1.
 Church, ruisseau—20,000 S1.
 Tarbot, lac—9,000 S2.
 Washabuck, rivière—50,000 S1.

BASSINS PISCICOLES DE LA RIVIÈRE MERSEY

Mersey, rivière et tributaires—278,000 A1.
 Upper Great, ruisseau—4,195 S2.

ÉCLOSERIE DE MIDDLETON

Annapolis, comté—

Annapolis, rivière—25,000 A3.
 Barnes, lac—10,000 S2.
 Boot, lac—10,000 S3.
 Crisp, ruisseau—15,000 Sc.
 Durling, lac—4,000 S3.
 Elliott, lac—15,000 S1.
 Fed, lac—8,000 S1.
 Fisher, lac—12,000 S2.
 Gibson, lac—10,000 S2.
 Lac Jolly—15,000 S2.
 Lac, La Rose—15,000 S1.
 Little—Annapolis—15,000 Sd.
 Long—Medway—10,000 S2.
 McGill, lac—15,000 S2.
 Medcraft, lac—8,000 S3.
 Mink, ruisseau—10,000 S1.
 Morton, ruisseau—5,000 S2, 500 S3.
 Mulgrave, lac—800 S2, 800 S3.
 Nictaux, rivière—125,000 A3, 10,000 S4.
 Paradise, lac—20,000 S1.
 Lac Pleasant—20,000 S1.
 Rumsey, lac—13,000 S3.
 Sand, lac—5,500 S3.
 Sandy Bottom, lac—10,000 S2.
 Serag, lac—4,000 S3.
 Shannon, rivière—25,000 Sc, 10,000 S3.
 Slocomb, ruisseau—8,000 S1, 2,000 S3.
 Spectacle, lac—Alma, lac—6,000 Sd.
 Thirty, lac—20,000 S1.
 Lac Tommy—10,000 S1.
 Trout, lac—20,000 S2, 8,000 S3.
 Walker, ruisseau—10,000 S1, 2,000 S3.
 Waterloo, lac—25,000 Sc.
 Wiswell, ruisseau—6,000 S1, 1,000 S3.
 Wrights, lac—10,000 S1.
 Swicker, lac—20,000 S2.

Digby, comté—

Haines, lac—5,000 S3.
 Mallette, lac—5,000 S3.
 Porter or Mistake, lac—800 S2, 6,800 S3.
 Round, lac—2,000 S3.

Hants, comté—

Cameron, lac—10,000 S2.
 Falls, lac—4,000 S2.
 Falls, lac, stillwater—10,000 S3.
 Halfway, rivière—3,000 S3.
 Lakeland, lac—20,000 S1.
 Lebreau, ruisseau—5,000 S2.
 Maple, ruisseau—2,000 S3.
 Mockingigh, lac—18,000 S2.
 Murphy, lac—10,000 S1.
 Nix, lac—8,000 S2.
 Palmer, lac—8,000 S3.
 Panuke, lac—40,000 S3, 5,000 S4.
 Lac Pleasant—8,000 S3.
 Smiths, Lac—2,000 S2.
 Zwicker or Daniel, Lac—15,000 S1.

Lunenburg, comté—

Butler, lac—10,000 S2.
 Canoe, lac, nord—10,000 S3.
 Canoran or Canon, lac—10,000 S1.
 Card, lac—20,000 S1.
 Franey, lac—8,000 S2.
 Holbert, lac—10,000 S1.
 Indian, lac—Gold, Rivière—10,000 S2.
 Lewis, lac—10,000 S2.
 Maligeak, or Malaga, lac—20,000 S1, 12,000 S2.
 New Germany, lac—12,000 S1.
 Ninevah, lac—15,000 S2.
 Oakland, lac—10,000 S2.
 Pernette, lac—12,000 S2.
 Rocky, lac—rivière Lahave, entre New-Germany et Caledonia—10,000 S2.
 Veinot, ruisseau—5,000 S2.
 Wentzell, lac—12,000 S2.
 Whalen, lac—8,000 S3.
 Whetstone, lac—18,000 S1.
 Wild Cat, rivière—10,000 S1.
 Wiles, Lahave—6,000 S2.
 Lac William—20,000 S1.

ÉCLOSERIE DE YARMOUTH

Digby, comté—

Dean, ruisseau—100,000 S1.
 Carrying Road, lac—5,000 S4.
 Grosses-Coques, rivière—80,000 S1.
 Long Tusket, lac—1,168 Sf.
 Meteghan, rivière et tributaires—80,000 S1, 25,000 S2.
 Nigger or Negro, lac—5,000 S4.
 Payson's Meadow—5,000 S4.
 Rivière-à-Margo—15,000 S2.
 Salmon, rivière—106,800 A1, 30,000 A2, 62,000 A3, 9,900 A4.
 Salmon-River, lac—50,000 S1.
 Seven Pence Ha'penny, rivière—5,000 S4.
 Silver, rivière—5,000 S4.
 Springwater, lac—5,000 S4.
 Victor, lac—10,000 S2.
 Wentworth, lac—30,000 S2.

Shelburne, comté—

Barrington, rivière—2,500 S4.
 Beaverdam, ruisseau—2,500 S4.

Big brook—2,500 S4.
 Black, ruisseau—2,500 S4.
 Cleamons, étang—2,500 S4.
 Clyde, rivière—80,000 A2, 31,547 A3, 16,460 A4.
 Dexter's Mill, étang, ou Dexter, lac—1,900 S4.
 Granite Village, ruisseau—1,500 S4, 1,000 S5.
 Roseway, rivière—5,000 S4.
 Wall, ruisseau—600 S4.

Yarmouth, comté—

Argyle, ruisseau—25,000 S2.
 Bullerwell, ruisseau—Carleton—15,404 S1.
 Burrell, ruisseau—38,000 S1.
 Butler ou Chegoggin, lac—2,290 Sf.
 Coldstream, rivière—29,539 S2.
 Dove, lac—568 Sf.
 Ellenwood, lac—30,000 S1.
 Hanf—Carleton—9,228 S1.
 Harding—Carleton—9,228 S1.
 Jesse, lac—12 Rk.

Mood—Salmon—50,000 S1.
 Nickerson—Salmon—18,456 S1.
 Randal, ruisseau—25,000 S2.
 Reynard—Carleton—15,000 S2.
 Ryerson—Carleton—18,456 S1.

Salmon—Gardner—15,000 S2.
 Sweeney—Carleton—9,228 S1.
 Trefry, lac—80,000 S1.
 Tusket, rivière et tributaires—110,000 Sd,
 75,000 S1, 11,973 S2, 15,000 S3, 5,000 S4.

NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉCLOSERIE DE CHARLO

Charlo, rivière, affluent nord—2,097 Sf..
 Hariman, lac—20,000 Sd.
 Jacquet, rivière—70,000 A2.
 Middle, rivière—3,000 Sf.
 Nipisiguit, rivière—130,000 A1, 70,000 A2.

Restigouche, rivière—130,000 A1, 315,000 A2.
 Kedgwick, rivière—105,000 A2.
 Little Main, rivière—105,000 A2.
 Matapedia, rivière—130,000 A1.
 Upsalquitch, rivière—192,710 A1, 50,444 A3.

ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE

Carleton, comté—

Acker—Saint-Jean—20,000 Sd.
 Ash—Fewer—20,000 Sd.
 Beaver—Shiktahawk—143 Sf, 100 Sh.
 Becaguimec, rivière—125,000 A1.
 Birmingham—Becaguimec—20,000 Sd.
 Bubar—Saint-Jean—20,000 S1.
 Bobby—Saint-Jean—15,000 Sd.
 Bulls—Saint-Jean—50,000 S1.
 Bull—Eel—20,000 S2, 250 Sf.
 Burnt Land—Becaguimec—30,000 Sd, 40,000 S1.
 Burpee—Big Presquile—75,000 S1.
 Buttermilk—Saint-Jean—5,000 Sd.
 Colton—Shiktahawk—6,000 Sd, 10,000 S1.
 Cross—Becaguimec—15,000 Sd.
 Daybrook—Becaguimec—20,000 Sd, 20,000 S1.
 Debec—Bull—30,000 Sd, 40,000 S1, 250 Sf.
 Dingee—Presquile—10,000 S1.
 Dingee—Little Presquile—4,000 Sd.
 Gallivan—Little Presquile—10,000 Sd.
 Gibson Mill brook, affluent nord—Saint-Jean—600 Sg.
 Gin—Becaguimec—25,000 Sd, 15,000 S1.
 Guisiguit—75,000 S1, 594 Sh.
 Little Guisiguit, rivière—70,000 S1.
 Glassville Beaver—Coldstream—180 Sg, 70 Sh, 50 Sk.
 Hagerman—Meduxnekeag—20,000 Sd.
 Hardwood—Saint-Jean—10,000 Sd.
 Harmon—Saint-Jean—20,000 Sd.
 Second ou Upper Howard—Becaguimec—25,000 S1.
 Lanes—Saint-Jean—20,000 Sd.
 Lily—Saint-Jean—25,000 Sd.
 Mallory—Saint-Jean—10,000 S1.
 Maynes—Little Presquile—25,000 Sd.
 McLeary—Lakeville—25,000 Sd, 50,000 S1.
 McLeod—Bull—60,000 S1.
 Meduxnekeag, rivière—150,000 A1.
 Mile—Saint-Jean—2,000 Sd.
 Second mile—Presquile—50,000 S1.
 Miramichi, sud-ouest et tributaires—360,000 A1.

Monquart, rivière—60,000 A1.
 Presquile, rivière—150,000 A1, 10,000 A3.
 Priest—Priest—4,000 Sd.
 Rivières-des-Chutes—30,000 Sd, 564 Sk.
 Saint-Jean, rivière—200,000 S1.
 Shiktahawk, rivière—50,000 A1.
 Little Shiktahawk, rivière—25,000 A1.

Carleton, comté—

Smith—Becaguimec—10,000 Sd.
 Smith—Southwest Miramichi—30,000 S1.
 Sucker—Lakeville—20,000 Sd.
 Tweedie—Saint-Jean—3,000 Sd.
 White Marsh—Saint-Jean—100,000 S1.

Charlotte, comté—

Birch Cove, bassins—655 Sf.
 Kerr, lac—8,533 S3, 15,444 S4.

York, comté—

Brown, lac—500 Sh.
 Clinch—Little Maguadavic—5,540 Lf, 400 Lg.
 Cranberry, lac—300 Sg.
 Cross—Nashwaak—60,000 S1, 400 Sg.
 Davidson—40,000 S1, 600 Sg.
 Dead—Eel—25,000 S1, 300 Sf.
 Second Eel, lac—20,000 S2.
 Keswick, rivière—100,000 A1.
 Jones—Keswick—450 Sf.
 Longs—Saint-Jean—15,000 S2.
 Mactaquac, rivière—70,000 A2.
 Manzer Mill—Nashwaak—42,000 S1, 400 Sg.
 Middle—Nashwaak—200 Sf, 150 Sg.
 Nackawic, rivière—100,000 A1.
 Nashwaak, rivière—50,000 A1, 90,000 A2, 400 Sf.
 Nashwaakis, rivière—42,000 S1, 250 Sg.
 Pokiok, rivière—15,000 S2.
 Risteen, lac—25,000 S1.
 Rusagonis, rivière—50,000 S1, 400 Sg.
 Shogomoc, rivière—75,000 S1.
 Skiff, lac—30,000 A1, 5,525 Lf, 405 Lg.
 Taffa, lac—30,000 S1.
 Tay, rivière—200 Sg.

ÉCLOSERIE DE GRAND FALLS

Victoria, comté—

Jardine, ruisseau—25,000 S2.
 Beaver, ruisseau—20,000 Sd.
 Saint-Jean, rivière et tributaires—190,000

Ad, 1,140,000 A1, 20,000 A2, 62,094 A3.
 Four-Falls, ruisseau—20,000 Sd.
 Ruisseau de l'écluserie en amont des chutes—2,460 S3.

A l'embouchure—10,000 S1.
 En aval des chutes—5,000 Sc, 8,842 Sd, 15,000 S1.
 Little River—115,000 Sc, 138,540 S1, 5,000 S3.
 Big brook—30,000 Sc.
 Deadwater ou Dead brook—20,000 Sc.
 Poitras, ruisseau—20,000 Sc.
 Salmon et tributaires—370,000 Ad, 20,000 A2, 36,000 A3.
 Little Salmon, rivière—30,000 Ad.
 Mooney, ruisseau—50,000 Sc.
 Sutherland, ruisseau—70,000 Sc, 30,000 Sd.
 Tobique et tributaires—60,000 Ad, 178,900 A2.
 Cedar brook of Big Cedar brook—20,000 Sd.
 Pokiok, ruisseau—30,000 Sd, 25,000 S2.
 Trout, ruisseau—5,000 S3.

Madawaska, comté—

Baker, ruisseau—40,000 S1.
 Baker, lac—60,000 S1, 25,000 S2.
 Caron, lac—61,000 S2.
 Grande Rivière—85,000 Sc, 25,000 S2, 3,000 S3.
 Green, rivière—85,000 Sc, 60,000 S1, 50,000 S2.
 Source—49,471 S2, 529 S3.
 En amont de la digue—25,000 S2.
 Deadwater—60,000 S1.
 Iroquois, rivière—60,000 S1.
 Ledges, étang—20,000 S1.
 Trout, ruisseau—60,000 S1, 25,000 S2.
 Unique, lac—60,000 S1, 20,000 S2.

Restigouche, comté—

Five Fingers, ruisseau—
 Narrow, ruisseau—20,000 Sd.
 Lac Rond, Témiscouata, comté, Québec—12,000 S3.

ÉCLOSERIE DE MIRAMICHI

Bartibog, rivière—25,000 Sd, 4,800 S3.
 Black River—20,000 Sd, 6,000 S1, 4,800 S3.
 Burnt Church rivière—20,000 S1.
 Grande-Aldouane, rivière—20,000 S1.
 Miramichi, nord-ouest et tributaires—1,155,000 Ad, 27,600 A1, 149,428 A3.
 Miramichi, sud-ouest et tributaires—140,000 Ac, 630,000 Ad, 379,500 A1, 160,000 A3.
 Black brook—20,000 S1.
 Burnt Land brook—17,500 S1.
 Long brook—17,500 Sd.

Miramichi River, little southwest—792,000 A1, 18,200 A2.
 Napan, rivière—10,000 Sd.
 Pokemouche, rivière—20,000 S1.
 Tabusintac, rivière—
 Eskedellie, rivière—25,000 Sd, 4,800 S3.
 Little Tracadie, rivière—20,000 S1.
 Tweedie's Meadow, ruisseau—28,000 Sd, 4,000 S1, 101 S3.

ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN

Station atlantique de biologie, Saint-André,
 Nouveau-Brunswick—124 S4, 3 Sg, 1 Sh, 1 Sk.

Albert, comté—

Bustin-Pollett—10,000 S1.
 Campbell-Pollett—15,000 S1.
 Crooked—26,000 R1, 10,288 R3.
 Little or Coverdale, rivière—345 Sf.
 McFadden, lac—5,000 S1.
 North River-Shepody River—16,200 R1, 5,000 R3, 2,952 Rf.
 Pollett, rivière—230 S5.
 Prosser—Little ou Coverdale—230 S5.
 Silver Moon, lac—1,000 S2.
 Turtle, crique—35,000 S1, 380 Sg, 20 Sh.
 Wallace-Pollett—15,000 S1.
 West River-Shepody River—16,200 R1, 5,000 R3, 2,969 Rf, 25,000 Sd.

Charlotte, comté—

Birch Cove, étang—200 S4.
 Bog-Digdeguash—8,000 S2.
 Burny, lac—10,000 S1.
 Campbell-Digdeguash—16,000 S2.
 Chamcook, lac—40,000 L1, 7,750 L4, 1,479 Lf, 2,950 Lg.
 Clarence-Digdeguash—10,000 S2.
 Clear, lac—25,000 A2.
 Craig—Craig—4,000 S2.
 Denny stream—20,000 S1.
 John Diffin—Digdeguash—6,000 S2.

Digdeguash, affluent N.-O.—15,000 Sd.
 Disappointment ou Mistake, lac—20,000 Sc.
 Doyle, lac—8,000 S2.
 Eel brook pond (Grand Manan, île)—5,000 S2.
 Falls-Digdeguash—16,000 S2.
 Gallop stream-Oak Bay—20,000 S1.
 Goat-Canoose—15,000 Sd.
 Little Coat-Canoose—15,000 Sd.
 Green Brown-Canoose—15,000 Sd.
 Johnson, lac—4,602 S4.
 Leonard, étang (Deer, île)—5,000 S2.
 McCarlies-Waweig—12,000 S1.
 McGuire's-Waweig—12,000 S1.
 McKenzie-South Oromocto—25,000 S1.
 Meadow brook-Oak Bay—8,000 S1.
 Mohannas, crique—15,000 Sd.
 Montgomery-Digdeguash—4,000 S2.
 Murchie-Denny—15,000 Sd, 8,000 S1.
 New, rivière—40,000 Sd.
 Potter, lac—988 Sf.
 Red Rock, lac—30,000 S1.
 Rigley-Waweig, affluent est—4,000 S2.
 Rollingdam-Digdeguash—4,000 S2.
 Sandy-Canoose—15,000 Sd.
 Seal Harbour, étang (Grand-Manan, île)—5,000 S2.
 Soap-Mohannas—5,000 Sd.
 Spear-Trout—14,293 S4.
 Trout, lac—14,354 S4.
 Twin, lac—2,200 Sf, 400 Sg.
 Utopia, lac—80,000 Sd, 50,000 S2.

Kent, comté—

Buctouche, rivière—345 S5.
 Coal Branch, rivière—345 S5.
 Kouchibouguac, rivière—345 S5.
 McGinnis-Kouchibouguac—345 S5.
 McKee Mills stream—345 S5.
 Saint Nicholas, rivière—348 S5.
 Salmon, rivière—345 S5.

Kings, comté—

Cedar camp stream-Trout creek—10,000 S1.
 De Corsey Lake stream—10,000 Sd.
 Dee-Smith—7,500 S1.
 Hammond, rivière—35,000 Sd.
 Hammond, rivière—10,000 S1.
 Harry-Trout—2,860 Sd, 12,140 S1.
 Holmes-Sharp—20,000 S1.
 Kennebecasis, rivière—40,000 A2.
 Kennebecasis, rivière (Mechanic Settlement)
 —360 S1.
 McLeod-Penobsquis—15,000 S1.
 Mechanic-Pollett—1,500 S1.
 Mitchell-Kennebecasis—15,000 A2, 3,400 A3.
 Moss Glen, lac—2,500 S2.
 Ox Shoe, lac—1,000 S2.
 Parlee-Trout—10,000 S1.
 Portage-Kennebecasis—20,000 S1.
 Prices—230 S5.
 Sally Smith—7,500 S1.
 Stone-Kennebecasis—15,000 S1.
 Trout-Kennebecasis—15,000 A2.
 Wetmore, lac—2,500 S2.

Queens, comté—

Forks-Canaan—345 S5.
 Lake stream-Salmon River—10,000 Sc.
 McKenzie, lac—1,000 S2.
 O'Neil, lac—1,000 S2.

Saint-Jean, comté—

Back dam-Saint John River—5,000 S2.
 Beaver-Mispek—17,000 S1.
 Black River—20,000 Sd.
 Blackall, lac—1,500 S1.
 Boaz, lac—10,000 S2.
 Brandy, ruisseau—10,000 S1.
 Clear, lac—5,000 A2.
 Dead brook-Loch Lomond—40,000 Sd.
 Dolan, lac—2,507 S1.
 Douglas, lac—23,000 S1.
 Elderly-Little—9,000 S1.
 Germaine, ruisseau—20,000 Sd.
 Graham, lac—5,000 S2.

Hanford, ruisseau—20,000 Sd.
 Hayns, lac—12,000 S2.
 Henry, lac—30,000 S1.
 Kelly-Saint-Jean—10,000 S2.
 Lands or Quinn, lac—10,000 S2.
 Lily-Rockwood—5,000 S1, 400 S1, 249 Sg,
 266 Sh, 369 Sk.
 Little, rivière—185,000 Ac, 20,000 S2, 2,603
 S1, 570 Sg, 81 Sh, 179 Sk.
 Second, lac—Loch Lomond—25,000 Sd.
 Third Lake-Loch Lomond—30,000 Sd.
 Mackins, lac—6,000 Sd.
 McCracken, lac—30,000 S2.
 Millican, lac—8,000 S1.
 Mispek, rivière—30,000 Sd.
 Lac Retreat—20,000 Sd.
 Robinson, lac—1,000 S3.
 Southern, lac—8,000 S1.
 Stoker, lac—10,000 Sd.
 Treadwell, lac—27,000 S1.
 Wilmot-Loch Lomond—25,000 Sd.

Sunbury, comté—

Boone-Northwest Oromocto—10,000 S1.
 Hardwood-Northwest Oromocto—8,000 S2.
 Oromocto, rivière—45,000 A2.
 Otter-Northwest Oromocto—20,000 S2.
 Porcupine-Northwest Oromocto—12,000 S2.
 Yoho-Northwest Oromocto—65,000 S1.

Westmorland, comté—

Anagance, rivière—230 S5.
 Bulmer, étang—4,000 S2.
 Cocagne, rivière—25,000 Sd.
 Hall-Peticodiac—3,000 S2.
 Hayward-Anagance—20,000 S1.
 North River—25,000 Sd.
 Tait-Memramcook—25,000 Sd.

York, comté—

Big Cranberry ou Harvey, lac—60,000 S1.
 Frog, lac—170 Sg, 30 Sh.
 George, lac—60,000 S1.
 Magaguadavic, rivière—35,000 A2.
 Little McAdam, ruisseau—20,000 S1.
 Mink, lac—20,000 S1.
 Oromocto, lac—30,000 S1, 98 Sg, 99 Sh.
 Spring, ruisseau (R. Dorcas)-Big Cranberry
 ou Harvey, lac—9,000 S1.
 Spring, ruisseau (M. Moffitt)-Big Cranberry
 ou Harvey, lac—10,000 S1.
 Spring, ruisseau (James Vaid)-Magaguada-
 vic, rivière—2,000 A3.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

BASSINS PISCICOLES DE CARDIGAN

Kings, comté—

Bear, rivière—6,000 S3.
 Big-brook-Fortune River—6,000 S3.
 Big-pond (Hermanville)—10,000 S3.
 Brudenell, rivière—11,000 S3.
 Burge-St. Peter—1,000 S4.
 Cardigan, rivière—7,700 S4.
 Crane-Morell—4,000 S3.
 Creed-Sturgeon—9,000 S3.
 Finlayson-Greek—6,000 S3.
 Fox, rivière—4,000 S3.

Goose ou Cow, rivière—6,000 S3.
 Hay, rivière—6,000 S3.
 Jenkin-Greek—4,000 S3.
 Leard-Morell—11,000 S4.
 McDonald-North Lake—5,000 S3.
 MacLeod-Murray—6,000 S3.
 McRae-Montague—6,000 S3.
 McAulay-Morell—4,000 S3.
 McEwan-Savage—5,000 S4.
 McKinnon-Morell—8,000 S3.
 McLeod-Midgell—6,000 S3.

McPherson-Montague—6,000 S3.
 Montague, étang (usine d'énergie électrique)—6,000 S3.
 Montague, rivière—11,000 S3.
 Mooney-Morell—6,000 S3.
 Morell, rivière—16,000 A1, 15,000 A3, 11,400 A4.
 Munn-Burdenell—5,000 S3.
 Naufrage, rivière—8,000 S3.
 North, lac—6,000 S3.
 Poole-Montague—4,000 S3.
 Priest, étang (Bayfield)—6,000 S3.
 Quigley, Fond de la baie Saint-Pierre—5,000 S3.
 Sturgeon, rivière—5,000 S3.
 Webster-Marie—9,000 S4.
 Wiginton-Boughton—6,000 S3.

Prince, comté—

Barbara Weit, rivière—6,000 S3.
 Cain—Mill—10,000 S3.
 Clark—Wilmot—8,000 S3.
 Davidson—Southwest, rivière—8,000 S4.
 Dunk, rivière—10,000 S3.
 Enmore, rivière—4,000 S4.
 Card—Mill—8,000 S4.
 Green—Miminegash—8,000 S3.
 Marchbank—Kildare—5,000 S3.
 McArthur—Foxley—4,000 S4.
 McKenzies, étang, (Baltic)—4,000 S3.
 McWilliam, étang—Pierre-Jacques—8,000 S4.
 Myer—Miminegash—8,000 S3.
 Myrick—Little Tignish—5,000 S3.
 St. Nicholas—Sunbury—8,000 S4.

Sheen—Trout River (Tyne Valley)—4,000 S4.
 Sheep, rivière—6,000 S4.
 Tignish, rivière—9,000 S3.
 Tuplin, étang—Indian River—8,000 S3.
 Old Woollen Mills—Tryon River—6,000 S3.
 Wright Leard's, étang—Dunk River—8,000 S3.

Queens, comté—

Andrews—Hunter—4,000 S4.
 Ballem—Pownall—4,000 S4.
 Beer—Clyde—8,000 S4.
 Belle, rivière—15,000 S3.
 Cook—Newton—5,000 S3.
 Hardy—Winter—15,000 S3.
 Hope—12,000 S3.
 Howell—West River—6,000 S4.
 Lane—Vernon—4,000 S4.
 Leard—Pisquid—10,000 S3.
 McMillan—Vernon—5,000 S4.
 McMillan (Wood Islands)—8,000 S4.
 McNeil's pond (Cavendish)—5,000 S4.
 McPherson—Pinette—8,000 S3.
 McPherson—Flat—8,000 S3.
 Parson—Glynde—12,000 S3.
 Ross—Vernon—8,000 S4.
 Simpson—Hope—8,000 S3.
 Skye—West River—6,000 S4.
 Southwest River—5,000 S4.
 Stevenson—Rustico—6,000 S4.
 Watt—Winter—10,000 S4.
 West River—10,000 S3.
 Winter, rivière—9,000 S3.
 Winter, rivière affluent nord—5,000 S3.

ÉCLOSERIE DE KELLY'S POND

Kings, comté—

Big brook—Fortune River—24,000 S1.
 Big pond (Hermanville)—18,000 S1.
 Brudenell, rivière—5,000 S1.
 Crane—Morell—14,000 S1.
 Dingwell—Fortune—12,000 S1.
 East or Hillsborough, rivière—5,000 S2.
 East Lake (East Point)—9,000 S1.
 Finlayson—Greek—8,000 S1.
 Fitzpatrick—Seal—6,000 S1.
 Goose or Cow, rivière—6,000 S1.
 Graystone—Boughton—10,000 Sd.
 Hodgson—Boughton—5,000 Sd.
 Hooper—St. Peter's—16,000 S1.
 Larkin—Naufrage—20,000 S1.
 Leard—Morell—25,000 Sd.
 MacLeod—Murray—8,000 S1.
 Mallard—Souris—6,000 S1.
 Marie, rivière—24,000 A1.
 McAsskill, rivière—5,000 S1.
 McInnis—Souris—5,000 S1.
 McKinnon—Morell—10,000 Sd.
 McRae—Montague—10,000 Sd.
 Midgell, rivière—75,000 A1.
 Montague, rivière—15,000 Sd.
 Montague, étang, (Usine d'énergie électrique)—12,000 Sd.
 Morell, rivière—150,000 Ad, 231,310 A1.
 Narrow—Boughton—6,000 Sd.
 Naufrage, rivière—12,000 S1.
 Ross—Boughton—18,000 Sd.

Fond de la baie Saint-Pierre en aval de l'étang Quigley—30,000 A1.
 Warren—Head of East or Hillsborough River—8,000 S1.
 Warren—Little—5,000 S1.

Prince, comté—

Bain, crique—4,000 S1.
 Barlow—Grande Rivière—5,000 S1.
 Beaton—Percival—5,000 S1.
 Bell—Prevost—5,000 S1.
 Bell—Mill—8,000 S1.
 Black pond (Horse Head)—8,000 S1.
 Brae, rivière—5,000 S1.
 Cannon, étang—Smelt, rivière—4,000 S2.
 Carr—Malpeque—5,000 S1.
 Clark—Wilmot—9,000 S1.
 Conroy (Cap Kildare)—5,000 S1.
 Currie's pond—Lit. Pierre Jacques River—10,000 S1.
 Doyle—Little Miminegash—6,000 S1.
 Dunk, rivière—18,000 S1.
 Fitzgerald, étang—Grande Rivière—5,000 S1.
 Gordon—Kildare—10,000 S1.
 Ives—Tryon—4,000 S2.
 Leard, étang—Trout River (tributaire de Lot 10 River—5,000 S1.
 Marchbank's pond—Trout River (Tyne, Vallée)—4,000 S2.
 McAusland—Mill—10,000 S1.
 McNally—Jacques—5,000 S1.

Nail, étang—6,000 S1.
 Rix—Kildare—10,000 S1.
 Round, étang (Greenmount)—5,000 S1.
 Waddell—Traverse—5,000 S1.
 Webster—Augustin—5,000 S1.

Queens, comté—

Bagnall—Hunter—10,000 Sd.
 Black—Tracadie—8,000 Sd.
 Black—Covehead—5,000 S2.
 Brander, étang (Seaview)—4,000 S1.
 Callaghan's pond—East River—4,730 S1.
 Clark's stream—East River—12,000 S1.
 Coles' pond—North River—10,000 Sd.
 Cousins, étang (Seaview)—5,000 S1.
 Craswell—Hunter—10,000 Sd.
 Crooked—Wheatley—5,000 S1.
 Dixon—De Sable—24,000 Sd.
 Found—Old Mill—5,000 S1.

Gates—North River—5,000 Sd.
 Holms—De Sable—5,000 Sd.
 Howell—West River—5,000 S2.
 Johnston, rivière—10,000 Sd.
 Leard—Crapaud—16,000 S1.
 MacCormack (Deroche), pointe)—5,000 Ed.
 McAuley—Tracadie bay—6,000 Sd.
 McLean Brothers pond—West River—
 5,000 S2.
 Miller's brook—East River—6,000 Sd.
 Pickett's pond—East River—4,000 S2.
 Rackham—Wheatley—15,000 S1.
 South port (Kelly pond) étang de l'éclo-
 serie—860 S2.
 Stordy—Crapaud—12,000 S1.
 West River—20,000 S1.
 Winter, rivière—8,000 S2.
 Wisner's or Weisner's pond—East River
 2,500 S1.

ANNEXE N° 4

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX OSTRÉICOLES ACCOMPLIS SOUS LA
DIRECTION DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES PENDANT
L'ANNÉE 1942-43**

PAR

C. J. KERSWILL

Office des recherches sur les pêcheries du Canada

Cette année, la conduite des travaux ostréicoles fut poursuivie par le ministère des Pêcheries en l'Île du Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. En l'Île du Prince-Edouard, les travaux sont en marche depuis 1928 et en Nouvelle-Ecosse depuis 1934. En 1932, des recherches furent entreprises en la région de Shédiac au Nouveau-Brunswick mais après 1933, la pratique des travaux fut suspendue par suite d'incertitude relativement à l'application du contrôle sanitaire. En 1940, les recherches furent reprises en Shédiac et des opérations d'ordre restreint furent entreprises en d'autres régions du Nouveau-Brunswick. Ces opérations furent poursuivies en 1941. En 1942, le gouvernement provincial a bénéficié d'une somme d'aide importante sous forme de conseils et d'avis administratifs et techniques en vue de la mise en valeur raisonnée des fonds propres à l'ostréiculture dans les environs de Shippigan.

La mise en œuvre et les objectifs des travaux en chacune des provinces ont été exposés dans les annexes des rapports annuels antérieurs du ministère des Pêcheries à dater de 1930.

Depuis l'ouverture des hostilités, la valeur des huîtres sur le marché canadien s'est accrue par suite de la mise en interdit des exportations en provenance des Etats-Unis et en certaines régions on constate que l'ostréiculture suscite un intérêt même plus vif qu'auparavant. Les demandes d'affermage ou d'amodiation d'étendues de fonds marins, jugés propres à l'ostréiculture, continuent à parvenir à l'Administration, souvent de la part de postulants désireux de créer une occupation pour certains des leurs à leur retour après la guerre. S'il est vrai que la carence de main-d'œuvre pour la conduite des opérations ostréicoles a pour effet de ralentir l'expansion de l'ostréiculture, il n'en demeure pas moins qu'il s'est produit un certain accroissement dans la production de cette année par suite d'efforts raisonnés et conjoints des travailleurs disponibles. Nombre d'anciens concessionnaires, dont les dépenses ont surpassé les recettes depuis le commencement de travaux, sont aujourd'hui en mesure de réaliser des profits substantiels. L'ostréiculture exige une surveillance et un encouragement sans relâche puisque les opérations doivent être exécutées dès maintenant pour que les exploitants soient assurés d'une production dans cinq ans d'ici de sorte que le travail individuel ne saurait être beaucoup réduit. Par suite de l'insuffisance de main-d'œuvre, la production du naissain par entreprise privée va décroître en toute probabilité. Le ministère pourra se montrer d'une aide toujours de plus en plus efficace pour les ostréiculteurs en continuant à produire des huîtres semencières pour la vente et contribuer ainsi à la mise en valeur des bancs affermés.

A.—ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

En dépit de la guerre, l'ostréiculture privée s'est développée avec autant de rapidité en 1942-43 que lors des années passées. Bien que la pratique de cet art soit presque entièrement limitée à la région Malpèque-Cascumpèque, il

n'en reste pas moins qu'elle a donné lieu à des travaux importants dans la baie Bédèque où de fortes quantités d'huîtres ont été extraites des gisements publics dans le havre de Summerside pour être réimmergées sur des bancs, sis en dehors de cette nappe d'eau, en vue de leur assainissement. La mortalité chez les huîtres a encore pour effet de retarder la mise en valeur de la région de Charlottetown et ailleurs mais, en certaines des régions infestées, des tentatives sont faites en vue de reconstituer l'industrie en y déposant des huîtres, originaires de Malpèque et immunisées contre la maladie. En d'autres régions écartées, l'ostréiculture ne s'est poursuivie que sur une très petite échelle.

Région Malpèque-Cascumpèque. — C'est en cette région, qui, de toutes celles de l'Est du Canada, offre le plus de possibilités à la propagation de l'huître mais qui est devenue presque improductive par suite d'une mortalité chez les huîtres à dater de 1915, que le plan des travaux ostréicoles a été pour la première fois formulé et mis en application. Des recherches initiales furent entreprises en 1928 et des études scientifiques sur les procédés ostréicoles en 1929. La concession de bancs, jugés propres à l'ostréiculture, débuta en l'automne de 1931. S'il est vrai que les avantages de l'ostréiculture expérimentale et de certains autres travaux, accomplis par le ministère, se sont directement fait sentir en cette région, il n'en reste pas moins que les résultats scientifiques et l'expérience administrative acquise sont dans une large mesure applicables ailleurs.

Tel qu'il ressort du Tableau I, la quantité d'huîtres, originaires de bancs ressortissant à l'entreprise privée, et mises sur le marché en 1942, a surpassé de 1,300 barils la production de l'année dernière. Ce résultat est attribuable à l'essor incessant imprimé à l'ostréiculture depuis 1935. Par suite de la carence de la main-d'œuvre, les dépenses ont été réduites pendant les années d'hostilités et cette année les recettes ont excédé d'environ \$15,000 la totalité des dépenses. Comme il faut cinq ans à peu près pour produire des huîtres marchandes de qualité supérieure par cueillette de naissain et élevage, il s'ensuit qu'un ralentissement actuel des opérations pourrait avoir pour effet de faire tomber les recettes d'ici quelques années. La diminution des dépenses cette année ne constitue pas un indice d'une régression aussi sensible dans le travail qu'on serait porté à le conjecturer parce qu'en 1942, un certain nombre de collecteurs, en usage l'année précédente, furent utilisés une deuxième fois par suite de l'insuccès dans la production du naissain qui s'est fait sentir en 1941. En sus de cette épargne, les frais d'élevage du naissain sur claies flottantes se sont trouvés à être supprimés récemment en certaines régions où l'élevage peut être pratiqué sur le rivage avec succès. Au surplus, la croissance des huîtres sur certains bancs en eau profonde est exceptionnellement lente et nombre de ces bancs ont été abondamment ensemencés mais ne font que commencer à produire des huîtres marchandes. A moins de la survenance d'une carence encore plus marquée dans la main-d'œuvre, il est probable que la production pourra être maintenue à son niveau actuel.

La pratique d'efforts incessants s'impose dans le domaine administratif, dans l'amélioration des procédés ostréicoles et dans l'enseignement de ces procédés aux éleveurs d'huîtres. Au fur et à mesure de l'expansion de l'industrie, les méthodes d'administration exigent de fréquents réajustements. Tel qu'il ressort du Tableau I, même en cette région-ci où l'industrie s'est le plus développée, la totalité des dépenses depuis 1935 surpasse encore la totalité des recettes de \$69,000 environ.

Régions atteintes par la mortalité. — Les rapports sur l'ostréiculture à partir de 1938-39 jusqu'à 1941-42 comportent l'historique des mortalités graves qui se sont produites chez les huîtres depuis 1936 dans la région de Charlottetown ainsi que dans les rivières Enmore et Percival et font ressortir la résistance des huîtres de Malpèque à la maladie.

Par suite, dans une large mesure, des résultats, dérivés des recherches et servant à indiquer que les huîtres de Malpèque sont immunisées contre la maladie, l'intérêt à l'ostréiculture, comme moyen de relever la production des huîtres dans les baies, anses ou autres échancrures contaminées, s'est accru en 1942. Comme la pêcherie publique a été ruinée dans les tributaires de la baie de Hillsborough ainsi que dans les rivières Enmore and Percival, l'introduction d'huîtres de la variété de Malpèque sur les bancs affermés semble offrir le seul espoir de restaurer l'industrie. La production naturelle de petites huîtres sur les bancs pourrait au premier abord faire croire à une récupération naturelle mais rien n'est moins sûr parce que de fortes mortalités se sont produites chez ces huîtres avant qu'elles aient atteint la taille marchande.

Dans les rivières Johnston et Enmore où des huîtres de Malpèque ont été déposées en 1939, le ministère s'efforce d'établir des sources de production d'huîtres résistantes à la maladie. Les huîtres de Malpèque sont aussi mises à la portée des ostréiculteurs des régions contaminées par la vente de naissains et de petites huîtres en provenance de la réserve créée par le ministère dans la région de Malpèque.

Baie Bédèque.—En 1942, environ 2,137 barils d'huîtres furent transférées du havre Summerside dans les anses Salutation, Sedgewick and Sunbury en vue d'assainissement, par comparaison à 1,335 barils en l'année antérieure. Sur ces 2,137 barils, environ 1,975 barils ont été repêchés par comparaison à 1,065 en 1941. La production naturelle de petites huîtres sur les bancs publics de pêche de la baie Bédèque va s'accroissant et il y a de belles perspectives d'une production plus abondante encore. Dans les deux dernières années, la pêcherie de Summerside a été exploitée avec succès. De fortes prises d'huîtres ont été écoulées sur le marché avec profits après une manutention et un classement soignés de la part de plusieurs négociants qui ont acheté ces huîtres aux pêcheurs et les ont ensuite réimmergées par grandes quantités en des eaux salubres en vue de leur assainissement.

Provision de naissains et de petites huîtres d'ensemencement.—Des naissains détroqués et de petites huîtres sont mis en vente par le ministère au bénéfice des concessionnaires en vue de contribuer au peuplement des bancs amodiés, surtout dans les régions écartées. Des efforts sont tentés en vue de venir en aide à autant de concessionnaires que possible mais on tient compte en premier lieu des locataires qui ne sont pas encore établis. Le service est surtout utile à ceux des régions atteintes par la maladie là où il est recommandable de favoriser la propagation des huîtres immunisées de Malpèque. En 1942, 193 barils de petites huîtres ont été vendues par comparaison à 133 en l'année antérieure. Aucune quantité de naissains détroqués n'a pu être mise en vente par suite de l'insuccès général de la cueillette du naissain en 1941.

Dans la région Malpèque-Cascumpèque, dans la baie Bédèque, dans la région Enmore-Percival et en d'autres régions, on a poursuivi le plan de conduite consistant à délivrer des permis aux concessionnaires pour la cueillette d'huîtres dans la zone côtière peu profonde. Cette cueillette surveillée s'est traduite par le transfèrement de fortes quantités d'huîtres sur des bancs sis en eau profonde, en les sauvant ainsi de la mort par le froid hivernal et en assurant en même temps aux concessionnaires l'usage d'huîtres de belle conformation pour l'ensemencement des bancs.

B. NOUVELLE-ÉCOSSE

L'accord en vertu duquel le gouvernement du Canada s'est assuré la juridiction sur les fonds huîtriers en Nouvelle-Ecosse ne fut pas légalisé avant 1936. Il n'y a pas été procédé à des travaux d'envergure avant cette année-là, de sorte que la mise en valeur des bancs huîtriers s'y trouve à un stade moins avancé de

développement qu'en l'Île du Prince-Edouard. L'orientation des forces nationales vers la poursuite de la guerre a eu pour effet de retarder dans une certaine mesure l'expansion de l'ostréiculture. Aussi la pratique de l'ostréiculture par entreprise privée n'a-t-elle jusqu'ici été effectuée qu'en petit.

Il existe deux régions productrices d'huîtres à savoir: les lacs Bras d'Or et la côte du golfe Saint-Laurent, toutes deux comportant des conditions et des problèmes très différents les uns des autres et de ceux propres aux baies du rivage septentrional de l'Île du Prince-Edouard. Il a été jugé nécessaire de conduire des recherches en vue d'adapter les procédés ostréicoles aux conditions locales particulières aux diverses régions.

LACS BRAS D'OR

En 1934, il fut procédé à une étude initiale des fonds huîtriers propres aux lacs Bras d'Or mais aucune recherche de grande envergure ne fut tentée avant 1936 de sorte que ce ne fut qu'en 1937 que purent être légalisées les premières concessions de fonds marins. Des réserves de fonds productifs furent établies à titre de pêcheerie publique et les concessions, déjà légalisées par le gouvernement provincial, restèrent valides au gré des affermataires. A moins que la vente des huîtres, originaires des lacs Bras d'Or, puisse être améliorée d'une façon durable, les perspectives générales d'une pratique fructueuse de l'ostréiculture ne sont pas des plus rassurantes. La production naturelle du naissain est abondante et des procédés efficaces de cueillette du naissain ont été mis au point. Les huîtres, toutefois, sont d'une valeur relativement faible par suite du peu de consistance des coquilles, de la minceur de la chair et de l'insipidité de la saveur due à la faible salinité de l'eau. Par suite de la valeur inférieure du produit, on se livre présentement à des essais en vue de mettre au point les procédés les moins coûteux de production. C'est ainsi que certains essais ont servi à démontrer que le naissain peut être récolté avec succès sur fascines.

Problèmes relatifs à la vente.—Les huîtres des lacs Bras d'Or, vendues en coquille, n'entraînent généralement que des prix peu rémunérateurs et, comme elles trouvent difficilement à s'écouler, toutes tentatives en vue d'améliorer leur production n'apportent guère d'encouragement. Comme la production d'huîtres de qualité supérieure sur les bancs affermés va s'accroissant ailleurs, il y a à peine lieu d'escompter la possibilité d'un relèvement de la vente des huîtres en provenance des lacs Bras d'Or.

Comme des huîtres marchandes en coquille d'une qualité relativement bonne ne peuvent pas être produites en cette région, il a été procédé à la recherche d'un autre débouché en 1939, année où le ministère des Pêcheries et l'Office des Ventes de la Nouvelle-Ecosse se mirent d'accord pour se rendre compte de la possibilité d'écouler en vrac sur le marché des huîtres décoquillées, provenant des lacs Bras d'Or. Les particularités relatives aux tentatives ainsi faites sont exposées dans le rapport sur l'ostréiculture pour cette année-là. Bien que le rendement en chair d'huître au baril se soit révélé faible, et qu'il n'en ait été réalisé que \$1.50 le baril, il n'en reste pas moins que la qualité du produit s'est montré suffisamment élevée pour faire concurrence à des huîtres importées des Etats-Unis. La reprise de l'expérience en 1940 a même rapporté, à raison de \$2.70 le baril, des recettes plus fructueuses encore par suite de la réduction du coût de la main-d'œuvre et de l'amélioration des procédés de vente.

Dans le cours des deux dernières années, par suite dans une large mesure de la mise en interdit sur les importations d'origine étatsunienne, des recettes encore beaucoup plus importantes furent réalisées. C'est ainsi qu'en 1941, 409 barils d'huîtres produisirent 480 gallons américains de substance carnée, soit un rendement moyen de 1.2 gallon environ au baril. Ce produit s'est vendu \$5.24 le gallon, soit \$4.90 le baril.

En 1942, le rendement est monté à 1.5 gallon, le baril: 809 barils ayant fourni 1,188 gallons américains. Ainsi, bien que la moyenne du prix au gallon ait été de \$5.30 (à peu près le même qu'en 1941) et que le coût de la main-d'œuvre se soit révélé légèrement plus élevé, il n'en reste pas moins qu'il a été réalisé un prix net de \$6.00, le baril. Les perspectives de la vente des huîtres décoquillées sont donc des plus prometteuses en ce moment de sorte que la consommation du produit surpasse de beaucoup la production.

Affermage, mise en location des bancs huîtriers.—Seuls les fonds, jugés susceptibles de produire de bonnes huîtres, sont mis en location à la suite d'un examen soigneux de la part d'un agent du ministère. A la clôture de 1941-42, 192 demandes de concessions de fonds avaient été reçues dont 184 furent agréées. Une fois achevée, l'arpentage des lopins, 148 de ces demandes de concessions furent légalisées. A la clôture de 1942-43, le total des demandes de location avait atteint le chiffre de 211 dont 196 avaient été agréées et dont 164 avaient été légalisées.

Mise en valeur des bancs affermés.—Les opérations de mise en valeur des bancs ostréifères privés dans les lacs Bras d'Or sont passées en revue dans le Tableau II. En comparant ce dernier tableau avec un tableau similaire, figurant au rapport de 1941, on constatera que les dépenses en espèces se sont accrues et que l'importance des travaux a légèrement augmenté. De plus fortes quantités d'huîtres furent déposées sur les bancs et les ventes se sont accrues de 32 barils. Presque toutes les petites huîtres que se sont procurées les locataires et qu'ils ont déposées sur leurs bancs, furent cueillies en eau peu profonde le long du rivage en vertu d'un permis. Les moyens, appliqués par le ministère à la cueillette des petites huîtres sur les fonds où elles sont ordinairement exposées à la mort par la froidure de l'hiver, constitue un grand avantage pour les locataires de la région des lacs Bras d'Or où des procédés peu coûteux de peuplement sont tout particulièrement recommandables.

DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND

Cette région diffère tant des lacs Bras d'Or que du rivage septentrional de l'Île du Prince-Edouard par l'existence de beaucoup plus fortes marées et par la présence de bancs intercotidaux comportant des problèmes particuliers. Les conditions y sont généralement favorables à la production d'huîtres de qualité supérieure à celle des huîtres des lacs Bras d'Or par suite de salinités plus fortes de sorte que la production plutôt que la vente y constitue le problème à l'ordre du jour. A la suite d'une étude initiale de la région en 1936, des recherches de grande envergure furent entreprises en 1937 à Malagash où des étendues de fonds marins furent réservées pour la pratique d'opérations expérimentales d'ostréiculture. Les problèmes relatifs à la production du naissain y ont été généralement résolus et il y existe des perspectives prometteuses de production de naissain en d'autres secteurs de la région. Les résultats de ces essais et expériences sont exposés d'une façon plus circonstanciée dans une des parties ci-dessous concernant l'ostréiculture expérimentale et les recherches faites à cet égard.

Affermage des fonds huîtriers.—Aucune concession n'est faite des bancs producteurs d'huîtres en quantités marchandes. Ces bancs sont réservés à la pêche publique. A la fin de 1941, 73 demandes de concessions à bail étaient parvenues aux autorités, dont 62 avaient été agréées et dont 61 avaient donné lieu à des travaux de levés de plans de fonds marins. A la fin de cette année, le total des demandes avait atteint le chiffre de 76 dont 72 agréées et 69 légalisées.

Au Tableau II, les travaux d'expansion de l'ostréiculture privée, propres à 1942, sont passés en revue. L'aménagement des bancs a été retardé par l'incertitude relative à l'application de procédés répondant aux conditions locales, par

l'insuffisance d'huîtres d'élevage ou semencières et par l'orientation des efforts vers la conduite de la guerre. Toutefois, des progrès continuent à se réaliser dans la baie Tatamagouche, dans le fleuve Caribou et dans la Rivière-de-l'Est et dans le cours des deux dernières années une expansion notoire de l'ostréiculture a été constatée dans le havre de Méricomish. En 1942, il a été procédé à la continuation du transfèrement dans des eaux salubres d'huîtres originaires de certains bancs dangereusement pollués du port de Pictou et cela en vue de leur assainissement. A peu près 246 barils de ces mollusques furent ainsi transférés dont 171 furent repêchés.

C. NOUVEAU-BRUNSWICK

Au Nouveau-Brunswick, seule la région de Shédiac a été transférée en 1931 à la juridiction du gouvernement fédéral et il ne s'y est pas opéré depuis lors d'autres transferts. Des travaux ont été conduits à Shédiac en 1932 et 1933 mais ont été discontinués par suite de l'état d'incertitude qui y régnait au sujet des conditions sanitaires publiques. D'autres recherches furent entreprises en 1940 et en 1941 et cette année il fut décidé d'y établir une petite station d'essais et d'expérimentations. Les opérations en cette région commenceront en 1943 et on projette la conduite d'expériences sur l'élevage du naissain originaire d'Orangedale et de Malagash. Mais les intéressés insistent sur la conduite de travaux d'une plus grande amplitude au Nouveau-Brunswick, surtout dans les comtés de Kent, de Westmorland, Northumberland et Gloucester. En 1942, le ministère des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick bénéficia de l'aide du ministère dans l'étude des demandes de concessions de bancs et des travaux éducatifs furent entrepris dans les environs de Shippigan.

Problèmes relatifs à l'hygiène publique.—Une proportion considérable des fonds de pêche publique à Bouctouche, Cocagne et Shédiac ont été déclarés par le ministère des Pensions et de l'Hygiène publique si dangereusement contaminés que force il y eut d'interdire la vente directe des huîtres qui en proviennent pendant la période d'eau libre. La prise de dispositions relatives à l'usage des huîtres, originaires des fonds pollués, s'impose nécessairement en vue de la pérennité de la pêche publique.

En 1940, certaines recherches, conduites conjointement avec le ministère des Pensions et de l'Hygiène publique, ont servi à démontrer que la teneur bactérienne des huîtres des gisements contaminés, devient si réduite en hiver que les huîtres de certains d'entre eux peuvent être sans danger écoulées sur le marché. Comme une partie des gisements pollués peuvent ainsi être exploités à travers la glace, il s'ensuit que la situation s'en est trouvée améliorée dans une certaine mesure.

En 1940-41, des recherches furent entreprises en vue de mettre au point la meilleure technique possible pour le transfèrement des huîtres contaminées dans des eaux relativement pures et salubres en vue de leur assainissement pour la consommation. Les frais inhérents à ce procédé, bien que non prohibitifs, suffisent néanmoins à absorber une bonne part des profits de sorte que de nouvelles expériences furent conduites en 1942 dans l'Île du Prince-Edouard en vue de rendre cette opération plus facile et d'en diminuer le coût. Les résultats de ces expériences seront applicables au Nouveau-Brunswick. Jusqu'ici la pratique de ces essais s'est révélée encourageante et il conviendrait de la continuer.

Expansion de l'ostréiculture.—Les recherches sur les possibilités qu'offre la région l'ostréiculture furent entreprises en 1940 et furent poursuivies en 1942. Tel qu'exposé ci-dessous sous la rubrique "Résultats des Recherches et des Expériences" on a constaté que la cueillette du naissain s'imposait d'une façon urgente dans les environs de Shippigan. La conduite de travaux éducatifs parmi les affermateurs est des plus recommandables. Aussi des circulaires tant en

français qu'en anglais sont-elles mises en circulation parmi eux. Le ministère est aussi en train de formuler un plan de prévision du naissain à Shippigan pour l'année prochaine.

D. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les recettes, en provenance de l'ostréiculture pendant les cinq dernières années, apparaissent sous une forme condensée au Tableau III. Après avoir augmenté régulièrement jusqu'en 1939-40, elles ont accusé une régression en 1940-41 par suite de l'abaissement de la production dans les régions de l'Île du Prince-Edouard où le ministère effectue des opérations expérimentales. Le relèvement de la production et des prix en 1941-42 a dans une large mesure rendu compte de l'accroissement des recettes jusqu'au montant de \$9,000, ce qui constitue le résultat pécuniaire le plus élevé réalisé jusqu'ici. En 1942-43, les recettes, dérivées de la vente d'huîtres marchandes furent plus faibles par suite de la vente amoindrie d'huîtres de la moins bonne qualité, huîtres dont la consommation fut sensiblement moindre qu'auparavant. Il n'y eut non plus aucune recette, en provenance de la vente de naissains détroqués par suite de l'insuccès de la cueillette du naissain par toutes les provinces maritimes en 1941. Cette année, toutefois, de plus fortes quantités de petites huîtres ont été vendues pour le peuplement de bancs éloignés que dans le cours des deux années antérieures. Or, ce genre d'assistance aux ostréiculteurs constitue le premier objectif du plan de conduite d'opérations expérimentales mis en œuvre par le ministère.

Bien que les profits, dérivés de l'ostréiculture, soient versés au fonds des recettes consolidées et ne puissent pas être appliqués à l'ostréiculture, il n'en reste pas moins, qu'elles servent à réduire le coût des travaux à la charge du gouvernement bien au-dessous de la totalité des dépenses. En 1942-43, le crédit affecté à l'ostréiculture, à l'exclusion de l'allocation relative à la cherté de la vie, s'est chiffré à \$23,500 à peu près. Par suite de la pratique d'économies, les dépenses ont été limitées à \$19,000 mais les recettes réduisirent le coût net à environ \$11,500.

Comme par le passé, les recettes sont surtout provenues de l'Île du Prince-Edouard. A l'exclusion des dépenses générales, également applicables à toutes les provinces et se montant à \$1,500, l'approximation du coût net des travaux en 1942-43 est d'environ \$800 pour le Nouveau-Brunswick, d'environ \$5,400 pour la Nouvelle-Ecosse et de \$3,000 à peu près pour l'Île du Prince-Edouard. Ainsi, bien que la somme totale des travaux soit plus considérable en l'Île du Prince-Edouard, la supériorité des recettes sert à y réduire le coût net au-dessous de celui de la Nouvelle-Ecosse où l'ostréiculture est encore à ses premiers stades.

RECHERCHES ET OPÉRATIONS EXPÉRIMENTALES D'OSTRÉICULTURE

Le ministère coopère avec l'Office des Recherches sur les Pêcheries dans la conduite d'expériences et de recherches destinées à mettre au point et à démontrer les procédés les plus propres à l'ostréiculture. Le centre d'activité se trouve à Ellerslie où la Station de Biologie de l'Île du Prince-Edouard, fondée par l'Office, se trouve commodément située à proximité des lieux que le ministère a réservés pour la conduite d'opérations expérimentales d'ostréiculture. Là, le ministère peut faire l'essai, sur une base d'opération commerciale, des nouveaux procédés, dérivés des recherches scientifiques.

Les données, recueillies sur l'histoire naturelle de l'huître, sur les moyens d'enrayer les maladies, de réfréner la nuisibilité des ennemis de l'huître, de favoriser la multiplication de ce mollusque, etc., sont susceptibles d'applications à grande portée. Il existe, toutefois, des problèmes d'ordre particulier en ostréiculture qui doivent nécessairement être résolus en d'autres localités.

C'est ainsi que certaines études de problèmes, propres aux lacs Bras d'Or et à la côte du golfe Saint-Laurent en Nouvelle-Ecosse, sont conduites à Orangedale et à Malagash, N.-E., respectivement. Des stations expérimentales y sont mises en exploitation par le ministère en vue de déterminer et de démontrer les procédés d'ostréiculture les mieux appropriés et d'assurer aux nouveaux affermateurs l'usage d'huîtres d'élevage ou semencières. A ces centres d'études et ailleurs, les recherches scientifiques sont conduites aussi loin que le permettent les dépenses et le nombre de spécialistes disponibles.

L'application de l'ostréiculture aux régions écartées exige une expansion correspondante de recherches scientifiques. Il existe aussi nombre de problèmes non résolus dans les régions où l'ostréiculture est définitivement établie et, au surplus, l'amélioration des procédés est toujours recommandable.

Résultats des recherches et des expériences.—Comme les recherches sont exposées d'une façon plus détaillée dans les bulletins et les circulaires de l'Office des Recherches sur les Pêcheries, elles ne sont ici que brièvement passées en revue.

En 1942, des prévisions sur la fixation des naissains d'huître ont été faites dans les régions Malpèque-Cascumpèque, Enmore-Percival, Orangale et Malagash. Les conditions climatiques se sont grandement montrées favorables à la fixation et à la croissance du naissain. Le ministère a non seulement prêté main forte aux ostréiculteurs dans la cueillette du naissain mais s'est aussi employé à en produire une quantité suffisante pour la vente aux affermateurs des régions éloignées. En ce qui concerne les prévisions d'abondance du naissain, il convient de signaler ici que nos connaissances sur le stade natant de la mye, elanque ou palourde ont été amplifiées.

L'effet du repiquement ou réensemencement sur la condition des huîtres est important à déterminer puisqu'il s'opère nombre d'opérations, consistant à transférer les huîtres des bancs contaminés ou des bancs d'élevage sur des bancs d'assainissement, d'engraissement ou d'affinage. La poursuite des expériences a servi à démontrer que même la perturbation provoquée par la pêche et la réimmersion des huîtres sur leurs bancs d'origine contribuait à favoriser leur engraissement en toutes saisons. A cet égard, on a constaté que l'effet bien-faisant maximal se produisait lorsque le réensemencement avait lieu avant le commencement de la période automnale d'engraissement. Les huîtres des gisements, sis dans le cours inférieur des rivières, sont généralement plus grasses que celles de gisements, sis en amont du cours. Aussi le transfèrement de ces dernières vers l'aval est-il recommandable.

On a entrepris des études plus compréhensives concernant les effets de la température, de la circulation de l'eau, l'exposition aux agents naturels et de certains autres facteurs sur la rapidité de croissance. On escompte qu'à la suite de la reprise et de l'amplification des expériences l'année prochaine et de la comparaison des résultats avec ceux acquis antérieurement, on aura réussi à réaliser une documentation d'une valeur importante pour l'industrie. Les résultats de 1942 servent à témoigner que les jeunes huîtres commencent à grossir au printemps lorsque la température de l'eau atteint 10°C. et qu'elles croissent très rapidement pendant la période estivale des plus hautes températures. C'est au printemps que les huîtres adultes grossissent le plus rapidement à des températures inférieures à 20°C.; après quoi il se produit un ralentissement pendant la fraie. Ni les grosses ni les petites huîtres ne croissent beaucoup après que la température est tombée au-dessous de 20°C. à l'automne. La circulation de l'eau semble un des facteurs qui influe le plus sur la croissance.

L'assainissement des huîtres contaminées par les eaux de vidange ou d'égout a été l'objet de recherches en commun avec le ministère des Pensions et de l'Hygiène publique par la conduite d'opérations expérimentales de transfèrement du havre Summerside dans l'anse Sedgewick. Les résultats acquis sont d'importance pratique parce qu'ils servent à indiquer que la période d'assainissement est susceptible d'être réduite à beaucoup moins que ne le comporte l'exigence

actuelle d'un mois entier. L'assainissement s'effectue d'une façon satisfaisante sur les bancs mis à découvert à marée basse là où le réensemencement, l'assainissement, l'engraissement et l'affinage sont moins coûteux que sur des fonds marins plus avancés en mer.

Des données encore plus concluantes ont été acquises sur la résistance des huîtres de Malpèque à la maladie qui provoque de si sérieuses mortalités en l'île du Prince-Edouard. En conséquence les affermataires des régions, touchées par la maladie, ont été amenés à peupler leurs bancs avec des huîtres de Malpèque de préférence aux huîtres locales. Des observations suivies ont aussi été effectuées sur la récupération des peuplements huîtriers dans les régions contaminées.

Il a été procédé à Malagash à la poursuite de recherches concernant l'élevage des huîtres sur les bancs mis à découvert à marée basse et concernant l'élevage des huîtres en eau profonde. Les expériences, conduites en vue de déterminer la cause des fortes mortalités hivernales ont servi à témoigner que l'action mécanique de la glace ne constituait pas un facteur important. Des expériences de laboratoire en vue de préciser l'effet des fluctuations de salinité et de température sur les huîtres vers la fin de la période d'hivernage ont été commencées à Saint-André, N.-B. Des huîtres, qui avaient été déposées quatre ans avant sur un banc en eau profonde dans la baie de Tatamagouche, manifestèrent des signes d'amélioration sensible en conformation et en survie. Un dépôt précoce et abondant de naissain a été réalisé sur des collecteurs en suspension dans le bassin et le rendement en a été suffisant pour être utilisé comme source d'approvisionnement aux affermataires pour la première fois en 1943. Un chenal en marais salant, comportant un fond consistant et net, a été endigué et promet de constituer un emplacement approprié pour l'hivernement des collecteurs.

Dans les lacs Bras d'Or, des expériences ont été poursuivies en vue de faire l'épreuve de l'efficacité du procédé consistant à recueillir et à élever des huîtres sur fascines. Certaines observations, faites en 1942 sur des huîtres cueillies en 1939, ont servi à démontrer que la croissance y était rapide puisque nombre d'entre elles avaient déjà atteint la taille marchande et que dans l'ensemble elles étaient propres au décoquillage ou à l'ensemencement des bancs affermés. Un abondant dépôt de naissain sur fascines fut de nouveau réalisé en 1942. De nouvelles expériences sur la production et la vente d'huîtres décoquillées ont donné des résultats encore plus encourageants que ceux acquis par la pratique d'épreuves antérieures.

Certaines épreuves sur l'efficacité de plusieurs produits commerciaux comme préservateurs du bois contre les atteintes des tarets ont démontré que le bois de pruche peut être mis à l'abri des attaques de ces animalcules par l'application de deux couches de "Osmo-creo", de "Peinture "Osmo-créosote", et de "Cuprinol". Une seule couche de peinture au cuivre et deux couches du mélange Goudron-Cuivre-Oléate se sont révélées efficaces mais une seule couche de ce dernier produit s'est montrée insuffisante.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été secondé par le ministère dans l'examen des concessions huîtrières des comtés de Northumberland et de Gloucester et, en ce qui concerne ce travail, il a été procédé à une étude des gisements d'huîtres des environs de Shippigan qui ont été utilisés comme source d'approvisionnement en huîtres d'élevage ou semencières pour les bancs affermés. Presque toutes les huîtres, gisant sur les grèves, avaient quatre ou cinq ans de sorte que la production naturelle d'huîtres semencières y est d'un rendement incertain. Il convient de faire ressortir ici la nécessité qui s'impose d'assurer une production suffisante de naissain et la pratique de travaux éducatifs. Le ministère a formulé des plans d'ostréiculture expérimentale en petit dans la baie de Shédiac ou des transfèrements de naissains d'huîtres, originaires de Malagash et d'Orangedale sont présentement effectués en vue de déterminer leur croissance et leur survie tant sur les claies que sur le fond de la réserve du ministère.

Il a été procédé à la poursuite de travaux d'exploration des régions huîtres dans les trois provinces maritimes comme préliminaires des concessions de bancs et de la mise en œuvre d'un plan de conduite administrative appropriée.

CLASSEMENT ET INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES HUITRES

En 1940, il a été procédé à une expertise du classement et du paquage des huîtres sur la côte canadienne de l'Atlantique. On en est venu à la constatation d'un besoin immédiat d'amélioration attendu que de nombreuses diverses désignations de catégories se trouvaient en usage et que le nettoyage et le paquage des huîtres se montraient souvent très médiocres. Après avoir consulté la majorité des paqueurs et négociants, on s'est mis d'accord pour normaliser quatre catégories d'huîtres quant à la forme, à partir de mensurations d'huîtres jugées avoir été classifiées d'une façon satisfaisante. Ces catégories furent dénommées "Huîtres de Luxe", "Huîtres de Choix", "Huîtres Normales" et "Huîtres Déficitaires".

En 1941, il a été procédé à l'adoption de règlements exigeant l'application de ces dénominations de catégories aux seules huîtres examinées et agréées par un des agents du ministère. Des règlements furent aussi adoptés en vue de parfaire et de normaliser le paquage général des huîtres. Les surveillants de pêche furent mis au courant des nouveaux règlements en vue de leur permettre de familiariser les producteurs avec les modalités du classement et du paquage. Depuis deux ans un inspecteur est chargé de se rendre compte de la condition des arrivages d'huîtres à Montréal, de faire part de ses constatations et de se mettre en contact avec les acheteurs. De cette manière, on a pu s'assurer du degré d'efficacité de l'inspection de contrôle alimentaire dans les diverses régions des provinces maritimes et constater s'il est ou non nécessaire de porter modification à la réglementation.

L'effet de la nouvelle réglementation s'est traduit par une amélioration marquée dans le paquage des huîtres en 1941, de sorte que les acheteurs se sont déclarés satisfaits. L'exercice du contrôle des arrivages à Montréal s'est révélé utile à certains paqueurs et inspecteurs par les directives qui leur ont été communiquées de cette source. Les produits de 1942 se sont encore montrés supérieurs à ceux de l'année antérieure de sorte que les acheteurs reconnaissent aujourd'hui les normalisations, établies par le gouvernement, comme justement indicatrices de la qualité escomptée dans tout contenant. Comme la pratique de l'ostréiculture continue à accroître la production, il convient de consacrer une attention encore plus grande au classement et au paquage des produits en vue de faciliter l'expansion de leur écoulement sur le marché.

HYGIÈNE PUBLIQUE

La connexité d'ordre général entre l'industrie ostréicole et l'hygiène publique ainsi que les expériences d'assainissement, d'engraissement et d'affinage à Bouctouche ont été exposées dans le rapport sur l'ostréiculture de 1940-41. En 1942, d'autres essais de ce genre ont été effectués dans le havre de Summerside et les résultats en ont été fournis ci-dessus.

La conduite d'une nouvelle étude des régions huîtres par le ministère des Pensions et de l'Hygiène publique s'est traduite par l'application de nombreuses légères modifications aux lignes de démarcation des fonds considérés comme dangereusement contaminés et par la levée d'interdiction de vente des huîtres en provenance de plusieurs régions productrices. Les délimitations actuelles des régions frappées d'interdiction sont nettement déterminées dans le texte des règlements de pêche.

TABLEAU 1.—RELEVÉ DES OPÉRATIONS OSTRÉICOLES PRATIQUÉES EN LA RÉGION MALPÈQUE-CASCUMPÈQUE, 1935-1942

	1935	1938	1940	1941	1942	*Totaux 1935- 1942
1. Nombre de barils d'huîtres immergées.....	1,303	5,968	5,337	3,392	4,580	32,744
2. Usage de collecteurs enduits de béton (casiers pour œufs).....	3,350	98,000	82,500	51,824	28,610	405,184
3. Nombre de barils d'huîtres vendus.....	979	3,451	3,251	3,187	4,538	21,671
4. Recettes provenant de la vente d'huîtres (à raison de \$9 le baril en 1941 et 1942; \$8 antérieurement).....	\$ 7,832	\$ 27,608	\$ 26,008	\$ 28,683	\$ 40,842	\$ 181,093
5. Gages payés par les ostréiculteurs.....	2,137	17,971	12,485	11,533	8,538	87,613
6. Montants affectés à l'achat de matériaux.....	1,665	27,484	8,914	10,696	10,155	101,592
7. Total des dépenses au comptant.....	3,802	45,455	21,399	22,229	18,693	189,205
8. Journées de travail par les locataires ou aide-opérateurs non rémunérés.....	1,126	7,022	5,085	4,326	4,077	34,572
9. Valeur de (8) à raison de \$1.75 par jour.....	\$ 1,971	\$ 12,289	\$ 8,899	\$ 7,570	\$ 7,134	\$ 60,502
10. Total des dépenses.....	5,773	57,744	30,298	29,799	25,827	249,707
11. Excédent des dépenses totales sur les recettes.....	2,059	30,136	4,290	1,116	15,015	68,614
12. Excédent des dépenses au comptant sur les recettes.....	4,030	17,847	4,609	6,454	22,149	8,112

* Y compris les chiffres de 1936, 1937 et 1939 qui ne sont pas fournis en détail.

TABLEAU II.—MISE EN VALEUR DES BANCS D'HUÎTRES EN CULTURE EN NOUVELLE-ÉCOSSE EN 1942

Régions	Nombre de bancs en culture	Superficie totale approximative (arpents)	Quantités d'huîtres immergées (barils)	Quantités d'huîtres vendues (barils)	Gages payés pour la mise en valeur	Argent affecté à l'achat de matériaux	Journées de travail par les locataires	Valeur du temps des locataires à \$1.75 par jour	Valeur totale, travail et matériaux
					\$	\$		\$	\$
Bras d'Or, lacs.....	137	244	205	450	24	655	515	899 50	1,578
Merigomish, havre.....	25	96	215	376	970	330	277	429	1,729
East et West, rivières, Pictou, Co.....	10	27	247 ¹	149	163	887	95	166	1,216
Caribou, havre.....	11	35	73 ²	35		445	22	38	483
Tatamagouche, baie.....	10	32		29	25	159	15	26	210
Wallace baie.....	6	14		7	13	195			208
Total—Northumberland, détroit.....	62	204	535	596	1,171	2,016	409	659	3,846
Total général.....	199	448	740	1,046	1,195	2,671	924	1,558	5,424

NOTE: (1) Y compris 246 barils réimmergés.

(2) Y compris 49 barils réimmergés.

TABLEAU III.—RECETTES EN PROVENANCE DE L'OSTRÉICULTURE, 1942-43

—	1942-43	1941-42	1940-41	1939-40	1938-39
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Ventes de collecteurs en carton porteurs de naissains				367 20	505 20
Vente de 17 batteries de collecteurs avec naissain à 75c.....				12 75	
Vente de contenants en treillis métallique pour collecteurs.....				3 10	36 20
Vente de naissains individuels—336 2/7 gal. à 70c....			235 40		
Vente de naissains individuels—337 8 gal. à 65c.....		154 60			
Détrouage de naissains de 1,004 collecteurs à 2c. chacun.....			20 08		
Détrouage des naissains de 1860 collecteurs à 1½c. chacun.....		27 90			
Vente de 193 brls de petites huîtres pour l'ensemencement à \$3.....	579 00	400 50	78 00	333 00	579 00
Vente d'huîtres marchandes en provenance de station expérimentale.....					
75 brls d'huîtres au-dessous de normalisation à \$8.10 (1941-42 seulement).....		607 50			
337 brls d'huîtres normales à \$8.65 (\$8.10, 1941-42)...	2,915 05	4,471 20	2,908 90	2,202 60	1,510 00
72 brls 3 pks d'huîtres de choix à \$11.65 (\$10.75, 1941-42).....	842 30	742 41	917 70	2,287 80	1,196 00
53 brls d'huîtres de luxe à \$14.10 (\$13.26, 1941-42)...	747 30	822 12	1,377 80	1,729 18	1,293 72
Vente de 13 brls d'huîtres originaires de baie Ste-Anne, N.-E.....					57 32
Vente de 18 brls d'huîtres originaires de Malagash, N.-E.....		100 80			
Vente de 3 brls 3 pks d'huîtres de Bouctouche à \$5 (\$6, 1940-41).....		16 50	216 50		
Vente de 68 gal. de naissains originaires des lacs Bras d'Or à 50c.....		34 00			
Achat de billes au département par H. V. Carr.....		15 00			
Honoraires pour le retracé des limites de fonds en location.....	5 00	4 00		27 50	21 50
Redevances sur huîtres en provenance de fonds affermés et locations de fonds.....	*2,494 14	2,503 59	2,308 50	2,044 01	1,758 27
Totaux.....	7,582 79	9,900 22	8,062 28	9,007 14	6,957 27

* Non définitif.

ANNEXE N° 5

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DU GÉNIE

C. BRUCE, M.E.I.C., *ingénieur-chef*

Les attributions de ce service comportent tous les travaux d'ordre technique ressortissant au ministère dans les Provinces Maritimes, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest, là où l'administration des pêcheries relève entièrement ou, dans une large mesure, du gouvernement fédéral. Ces travaux comprennent l'enlèvement des obstructions, qui dans les cours d'eau sont susceptibles de contrarier ou d'empêcher l'ascension des poissons vers les frayères; le levé des plans des échelles à poissons et la surveillance de leur construction; la confection de plans d'entrepôts frigorifiques et d'autres bâtiments afférents à l'industrie de la pêche et la surveillance de leur construction; la pratique de levés de terrain, de travaux d'arpentage, de levés de plans d'établissements piscicoles et la surveillance de leur construction enfin la conduite de travaux ostréicoles y compris l'affermage des fonds propres à l'ostréiculture dans les Provinces Maritimes.

CONSTRUCTION D'ÉCHELLES À POISSONS ET CURAGE DES RIVIÈRES

Sous ce chef, les travaux comportent: (a) des études sur place et la confection de dessins de dispositifs de franchissement appropriés aux poissons dans les digues dont l'existence a pour effet d'empêcher les reproducteurs d'atteindre les frayères ou encore dans les chutes ou barrages naturels contrecarrant leur remontée, et (b) la démolition d'obstructions artificiels. Là où les digues sont de propriété privée, les possesseurs, les exploitants ou les occupants sont tenus d'y installer et d'y entretenir des aménagements appropriés de franchissement conformément aux exigences de la Loi relative aux Pêcheries mais, comme ceux, qui ne sont pas versés dans la confection de plans d'échelles à poissons, ne sont guère en mesure d'assurer la mise en usage de dispositifs de nature efficace, le ministère s'est avisé avec sagesse d'exiger que toutes les échelles à poissons soient construites selon les dessins dressés par le service du génie. Ce plan de conduite implique une étude sur lieu de chaque emplacement et, après l'assemblage des données et le parachèvement des levés de plans du terrain, la confection du dessin d'une échelle à poissons la plus propre à répondre aux exigences des conditions particulières à l'emplacement.

La démolition des obstructions naturelles comporte l'exécution d'une grande diversité de travaux selon la nature et l'importance des barrages. En nombre de cours d'eau, des embâcles, formés de détritiques de diverses sortes résultant d'éboulements, de rebuts forestiers voire même de gros troncs d'arbres tombés dans le lit du cours d'eau par suite de crues en ayant affouillé les rives aussi bien que de matériaux en provenance d'opérations forestières, peuvent bloquer le cours d'une rivière au point d'en rendre l'ascension difficile aux poissons voire même impossible à certains des niveaux de l'eau. Nombre de pareilles conditions exigent l'application de moyens d'action immédiats en vue d'assurer la création de passages de nature à permettre la remontée des poissons dans la saison parce qu'autrement les frayères ne seraient pas empoissonnées. Grâce à l'activité des inspecteurs de pêche et des gardes-pêche, les exploitants forestiers, en général, se préoccupent aujourd'hui davantage de la façon dont ils disposent de leurs détritiques et rebuts, lorsque ces derniers sont susceptibles de constituer un danger pour les régions desservies par des cours d'eau

fréquentés par les poissons parce que ces exploitants ont été amenés à se rendre compte qu'il est moins coûteux d'entreprendre dès le début des opérations susceptibles de tenir les cours d'eau libres de matériaux de rebut et de troncs d'arbres sans valeur que d'être forcés de revenir par la suite pour en effectuer l'enlèvement. Des embâcles et des barrages de diverses sortes continueront, toutefois, à se former par des agents naturels et si leur enlèvement ou leur démolition ne sont pas entrepris à un stade initial, ils sont toujours susceptibles dans le cours du temps de devenir de puissantes obstructions dont la destruction peut entraîner de fortes dépenses.

La discontinuation des opérations piscicoles en vue de la propagation du saumon sur la côte du Pacifique a servi à faire converger les efforts sur la conservation, l'amélioration, l'aménagement et la mise en valeur des frayères naturelles qui se trouvent dans les nombreux cours d'eau se déchargeant sur le littoral de la Colombie-Britannique. En nombre de cas, ces cours d'eau sont difficiles d'accès mais avant d'y entreprendre une amélioration quelconque des conditions propres à l'ascension des poissons au delà des barrages naturels ou artificiels, ils sont l'objet d'explorations de quelque durée en vue de déterminer s'il y existe ou non des gisements de gravier d'une étendue suffisante pour y aménager des frayères d'un rendement en proportion avec le coût des travaux projetés.

A moins d'obstructions d'ordre majeur exigeant l'intervention d'un ingénieur, il est d'usage d'entreprendre leur démolition sous la surveillance de l'inspecteur local de pêche, une fois que la nécessité en a été établie.

Aucune obstruction d'ordre majeur ne s'est produite pendant l'année et les travaux entrepris sont classifiés et passés en revue ci-dessous:

NOUVELLE-ÉCOSSE

Rivière North, Sainte-Anne, comté de Victoria.—Il a été fait allusion dans le rapport 1941-42 aux travaux relatifs à la construction d'une échelle à poissons en vue d'assurer aux saumons la possibilité de franchir une cascade en cette rivière, en insistant sur le fait qu'il avait été impossible de poursuivre sans surcharge de dépenses la conduite de ces travaux jusqu'à leur parachèvement par suite de l'élévation anormale du niveau de l'eau. D'autres progrès furent réalisés dans la pratique des travaux d'excavation du massif rocheux en vue de l'aménagement de la passe dans le cours de l'été passé et il a été constaté que les saumons n'éprouvaient que peu de difficultés à franchir l'obstacle même sans les cloisons en béton projetées. Dans ces circonstances, il a été résolu de différer l'accomplissement de nouveaux travaux.

Ruisseau McQuarrie, comté d'Inverness.—Il a été procédé à la destruction d'une obstruction, composée de matériaux de charriage, qui s'étaient emmêlés dans des branches surplombantes d'aulnes en bordure le long du ruisseau et cela de façon à complètement empêcher la remontée des poissons.

Ruisseau de l'Ouest, comté de Cumberland.—Comme il s'était produit un entassement de détritiques qui bloquait complètement l'issue à travers laquelle les poissons parvenaient à franchir une ancienne digue inutilisée, il fut résolu, en vue d'empêcher le retour de ce contretemps, de démolir une partie de la digue.

Rivière Medway, comté de Queens.—Il a été procédé aux cascades Harmony sur cette rivière à un examen de la localité où la Commission d'Energie Electrique de la Nouvelle-Ecosse se livre présentement à la construction d'un aménagement d'énergie hydro-électrique. Une fois réalisée l'obtention de renseignements plus circonstanciés sur le détournement de l'eau destinée à la production de l'énergie, les plans d'une échelle à poissons furent dressés et présentés à la Commission, chargée de la création de cet aménagement.

Rivière Nictaux, comté d'Annapolis.—Il a été procédé à un levé trigonométrique, à l'emplacement d'une petite digue qui a été érigée dans cette rivière, en vue de recueillir des données pour le dessin d'une échelle à poissons. Il faudra obtenir de plus amples données sur la mesure à laquelle les saumons se trouvent empêchés de franchir la digue avant de prendre une décision quant à la nécessité d'une échelle à poissons à cet endroit.

Un grillage fut installé en travers de l'entrée d'un chenal de dérivation à l'embouchure de la rivière Clyde, comté de Shelburne, en vue d'empêcher les saumons et les truites de s'engager dans le chenal et de les orienter vers le cours principal de la rivière. Un grillage fut aussi installé en vue d'empêcher les saumons de s'engager dans un étang de marée à l'embouchure de la rivière Round-Hill, comté d'Annapolis, où ils sont susceptibles d'être l'objet d'opérations de braconnage à marée basse.

Il a été procédé à l'inspection de plusieurs échelles à poissons en des digues de la Petite-Rivière et d'une échelle dans la rivière Nine-Mile, comté de Halifax. Un essai fut tenté en vue de la construction d'un petit mur en béton devant constituer une échelle à poissons pour une digue sise à South Brookfield dans la rivière Medway mais la crue des eaux rendit nécessaire de différer les travaux.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Rivière Atnarko, Bella Coola.—En cette rivière, les travaux ont consisté dans l'enlèvement de toutes sortes de matériaux de charriage et de rebuts qui s'étaient entassés dans le chenal principal en des endroits où les rives sont basses ou presque inexistantes, de sorte que tout obstacle provoque le détournement du débit en nombre de petits embranchements ou méandres qui s'écoulent par des cours tortueux jusqu'à leur jonction avec le chenal principal à certains points en aval. Sauf à l'eau haute, les saumons ne peuvent pas circuler dans ce réseau de méandres mais cette condition ne se présente jamais durant la migration des saumons rouges. Par suite de la carence de la main-d'œuvre, presque tous les travaux furent exécutés par l'usage de la poudre qui s'est révélé plus efficace et moins laborieux que le travail de désenchevêtrement et d'enlèvement des matériaux à la main.

Cours d'eau tributaires du lac Babine.—Les cours d'eau, se déchargeant dans ce lac, constituent les principales frayères de saumon en cette région. Depuis nombre d'années, on se rendait compte que certaines obstructions consistant d'embâcles de troncs d'arbres et de matériaux de charriage, affectaient défavorablement l'efficacité de ces frayères, et, comme les conditions s'aggravaient au point de les rendre tout à fait improductives, il fut résolu de procéder à la destruction des embâcles. Les cours d'eau ainsi remis en état de productivité furent la crique Hatchery, et les criques Grizzly, Twin, Pierre et Tachez. Ces travaux furent exécutés à l'aide de la main-d'œuvre aborigène.

Crique Beaver, tributaire du fleuve Fraser.—En ce cours d'eau, les obstructions sont causées par suite de l'éboulement des berges adjacentes au chenal après les crues, ce qui a pour effet d'entraîner dans la crique des souches et autres détritiques qui forment des entassements aux coudes du cours d'eau. Ces accumulations furent enlevées pendant l'année mais il est possible que le retour de ces conditions nécessite l'exécution de certains travaux chaque année.

Rivière Big-Qualicum.—Un embâcle de troncs d'arbres d'une grande envergure, qui existe en cette rivière à environ quatre milles de l'eau de marée, a donné lieu à la pratique d'un chenal il y a deux ans mais par suite d'accumulations de matériaux qui en avaient effectivement bloqué l'ascension aux saumons, il fut jugé nécessaire d'y pratiquer de nouveaux passages.

Certains travaux qui comportèrent soit la démolition d'embâcles de troncs d'arbres, soit la pratique de passages à travers ces embâcles, furent entrepris dans la crique Cameleon en la région de Quathiaski; dans la crique Coal en la région de Sooke; dans les criques Gark, Hemming et Coal en la région de Comox; dans les cours d'eau se déchargeant dans le bras de mer Evans ainsi que dans la rivière Tom-Bay en la région de Bella Bella; dans la rivière Génési en la région de Rivers-Inlet; dans les rivières Klaskish et San Josef en la région de Quatsino et dans le cours d'eau Sewell-Inlet et l'archipel de Charlotte.

Crique du lac Colony, région de Quatsino.—En cette crique, l'obstruction consista en trois chutes très rapprochées les unes des autres, à proximité de l'embouchure, et qui faisaient obstacle à la remontée des saumons reproducteurs à destination des frayères sises en amont. Dans la chute voisine de l'embouchure, le chenal fut élargi, tous les éperons de roc furent brisés et un bassin fut aménagé aux pieds de cette chute pour fournir aux saumons l'occasion de franchir l'obstacle. Dans la deuxième chute, un chenal de 27 pieds de longueur et d'une largeur minimale de deux pieds, fut pratiqué en vue de la création d'un passage et le bassin au bas du chenal fut élargi. Dans la chute supérieure, un chenal à gradins, de 35 pieds de longueur et d'une largeur minimale de 3 pieds fut pratiqué par sautage à la dynamite à même le roc en vue d'assurer aux saumons un moyen d'en faire l'ascension pendant les période d'étiage et de leur permettre de franchir plus facilement l'obstacle dans les conditions hydrographiques normales et pendant les crues. Le bassin au bas de cette chute fut aussi agrandi par l'enlèvement de plusieurs grosses roches.

En sus des travaux ci-dessus, des issues furent pratiquées dans deux grandes digues de castors et d'autres obstructions furent enlevées entre les chutes et le lac Colony.

Echelle à poissons des chutes Skutz, rivière Cowichan.—De légères réparations furent effectuées au mur de soutènement sis en aval de l'échelle à poissons et de grandes accumulations de détritiques dans et au voisinage de la digue furent enlevées et brûlées. Ces travaux ont été opérés sans frais avec l'aide d'hommes d'un campement voisin conduit sous la surveillance du ministère des Forêts pour la détention des objecteurs de conscience.

Echelle à poissons des chutes Stamp.—Pendant l'hiver de 1941-42, les crues emportèrent un gros tronc d'arbre qui brisa une des cloisons des bassins. Cette cloison fut réparée avec du béton.

ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE

Aucun nouvel établissement de pisciculture n'a été construit pendant l'année mais il a été jugé nécessaire de poursuivre l'entretien des aménagements existants et dans certains cas de les améliorer là où il fut constaté que la chose s'imposait pour en rendre l'exploitation efficace. Voici un exposé des travaux accomplis en ce domaine:

NOUVELLE-ÉCOSSE

Ecloserie d'Antigonish.—Il a été jugé nécessaire de renouveler la plateforme qui supporte la conduite de 20 pouces de diamètre à l'endroit où elle traverse un ravin sur des piliers en béton.

Ecloserie de Bedford.—Il a été procédé à un examen de la digue d'approvisionnement d'eau dans la rivière Sackville ainsi qu'à une approximation du coût des réparations. Les travaux seront entrepris l'année prochaine.

Ecloserie de Cobeguid.—La conduite d'alimentation en eau des bacs d'élevage extérieurs a été ré-aménagée par l'élimination des coudes, ce qui a servi à accroître le débit de l'eau destinée à la batterie.

De bonne heure en automne, une forte crue dans la rivière Second provoqua des dégâts considérables à la digue d'approvisionnement d'eau. De vieux troncs d'arbres et des détritits, voire même de vieilles digues forestières en bois dans le cours supérieur de la rivière furent emportés et vinrent s'entasser contre la digue, en en bloquant complètement les passes-déversoirs et les vannes et en provoquant une telle élévation du niveau de l'eau que le talus ou remblai en terre, formant l'aile droite, fut démoli sur une étendue de quelque 48 pieds. Le volume d'eau ainsi libéré eut pour effet d'affouiller ou de dégrader la rive d'aval du cours d'eau et de mettre à nu puis d'emporter quelque 88 pieds de la conduite aquifère de l'écloserie en douves de bois et de 18 pouces de diamètre. L'aile gauche de la digue fut aussi légèrement endommagée mais, comme la rive sur ce côté est élevée, il ne s'y produisit aucun charriage. Il a été jugé nécessaire de réparer les dégâts à la digue au moyen d'une charpente en grumes remplie de pierres d'une longueur de 48 pieds et d'une hauteur de 10 pieds, avec armature contre le courant. S'il est vrai que certains segments de la conduite aient été endommagés, la conduite elle-même n'en a pas moins été toute récupérée et la plus grande partie remise en place. Une charpente en grumes remplie de roches fut construite le long de la rivière en vue de sauvegarder la conduite.

Bassins de stabulation de Coldbrook.—Il a été procédé à l'installation d'une batterie de quatre bacs d'élevage, de 14 pieds de longueur, sur 15 pouces de largeur sur 10 pouces d'épaisseur, avec auge de distribution d'eau nécessaire et conduite d'alimentation en eau.

Bassins de stabulation de Grand Lake.—La digue d'emmagasinement de l'eau, qui consistait en un encoffrement rempli de roches, était devenu si détériorée qu'il fut jugé nécessaire de la reconstruire presque entièrement. En même temps, le conduit d'alimentation des bassins d'élevage, qui était en bois, fut renouvelé avec du béton et l'échelle à poissons de la digue fut reconstruite.

Bassins de stabulation de Kejumkejik.—Il a été procédé à la réfection de la digue d'emmagasinement d'eau au débouché du lac Grafton.

Ecloserie de Lindloff.—Il fut procédé au renouvellement des fondations en bois supportant le conduit qui part de la digue d'emmagasinement d'eau et qui était devenu très détérioré.

Ecloserie de Margaree.—Certaines réparations furent effectuées aux planchers de la grange et du garage y compris le posage de nouvelles lambourdes et soles, et il a été procédé à la confection d'un chemin pour donner accès par camion aux bassins d'élevage sis de l'autre côté du chemin principal, à partir de l'écloserie proprement dite. Les angles du terrain, comportant les bassins d'élevage, furent rétablis par levé trigonométrique et une partie du domaine piscicole fut aussi entouré d'une clôture pour en empêcher l'accès aux bestiaux.

Bassins de stabulation de Mersey.—Il a été procédé à la construction d'un pont de service suspendu sur le canal de fuite de l'aménagement hydro-électrique, exploité par la Commission d'Energie électrique de la Nouvelle-Ecosse, en vue d'assurer un accès plus facile aux bassins. Dans la conduite de ce travail, la commission a fourni un concours précieux.

Etang-vivier à saumons de la rivière Philippe.—L'ancienne digue en béton en cette rivière était utilisée de pair avec l'échelle à poissons pour la capture de saumons reproducteurs en vue de la cueillette d'œufs. Cette digue, qui autrefois servait à des fins d'énergie électrique, se détériore peu à peu de sorte que depuis trois ou quatre ans on constate la nécessité de la réparer. On projette donc la construction d'encoffrements en roches aux endroits les plus détériorés et au fur et à mesure où la chose s'en fera sentir, de façon à remettre toute la

structure à neuf à la longue. Certains travaux avaient déjà été exécutés d'après ce plan et pendant l'année sous revue il fut jugé nécessaire de refaire ainsi un autre segment de la digue. Comme l'extrémité inférieure de l'échelle à poissons s'était effondrée, elle a été refaite en béton.

Lorsque des opérations piscicoles furent entreprises à cet endroit il y a quelques années, il fut procédé provisoirement à la construction d'un bâtiment de frayage et d'une habitation pour le surveillant et son personnel parce qu'on ne voulait pas y fonder d'établissement durable avant de s'y être assuré du succès des opérations. Comme ni l'un ni l'autre des bâtiments en existence ne justifiaient les dépenses afférentes à leur remise à neuf, pourtant devenu absolument nécessaire, il fut résolu d'en construire de nouveaux. Le bâtiment piscicole est de 14 pieds sur 30 pieds avec fondations en béton et comporte une chambre de frayage avec tables de manipulation nécessaires ainsi qu'une chambre de distribution d'eau froide et de turgescence des œufs avec trois bacs ou réservoirs de turgescence de 4 pieds sur 8 pieds chacun et à travers lesquels s'opère une circulation d'eau froide. La maison d'habitation est de 14 pieds sur 20 pieds et comporte une salle de compagnie et deux petites chambres à coucher pour les membres du personnel.

Écloserie de Yarmouth.—Il a été jugé nécessaire de renouveler les deux grands bacs d'alimentation et six des bacs d'incubation en cette écloserie.

Lors de la construction de cette écloserie, il fut procédé au creusage d'un puits mais comme la qualité de l'eau de ce puits s'était révélée impropre aux usages ménagers, il fallut pour obtenir de l'eau potable et ménagère brancher un tuyau sur la conduite de l'écloserie. Comme il était devenu nécessaire de renouveler ce tuyau et comme l'eau du puits s'était améliorée, c'est du puits lui-même que part maintenant le tuyau d'alimentation de la maison d'habitation.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Étang-vivier à saumons de Morel.—Lors de l'acquisition du domaine de cet établissement il y a quelques années, il y existait un ancien appontement qui a été utilisé depuis ce temps dans la conduite des opérations effectuées à cet étang-vivier à saumons. Cet appontement s'est graduellement détérioré de sorte qu'il a été jugé nécessaire de le remplacer. En même temps on a effectué des réparations nécessaires à la maison d'habitation.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Écloserie de Florenceville.—La pratique d'un examen a servi à révéler que le mur est du bâtiment piscicole était tombé dans un état de délabrement qui en nécessita la démolition. Le mur a été reconstruit en béton jusqu'à hauteur du rebord inférieur des fenêtres pour empêcher le retour de ces conditions. Des travaux de réfection furent aussi effectués au toit de l'écloserie subsidiaire qui manifestait des indices d'affaïssement.

Écloserie de Saint-Jean.—Par suite de l'usage accru des aménagements piscicoles de l'étang, il a été jugé nécessaire de pourvoir à l'installation d'un système supplémentaire de distribution d'eau. La canalisation d'eau existante a été réalisée graduellement au fur et à mesure de l'agrandissement de la batterie de bassins d'élevage, en faisant converger les apports de certaines petites sources vers la canalisation dont le rendement a été amplifié par le posage d'un tuyau de 8 pouces à partir du réservoir principal. Comme le rendement de ce tuyau se révélait insuffisant, il fut décidé de procéder à l'installation d'une conduite en douves de bois de 14 pouces qui, à partir du réservoir et à l'aide de tuyaux de branchement de 12 pouces et 8 pouces, distribue l'eau aux deux batteries de bassins de stabulation ou d'élevage. La conduite de 14 pouces a été posée et les autres travaux seront achevés dans le cours de l'année à venir.

Inspections de contrôle.—Bien qu'aucune inspection spéciale de contrôle n'ait été entreprise, il n'en reste pas moins qu'un ingénieur, dans le cours de ses travaux d'expertise, a visité les écloséries de Middletin, de Miramichi, de New-Mills et de Grand Falls. Il a aussi procédé à un examen initial d'un emplacement à Halfway, en Nouvelle-Ecosse, emplacement dont les pisciculteurs avaient préconisé la mise en exploitation comme étant propre à la création d'une batterie de bassins de stabulation.

OSTRÉICULTURE

On a poursuivi pendant l'année sous revue la mise en location de fonds propres à la pratique de l'ostréiculture en l'Île du Prince-Edouard et en Nouvelle-Ecosse.

Pendant l'année, 135 concessions de fonds ont été légalisées en l'Île du Prince-Edouard, ce qui porte à 1,111 le nombre de baux passés depuis l'institution du régime d'affermage ou d'amodiation en 1932. Pour diverses raisons, 446 baux furent résiliés ou délaissés par les affermataires, ce qui fait que 665 d'entre eux, d'une superficie d'ensemble de 1,604 arpents, sont restés opérants. On escompte qu'un certain nombre des baux résiliés seront remis en règle. En sus, 753 demandes de mise en location de fonds sont présentement l'objet d'une étude de la part du ministère. Certaines de ces demandes s'appliquent à des fonds dont l'affermage n'a pas encore été préconisé et certaines autres s'appliquent à des régions où les perspectives d'ostréiculture ne sont pas regardées comme prometteuses.

En Nouvelle-Ecosse, 31 baux ont été légalisés, ce qui porte à 233 le nombre de concessions depuis l'institution du régime d'affermage en cette province en 1938. Les résiliations et les délaissements s'y totalisent à 28, ce qui fait que 205 baux, comportant une superficie d'ensemble de 478.5 arpents, y sont restés opérants, cependant que 97 demandes y sont présentement l'objet d'une étude.

La procédure relative à une demande de concession de fond comporte l'examen du banc sous-marin en cause et cela afin que le postulant puisse être mis parfaitement au courant des perspectives qu'il offre à l'ostréiculture avant de s'y livrer à des travaux d'aménagement. A la suite de l'approbation de la demande, il est procédé à la délimitation du banc dont une description appropriée est dressée pour être incorporée au bail. Après la réception d'une demande de concession, divers facteurs peuvent en faire différer la légalisation. C'est ainsi que les conditions climatiques peuvent se montrer défavorables à l'examen du fond ou au tracé des limites ou encore le postulant peut tarder à se mettre à l'œuvre après avoir été notifié de l'approbation de sa demande. Pareilles délais rendent compte dans une certaine mesure du nombre relativement grand de demandes restées sans résultats.

En l'Île du Prince-Edouard, il a été procédé à 103 nouveaux levés topographiques et à la reprise de 22 levés topographiques de bancs concédés mais dont les bornes étaient disparues tandis qu'en Nouvelle-Ecosse 23 nouveaux levés topographiques ont été entrepris.

NOMENCLATURE DE LEVÉS TOPOGRAPHIQUES SUPPLÉMENTAIRES

1. Il a été procédé à la délimitation et au bornage des régions qui dans la baie de Malpèque ont été affectées à la cueillette de petites huîtres en vertu d'un permis.

2. Il a été procédé à un levé trigonométrique de ce secteur du bassin de Darnley dans lequel des bancs propres à la pratique de l'ostréiculture ont été localisés.

3. Par suite de l'action de l'érosion et du gel et dégel, il arrive occasionnellement que des bornes en béton, qui ont été posées sur le pourtour de la baie de Malpèque en vue du tracé des limites des concessions, deviennent déplacées.

Pendant l'année, il a été jugé nécessaire de remplacer les bornes topographiques Nos 24, 29, 47 et 55. Il a été procédé à la pratique de levés trigonométriques en vue d'établir le nouveau rapport de ces bornes avec le système de treillis, de graticule à même lequel les bancs affermés sont délimités.

4. Il a été procédé au tracé et au bornage des limites des étendues de fond qui, dans l'anse de Sunbury, ont été mises en interdit, par suite de leur état de contamination, en ce qui concerne la vente directe des huîtres qui en proviennent.

5. Il a été procédé à la localisation d'une étendue de fond qui, dans la baie de Shédiac, sera réservée et affectée à la pratique d'essais et d'expérimentations.

6. Comme il n'existe ni plans, ni cartes appropriés de ce secteur des lacs Bras d'Or où des opérations d'ostréiculture ont été entreprises, il a été jugé nécessaire d'y effectuer des levés topographiques en vue de recueillir les données nécessaires à la confection de cartes et de plans de ce genre. Pendant l'année 1941-42, les levés de plans des bassins Nord et Sud, rivière Denys, ont été parachevés et ce travail a été appliqué à la région orientale l'année dernière et cela jusqu'à Jamesville. Ce travail comporte l'établissement de stations de triangulation pour les opérations de réperages et de stadia en vue du tracé de la ligne littorale.

On trouvera à l'Annexe N° 4 un rapport détaillé des opérations ostréicoles.

CONSIDÉRATION GÉNÉRALES

En vue de se renseigner d'une façon définitive sur les possibilités de congélation et d'emmagasinement des entrepôts frigorifiques qui, dans les Provinces Maritimes, sont utilisés pour le poisson, un des ingénieurs a été chargé d'inspecter et de faire le compte des possibilités de cette sorte qu'offrent les usines suivantes: Black's Harbour, Caraquet, Charlo, Chatham, Inkerman, Kouchibouguac, Loggieville, Moncton, Newcastle, Petit-Rocher, Richibouctou, Saint-Jean, Shippigan, Tracadie, Canseau, Halifax, LaHave, Liverpool, Lockeport, Lunenburg, Mulgrave, Sydney-Nord, Port-Hood, Port-Mouton, Queensport, Shelburne, Stellarton, Yarmouth, Charlottetown, Ellerslie, Georgetown, Kensington, Northam, O'Leary, Parks Corner, Souris et Summerside. On a recueilli des données complètes en ce qui concerne les procédés d'exploitation en usage à chaque usine.

Il a été procédé à l'examen d'emplacements proposés pour l'érection de bâtiments d'industrialisation du poisson à Richibouctou, au cap Richibouctou, à Pointe-Sapin, et à Escuminac. C'est un des ingénieurs, qui a été chargé de ce travail, à même lequel des plans de bâtiments et d'aménagements ont été subséquemment dressés.

L'emplacement d'un entrepôt frigorifique projeté à Lamèque a été l'objet d'un examen qui a été suivi du parachèvement des plans de l'usine en question.

Il a été procédé à l'examen d'un emplacement à Jamesville où une barre de gravier avait pour effet d'empêcher l'arrivée de l'eau salée de marée dans un étang où il se trouve des huîtres. On a constaté que l'entretien d'un passage durable à travers la barre ne pouvait être réalisé qu'au prix de dépenses excessives mais qu'avec un peu de travail à la suite des tempêtes dont l'effet est d'obstruer la coulée, cette dernière pouvait être maintenue dans un état d'efficacité suffisante pour répondre aux résultats recherchés.

Le service du génie est chargé de répondre à toutes les lettres ayant trait aux opérations ostréicoles conduites par le ministère dans les Provinces Maritimes aussi bien qu'à celles, se rapportant aux travaux de génie proprement dits, qui sont effectués tant en ces provinces qu'en Colombie britannique.

Un des ingénieurs représente le ministère à titre de membre du comité de l'entrepôt frigorifique, qui constitue un sous-comité du Comité des Besoins en Produits alimentaires, fonctionnant sous la direction du ministère des Munitions et des Approvisionnements.

ANNEXE N° 6

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LE LABORATOIRE D'INPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE POISSON, DE VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE, POUR L'ANNÉE 1942-1943

Par F. CHARNLEY, *chimiste-chef*

Tel que signalé dans le rapport annuel de l'année 1941-42, l'expansion des attributions du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserve de Poisson de façon à comporter l'examen des conserves de hareng a sensiblement contribué à la compression du temps susceptible d'être consacré à la conduite des recherches et de travaux tendant à la solution de questions particulières. En dépit de cela, toutefois, des progrès très satisfaisants ont été réalisés pendant l'année dernière en ce qui concerne ce dernier genre de travaux.

Les résultats les plus précieux acquis par le laboratoire pendant l'année 1942-43 ont consisté dans la mise au point de procédés relatifs à la détermination de la fraîcheur des conserves de saumon et de hareng. Les premières de ces recherches, qui furent exécutées au printemps de 1942, ont servi à démontrer que la teneur en acide de l'huile des conserves de hareng peut être utilisée à la détermination exacte du degré de détérioration naissante s'étant produite chez les harengs avant leur mise en conserve. En appliquant les résultats statistiques dont il a été fait mention dans le rapport annuel de 1941-42, il a été constaté que les teneurs en acide de l'huile des conserves de hareng et les estimations organoleptiques de l'examineur à l'égard de la fraîcheur sont fonction d'une distribution linéaire, composite, bivalente. L'amplitude de variation en teneur acide, à partir des échantillons frais jusqu'aux échantillons altérés est d'environ 8.2 d'indice normal de variabilité dans les systèmes individuels de signes conventionnels.

En se fondant sur ces résultats, les tolérances suivantes ont été établies en ce qui a trait à la fraîcheur des conserves de hareng:

Valeur moyenne acide de l'huile	Catégories	Grandeur des ré-échantillons prélevés de chaque système conventionnel de signes en suspicion
Moins de \$2.25.....	A.....	6
\$2.25 à \$2.75.....	B.....	6
Plus de \$2.75.....	Au-dessous de B..	6

Ces tolérances ont été utilisées dans le cours de la dernière campagne pour corroborer les classements établis en fonction des données organoleptiques de l'examineur en ce qui concerne la fraîcheur, tels exposés au tableau neuf du rapport annuel du ministère des Pêcheries pour 1937-38.

La précision de la valeur acide de l'huile comme facteur de la détermination de la fraîcheur des conserves de hareng a été confirmée par d'autres essais en laboratoire à l'aide de cette épreuve et par les travaux d'un certain fabricant important de conserves de hareng en Colombie-Britannique. Les résultats, acquis par ce dernier, ont servi à démontrer que la valeur acide de l'huile des conserves

de hareng s'accroît en proportion directe de la durée de séjour du hareng dans le bac à saumure dans des conditions données, et qu'au fur et à mesure où s'accroît la valeur en acide l'odeur et autres données organoleptiques servent à indiquer le départ de la détérioration. L'industrie se trouve donc à avoir à sa disposition un moyen d'emprise sur la fraîcheur des conserves de hareng de sorte que ce n'est que dans des conditions tout à fait exceptionnelles que l'industrie pourrait dorénavant être excusable de présenter des colis de conserves de hareng, comportant des échantillons malodorants ou des échantillons avec indices de rougissure bactérienne.

La deuxième de ces recherches, qui fut conduite en octobre et novembre 1942, a servi à témoigner que la teneur en acide carbonique constitue un facteur sûr de détermination de la fraîcheur des conserves de saumon. Cette épreuve fut pour la première fois appliquée par deux scientifiques russes, Lyubin et Lebedeva, à la détermination de la fraîcheur de la viande. Par application d'un procédé simplifié de détermination des titrages en anhydrique carbonique, il a été constaté, comme dans le cas de la valeur acide de l'huile des conserves de hareng, qu'il existe une relation étroite entre les données organoleptiques pour la fraîcheur des conserves de saumon et la valeur en anhydrique carbonique des tissus musculaires de saumon égoutté. Il existe une grande amplitude de variation dans la teneur en anhydrique carbonique entre les échantillons frais et les échantillons altérés, telle que déterminée par les données organoleptiques de l'examineur, mais par suite de l'écart relativement grand de l'indice de variabilité dans les systèmes individuels de signes conventionnels, l'amplitude de variation du titrage en anhydrique carbonique entre les échantillons frais et les échantillons altérés, en fonction d'écart d'indice normal de variabilité, est quelque peu moindre que l'amplitude correspondante en teneur acide de l'huile des conserves de hareng.

Les tolérances suivantes en ce qui concerne la fraîcheur des conserves de saumon, basées sur cette épreuve, ont été établies par le laboratoire pour la vérification des classements de cette caractéristique, déterminés d'après les constatations de l'examineur:

Valeur moyenne de l'anhydride carbonique	Catégories	Grandeurs de ré-échantillonnages à même chaque système de signes conventionnels, en suspicion
Moins de 0.130.....	A	6
0.130 à 0.180.....	B	6
Plus de 0.180.....	Au-dessous de B	6

D'autres données sur la valeur pH de la liqueur aqueuse dans les conserves de saumon servent à démontrer que cette caractéristique, tout comme les classements en fraîcheur de l'examineur, est influencée par la condition saisonnière du saumon en sus du degré de détérioration naissante s'étant produite chez les poissons au moment de la mise en boîte. Toutefois, utilisée de pair avec le titrage en anhydride carbonique, cette caractéristique fournit des renseignements précieux sur la maturité sexuelle des saumons au moment de la mise en conserve.

Les épreuves ci-dessus en ce qui concerne la fraîcheur ont servi à assurer à l'industrie des moyens commodes et sûrs de contrôle de la fraîcheur des conserves de hareng et de saumon. Au surplus, ces épreuves contribueront à réduire sensiblement le coût afférent aux ré-échantillons et aux ré-échantillonnages lorsque l'industrie et le ministère seront disposés à substituer ces épreuves aux classements organoleptique de l'examineur, exposés dans le tableau ci-haut mentionné.

Il ressort de l'expérience et des connaissances, acquises dans le cours de l'année dernière, qu'on ne peut pas en tout temps compter sur l'industrie pour la production de conserves de saumon et de hareng traitées d'une façon appropriée puisque le laboratoire a découvert en 1942 un colis au moins de conserves de saumon d'une cuisson et d'une stérilisation imparfaites. Aussi, le laboratoire a-t-il institué des épreuves d'incubation à l'égard des systèmes de signes conventionnels en suspicion et on projette une application plus étendue de ces épreuves, lorsque le laboratoire aura été pourvu des appareillages et des aménagements nécessaires à la pratique de ces épreuves.

Pendant l'année dernière, on a aussi consacré du temps à l'étude de nombre d'autres problèmes. On a mis au point un procédé rapide pour la détermination des valeurs en acide de l'huile des conserves de hareng au moyen de la courbe de titration. On a assemblé des données supplémentaires sur la chute de l'indice de réfraction de l'huile des conserves de hareng avec la maturité saisonnière des poissons. Des équations, descriptives d'une variation de deuxième degré, composite et bivariante ont été appliquées à l'exposé de la relation existante entre les intensités des colorations rouge et jaune de la substance musculaire des conserves de saumon rouge. Enfin, une somme considérable de temps a été consacrée par l'auteur à la rédaction de notices concernant les résultats des recherches ci-dessus.

ANNEXE N° 7

**RAPPORT DU LABORATOIRE DE L'INSPECTION DE CONTRÔLE
ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE POISSONS, MOLLUSQUES
ET CRUSTACÉS, À HALIFAX, N.-É., POUR
L'ANNÉE 1942-43**

PAR ERNEST HESS, PH.D.

La matière suivante constitue un résumé des travaux conduits par le Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserve de Poissons, Mollusques et Crustacés, à Halifax, pendant l'année financière close le 31 mars 1943.

Le Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserve de Poissons, Mollusques et Crustacés a été officiellement institué avec la mise en application volontaire du Règlement régissant le Classement des Conserve de Homard, par le Décret du Conseil en date du 11 mai 1942, C.P. 3901.

L'espace, l'aménagement, l'appareillage et l'outillage du laboratoire ont été fournis par la Station Expérimentale de Pêche de l'Atlantique conduite par l'Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada. Le personnel actuel consiste en deux chimistes en second travaillant sous la direction de l'auteur.

Classement des conserve de homard.—Un plan de classement volontaire des conserve de homard a été institué par le Décret du Conseil en date du 11 mai 1942. Deux permis de classement ont été délivrés par le ministère pendant l'année et, dans l'ensemble, sept lots, composés de 715 caisses de 96 boîtes de six onces, chacune, ont été présentés au classement. Quatre-vingt pour cent de ces conserve furent classées dans la Catégorie "Qualité de Luxe"; les autres dans la Catégorie "Qualité Normale".

Examen de conserve de hareng.—Il a été procédé à l'examen de conserve de hareng en sauce tomate destinées à l'exportation et à l'usage du Ministère Britannique de l'Alimentation, à la suite d'un plan formulé par le Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserve de Poissons, Mollusques et Crustacés, à Vancouver, C.-B. M. R. S. Bolton, de ce laboratoire, fut chargé de mettre les membres de notre personnel, MM. Homans et Hollett, au courant des procédés d'inspection de contrôle alimentaire, ce qui a permis à ces deux chimistes de poursuivre ensuite les travaux par leurs propres moyens. Les opérations de contrôle alimentaire débutèrent dans un laboratoire provisoire à Black's Harbour, N.-B., le 20 mai, puis elles furent transférées à Halifax le 12 octobre pour s'y poursuivre jusqu'au 23 décembre 1942. Il a été procédé à l'inspection de 214,801 caisses. Sur ce nombre de caisses, 99.7 pour cent furent déclarées être de Catégorie "A" et 0.3 pour cent, de la Catégorie "B".

Examen d'échantillons de poids sous-minimaux de conserve de homard.—Pendant l'année, huit échantillons, comportant un total de 42 boîtes de homard, furent présentés par les agents de pêche, à la suite de prélèvements à même des lots en saisie pour avoir été jugés d'un poids sous-minimal. Les constatations des agents ont été entièrement confirmées.

Conserve diverses de produits de pêche.—Pendant l'année, vingt échantillons de conserve de produits de pêche ont été volontairement présentés au laboratoire pour qu'il y soit procédé à un examen et à une appréciation de leur qualité et façon. Ce furent des conserve de hareng et de sardine à l'huile et en sauce tomate, des conserve de sardines fumées, des conserve de filets de hareng,

des conserves du mélange morue-aiglefin-merluche, des conserves de gasparot, de saumon atlantique, de homard, de corégone, de colin fumé, de moules et de matelotes de poisson.

Recherches sur la mise en conserve.—Le personnel utilisa le temps, non consacré au classement et à l'inspection de contrôle à la conduite de recherches et d'opérations expérimentales de mise en conserve, surtout en ce qui concerne la mise en conserve du homard, du mélange morue-aiglefin-merluche et du maquereau. Des comptes rendus sommaires des travaux sont parus dans le rapport annuel de la Station Expérimentale de Pêche de l'Atlantique de l'Office des Recherches sur les Pêcheries. Deux notices ont été publiées dans le Journal de l'Office.

Il a été procédé à une expertise méthodique de la qualité du rendement en conserves du mélange morue-aiglefin-merluche de 1942. En se fondant sur les conclusions, tirées de cette expertise, on a formulé des normalisations de qualité ainsi que des procédés et des règles pour le classement des conserves du mélange morue-aiglefin-merluche. Cette expertise méthodique sera appliquée aux rendements de toutes les conserves du mélange morue-aiglefin-merluche en 1943.

RELEVÉ DES RECETTES PERÇUES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1942-43

Catégories	Totaux	Compte général	Nouvelle- Ecosse	I.P.-E.	N.-B.	Québec	Alta.	Baie d'Hudson	C.B.	Youkon	T.N.-O.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Privileges, patentes, redevances et permis—</i>											
Permis de pêche.....	35,300 40		4,296 00	692 75	8,456 25	151 50		1 90	21,227 00	455 00	20 00
Modus vivendi.....	199 00		23 00						176 00		
Concessions huttrières à bail.....	2,279 91		444 57	1,835 34							
Permis de chalutage.....	3,000 00		3,000 00								
Locations.....	5 00								5 00		
<i>Recettes en provenance de ventes—</i>											
Ventes de peaux de phoques à fourrure.....	212,131 35	212,131 35									
Ventes de poisson.....	295 00				295 00						
Ventes d'huîtres.....	5,085 15			5,085 15							
Ventes diverses.....	2,062 80	6 96	569 15	4 85	662 00	108 60	213 71		497 53		
<i>Services techniques et honoraires ou droits—</i>											
Droits d'inspection de contrôle alimentaire des conserves de saumon.....	9,071 45								9,071 45		
Droits d'inspection de contrôle alimentaire des conserves de hareng.....	5,940 87								5,940 87		
Droits d'inspection de contrôle alimentaire des conserves de homard.....	61 50		61 50								
Honoraires divers.....	5 00			5 00							
<i>Primes d'escompte et de change—</i>											
Remises de dépenses de l'année antérieure.....	119 39		1 65						117 74		
	534 47	51 68	80 57	7 40	0 40	39 00			355 42		
<i>Divers—</i>											
Amendes et confiscations.....	27,252 74		718 50	1,096 60	1,245 50				24,192 14		
Divers.....	25 00		5 00						20 00		
	303,369 03	212,189 99	9,199 94	8,727 09	10,659 15	299 10	213 71	1 90	61,603 15	455 00	20 00
<i>Recettes particulières (de guerre)—</i>											
Commission sur les ventes de navires japonais.....	14,236 31								14,236 31		
Droits d'expertise — Sur la vente des navires japonais.....	2,427 00								2,427 00		
	320,032 34	212,189 99	9,199 94	8,727 09	10,659 15	299 10	213 71	1 90	78,266 46	455 00	20 00

Certifié exact,
F. O. WEEKS,
Délégué de la Trésorerie.

Certifié exact,
D. B. FINN,
Sous-ministre.

Certifié exact,
D. B. FINN,
Sous-ministre.

SALAIRES ET DÉBOURSÉS DES SURVEILLANTS DE PÊCHE ET DES GARDES-PÊCHES ADJOINTS

DÉPENSES ET SOMMAIRE, 1942-43

<i>Nouvelle-Ecosse—</i>	
Général.....	\$ 1,032 75
Bureau-chef.....	29,933 96
Arrondissement N° 1.....	40,080 21
Arrondissement N° 2.....	53,664 12
Arrondissement N° 3.....	55,380 08
	180,091 12
<i>Ile du Prince-Edouard—</i>	
Général.....	336 06
Arrondissement N° 1—.....	34,860 59
Arrondissement N° 2—(Iles-de-la-Madeleine).....	6,795 80
	41,992 45
<i>Nouveau-Brunswick—</i>	
Général.....	1,117 78
Arrondissement N° 1.....	25,192 87
Arrondissement N° 2.....	61,153 10
Arrondissement N° 3.....	33,848 28
	121,312 03
Bureau de l'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserve	
son—Côte de l'Est.....	1,207 72
<i>Général—Est.....</i>	3,680 89
<i>Colombie-britannique—</i>	
Bureau-chef.....	\$ 26,862 83
Arrondissement N° 1.....	32,374 98
Arrondissement N° 2.....	43,280 23
Arrondissement N° 3.....	45,066 52
Bureau d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserve	
son.....	18,057 43
	165,641 99
<i>Général—Ouest.....</i>	4,711 83
	\$ 518,638 03

SOMMAIRE

Nouvelle-Ecosse.....	\$ 181,712 65
Ile du Prince-Edouard.....	42,352 79
Nouveau-Brunswick.....	123,600 77
Québec.....	618 00
Colombie britannique.....	170,353 82
	\$ 518,638 03

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

SERVICE DE SURVEILLANCE DE LA PÊCHE

DÉPENSES ET SOMMAIRE 1942-43

<i>Nouvelle-Ecosse—</i>			
Arrondissement N° 1—			
Navires affrétés.....	\$	919 75	
Arrondissement N° 2—			
Navires affrétés.....		9,225 46	
Arrondissement N° 3—			
Navires du ministère.....	10,776 87		
Navires affrétés.....	1,068 00		
		11,844 87	21,990 08
<i>Ile du Prince-Edouard—</i>			
Navires du ministère.....		2,643 53	
Navires affrétés.....		5,682 52	
			8,326 05
<i>Nouveau-Brunswick—</i>			
Arrondissement N° 1—			
Navires du ministère.....		17,166 64	
Arrondissement N° 2—			
Navires affrétés.....		15,148 75	
			32,315 37
<i>Colombie britannique—</i>			
Arrondissement N° 1—			
Navires du ministère.....	22,458 38		
Navires affrétés.....	7 79		
		22,466 17	
Arrondissement N° 2—			
Navires du ministère.....	37,880 77		
Navires rapides.....	516 03		
Navires affrétés.....	37,769 71		
		76,166 51	
Arrondissement N° 3—			
Navires du ministère.....	23,146 68		
Navires affrétés.....	28,645 29		
		51,791 97	
Digby, île.....	6,143 38		
Poplar, île.....	4,569 18		
Général.....	84 24		
		10,796 80	161,221 45
			\$ 223,852 95

SOMMAIRE

Nouvelle-Ecosse.....	\$	21,990 08
Ile du Prince-Edouard.....		8,326 05
Nouveau-Brunswick.....		32,315 37
Colombie britannique.....		161,221 45
		\$ 223,852 95

SERVICE DE POLICE DE LA PÊCHE

DÉPENSES—SOMMAIRE 1942-43

Côte occidentale.....	\$	21,454 73
-----------------------	----	-----------

MISE EN VALEUR DES PÊCHERIES HAUTURIÈRES ET ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION DU POISSON

DÉPENSES 1942-43

Accroissement de la consommation du poisson.....	\$	8,209 87
Travaux éducatifs.....		8,660 36
Divers.....		3,706 63
Subventions aux frigorifiques à boîte.....		100 00
Service de renseignements sur les pêcheries.....		1,015 31
Publicité.....		4,698 97
Général.....		3,990 00
		\$ 30,381 14

OFFICE DES RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES DU CANADA

DÉPENSES 1942-43

	Dépenses		
	A même les crédits	A même les recettes	Totaux
	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Station atlantique de Biologie—Saint-André, N.-B.....	48,979 19		48,979 19
Station pacifique de Biologie—Nanaimo, C.B.....	53,629 97	7,489 74	61,119 71
Station expérimentale atlantique—Halifax, N.-E.....	41,015 65		41,015 65
Station expérimentale de Gaspé—Grande-Rivière, P.Q.....	15,902 66		15,902 66
(a) Station expérimentale du Pacifique—Prince-Rupert et Vancouver, C.B.....	35,584 35	67,000 00	102,584 35
Administration et Général.....			
Bureau de Toronto (A. G. Huntsman).....	9,790 56		9,790 56
Recherches sur le saumon atlantique.....	4,737 74		4,737 74
Imprimés.....	1,593 76		1,593 76
Divers.....	3,922 12	2,514 76	5,806 88
	214,526 00	77,004 50	291,530 50

(a) Par application du Décret du Conseil en date du 30 juillet C.P. 6653, le ministère de la Défense Nationale (service de la Marine de Guerre) a fait l'acquisition de la station expérimentale à Prince-Rupert, et a remboursé à l'Office un montant de \$67,000 pour le défraiement des dépenses relatives au transfèrement à Vancouver du personnel, de l'appareillage et de l'outillage et à l'établissement et à l'aménagement de laboratoire à cet endroit.

RELEVÉ RELATIF AUX EXPÉDITIONS DE CONSERVES DE SAUMON À DESTINATION
DU ROYAUME-UNI ET DONT LE PAIEMENT A ÉTÉ EFFECTUÉ EN L'ANNÉE
FINANCIÈRE 1942-43

Catégories	Grandeurs	Nombre de boîtes par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse	Versements
				\$ c.	\$ c.
<i>Versements sur solde de rendement en conserves de 1941</i>					
1.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	6,536	13 75	89,870 00
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	2,501	8 62 $\frac{1}{2}$	21,571 13
	1 lb.	48	450	12 50	5,625 00
2.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	5,995	10 00	59,950 00
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	1,950	6 75	13,162 50
	1 lb.	48	8,165	8 75	71,443 75
3.....	$\frac{1}{2}$ lb.	96	22,286	6 25	139,287 50
	$\frac{1}{4}$ lb.	96	3,309	4 37 $\frac{1}{2}$	14,476 87
	1 lb.	48	42,433	5 00	212,165 00
			93,626		627,551 75

Equivalent en caisses pleines 89,745..... 627,551 75

Solde de 10% payé sur produits expédiés d'entrepôt et sur lesquels un paiement de 90% fut effectué en 1941-42..... 37,610 13

\$ 665,161 88

Moins défalcation sur 258 caisses à 21c..... 6 45

\$ 665,155 43

Paiements pour accolage d'étiquettes à 8c. la caisse pour boîtes de $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ livre et 5c. la caisse pour boîtes d'une livre..... 6,370 64

Paiements de prix de transport..... 9,275 10

Entreposage et assurance à 2%..... 13,921 14

Taux d'intérêt à 5% sur paiements différés plus de 30 jours entre dates de chargement de fourgons de marchandises et réception de paiement..... 5,699 81

Taux d'intérêt à 5% sur marchandises à paiement différé par suite de manque d'étiquettes (1er déc. 41 à 5 janv. 42)..... 5,624 98

Taux d'intérêt à 5% sur avances de fret..... 345 84

Total pour le rendement en conserves de 1941.....\$ 706,392 94

Versements sur ren- dement en conser- ves de 1942					
A-1.....	$\frac{1}{4}$ lb.	96	424,700	17 50	7,432,250 00
	$\frac{1}{2}$ lb.	96	68,482	10 50	719,061 00
	1 lb.	48	161,970	16 25	2,632,012 60
A-2.....	$\frac{1}{4}$ lb.	96	87,782 $\frac{1}{2}$	12 75	1,119,226 88
	$\frac{1}{2}$ lb.	96	5,562	8-12 $\frac{1}{2}$	45,191 25
	1 lb.	48	81,355 $\frac{1}{2}$	11 50	935,588 25
A-3.....	$\frac{1}{4}$ lb.	96	278,559	7 50	2,089,192 50
	$\frac{1}{2}$ lb.	96	1,866	5 00	9,330 00
	1 lb.	48	585,168	6 25	3,657,300 00
			1,695,445		18,639,152 38

Equivalent en caisses pleines—1,657,490..... 18,639,152 38

Catégories	Grandeurs	Nombre de boîtes la caisse	Nombre de caisses	Prix la caisse	Versements
			\$ c.	\$ c.	\$ c.
Versement sur ren- dement en conser- ves de 1942—suite.					
B-1.....	$\frac{1}{4}$ lb.	96	31,998 $\frac{1}{2}$	14 00	447,839 00
	$\frac{1}{2}$ lb.	96	3,019	8 75	26,416 25
	1 lb.	48	2,697	12 75	34,386 75
B-2.....	$\frac{1}{4}$ lb.	96	481	11 25	5,411 25
	$\frac{1}{2}$ lb.	96	24	7 37 $\frac{1}{2}$	177 00
	1 lb.	48	792	10 00	7,920 00
B-3.....	$\frac{1}{4}$ lb.	96	6,558	6 75	44,266 50
	$\frac{1}{2}$ lb.	96	65	4 62 $\frac{1}{2}$	300 62
	1 lb.	48	19,582	5 50	107,701 00
			65,216 $\frac{1}{2}$		674,418 57

Equivalent en caisses pleines—63,662 $\frac{1}{2}$ \$ 674,418 37

Nombre total de caisses pleines et leur valeur—1,721,152 $\frac{1}{2}$ \$19,313,570 75

Moins défalcation à 15c. la caisse sur 210,612 caisses mis en cartons de fibre
végétal au lieu de caisses en bois..... 31,591 80

19,281,978 95

Paielements pour accolage d'étiquettes à 8c. la caisse pour boîtes de $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$
livre et 5c. la caisse pour boîtes de une livre..... 109,466 93

Paielements pour étiquettes fournies par fabricants, 1,653 pour boîtes hautes
à 15c., 1,503 pour demi-boîtes à 20c..... 548 55

Paielements pour impression d'étiquettes y compris prix de transport, etc.... 136,376 01

Paielements de prix de transport sur expéditions..... 482,601 13

Paielements à 2 % pour entreposage et assurance..... 5,100 68

Paielements divers pour prélèvement d'échantillons, dédouanement de
fourgons, etc..... 333 75

20,016,405 98

Moins 5% non acquité sur marchandises mis en entrepôt..... 166,996 66

19,849,409 32

Total..... \$20,555,802 26

**RELEVÉ RELATIF AUX EXPÉDITIONS DE CONSERVES DE HARENG À DESTINATION
DU ROYAUME-UNI ET DONT LE PAIEMENT A ÉTÉ EFFECTUÉ EN L'ANNÉE
FINANCIÈRE 1942-43**

Type de contenants	Grandeurs	Nombre de boîtes la caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse	Versements
				\$ c.	\$ c.
CÔTE ORIENTALE					
Boîtes ovales.....	1 lb.	48	49,599	4 80	238,075 20
Boîtes rondes.....	1 lb.	48	15,426	4 60	70,959 60
Boîtes ovales.....	$\frac{1}{2}$ lb.	48	70,833	3 41	241,540 53
Boîtes à sardine.....	$\frac{1}{2}$ lb.	100	5,187	4 25	234,544 71
			191,045		785,120 04
Prix de transport.....					23,920 90
					809,040 94
CÔTE OCCIDENTALE					

Montant du rendement en conserves de 1941 payé en 1942-43—

Boîtes ovales.....	1 lb.	48	307,554	3 75	1,153,327 50
Boîtes hautes.....	1 lb.	48	151 491	3 30	499,920 30
Boîtes ovales.....	$\frac{1}{2}$ lb.	48	85,427	3 10	264,823 70
			544,472		1,918,071 50
Moins solde de 10% non acquitté sur poisson encore en entrepôt.....					834 88
					1,917,236 62
Paiements pour purée de tomate lorsque fournie par les fabricants de conserves à 25c. la caisse.....					37,200 00
Paiements de prix de transport.....					123,976 34
Versements aux fabricants de conserves pour entreposage et assurance (2%).....					4,809 76
Versements aux fabricants de conserves pour couvrir intérêts sur paiements différés de plus de 30 jours entre date de chargement sur fourgons de marchandises et date de réception de paiement (5%).....					4,739 28
Paiements divers pour décapage de boîtes, application de nouvelles marques, etc.....					337 55
					2,088,299 55

Montant du rendement en conserves de 1942 payé en 1932-43—

Boîtes ovales.....	1 lb.	48	35,486	4 80	170,332 80
Boîtes hautes.....	1 lb.	48	3,172	4 22	13,385 84
			38,648		183,718 64
Moins solde de 5% non acquitté sur poisson en entrepôt.....					9,185 93
					174,532 71
Droits de courtage versés sur purée de tomate.....					17 50
					174,550 21
					2,262,549 76
Total.....					\$ 3,071,890 70

DÉPENSES AFFÉRENTES AUX PÊCHERIES PAR PROVINCE—1942-43—Fin

Chapitres	Général	Nouvelle-Écosse	Ile du Prince-Édouard	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Saskatchewan	Alberta	Colombie britannique	Totaux
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Salaire et débours des surveillants de pêche et gardes-pêche adjoints.....		181,712 87	43,352 79	123,600 77	618 00				170,353 87	518,638 03
Service de surveillance de la pêche.....		21,990 00	8,326 00	32,315 30					161,221 47	223,852 95
Service de police de la pêche.....									21,454 73	21,474 73
Construction d'échelles à poissons et curage des rivières.....		465 04							1,646 10	2,111 14
Mise en valeur des pêcheries halieutiques et accroissement de la consommation du poisson.....	9,128 67	6,669 67	3,307 30	3,385 71	2,698 10	2,022 13	139 20	254 90	2,875 20	30,351 14
Office du Poisson Salé.....		4,709 27								4,709 25
Pisciculture.....	13,095 00	96,133 60	7,733 44	64,065 10						161,027 36
Ostréiculture.....	72 77	5,556 50	14,951 90	452 40					157 90	21,191 55
Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada.....	14,676 44	45,753 30	5,445 40	43,533 72	15,902 60				89,214 30	214,526 00
Commission Internationale des Pêcheries (Flétan).....									25,075 90	25,075 97
Commission Internationale des Pêcheries de Saumon du Pacifique.....									41,607 00	41,607 00
Allocation à l'Union Générale des Pêcheurs Maritimes.....		1,000 00	1,000 00	1,000 00					3,000 00	3,000 00
Dépenses afférentes aux peaux de phoque à fourrure.....	74,477 50									74,477 56
Prime à la destruction des phoques communs.....		2,957 50	1,035 00	855 00					2,920 00	7,767 50
Commission Internationale des Pêcheries de Saumon du Pacifique (Hell's Gate).....									22,594 40	22,594 48
Prime à la Pêche.....		75,249 00	9,596 80	21,220 00	53,864 80				159,930 60	159,930 60
Allocations diverses au Service Civil.....				300 00					300 00	600 00
Expansion des travaux éducatifs concernant la production et la vente coopératives chez les pêcheurs.....		14,746 50	1,752 70	10,946 00	7,698 60				2,767 60	37,911 66
Loi relative aux Crédits de Guerre, 1942.....										
Plan de Réserve des Conserves de Homard.....						3,070 20				3,070 29
Comité Consultatif de Pêche en Temps de Guerre.....	23 50									23 50
Comité de Placement des Navires de Pêche japonais.....									21,410 21	21,410 21
Réclamations en dédommagement de dégâts commis par navires japonais.....									90,369 60	90,369 89
Subventions à la construction de navires de pêche en Colombie britannique.....									61,511 50	61,511 55
Construction et mise en service de navires porteurs de pulvérisateurs—Côte orientale.....		193 70								193 70
Appointements du Ministre et allocation pour voiture.....	12,000 00									12,000 00
Administration départementale.....	133,904 00									133,904 04
	257,438 01	457,037 00	95,501 64	301,674 11	80,782 20	5,092 40	139 20	254 90	715,450 30	1,913,400 10
(a) Compte particulier afférent au Flétan (Ministère des Finances).....									24,970 90	24,970 92
(a) Compte particulier afférent au Saumon (Ministère des Finances).....									41,740 60	41,740 63
(a) Compte particulier afférent à Hell's Gate (Ministère des Finances).....									22,594 50	22,594 50
(a) Compte particulier afférent à l'Office des Recherches (Ministère des Finances).....									3,141 40	3,141 42
(b) Ministère britannique de l'Alimentation—Saumon.....									20,555,802 20	20,555,802 26
(b) Ministère britannique de l'Alimentation—Harang.....				809,040 94					2,262,849 70	3,071,890 70
(c) Ministère de la Défense Nationale (Services de la Marine de Guerre).....									67,000 00	67,000 00
	257,438 01	457,037 00	95,501 64	1,110,715 13	80,782 20	5,092 40	139 20	254 90	23,693,579 50	25,700,540 53

N.B.—(a) Soldes dus par les États-Unis et la province de la Colombie britannique à la clôture de 1942-43 au compte des dépenses civiles.

(b) Achats de saumon et de harang pour le compte du gouvernement britannique.

(c) Coût relatif au transfèrement de la station expérimentale de Prince-Rupert à Vancouver, C.B., remboursé par les services de la Marine de Guerre.

DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LE COMPTE DU
SERVICE DES PÊCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

—	Inspection du poisson, etc.	Pisciculture	Office des Recherches sur les Pêcheries	Mise en valeur des pêcheries hauturières	Prime à la pêche	Services divers	Totaux
1940-41 (a).....	\$34,442,683 45	\$11,388,022 93	\$ 3,933,601 92	\$ 2,382,254 64	\$ 9,348,621 07	\$10,356,689 85	\$71,851,873 93
1941-42.....	750,996 22	175,852 43	221,458 92	29,427 65	159,959 60	475,691 83	1,813,486 81
1942-43.....	763,945 71	181,027 36	217,040 76	30,381 14	159,930 60	563,589 29	1,915,914 86
	\$35,957,625 38	\$11,745,002 69	\$ 4,372,101 62	\$ 2,442,033 46	\$ 9,668,511 27	\$11,395,971 12	\$75,581,275 60

(a) Pour particularités par année financière, voir Annexe n° 6 du rapport du ministère pour 1940-41.

SOMMAIRE PAR PROVINCE

Général.....	\$ 6,428,339 97
Nouvelle-Ecosse.....	20,624,502 52
Ile du Prince-Edouard.....	3,620,655 00
Nouveau-Brunswick.....	10,732,204 03
Québec.....	5,888,871 47
Ontario.....	4,207,589 12
Manitoba.....	1,816,514 96
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	24,771 76
Territoires du Nord-Ouest.....	71,242 18
Saskatchewan.....	580,086 15
Alberta.....	641,689 70
Colombie britannique.....	20,915,450 31
Youkon.....	29,358 43
	<u>\$75,581,275 60</u>

RECETTES PERÇUES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LE COMPTE
DU SERVICE DES PÊCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

—	Recettes de pêche et amendes et confiscations	Recettes casuelles	Recettes de chasse du phoque à fourrure	Recettes diverses	Totaux
1940-41 (a).....	\$ 5,787,534 83	\$ 247,622 11	\$ 1,757,411 34	\$ 5,149,693 32	\$12,942,261 60
1941-42.....	80,299 57	9,897 20	325,131 12	40,403 57	455,731 46
1942-43.....	82,905 87	7,717 42	212,131 35	17,276 70	320,032 34
	\$ 5,950,741 27	\$ 265,236 73	\$ 2,294,673 81	\$ 5,207,373 59	\$13,718,025 40

(a) Pour particularités par année financière, voir Annexe n° 6 du rapport du ministère pour 1940-41.

SOMMAIRE PAR PROVINCE

Général.....	\$ 7,131,904 05
Nouvelle-Ecosse.....	814,547 47
Ile du Prince-Edouard.....	191,833 03
Nouveau-Brunswick.....	725,927 70
Québec.....	358,874 31
Ontario.....	561,138 94
Manitoba.....	335,474 08
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	7,416 45
Territoires du Nord-Ouest.....	9,498 23
Région de la baie d'Hudson.....	1,191 88
Saskatchewan.....	95,152 41
Alberta.....	234,710 87
Colombie Britannique.....	3,232,202 22
Youkon.....	18,153 75
	<u>\$13,718,024 40</u>